



Ville de Saint-Maur-des-Fossés

RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES MUNICIPAUX

Année 2023

TABLE DES MATIERES

Direction Générale des services	6
SERVICE GESTION ET PREVENTION DU RISQUE	7
SERVICE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	8
SERVICE ORGANISATION DES ASSEMBLEES	10
SERVICE POLE COURRIER	11
SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NATURE	13
SERVICE DES ASSURANCES	17
SERVICE DES DOMAINES	19
SERVICE ELECTIONS – AFFAIRES DIVERSES – PIECES D’IDENTITE	22
SERVICE DE L’ETAT CIVIL	26
SERVICE DES FETES	29
SERVICE ECONOMIQUE - POLE COMMERCES ET ARTISANAT	30
Direction des Ressources humaines	34
Direction des Finances	39
Direction de la Commande publique	41
SERVICE DES MARCHES PUBLICS	41
SERVICE DES ACHATS	45
Direction des Affaires juridiques	48
Direction de la Politique de la ville et de la Relation aux usagers	50
SERVICE SENIORS ET HANDICAP	52
SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE	53
SERVICE SAINT-MAUR PROXIMITE (SMP)	54
Police municipale	56
Pôle Vie scolaire et périscolaire	59
Direction des Affaires scolaires	60
Direction de la Restauration et de l’Intendance des écoles et des bâtiments	64
SERVICE INTENDANCE ECOLES ET BATIMENTS	65
CUISINE CENTRALE	66
Direction des Activités périscolaires	68
Direction Animation – Jeunesse – Relations internationales et Sports	72
SERVICE SAINT-MAUR ANIMATION	73
SERVICE JEUNESSE	75
SERVICE DES SPORTS	81
SERVICE DES RELTIONS INTERNATIONALES	85
Direction de la Petite Enfance et de la Parentalité	86
MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITE	89
Direction des Affaires culturelles	92
MEDIATHEQUE GERMAINE TILLION	95
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL	99
Direction de l’Urbanisme et de l’Aménagement	101
ETUDES, PROSPECTIVE	102
AUTORISATIONS D’URBANISME	108
Direction de l’Action sociale	110
SERVICE DU LOGEMENT	111
Direction de la Communication	113

Direction Générale des services techniques.....	116
DIRECTION ET ADMINISTRATION GENERALE.....	117
SERVICE DES BATIMENTS COMMUNAUX	120
Direction de l'Aménagement de la voirie, de l'éclairage public et de la signalisation.....	125
SERVICE DES CONCESSIONNAIRES, PERMISSIONS DE VOIRIE, TLPE, EAU & DECI, STATIONNEMENT ET SCHS.....	132
GARAGE MUNICIPAL	134
Direction de l'Espace public	137
SERVICE PROPRETE	138
MOBILIER URBAIN	143
SERVICE DES ESPACES VERTS.....	145
Direction-générale adjointe de la Transformation numérique.....	148
Direction des Systèmes d'information et des usages numériques	149
SERVICE INFORMATIQUE ET SECURITE	153
SERVICE SUPPORT AUX UTILISATEURS	156
Direction du Guichet unique	160
SERVICE GOUVERNANCE DES DONNEES.....	161
SERVICE ACCULTURATION AU NUMERIQUE	163
SERVICE E-ARCHIVES.....	167
SERVICE DOCUMENTATION NUMERIQUE	169
EPIC Théâtre et cinémas de Saint-Maur	171
Centre communal d'action sociale.....	175

LE RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES

L'élaboration annuelle d'un rapport d'activité des services n'est pas une obligation pour une collectivité territoriale. Il est cependant d'usage d'en présenter un à l'assemblée délibérante.

A Saint-Maur, cette présentation a lieu à l'occasion de la présentation du compte administratif. Cela permet au conseil municipal d'avoir d'un côté l'état des dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent et de l'autre une description de l'activité des services correspondant aux dépenses en question.

L'année 2023 a été marquée par une activité normale, après deux exercices très perturbés par la pandémie de covid-19 en 2020 et 2021, et une année 2022 avec une activité revenue quasiment à la normale. Le présent rapport donne l'image la plus large et la plus complète possible des actions conduites pendant l'année par les services municipaux et de leur fonctionnement, et du travail accompli pour les Saint-Mauriens.

ORGANISATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Les services directement rattachés au directeur-général des services ouvrent le rapport d'activité. Ils sont suivis des services ressources ou support, directions des ressources humaines, des finances, des affaires juridiques, etc. Viennent ensuite les services à la population et les services opérationnels, puis les deux directions-générales adjointes, celles des services techniques et de la transformation numérique.

Le centre communal d'action sociale et l'EPIC Théâtre et cinémas de Saint-Maur ne sont pas à proprement parler des services municipaux, puisqu'il s'agit d'établissements publics distincts juridiquement de la Ville. L'étroitesse de leurs relations avec la Ville et leur rôle dans la mise en œuvre du service public local rendent toutefois légitime de les inclure dans le présent rapport. Ils sont donc présentés à la fin du rapport, après l'ensemble des services.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La Direction générale des services est chargée de l'animation et de la coordination des services. Son organisation lui permet de prendre en charge certains dossiers qui, en raison de leur transversalité, exigent une implication ou une impulsion du Directeur général des services. Interface des directions et services, elle rend les arbitrages et décisions indispensables pour assurer la cohérence de l'action municipale. Elle assure également le suivi des travaux des assemblées, ainsi que la sécurisation des actes et décisions. Elle garantit la communication ou la diffusion des informations nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité. La DGS assure également les relations avec les Etablissements (CCAS, EPIC), organisations (SIEM) et partenaires de la commune (Services de l'Etat, EPT, syndicats intercommunaux). Enfin, elle veille au respect des engagements de la commune (mise en œuvre Rapport de la Chambre régionale des comptes, etc...).

Son organisation repose sur un secrétariat, des chargés de mission, le service des assemblées et celui du courrier.

Les services des assemblées et du courrier faisant l'objet d'un bilan spécifique, il ne sera fait état, dans cette partie, que des sujets traités autour des enjeux définis en ouverture.

FAITS MARQUANTS 2023

La Direction générale a coordonné la tenue de huit Conseils municipaux ainsi que de trois Commissions consultatives des services publics locaux. Cette production implique la collecte et le contrôle des projets de délibérations, la préparation des commissions puis l'inscription à l'ordre du jour du Conseil municipal.

Garante de la performance du service public communal, elle a poursuivi son programme de déploiement d'indicateurs d'activités.

Tout en assurant ses missions habituelles d'animation et de coordination des actions et politiques publiques déployées par et au sein du service public communal, la DGS s'est engagée plus particulièrement dans le déploiement et la mise en œuvre de projets structurants, dont la création d'une structure dédiée à la production d'énergie, ainsi que l'analyse des perspectives d'avenir de la SIEM de Saint-Maur, la commune détenant les 2/3 des actions.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 va être consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des délibérations-cadre, dont celle consacrée à garantir la durabilité et la résilience de la commune en la dotant des outils nécessaires tout en formant les agents aux enjeux de la transition.

SERVICE GESTION ET PREVENTION DU RISQUE

La commune de Saint-Maur des Fossés est, comme c'est le cas de la plupart des communes, exposée à différents types de risques, qui peuvent être d'origine naturelle ou humaine. Le document d'information communal sur les risques identifiés majeurs (DICRIM) recense ainsi les risques inondation météorologiques (pluies violentes, canicule), ferroviaire, de transport de matières dangereuses et d'effondrement de carrière, auxquels il est possible d'ajouter les risques liés à la pollution ou à un accident industriel régional.

La gestion et la prévention du risque sont des préoccupations qui concernent différents types d'acteurs, parmi lesquels on trouve les services de l'Etat, les organisations de protection civile et des populations, avec lesquels la Ville travaille. Au titre de ses pouvoirs de police, le maire a un rôle et une responsabilité importants dans ce domaine.

Pour sa gestion du risque, la Ville s'est dotée en novembre 2014 d'un plan communal de sauvegarde (PCS), qui précise les modalités d'intervention en cas de catastrophe ou de crise majeure.

Le service Gestion et Prévention du risque a pour missions :

- De faire vivre le PCS, en le mettant à jour et en préparant son éventuelle utilisation,
- D'organiser et de piloter la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC),
- D'activer les moyens humains, techniques et matériels en cas de crise, et de coordonner leur utilisation. Ce qui passe notamment par l'activation d'une cellule de crise, qui doit être opérationnelle sans délai.
- De promouvoir et de développer la culture du risque dans les services municipaux et auprès de la population.

Il a pour rôle, en relation avec les habitants, de prévenir et de sensibiliser aux risques majeurs sur le territoire, dans l'objectif de faire connaître les bons comportements, et ainsi renforcer la réactivité et la résilience de la population.

AFFAIRES COURANTES 2023

L'année 2023 a été marquée par une relance de la dynamique de recrutement des réservistes. La RCSC est composée de 66 réservistes :

- 18 internes, c'est-à-dire qui sont agents municipaux ;
- 48 externes, qui ne sont pas agents municipaux, mais qui sont Saint-Mauriens.

L'objectif à terme est de parvenir à un effectif de 80 personnes, mais aussi d'augmenter le nombre de réservistes externes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

La Ville a axé l'année 2023 sur la formation des réservistes de la réserve communale en organisant différents thématiques dont à titre d'exemple :

- 1) Des exercices d'armement de la cellule de crise sur le format PREPARISK pour la simulation de gestion de crise concernant le transport de matières dangereuses et le risque inondation
- 2) Des formations en radiocommunication

Le mercredi 20 septembre 2023, la RCSC a eu l'opportunité d'effectuer une visite de la 23^{ème} compagnie des sapeurs-pompiers, sous la direction du Capitaine Beaucourt. La visite portait sur une présentation précise du rôle de la compagnie pour la prévention, la sécurité sur le territoire ainsi que l'ensemble du matériel déployable pour la gestion des différentes interventions.

PERSPECTIVES 2024

L'objectif principal pour l'année 2024 sera de maintenir l'effectif de la RCSC et de poursuivre la formation des réservistes dans le cadre de la prévention du risque et la gestion de crise.

SERVICE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le service Economie Sociale et Solidaire (ESS) a été créé au deuxième semestre 2020 par le recrutement d'une cheffe de projet de développement de l'ESS sous l'autorité du directeur général des services, avec pour missions de :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de dynamisation de l'ESS du territoire ;
- Contribuer au renforcement de la place d'une économie vertueuse dans les projets et activités portées par la collectivité, sur un mode partenarial, transversal, avec l'ensemble des autres directions concernées ;
- Assurer le pilotage et la contractualisation des projets ESS et leurs déclinaisons opérationnelles.

Ces actions s'appuient sur le plan de soutien et de développement de l'ESS « Saint-Maur, ville d'initiatives solidaires » adopté par le conseil municipal en juin 2021, qui comporte quatre axes :

- Renforcer les structures de l'ESS dans l'économie locale ;
- Créer et innover par le biais des économies circulaires ;
- Soutenir les mobilités douces ;
- Accompagner la transition numérique.

AFFAIRES COURANTES 2023

- Une commande publique responsable :

En application du plan « Saint Maur, ville d'initiative solidaire », le service ESS poursuit le travail de fond et transversal entamé par la réalisation d'un diagnostic des fournisseurs. La restitution finale délivrée en février 2023 a permis de construire en collaboration avec le nouveau directeur de la commande publique, un plan de formation et d'accompagnement au changement des services prescripteurs. Présentation du dispositif en décembre aux services concernés par le recours aux structures de l'ESS et/ou la loi AGECE : DGA transition numérique et DSI, Scolaire, cuisine, petite enfance, Communication, DGST et animation.

- Lancement d'une concertation pour la mise en place d'un Pedibus sur trois écoles tests (Auguste Marin, les chalets et La Pie) en coopération avec les associations de parents d'élèves.
- Dans la perspective de l'ouverture de la Maison des associations, réflexion sur le projet d'établissement et les propositions d'animation d'aide à la vie associative en collaboration avec le service animation.
- Job Tour : Création et déploiement d'un dispositif de découverte des métiers en tension à destinations de 63 demandeurs d'emploi dont 10% habitant en QPV, en réponse à l'appel à projet BOP 147 de la Politique de la ville. Découverte de 6 métiers en tension, chacun sur une journée avec intervention de professionnels puis découverte sur site ou mise en situation (métiers des espaces verts, du BTP, de la restauration, du numérique, du service aux entreprises ou services à la personne)
- Reconversion de l'Usine de l'eau : poursuite du pilotage de projet par l'animation de 4 comités inter services. Formation des membres du service ESS « pilotage de Tiers lieux », « Mise en récit des projets de transition », « facilitation de grands groupes de travail en intelligence collective », « le développement économique et les transitions » par le CNFPT.
Réponses aux appels à projets, et recherche de subventions : Reconquêtes des friches franciliennes IDF, Aide à la création de tiers lieux IDF, Fonds Métropolitain de

l'innovation et du numérique MGP, Accompagnement à la création de tiers lieux MGP, DSIL 2023, Recyclage foncier Fonds Vert.

Révision de la programmation selon les nouvelles orientations et temporalité données au projet de reconversion.

- Suivi des personnes déplacées d'Ukraine toujours présentes sur la commune, hébergements citoyens, accès aux droits, recherche d'emploi.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Programmation et mise en œuvre du Mois de l'Economie Vertueuse pour le mois national de l'ESS en novembre 2023. Coordination de 12 actions, 10 partenaires, intégrant des collectes solidaires, une conférence, une matinale des entreprises, des ateliers, des visites et portes ouvertes d'acteurs de l'ESS de Saint-Maur.
- Recherches documentaire et création de visite de l'Usine de l'eau pour la Journée Européenne du Patrimoine, 100 personnes sur 4 visites.
- Lauréat du Trophée de l'Economie Circulaire et Solidaire 2023 catégorie Achats responsables de la Métropole du Grand Paris, pour l'ameublement en réemploi et matériaux recyclés de la Maison des étudiants.
- Obtention de deux subventions pour la reconversion de l'Usine de l'eau :
Accompagnement à la création de tiers lieux de la MGP : 200 000€
Recyclage des friches franciliennes de la Région IDF : 168 000€
- Création du service Economie Sociale et Solidaire en CST, rattaché à la DGS.

PERSPECTIVES 2024

Poursuite de projets en cours : Mise en œuvre du plan de formations aux achats responsables en direction des directions ciblées. Réalisation d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) qui viendra donner des axes stratégiques ainsi que des indicateurs d'évaluation à notre accompagnement à la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la commande publique, levier de l'ESS.

Renouveler le mois de l'Economie Vertueuse, en y intégrant des actions portées en interne en direction de la jeunesse.

Nouveaux projets :

Porter un nouveau projet à destination des habitants du QPV axés sur la transition écologique et les économies d'énergie.

Mettre en œuvre les 4 actions non réalisées et non liées à la reconversion de l'usine de l'eau sur les 30 proposées dans le Plan « Saint Maur ville d'initiatives solidaires » et réaliser leur évaluation.

SERVICE ORGANISATION DES ASSEMBLEES

En relation étroite avec la direction générale des services, le service organisation des assemblées est chargé de la gestion des conseils municipaux : préparation, organisation, suivi, diffusion des informations, affichages et transmission en préfecture.

AFFAIRES COURANTES 2023

- 8 conseils municipaux ont été tenus
- 229 délibérations ont été adoptées et transmises en préfecture
- 25 réunions préparatoires en commissions municipales ont eu lieu
- 74 784 pages ont été éditées (dossiers des commissions, notices, délibérations, pièces annexes)
- 25 réunions préparatoires en commissions municipales ont eu lieu

NOMBRE DE DELIBERATIONS PAR AN DEPUIS 2014

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
366	327	306	320	346	350	213	246	306	229

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Application des nouvelles règles en matière de publicité des actes.

PERSPECTIVES 2024

Poursuivre la mise en place des nouvelles règles en matière de publicité des actes.

SERVICE POLE COURRIER

Le pôle courrier assure l'acheminement des courriers arrivés (déposé par la poste, boîtes bleues, appariteurs, institutionnels, courriels, etc.), et transmet les retours des courriers non-distribués aux services émetteurs.

Effectifs : Le Pôle courrier est composé de 3 agents.

AFFAIRES COURANTES 2023

Chaque jour le courrier est ouvert, daté, trié, transmis directement ou enregistré à destination du Maire, des Elus, du Directeur Général des services et des services concernés.

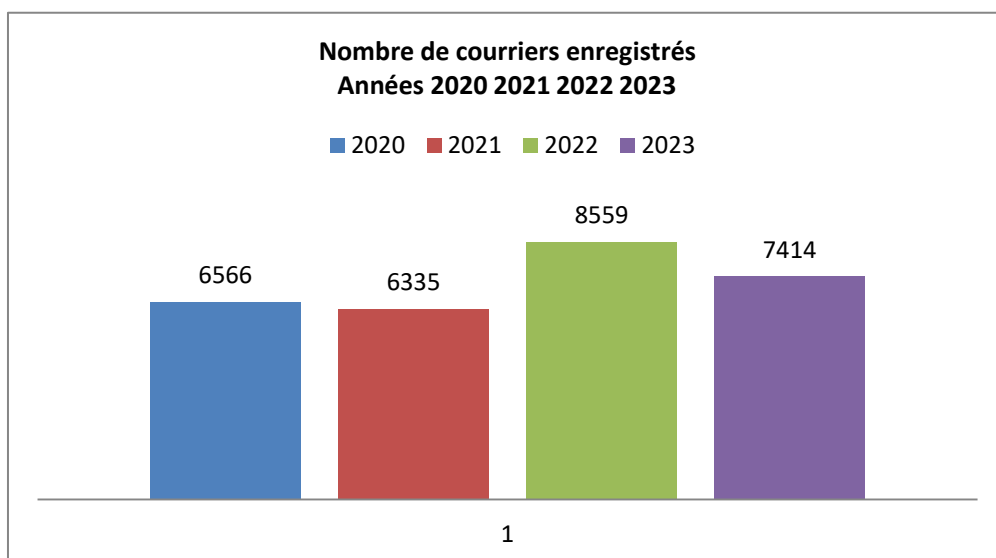
Le service utilise le progiciel 6TZen pour l'enregistrement des courriers.

Le service a reçu plus de 31 000 courriers en 2023.

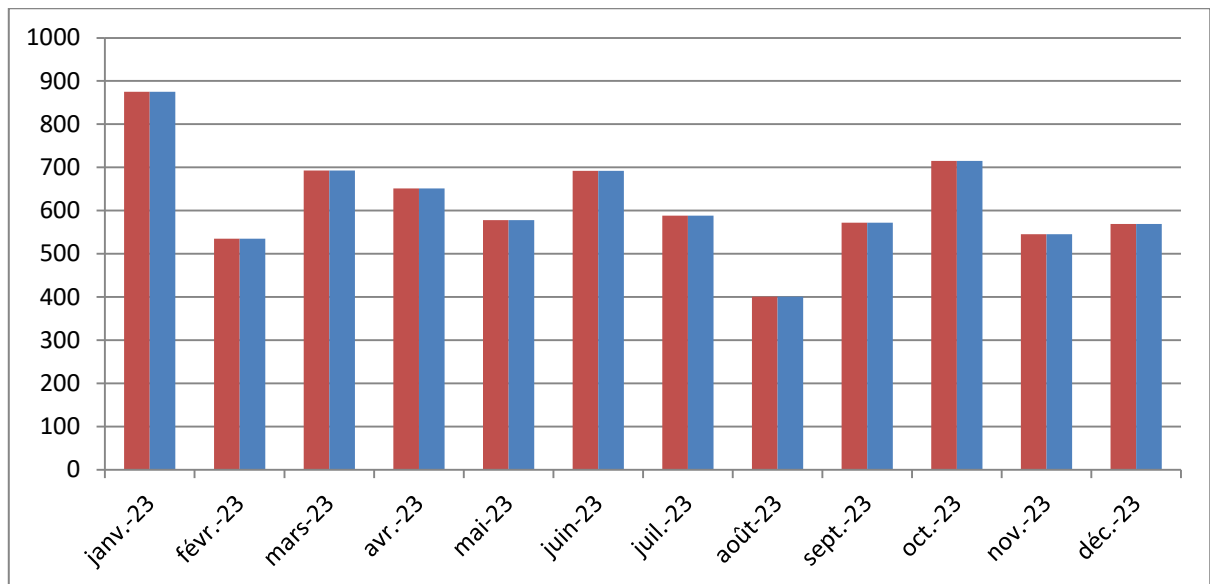
7414 courriers ont été enregistrés dans 6TZen.

En dehors du traitement du courrier le service est chargé :

- de l'enregistrement et de l'affichage des arrêtés de police et autres actes réglementaires : 2024 (arrêtés) publiés en 2023.
- du traitement des décisions prises dans le cadre de la délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire : 118 dossiers traités et adressés par voie électronique en Préfecture, retournés au service émetteur et transmis au secrétariat du Conseil Municipal au cours de l'année 2023.
- de transmettre les actes en préfecture : 229 actes ont été transmis en 2023.
- de renseigner la population dans le cadre des nuisances aériennes :
 - Réponses aux appels téléphoniques, transmission des communiqués d'ADP sur les survols inopinés de Saint-Maur, gestion de la boîte électronique et du formulaire dédié aux signalements des survols (rédaction des réponses aux usagers).
 - Etablir des relevés de survols (sur des périodes données) pour contribuer à la stratégie relationnelle de la ville avec le groupe ADP (en liaison avec le cabinet du Maire et de pôle urbame).
- d'assurer un suivi des procédures contentieuses sur Télérecours : attribuer les dossiers aux services concernés, éditer les dossiers et de les intégrer dans 6TZen.



Volume mensuel de courriers enregistrés par le pôle courrier entre 2020 et 2023



Courriers enregistrés par mois

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Mise en place d'outils statistiques adaptés dans le cadre du déploiement de l'outil de pilotage SI « GEOKEY ».

Application des nouvelles règles de publicité des actes de la fonction publique. Mise en ligne des arrêtés et des décisions sur le site de la ville et sur le tableau d'affichage électronique.

PERSPECTIVES 2024

Poursuite des activités du service.

Développement d'un outil statistique (thématique) dans le cadre des travaux préparatoires d'analyse des thèmes de contestation.

Création d'un tableau de suivi des communications liées à l'activité aérienne au-dessus de la commune (signalement usagers – communication ADP – relevés journaliers).

SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA NATURE

Le service Développement durable, Environnement et Nature a pour missions :

- d'améliorer, de valoriser, de conserver et de préserver la faune et la flore ;
- de participer à l'amélioration du cadre de vie des Saint-Mauriens ;
- de mener des actions éducatives et de sensibilisation sur les enjeux du développement durable et de la biodiversité ;
- de favoriser le lien social ;
- de contribuer au bien-être quotidien des habitants de Saint-Maur.

Ce service a une vocation environnementale, sociale et éducative. Il participe à la préservation des ressources naturelles, de la faune et de la flore, de l'eau et la vie des sols de Saint-Maur.

Il assure :

- la gestion du jardin pédagogique, situé 43 avenue Denfert-Rochereau, où ont lieu des ateliers de jardinage et de cuisine, ainsi que des visites de groupes, notamment des classes élémentaires de Saint-Maur-des-Fossés en lien avec les ateliers Nature et Environnement ;
- la découverte et la sensibilisation à la nature dans les écoles élémentaires à travers les ateliers Nature et Environnement et également auprès des habitants ;
- la sensibilisation au respect de la nature et à sa protection ;
- la promotion de l'agriculture urbaine ;
- la transmission au sein de la Maison de la Nature et du jardin pédagogique des bonnes pratiques en agro-écologie et en biostimulants ;
- la gestion des passages de biodiversité, des boîtes à lire et du parc à chien ;
- la gestion des nichoirs installés sur la ville ;
- l'apport de conseils, d'aides et d'accompagnements aux habitants et aux associations, pour les aider, par des ateliers, à acquérir et améliorer des connaissances.

Depuis sa création en 2017, le service du Développement durable, Environnement et Nature a évolué au fil des projets et des actions, afin de répondre aux besoins des citoyens et aux objectifs de la municipalité. L'équipe du service est composée de :

- un responsable de service ;
- une responsable adjointe de service ;
- trois conseillères en éducation à l'environnement ;
- un gestionnaire jardin pédagogique ;
- une gestionnaire jardins partagés ;
- un responsable d'unité gestion des espaces naturels ;
- un responsable adjoint d'unité surveillance squares et biodiversité ;
- trois agents de surveillance square et biodiversité ;
- deux agents de biodiversité.

AFFAIRES COURANTES 2023

Les ateliers Nature et Environnement de Saint-Maur existent depuis septembre 1998. Dispensés par des intervenantes spécialisées du service, qui ont en amont reçu un agrément de l'éducation nationale, ces ateliers ont pour vocation de proposer une sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité.

Les thèmes proposés sont au choix des enseignants parmi la liste suivante : oiseaux, végétaux, petites bêtes, eau et déchets. Chaque thème comporte 5 à 6 séances en classe avec une sortie pour la majorité des thématiques (Bords de Marne, square, jardin pédagogique). Ci-après le bilan des ateliers Nature pour les années scolaires 2022/2023 et 2023/2024.

Année scolaire	Nombre de classes concernées	Total d'interventions	Nombre d'enfants sensibilisés
2022/2023	32	186 (154 séances en classe, 32 sorties)	869
2023/2024	45	253 (208 séances en classe, 45 sorties)	1011

La ferme pédagogique s'est installée pour la 4ème année consécutive au square de l'Abbaye du 23 mars au 30 avril 2023. Pendant les périodes scolaires, ce sont 30 classes de grande section de maternelle et 3 classes ULIS qui ont été accueillies et qui ont pu bénéficier d'une visite de la ferme et d'un atelier pédagogique au choix (le meunier, la crèmière, les œufs, les empreintes). Ainsi, ce sont 756 enfants qui ont découvert l'univers de la ferme. Des créneaux supplémentaires ont été réservés aux IME des Bords de Marne et du Parc de l'Abbaye, à la maison des Séniors et à la résidence senior de l'Abbaye, ainsi qu'aux assistantes maternelles et gardes à domicile, nouveauté de l'année 2023 suite à une forte demande de ces dernières (sur le temps du midi).

Tout au long de l'année, le service Développement durable organise des événements de sensibilisation à la biodiversité, l'environnement et la nature en ville. Ces animations sont diverses et variées : cuisine, bricolage et récup', sensibilisation à la saisonnalité des fruits et légumes avec une dégustation à l'aveugle, découverte des cucurbitacées d'automne, sensibilisation à l'avifaune, décoration de fêtes de fin d'année, etc. Ce sont au total une vingtaine de dates qui ont eu lieu durant l'année 2023 avec un public accueilli varié (tout public, séniors, accueils de loisirs, intergénérationnel). Les traditionnels ramassages de déchets sur les Bords de Marne ont été renouvelés avec trois dimanche citoyen (tout public, 79 participants) et un mercredi citoyen avec les accueils de loisirs de Michelet et la Pie (environ 30 enfants). Suite au départ du gestionnaire du jardin pédagogique en mars 2023, le nombre d'ateliers jardinage a connu une forte baisse cette année, tout comme la fréquentation hebdomadaire du jardin. 7 ateliers ont eu lieu, 6 tous publics et 1 réservé à la maison des Séniors, regroupant respectivement 69 et 24 visiteurs.

Dans le cadre des ateliers autour des cucurbitacées d'automne, 30 litres de soupe avec les courges restantes ont été réalisés par le service (courges produites en agro-écologie à la Maison de la Nature et au jardin pédagogique) et distribués à l'épicerie solidaire Terre'Anoé.

La transversalité entre services municipaux a également été poursuivie et développée (en parallèle du travail commun au quotidien) :

- participation aux événements municipaux et aux actions d'autres services : Journée des associations, Big Jump, journées européennes du patrimoine avec un jeu de piste à la maison de la Nature, etc. ;
- broyage des sapins récoltés sur la ville et des végétaux issus des coupes de taille sur la ville (en 2023 3800 sapins qui ont été ramassés par le service des Espaces verts et broyés par le service Développement durable, Environnement et Nature) ;
- partenariat avec la Médiathèque afin de mettre des actions en place pour valoriser la grainothèque présente sur leur site. Des ateliers semis et plantation à destination des collègues de la Médiathèque ont également été réalisés ;
- partenariat avec le service Propreté : participation à la soirée de clôture de la famille zéro déchet à travers la réalisation du buffet 100% zéro déchet et la fabrication des lots (nichoirs, bancs, jardinières) à partir de bois et palettes de récupération qui ont été offerts aux vainqueurs ;
- partenariat avec le relai petite enfance : aide pour la mise en place d'ateliers jardinage et moment convivial organisé au jardin pédagogique avec une vingtaine d'assistantes maternelles ;

Les partenariats avec le lycée François Mansart et l'IME des Bords de Marne ont été poursuivis. Concernant l'IME des Bords de Marne, une dizaine de jeunes sont venus découvrir la maison de la Nature et participer à différentes actions (jardinage, paillage,

créations, etc.) un mardi sur deux de janvier à juin puis tous les mardis à partir de septembre. Ils ont également pu être sensibilisés à la biodiversité et l'environnement et découvrir des techniques de jardinage agro-écologiques.

Enfin, en 2023, le service a accordé une vingtaine de permis de végétaliser permettant aux citoyens d'embellir leur ville. Par ailleurs, 81 attestations de non-subsidation d'achat de vélo électrique ont été éditées et envoyées.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Parmi les actions menées en 2023 par le service Développement durable, Environnement et Nature, deux actions phares peuvent être mises en avant :

- Fêtons la Nature : dans le cadre de l'évènement national Fête de la Nature, Fêtons la Nature a été organisé le dimanche 28 mai de 11h à 19h sur les quais de la Pie (100% piéton sur le tronçon allant de l'avenue du Raincy à l'avenue Goussot). Plusieurs stands étaient présents et des animations ont eu lieu tout au long de la journée : fabrication de pain bio cuit au four à bois, stands associatifs, stands municipaux (Espaces verts, Arbres, Propreté), Syndicat mixte Marne Vive EPT Paris Est Marne&Bois, etc. Plus de 900 personnes ont été comptabilisées tout au long de la journée ;
- Le Jour de la Nuit : dans le cadre de l'évènement national du jour de la Nuit, en plus de la traditionnelle extinction des candélabres de certaines rues pour sensibiliser à la pollution lumineuse, un évènement a été organisé au square de l'Abbaye le samedi 14 octobre de 18h à 23h. Les collègues de la Médiathèque ont également participé à travers une lecture de contes enfants et adultes dans le noir. 180 personnes ont été comptabilisées tout au long de la soirée.

Le service a par ailleurs connu une réorganisation en septembre 2023 pour une meilleure efficacité de ses missions et de la continuité du service public. Une phase importante de recrutement a été lancée à la suite de cette réorganisation.

Enfin, l'année 2023 a été marquée par la fin des travaux pour la mise en place des potagers partagés, permettant le lancement des candidatures courant du premier semestre 2024.

PERSPECTIVES 2024

Actions et projets	Observations
Lancement des potagers partagés de la Maison de la Nature	Suite de projet, accueil des jardiniers bénéficiaires en 2024 et mise en place des différentes installations prévues
Partenariat avec les accueils de loisirs et la Maison des Séniors pour la mise en place d'ateliers intergénérationnels (cuisine, sensibilisation à l'avifaune, décoration de la Maison de la Nature pour Noël, cycle autour de la saisonnalité)	Suite de projet, accroissement du nombre de projets communs
Ferme pédagogique	Suite de projet, nouveautés 2024 : mise en place d'ateliers artistiques avec les assistantes maternelles au jardin pédagogique suivie d'une exposition des œuvres des enfants lors d'un repas partagé en fin d'année scolaire

Partenariat avec le relai Petite Enfance et les crèches	Suite de projet
Création de mobilier recyclé	
Semaine dédiée à la fête de la Nature	Nouveau projet : animations tout au long de la semaine nationale
Jour de la Nuit	Suite de projet, nouveauté 2024 : situé à la Maison de la Nature
Dimanches et mercredis citoyens avec collecte de mégots	Suite de projet
Lancement de la Bibliothèque verte à la Maison de la Nature en partenariat avec la Médiathèque	Nouveau projet
Poursuite du partenariat avec la Médiathèque	Suite de projet
Reproduction des plants par bouturage	Nouveau projet

SERVICE DES ASSURANCES

La collectivité est couverte contre les conséquences financières de certains risques par la souscription de contrats d'assurances. Le service des assurances veille à l'adéquation entre le patrimoine (immeubles, véhicules) et les activités de la Ville et de ses agents et les contrats d'une part et la législation en vigueur d'autre part.

A ce titre, le service gère les polices d'assurances suivantes :

- L'assurance du risque statutaire, qui garantit la commune contre les conséquences financières des accidents du travail et maladies professionnelles dont les agents pourraient être victimes. La gestion des déclarations et le suivi des dossiers d'accident sont confiés à la direction des ressources humaines.
- L'assurance de la flotte automobile, obligatoire, garantit la commune contre les conséquences financières des sinistres impliquant ses véhicules.
- L'assurance de responsabilité civile (RC) couvre la commune contre les conséquences financières des dommages qui résultent de l'activité des services, des faits d'imprudence ou de négligence, des actes des personnes dont la commune doit répondre ou bien des choses dont elle a la garde en cas, notamment, de défaut d'entretien. Ce lot garantit aussi les dommages corporels qui pourraient survenir à l'occasion de l'exercice des missions des élus et de bénévoles agissant pour le compte de la commune.
- L'assurance de dommages aux biens (DAB) couvre financièrement la commune contre les conséquences des aléas qui pourraient affecter son patrimoine. Ces événements sont le dégât des eaux, l'incendie, le bris de glace, le vol, la tempête et la grêle, les chocs de véhicule et les conséquences des émeutes. Ce contrat permet aussi d'être garanti contre les catastrophes naturelles. Il couvre également les risques liés à l'utilisation des bateaux appartenant à la ville.
- L'assurance tous risques expositions et objets d'art permet une couverture financière des expositions et objets, présentés dans les différentes expositions organisées par la Ville.
- La police dommage ouvrage, obligatoire, souscrite dans le cadre de la construction du centre sportif Gilbert Noel. Elle intervient en cas d'apparition d'un dommage de type décennal.
- Le contrat de protection fonctionnelle, qui protège les élus et les agents dans l'exercice de leurs missions.

Le service compte trois agents : un responsable et deux agents de gestion administrative.

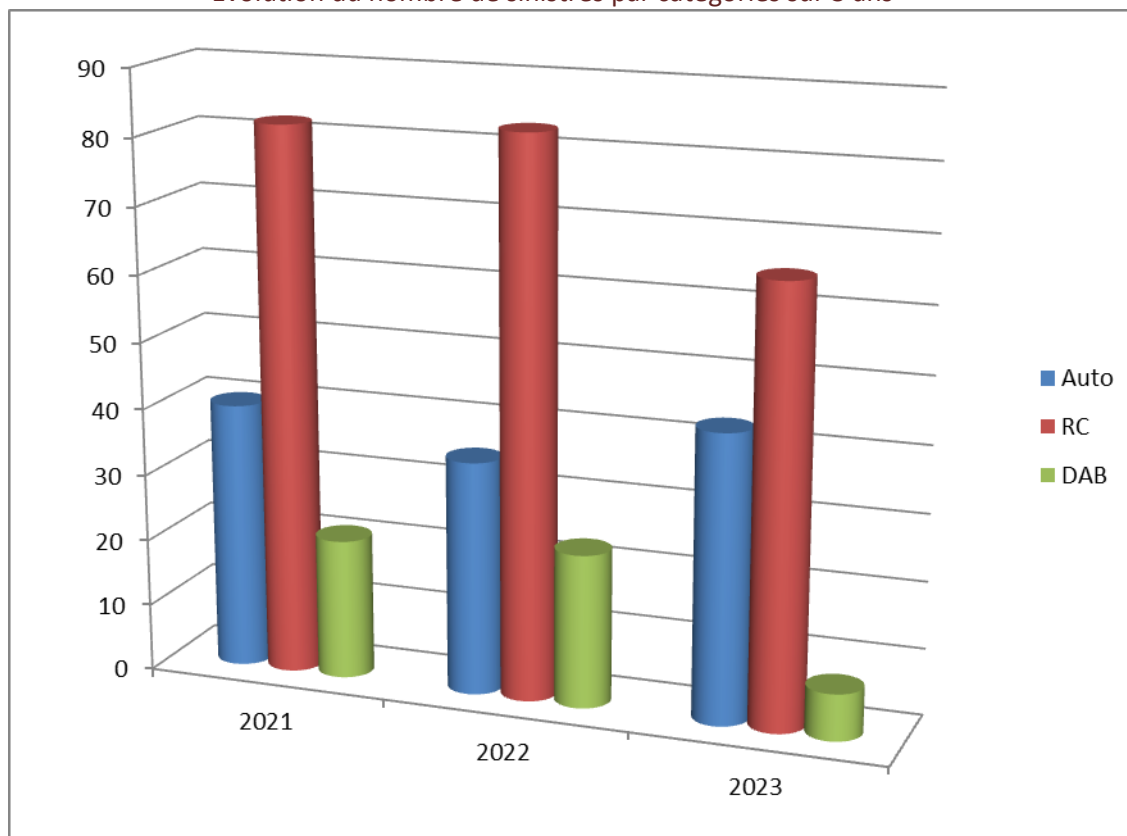
AFFAIRES COURANTES 2023

Le service des assurances se charge également d'effectuer les recours contre des tiers identifiés dans le cadre de démarches amiables ou judiciaires, pour des dommages non garantis par les contrats d'assurance.

Les sinistres, les objets de risques et les contrats d'assurance sont gérés au moyen de l'application ESABORA.

En 2023, 82 courriers ont été affectés au service par l'intermédiaire de l'application Admimail. 115 dossiers ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs de la ville, répartis comme suit :

Evolution du nombre de sinistres par catégories sur 3 ans



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Optimisation des procédures et du fonctionnement du service par des échanges accrus avec les assureurs et les services communaux.

PERSPECTIVES 2024

Dans le cadre de l'organisation des services communaux, les services domaines et assurances se rapprocheront.

SERVICE DES DOMAINES

Le service des Domaines est en charge de la gestion immobilière et foncière de la Commune. A ce titre, il met en œuvre les procédures d'acquisitions et de cessions, les changements d'affectation des locaux municipaux, les mises à disposition des locaux notamment : aux associations, aux agents logés, aux enseignants et à des sociétés.

Ces dossiers sont traités en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité.

Le service travaille également en liaison avec divers partenaires extérieurs, tel que le Conseil Départemental, les Directions Départementale et Générale des Finances Publiques, les services de l'Etat, les syndicats de copropriété, les notaires, les cabinets d'avocats, les huissiers de justice, etc.

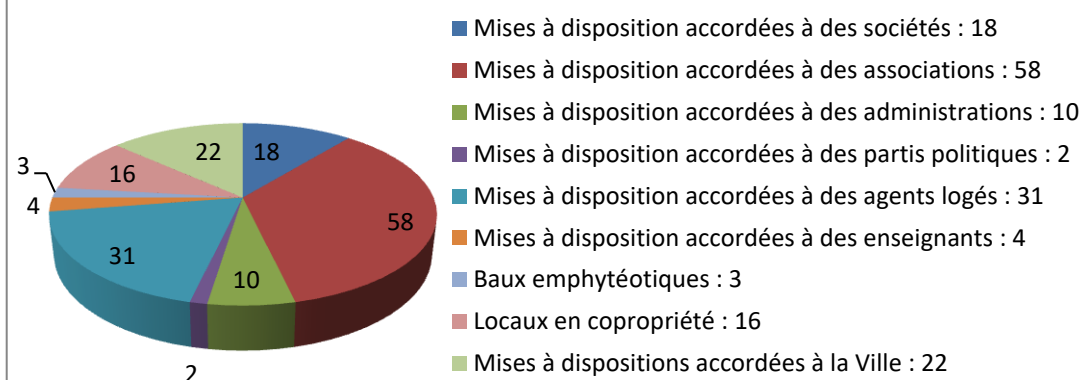
Les missions du service sont :

- Les mises à disposition :
 - de logements à des agents communaux pour raisons de service et aux enseignants,
 - de locaux aux associations et à des sociétés,
 - d'emplacements dans des propriétés communales, notamment pour l'implantation d'antennes de radiotéléphonies,
 - et toutes entités publiques ou privées pouvant être amenées à occuper les propriétés communales.
- La gestion locative des mises à disposition précitées :
 - rédaction de conventions, de baux et de décisions,
 - émission de titres de recette (dépôts de garantie, loyers, charges et revalorisations) et états des lieux.
- L'administration des biens communaux situés dans des copropriétés (paiement des charges de copropriété, représentation de la Ville aux assemblées générales, etc...).
- La gestion des mises à disposition accordées à la Ville (rédaction des baux ou conventions et traitement de la facturation afférente aux loyers et aux charges).
- Le suivi et le paiement des impôts relatifs aux propriétés communales : taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe sur les bureaux, taxe sur les logements vacants ; demande de dégrèvement, etc... (paiement des impôts et demande de remboursement de certaines taxes aux occupants en fonction des conditions prévues dans les baux et conventions).
- L'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) en liaison avec les services de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (D.R.I.H.L.), puis transmission des décisions.
- Le montage et le pilotage des dossiers d'acquisition et de cession des propriétés communales.
- L'élaboration et la gestion des dossiers de classement des voies privées, d'alignement et d'intégration des biens vacants et sans maître dans le domaine privé communal.
- La mise en œuvre des procédures de préemptions des baux commerciaux.
- La recherche de locaux en fonction des besoins des services et des projets.
- La rédaction de notices explicatives, de délibérations, de décisions et de courriers.
- La gestion et le suivi des contentieux : lancement, saisine des cabinets d'avocats, suivi de procédures judiciaires (relecture des mémoires, gestion et suivi du financier, alertes) et application des décisions de justice.

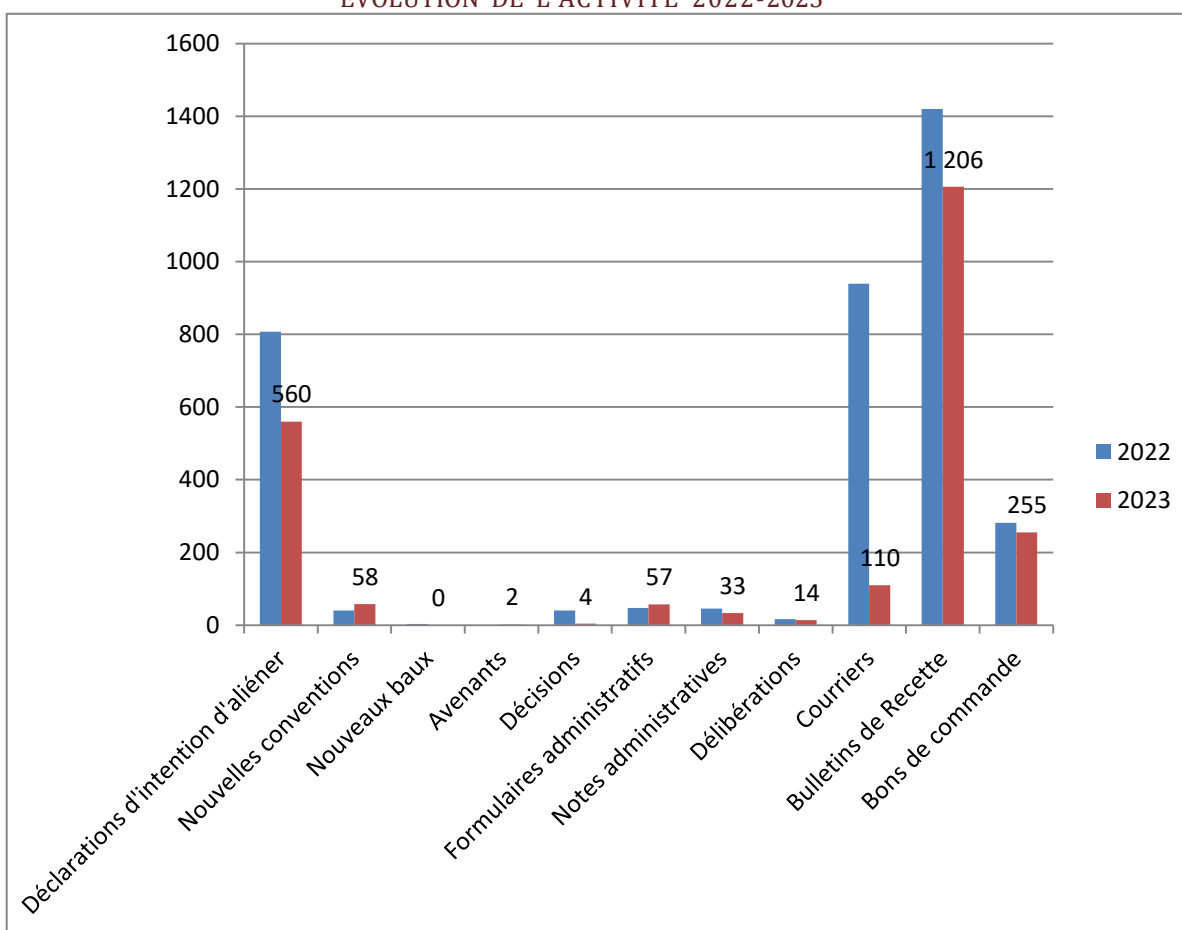
Le service est composé en 2023 d'une responsable, d'une adjointe et de 3 agents de gestion administrative dont un à temps partiel.

AFFAIRES COURANTES 2023

NOMBRE DE MISES A DISPOSITION PAR CATEGORIE



EVOLUTION DE L'ACTIVITE 2022-2023



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Le service des Domaines a poursuivi la stratégie immobilière nécessaire à la valorisation du patrimoine et à la création de marges de manœuvre budgétaires.

Différentes cessions de propriétés communales ont été effectuées :

- 34 avenue Gambetta,
- 7 avenue de la Coopération,

Le service a procédé à la résiliation du bail commercial préempté en 2020 relatif aux locaux situés 87 avenue du Bac.

La Ville a signé l'acte relatif à la dation en paiement pour les locaux situés 2 avenue du Marechal Lyautey.

Dans le cadre de l'instruction des DIA, la procédure avec la DRIHL a été revue.

PERSPECTIVES 2024

Poursuivre l'optimisation et la valorisation du patrimoine pour répondre aux objectifs fixés.

Transfert du traitement des DIA à l'URBAM.

Dans le cadre de l'organisation des services communaux, les services domaines et assurances formeront une seule entité.

SERVICE ELECTIONS – AFFAIRES DIVERSES – PIÈCES

D'IDENTITE

Le service Elections – Affaires diverses – Pièces d'identité remplit des missions variées telles que l'organisation pratique des élections, la gestion des demandes et la délivrance des pièces d'identité, ainsi que le recensement de la population, la gestion et le suivi de procédures diverses comme le tirage au sort pour la constitution des jurys criminels, les déclarations d'ouvertures, de mutation ou translation des débits de boissons, l'établissement de certificats de vie, de domicile et de changement de résidence, l'affichage d'arrêtés préfectoraux et des documents relatifs aux ventes par adjudication, ou encore la gestion des objets trouvés.

Moyens humains : 10 agents administratifs dont une adjointe à la direction, encadrés par une cheffe de service.

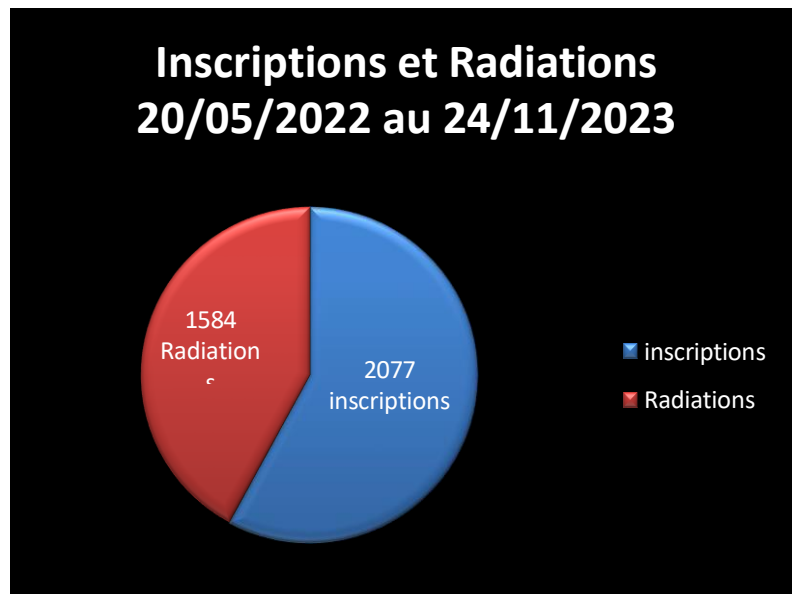
AFFAIRES COURANTES 2023

ELECTIONS

Aucune élection pour l'année 2023.

Les membres de la commission de révision des listes électorales se sont tout de même réunis en Novembre 2023 pour arrêter le nombre d'inscriptions et de radiations intervenus depuis les dernières commissions avant les élections législatives de 2022 (du 20/05/2022 au 24/11/2023)

A l'issue de cette révision la liste électorale comptait au 24 Novembre 2023 :



- 51 524 électeurs français sur la liste principale
 - 650 électeurs sur la liste complémentaire européenne
 - 794 électeurs sur la liste complémentaire municipale
- Répartis dans 42 bureaux de vote.

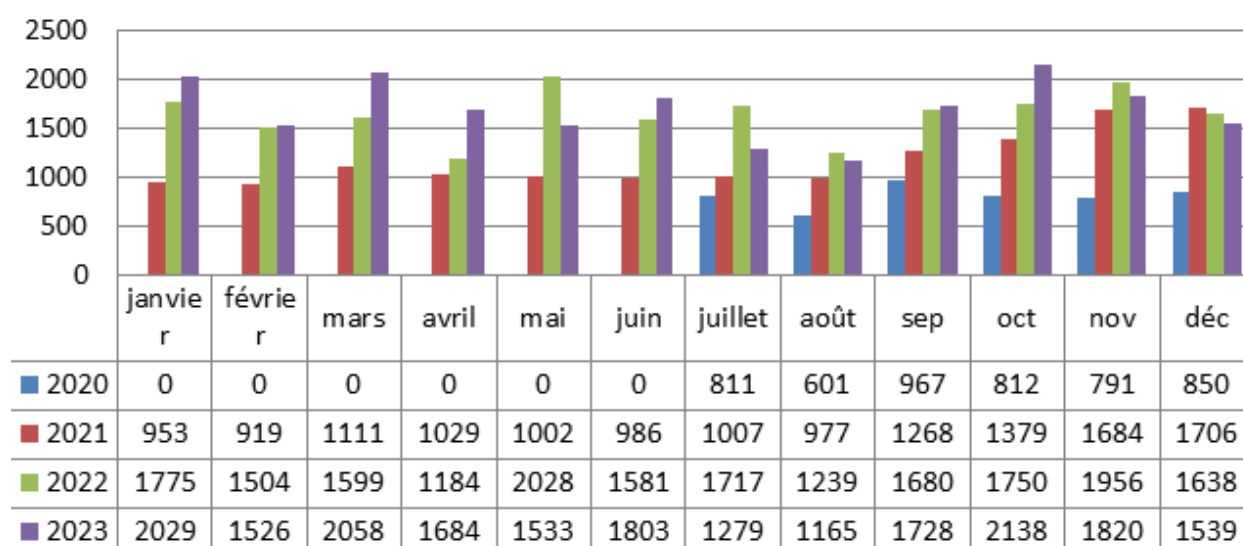
SORTIE D'INFOCOM

Suite à la sortie d'infocom, des solutions ont été trouvées afin d'éditer les documents électoraux et les cartes d'électeurs en collaboration avec le service de l'imprimerie et courrier

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Le nombre des demandes de cartes et de passeports ont connu une hausse sans précédent sur tout le territoire.

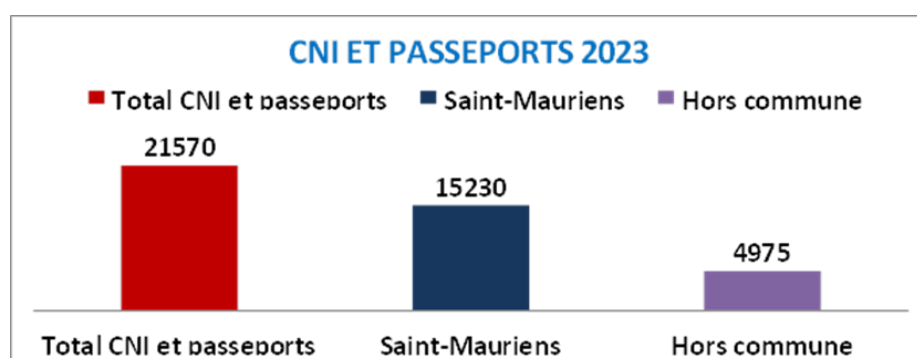
Pour l'année 2023 le service a fait 20302 demandes. Cette surcharge de dossier a eu un impact important sur les agents de Mairie et de la préfecture.



Pour tenter de faire baisser les délais de prise de rendez-vous et d'obtention des documents, l'Etat a mis en place plusieurs dispositifs :

- Le contrat urgence titre, afin de déployer davantage de dispositif de recueil dans les mairies éligibles
- La plateforme ANTS pour une prise de rendez-vous plus facile et plus étendue pour les usagers et aussi pour désengorger les standards de mairie saturés par le nombre d'appels.
- Un renfort de contractuels dans les préfectures et certains services de mairie.
- La dotation des titres sécurisés a fortement augmenté afin d'encourager les mairies à prendre davantage de demandes, pour 2023 nous avons touché 104 000 euros Contre 54100 euros en 2022.

En fin d'année 2023 le nombre de demande est stable.



CARTE A DOMICILE

La préfecture possède un dispositif de recueil mobile, qu'elle met à disposition des communes sur réservation. Les agents l'utilisent une fois par mois pour se rendre auprès des usagers à mobilité réduite ou dans un état de santé fragile. Ce service est très apprécié de la population

et demande une organisation entre plusieurs services de municipaux et préfectoraux.

En 2023, 25 dossiers ont été recueillis en 6 interventions. Le dispositif pourra être élargi, en réservant le DR pendant deux jours. Les pannes sont récurrentes sur ce DR, qui est le seul pour tout le département, ce qui oblige souvent à reporter des rendez-vous organisés depuis longtemps.

AFFAIRES DIVERSES

Les autres activités du service en 2023 ont consisté en :

ATTESTATIONS ET CERTIFICATS DIVERS

- 42 certificats de domicile
- 24 certificats de changement de résidence
- 321 certificats de vie

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'effectue tous les ans sur cinq semaines, de mi-janvier à fin février. Il est effectué par 15 agents recenseurs, encadrés par trois coordonnateurs.

Le chiffre de la population municipale au 1er janvier 2023 est de 74 520 habitants pour la population municipale et 75449 en population totale.

DEBITS DE BOISSON

Le service gère les ouvertures, mutations et translations de 139 débits de boisson et restaurants ayant une licence III ou IV. En 2023, il a traité :

- 13 licences III et IV
- 12 licences restaurants
- 14 licences de restauration à emporter
- 18 débits de boissons temporaires
- 5 autorisations d'ouverture exceptionnelle de nuit.

JURY CRIMINEL

Tirage au sort et gestion de 174 électeurs appelés à siéger dans des jurys criminels : suivi des courriers aux personnes tirées au sort et transmission tableau avec profession au TGI.

Le service a également assuré le suivi administratif de la création ou modification de deux syndicats, enregistrés 101 objets trouvés une visite aux tombes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Changement de direction du service
- Sortie d'Infocom
- Préparation des élections européennes 2024.

PERSPECTIVES 2024

- Elections européennes 2024.
- Mise en place du projet de sortie d'Infocom (cartes d'électeurs, listes d'émargements) en partenariat avec les services imprimerie et courrier.

SERVICE DE L'ETAT CIVIL

Le service de l'Etat civil remplit des missions étatiques en matière civile et gère 4 cimetières.

Moyens humains : 10 officiers d'Etat civil, 3 assistants administratifs, 6 gardiens, 1 conservateur et 1 responsable.

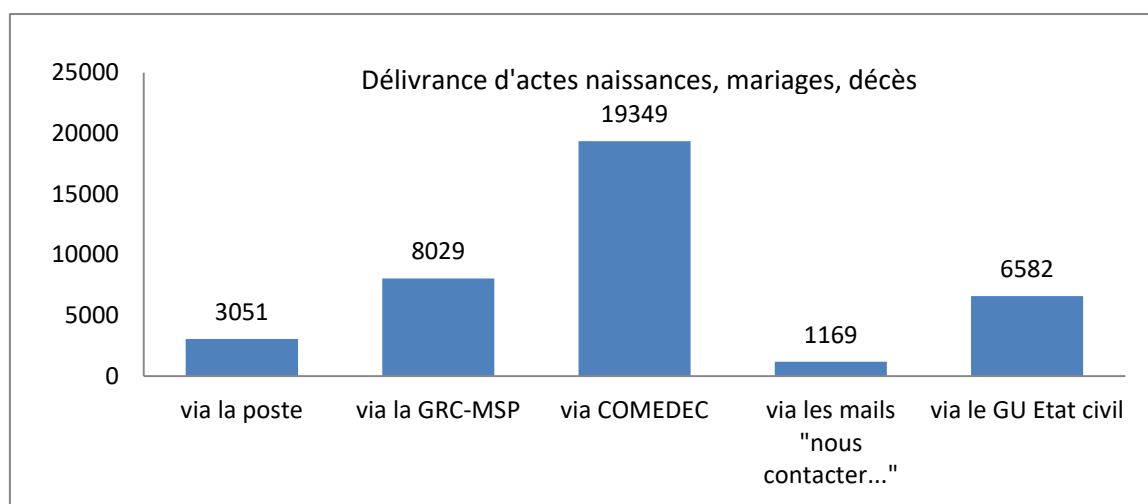
Les officiers d'Etat civil prennent acte de toutes les déclarations officielles (reconnaisances, naissances, pacs, changements de prénoms, déclarations conjointes de changement de nom, concordance de noms, décès et projets de mariage). Ils traitent les dossiers relatifs aux actes et avec les assistants administratifs assurent tout le suivi des diverses demandes réceptionnées au sein du service.

Les données recueillies sont essentielles et transmises à diverses administrations, institutions et autres acteurs de la société. Un exemple : l'INSEE pour élaborer ses statistiques populations.

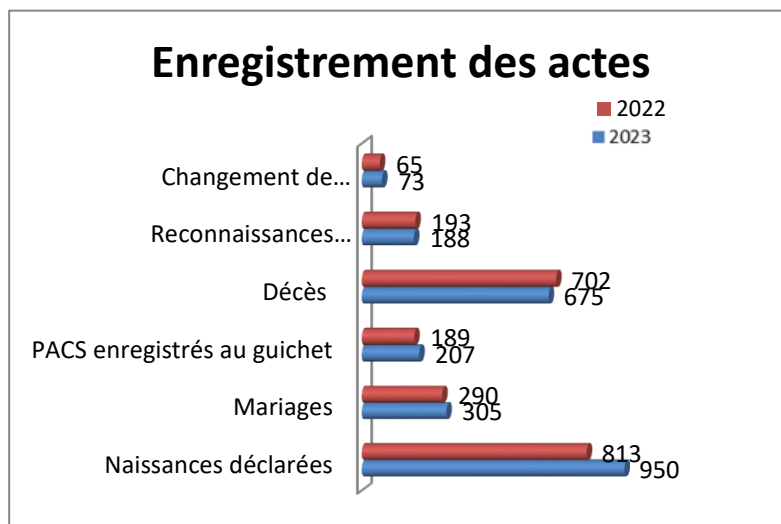
Enfin, les gardiens de cimetière accueillent familles et professionnels, les renseignent, surveillent et contrôlent toutes les opérations funéraires. Quant au conservateur, en plus de manager les gardiens il lui revient toute la gestion relative aux 4 cimetières.

AFFAIRES COURANTES 2023

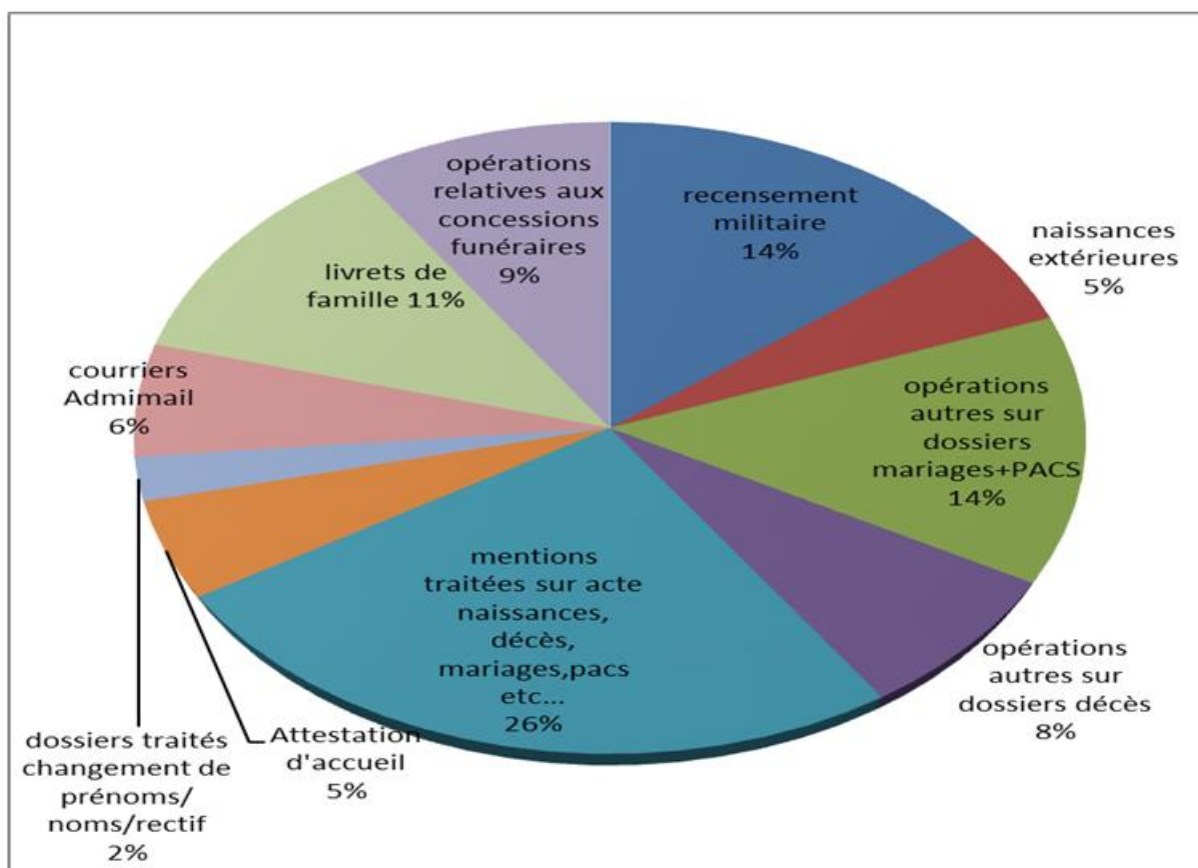
Les demandes dématérialisées (COMEDec, MSP, mails) prennent désormais le pas sur les demandes traditionnelles (la poste et au GU).



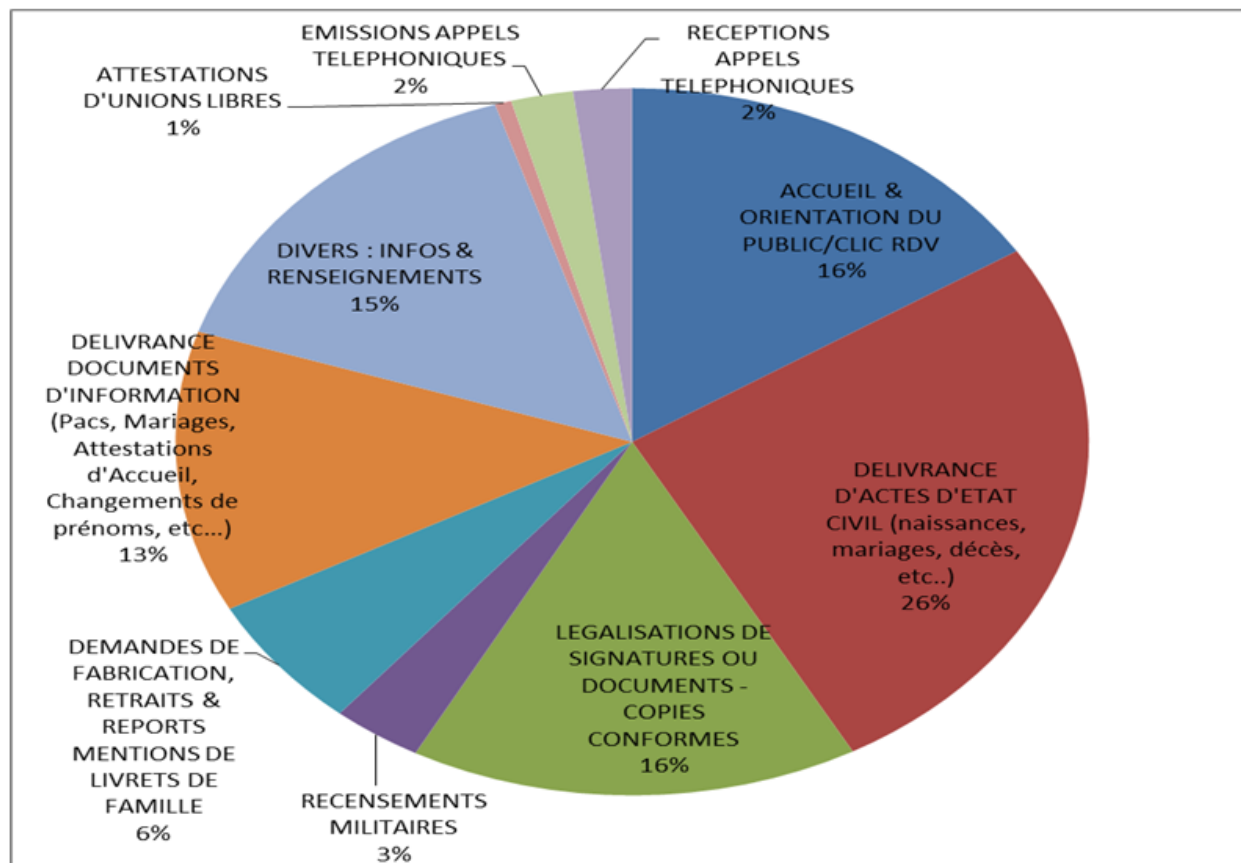
2 257 actes établis en 2023 avec une croissance positive, moins de décès, plus de naissances, plus de célébrations.



11 727 opérations réalisées sur les missions restées au cœur du service Etat Civil sans comptabiliser les appels téléphoniques.



25 271 opérations réalisées au GU Etat civil.



13 612 publics accueillis répartis entre les agents de l'état civil et les gardiens.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Sur l'année 2023, les agents du service Etat Civil ont dû s'adapter aux nouveaux outils métiers acquis chez l'éditeur ARPEGE pour leur cœur de missions principales.

En effet MELODIE et MAESTRO deux logiciels qui permettent respectivement d'enregistrer

- les actes de la vie courante à savoir les naissances, les changements de prénoms, les pacs, les mariages, les décès, avec la délivrance desdits actes
- les jeunes recensés militaires, avec la délivrance de leur attestation.

La formation a été intensive, sur une très courte période, afin que tous les agents puissent être opérationnels au 1^{er} janvier de l'année suivante. Une partie des modules de formation s'est même déroulée sur la plate-forme du groupe ARPEGE, où l'agent se retrouve seul avec un système tel que le MOOC nouvelles méthodes dématérialisées en intégralité.

Certains agents sont devenus par voie de conséquence, des référents de ces logiciels métiers.

La programmation de la valorisation du patrimoine funéraire telle que les chapelles est restée en suspens pour diverses raisons.

La priorité a été mise sur la procédure d'acquisition d'emplacements terrains au sein des 4 entités cimetières que compte la Ville de Saint Maur.

Une partie de ce projet d'acquisition entre dans un processus de développement durable, dans le sens où, l'emplacement est réutilisé sans les mouvements de démolition de caveau et de reconstruction.

Ainsi sur les 100 emplacements répartis sur les 4 cimetières de la Ville récupérés, 48 emplacements avec caveau restauré sont disponibles à la vente.

Ce choix permet, désormais, de proposer aux familles de bénéficier d'emplacements avec ou sans construction, de respecter les sols des cimetières et surtout de diminuer les démolitions de matériaux.

PERSPECTIVES 2024

L'appropriation des outils métiers pour les officiers d'Etat civil de l'équipe en intégralité sera une priorité pour 2024, afin de pouvoir retrouver une certaine maîtrise sur le temps de réalisation des missions multiples et variées.

En effet, le changement d'outils a mis en évidence, des anomalies qui doivent être corrigées autant que possible par chaque agent, ou par le référent en relation direct avec le prestataire de l'outil métier.

En outre, les officiers d'état civil de la section décès concessions accompagnés des gardiens respectifs de chaque cimetière élargiront leur domaine de compétences sur l'aspect administratif et technique sur le suivi de projet des reprises des concessions.

Les gardiens ainsi que les officiers d'Etat civil de la section décès concessions tentent d'approprier l'outil métier REQUIEM dans le but de dématérialiser certaines procédures, de compléter et/ou de corriger la base de données. A terme cela permettrait aussi d'ouvrir un portail en accès direct au citoyen. Ce dernier pourrait effectuer des recherches sur les défunts inhumés sur les 4 cimetières de Saint Maur et connaître la programmation des inhumations de la semaine.

Enfin, l'embellissement des entrées de chaque cimetière sera repensé en transversalité avec le responsable des espaces verts cimetières pour que ces lieux restent toujours aussi accueillants.

Des récupérateurs d'eau de pluies seront installés dans les quatre cimetières, ainsi que des hôtels à insectes, qui s'ajouteront aux nichoirs existants. La règle du « zéro phyto » sera inscrite dans le règlement intérieur des cimetières.

SERVICE DES FETES

Le service des Fêtes est un service support qui intervient au quotidien dans un très grand nombre d'opérations menées par la Ville. Ses missions sont :

- Assurer le soutien logistique de toutes les manifestations organisées par la Ville ou par des associations saint-mauriennes ;
- Installer et sonoriser toutes les cérémonies officielles et les réunions publiques ainsi que les conseils municipaux ;
- Effectuer tous les déménagements et transports de matériels ou œuvres ;
- Préparer les bureaux de vote et assurer l'organisation matérielle pour les scrutins.

Le service compte 10 agents. Il dispose de six véhicules et d'un important matériel logistique (abris, tables, chaises, praticables, matériel de sonorisation, etc.).

AFFAIRES COURANTES 2023

Le service des Fêtes est intervenu en soutien de la quasi-totalité des actions et manifestations organisées par les autres services, qui sont citées aux différentes pages du présent rapport. Au total, cela représente plusieurs centaines d'interventions.

PERSPECTIVES 2024

2024 sera une année de pleine activité. Le service apportera son soutien logistique pour la quasi-totalité des manifestations et notamment pour le passage de la flamme olympique.

SERVICE ECONOMIQUE - POLE COMMERCE ET ARTISANAT

Le pôle Commerce et Artisanat a pour mission de connaître, faire connaître, d'accompagner et valoriser le tissu économique local afin d'en promouvoir le développement.

Il assure l'interface entre les acteurs économiques de la ville et les services municipaux et il intervient comme médiateur entre les commerçants et les usagers. Il est l'interlocuteur privilégié des commerçants sédentaires et non-sédentaires dans leurs activités commerciales avec une présence très importante sur le terrain.

Saint-Maur-des-Fossés est la première ville du département en nombre de commerçants, avec plus de 1 300 commerces et la deuxième ville d'Ile de France après Paris en nombre de marchés forains, avec 15 tenues de marchés hebdomadaires.

Saint-Maur est également la première ville du Val-de-Marne pour le nombre d'artisans d'art, puisque plus de 20% des artisans d'art du département y travaillent.

Le pôle Commerce et Artisanat favorise la dynamique locale par le soutien et le développement des commerces sédentaires, des marchés forains et sans oublier nos artisans locaux.

Il facilite l'implantation des entreprises et des commerces par la recherche de locaux adaptés à leur activité, par l'accompagnement en matière de démarches administratives, par la mise en relation avec les associations de commerçants et les clubs d'entreprises.

Le pôle Commerce et Artisanat coordonne ou organise de nombreuses animations et manifestations commerciales, comme le Saint-Maur Food Trucks Festival.

Le service gère la boutique et la galerie éphémère, instruit les dossiers de droit de préemption commercial, de liquidation de stocks et de la taxe de séjour sur le territoire de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Le pôle Commerce et Artisanat est composé de cinq agents.

AFFAIRES COURANTES 2023

Les affaires courantes 2023 peuvent être regroupées en cinq grandes catégories :

LES RELATIONS AVEC LES COMMERÇANTS SEDENTAIRES ET NON SEDENTAIRES

- Actions de proximité : veille réglementaire, urbanisme, hygiène, sécurité, stationnement, occupations du domaine public, terrasses, enseignes, droits de voirie, publicité, travaux, accessibilité.
- Contrôle du respect de la réglementation, de la conformité des autorisations, et rappels à la réglementation en cas de non-respect.
- Tenue d'une base de données des locaux commerciaux vacants.
- Suivi et gestion de la délégation de service public des marchés d'approvisionnement.
- Gestion du droit de préemption commercial, liquidation de stocks.
- Distribution de flyers, d'affiches, de notes, de courriers.

LES MANIFESTATIONS COMMERCIALES

OPERATION LA GALETTE DU CŒUR

À l'initiative du chef du restaurant la Table du Marché, avec la participation du Syndicat des Boulangers de Saint-Maur et du Conseil Municipal des Enfants, la ville a organisé le 14 janvier 2023 sur le marché d'Adamville une vente caritative de galettes sucrées, de tourtes offertes par les artisans boulangers et les traiteurs de Saint-Maur, au profit de l'Association la Coccinelle. Cette vente aura permis de récolter la somme de **2 195€**.

BRADERIES DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DE LA VARENNE ET D'ADAMVILLE

Elle a eu lieu au mois de juin.

SIXIEME EDITION DU SAINT-MAUR FOOD TRUCKS FESTIVAL

Il s'agit du plus grand festival de street-food de France. La première édition a eu lieu en septembre 2017, place des Marronniers. Cette année 56 Food trucks et comptoirs étaient présents avec une fréquentation de 35 000 visiteurs. La présence de Charles COULOMBEAU (Parrain du festival), Louise PETIT RENAUD (Présidente du jury) et du Conseil Municipal des Enfants (nouveau 2023).

CEREMONIE DE REMISE DU LABEL « FABRIQUE A ST MAUR ».

Il s'agissait en 2023 de la sixième édition, 18 créateurs artisans ont reçu le Label. Cette manifestation a eu lieu le 17 septembre 2023 dans les jardins de la Villa Médicis lors des journées du patrimoine.

SALON CREA' SAINT-MAUR

Après le succès rencontré lors de sa 1ère édition en 2021, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés a décidé de renouveler un salon de loisirs créatifs « Créa' Saint-Maur » du 14 au 15 octobre 2023 dans la salle des fêtes et des salons de la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés.

Lors de cette manifestation, des stands ont été mis à disposition aux 22 exposants et à trois associations, afin de constituer le salon, dans différents univers tels que : de la couture, cartonnage et papier, création de fleurs en tissu, créations en papier Népalais, création en papier, marqueterie de paille, dessin en pointillisme, dot painting, peinture à point, linogravure, macramé, origami...

Cet évènement a apporté **2 760€** de recette.

ANIMATIONS DE NOËL

La troisième édition du Grand Marché de Noël qui s'est déroulée dans les jardins de la villa Médicis a affirmé sa notoriété auprès d'un public pendant trois jours. Mutualisation entre les associations des commerçants sédentaires et l'association des commerçants non sédentaires pour les animations sur les marchés.

Installation de 25 chalets soit 31 artisans dont 14 Saint-Mauriens qui ont présentés leurs plus belles créations.

Plusieurs univers proposés : artisanat, alimentaire, accessoires, bijoux, boissons, vins et spiritueux, décorations et gourmandises.

Le service Commerces et Artisanat n'a pas rencontré un grand succès sur ces 8 ateliers (deux jours), très peu d'enfants inscrits sur les ateliers.

Des animations ont été proposées par le service Commerces et Artisanat : Photobooth, sculpteur de ballons, stand chamallow et Pop-Corn.

Soirée tartiflette : 600 parts offerte par la ville.

Cet évènement a apporté **11 250€** de recette.

En 2023, participation des 16 associations caritatives Saint-Mauriennes sous la halle du marché de la Varenne Saint-Hilaire.

En outre, 16 associations caritatives saint-mauriennes étaient présentes sous la halle du marché de la Varenne Saint-Hilaire.

LA BOUTIQUE EPHEMERE

Depuis son inauguration en février 2017, la Boutique Éphémère a permis à de nombreux artisans ou créateurs d'avoir une vitrine sur l'extérieur. En 2023, elle a accueilli 59 exposants, 10 artisans Saint-Mauriens dont 5 labélisés. En raison de son succès, la boutique est complète pour 2024, et des demandes pour 2025 arrivent déjà. Le service Commerces et artisanat s'occupe de la prospection, de l'instruction des dossiers de candidatures, des conventions d'occupation, des états des lieux hebdomadaires, de l'encaissement des chèques en régie.

Les locations la Boutique Ephémère ont apporté **19 400€** de recette en 2023.

En fin d'année la boutique éphémère est mise à disposition des labellisés « Fabriqué à Saint-Maur » pendant une semaine, pour qu'ils puissent se faire connaître et vendre leurs produits.

LA GALERIE EPHEMERE

La Galerie Ephémère est un nouveau lieu proposé par la ville afin que les artistes puissent exposer leurs œuvres, son inauguration en octobre 2021 a permis à cinq exposants de se dévoiler au public.

En 2023, elle a accueilli 24 exposants dont 9 Saint-Mauriens.

Les locations pour la Galerie Ephémère ont apporté **4 950€** de recette en 2023.

LA TAXE DE SEJOUR

Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 28 juin 2018, la ville de Saint-Maur-des-Fossés a instauré la mise en place d'une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire à compter du 1er janvier 2019.

La taxe de séjour est régie par les articles L.2333-26 et L.2333-47 et R.2333-43 à R.2333-57 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette taxe est payée par les touristes sur leurs lieux d'hébergement. Elle est destinée à financer les actions touristiques engagées par la municipalité afin de garantir l'attractivité du territoire.

Celle-ci revêt une acuité particulière en raison du renouvellement des pratiques locatives de courte durée chez les particuliers.

La taxe de séjour est perçue sur la période allant du 1er janvier 31 décembre.

Par délibération en date du 19 octobre 2015, le conseil départemental du Val de Marne, a institué une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour. Celle-ci est actuellement recouvrée par la Commune de Saint-Maur-des-Fossés pour le compte du département dans les mêmes conditions que la taxe communale à laquelle elle s'ajoute.

La loi de finances pour 2019 a introduit une taxe additionnelle à la taxe de séjour en Région Ile-de-France pour participer au financement du Grand Paris Express d'un montant uniforme de 15%. Celle-ci est recouvrée par le Territoire pour le compte de la Société du Grand Paris dans les mêmes conditions que la taxe territoriale à laquelle elle s'ajoute.

La perception est effectuée par la Commune de Saint-Maur-des-Fossés avant reversement des taxes additionnelles (Départementale et Régionale).

En 2023 l'instauration de la taxe de séjour sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés a permis à la ville de percevoir **122 843,70€** (Hôtels, Particuliers, Opérateurs numériques « AIRBNB, BOOKING....).

Ces recettes ont permis à la collectivité de conserver une attractivité sur son territoire comme : le développement touristique de la commune, les animations culturelles, sportives, artistiques ou économiques contribuant à la vitalité de Saint-Maur, Des équipements facilitant son accessibilité.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

La mise en place de cartes cadeaux aux Saint-Mauriens pour la fin d'année, afin de privilégier le commerce de proximité.

PERSPECTIVES 2024

- La galette du cœur au profit de l'association « Drôles de compères »:
- Une vente caritative de Galettes des rois ou tourtes le samedi 13 janvier 2024 au marché d'Adamville : la généreuse participation des 27 artisans boulangers, restaurateurs, charcutiers, traiteur de la Ville qui ont confectionné plus de 123 galettes, tourtes, couronnes et parts de lasagnes salées a permis de récolter la somme **2289€** pour l'association « Drôles de compères ». Notre partenaire Métro sur cet événement a offert 60 galettes.
- Braderies des commerçants : Adamville et La Varenne du 9 et 10 juin 2024.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux commerçants le 9 juillet 2024
- Septième édition du Saint-Maur Food Trucks Festival du 20 au 21 septembre 2024, Place des Marronniers, retour du saut à l'élastique et soirées DJ.
- Label « Fabriqué à Saint-Maur » : remise des prix du Labels le 15 septembre 2024 dans les jardins de la Villa Médicis.
- Salon des Loisirs créatifs « Créa' Saint-Maur » du 12 au 13 octobre 2024.
- Semaine du Goût du 14 au 20 octobre 2024.
- Halloween sur les marchés du 26 au 27 octobre 2024.
- Le Beaujolais Nouveau sur les marchés du 23 au 24 novembre 2024.
- Semaine des labellisés au pavillon de la Villa Médicis du 28 novembre au 1er décembre 2024.
- Le Grand Marché de Noël des artisans dans les jardins de la Villa Médicis du 6 au 9 décembre 2024.
- Noël sur les marchés du 14 au 15 décembre 2024.

Deux nouveaux projets ou actions font l'objet d'une réflexion :

- La perspective d'un projet de redynamisation des rues commerçantes.
- La rénovation des Halles des marchés de la Varenne et d'Adamville.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

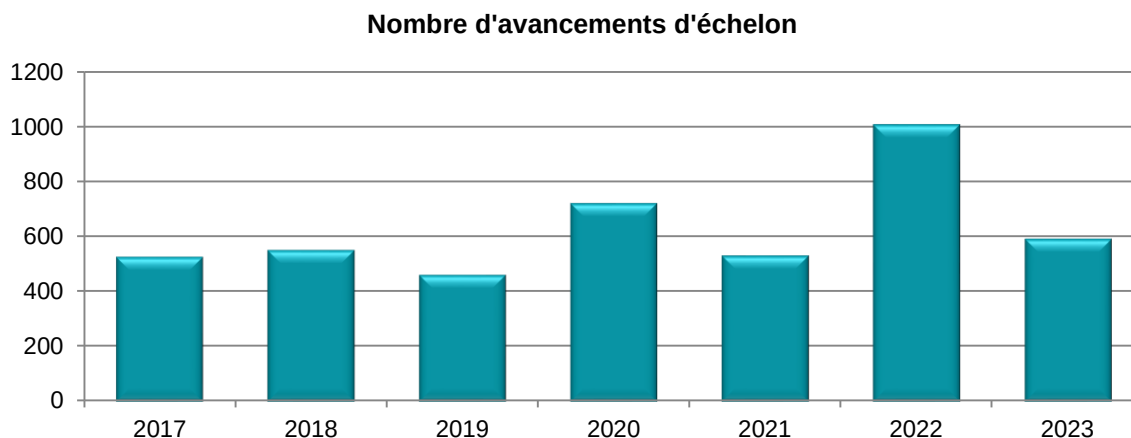
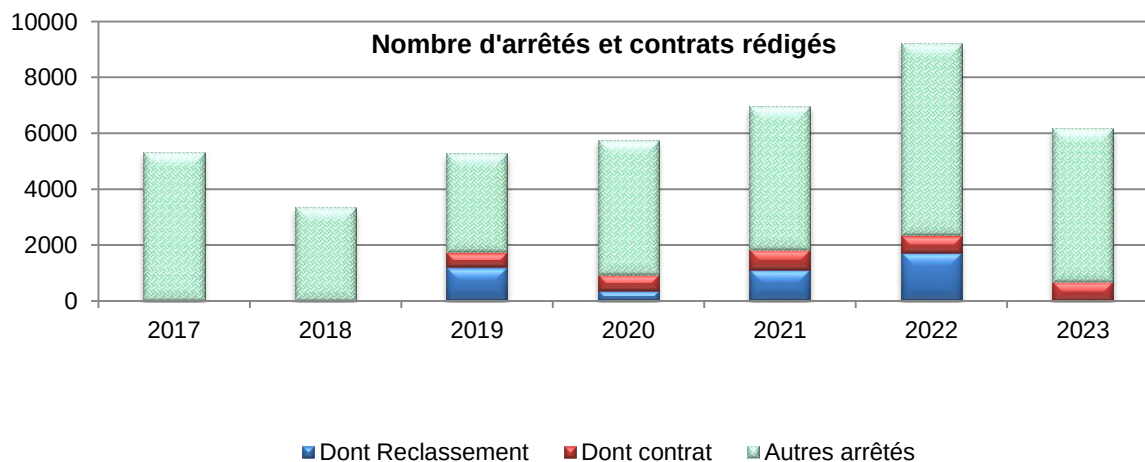
Les missions de la direction des ressources humaines (DRH) consistent à assurer :

- Le recrutement, la mobilité interne et la gestion prévisionnelle des emplois,
- La gestion administrative et statutaire des carrières, de leur arrivée jusqu'à leur départ de la collectivité
- La paie et le pilotage de la masse salariale
- Le développement des compétences : concours, formation, accompagnement des agents
- Le conseil et l'accompagnement des encadrants
- La réadaptions de l'organisation des services, en fonction de l'évolution des besoins et des attentes
- La gestion de la prévention des risques professionnels et la sécurité au travail
- L'animation du dialogue social
-

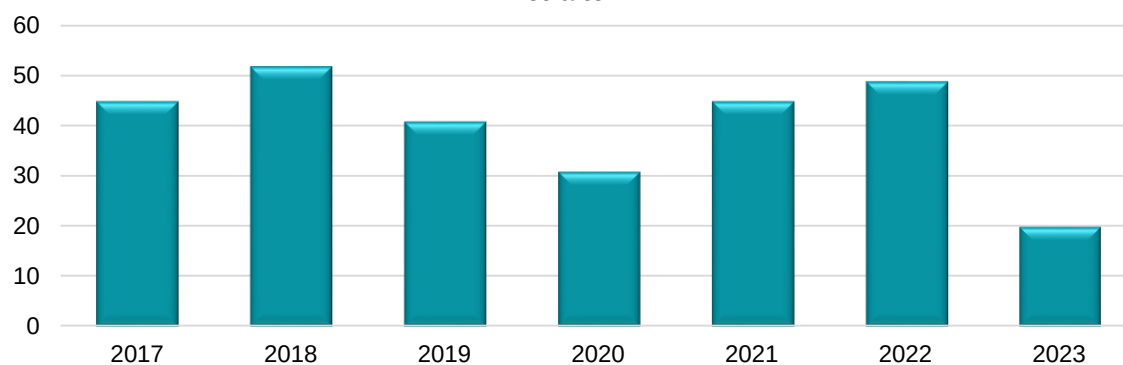
La DRH compte 32 agents.

AFFAIRES COURANTES 2023

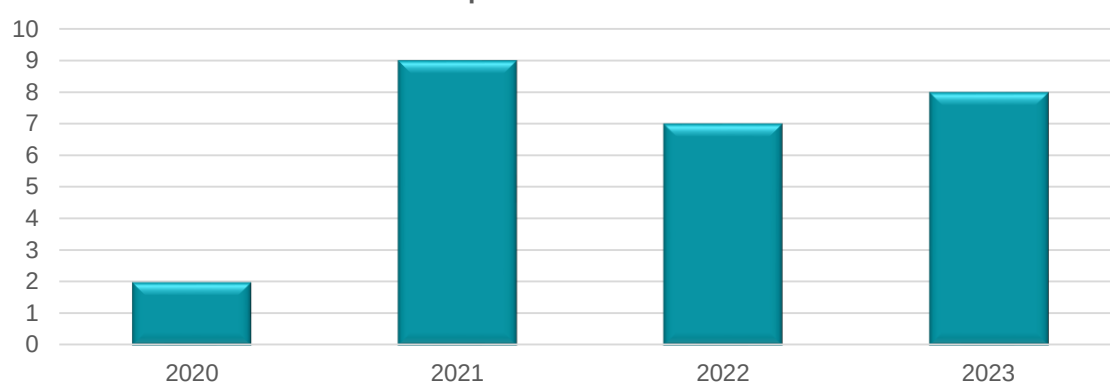
Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'activité de la DRH en 2023.



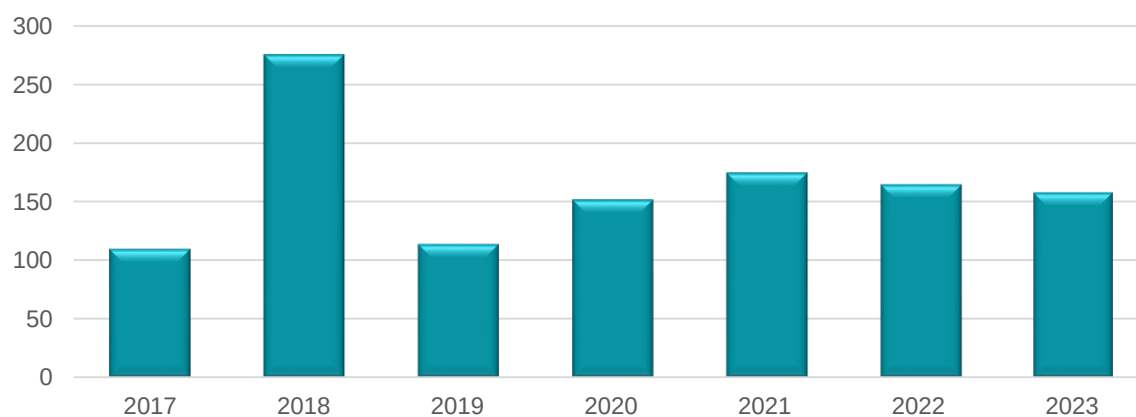
Retraite



Rupture Conventionnelle

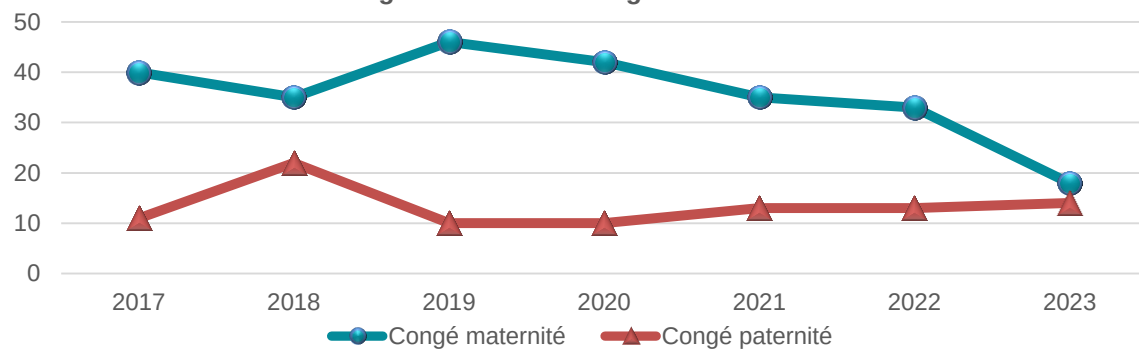


Accident travail, Maladie Pro (*)

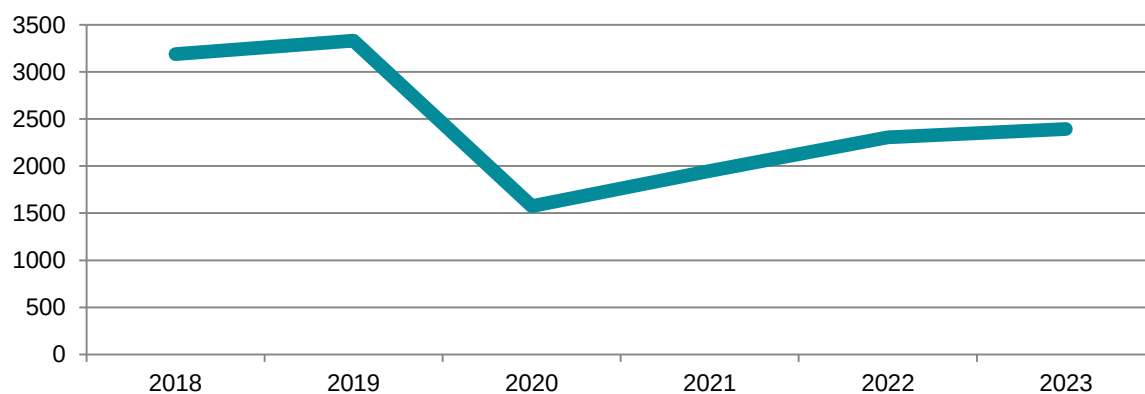


* Multiplication du nombre d'arrêts liée à la procédure imposée par le nouvel assureur

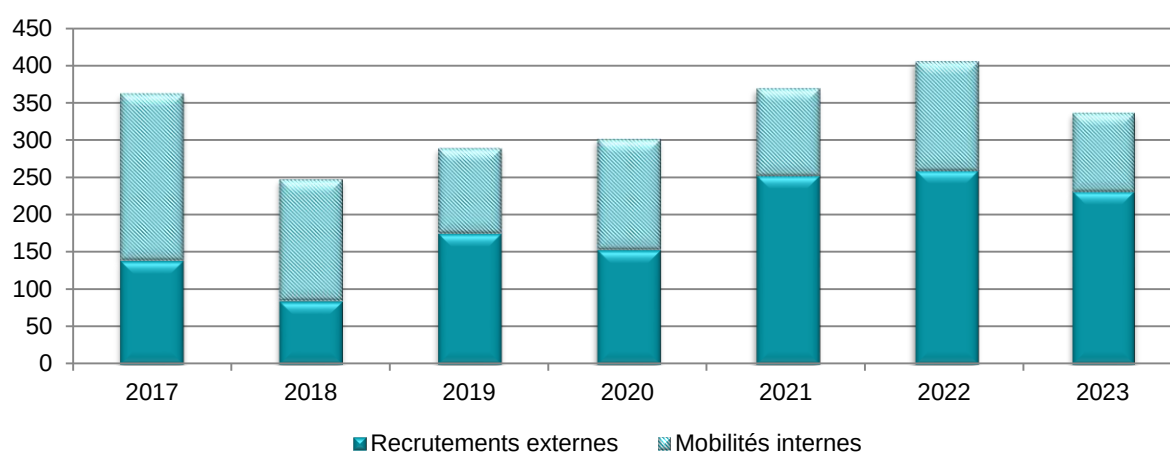
Congé Maternité et Congé Paternité



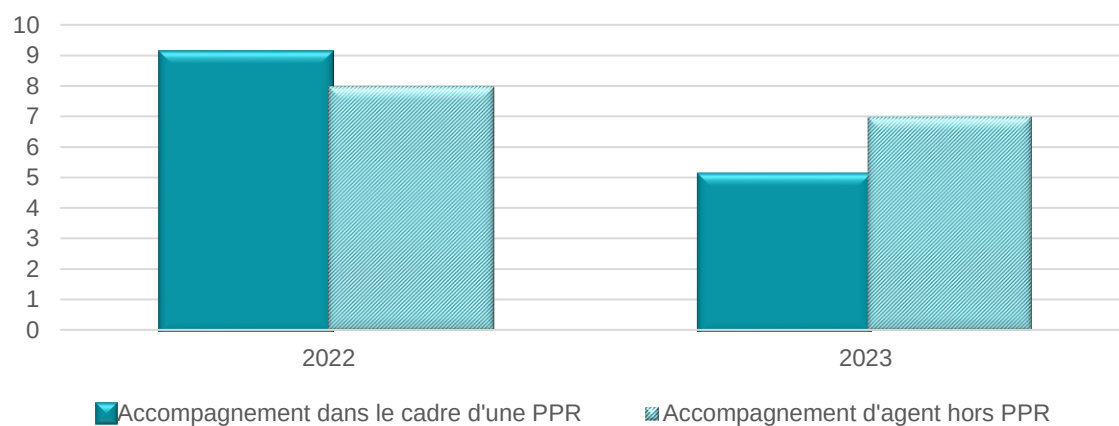
Formations (en nombre de jours)



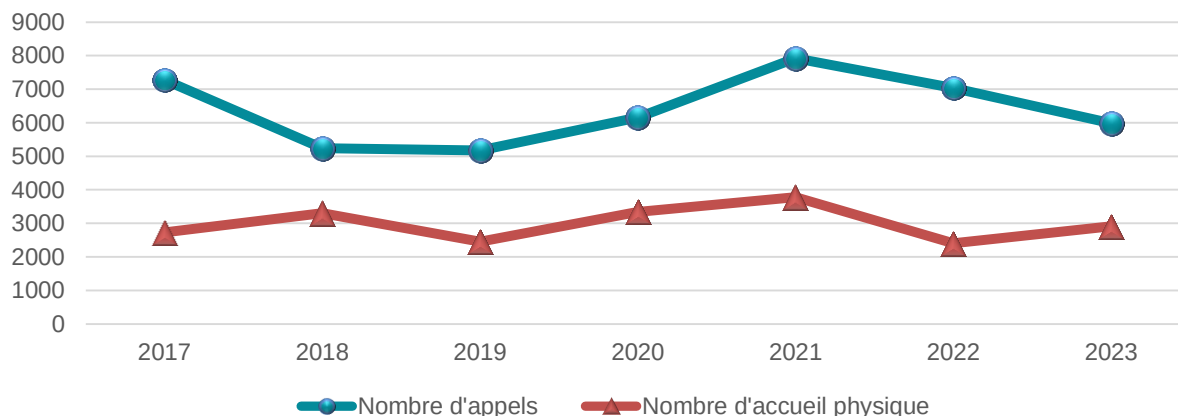
Mouvements de personnel



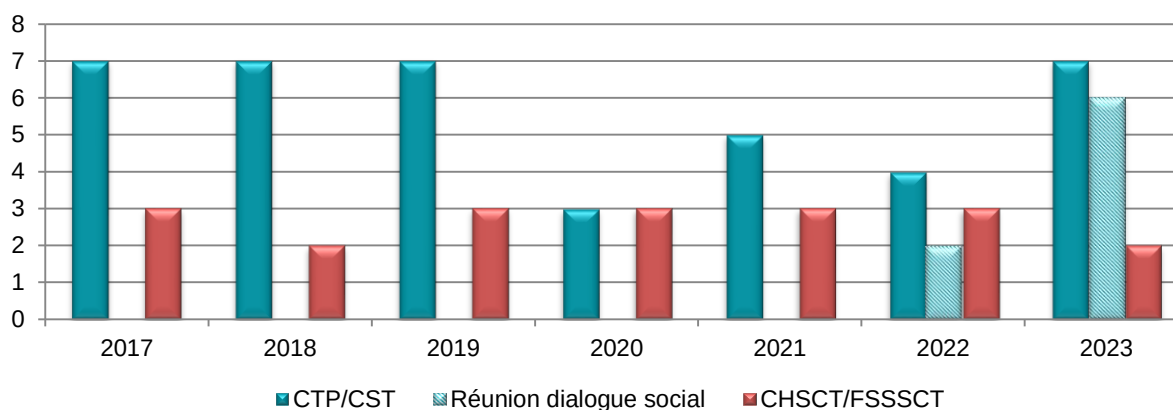
Accompagnement des agents (en nombre)



Accueil RH : physique et téléphonique (en nombre)



Dialogue Social



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Travail autour de la qualité de vie au travail : élaboration d'un plan de formation dédié, comprenant des modules destinés à l'ensemble des agents, aux agents en situation d'encadrement et aux cadres, d'autres enfin réservés aux agents non-cadres n'exerçant pas de fonction d'encadrement ;
- Renforcement d'un dialogue social efficace : augmentation des séances du Comité Social Territorial, des réunions d'échanges, de consultation ou de travail. Instauration d'un planning prévisionnel annuel ;
- Développement d'outils facilitant le management des équipes : la mise en œuvre de la gestion automatisée du temps de travail avec l'outil Octime se poursuit ;
- Développement des actions menées pour soutenir les agents publics en difficulté :
 - Accompagnement des agents grâce à la période de préparation au reclassement (PPR) ou aux périodes d'immersion hors PPR : entretiens individuels et bilan d'étapes avec les agents concernés et/ou les responsables hiérarchiques ;
 - Égalité femmes-hommes : mise en œuvre du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique, participation à l'appel à projet du Fonds Égalité Professionnelle, désignation d'une ambassadrice de l'égalité auprès de Paris Est Marne et Bois et participation aux ateliers de travail ;
 - Accompagnement des agents en situation de handicap ;
- Conception d'un règlement d'attribution des titres restaurant ;
- Élaboration d'une démarche de dématérialisation des actes administratifs ;
- Sortie d'Infocom : élaboration de nouvelles procédures de gestion.

PERSPECTIVES 2024

- Mettre en œuvre le règlement d'attribution des titres restaurant et des modalités de suivi ;
- Actualiser le règlement intérieur ;
- Mettre en œuvre la Prime Pouvoir d'achat ;
- Lancer et compléter le plan de formation dédié à la QVT ;
- Travailler sur un plan de formation destiné aux encadrants afin de leur permettre une montée en compétences ;
- Renouveler les marchés CACES/Permis, et gestes et soins d'urgence (en crèche) ;
- Mettre en œuvre les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emploi de catégorie supérieure instituée en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Redéfinir la politique en matière sociale (avantages en nature, action sociale, participation à la protection sociale complémentaire) ;
- Moderniser l'Intranet ;
- Poursuivre les démarches de dématérialisation et de qualité ;
- Veiller au respect du budget de la masse salariale.

DIRECTION DES FINANCES

La Direction des Finances, rattachée à la Direction Générale des Services, assure et supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt, les analyses financières et fiscales et propose des stratégies.

- Elle assure la gestion comptable, la gestion financière des marchés publics ;
- Elle élabore les budgets et contrôle son exécution ;
- Elle réalise des analyses financières ;
- Elle assure et pilote la fonction financière déconcentrée ;
- Elle met en place des tableaux de bord ;
- Elle est en échange régulier avec les différents acteurs extérieurs : les financeurs publics, le contrôle de légalité, les services fiscaux et la direction générale des finances publiques.

Les logiciels spécialisés concernent, outre la comptabilité et le budget (CIVIL Net Finances), la fiscalité (OFEA), la dette (INSITO) et l'analyse financière (INVERSEO).

Effectifs : elle regroupe 9 agents qui assurent les missions générales suivantes :

- L'activité comptable ;
- La gestion de la dette et de la trésorerie ;
- La fiscalité ;
- La préparation et l'exécution budgétaire.

AFFAIRES COURANTES 2023

ACTIVITE COMPTABLE

	2023	2022	Evolution
Nombre de bons de commande	19 394	18 481	+4,94%
Nombre d'écritures de mandats en dépenses de fonctionnement et d'investissement	41 519	44 014	-5,67%
Nombre d'écritures de titres en recettes de fonctionnement et d'investissement	30 679	29 926	+2,52%
Nombre d'appels d'offre et MAPA suivis	159	134	+18,66%
Notes de traçabilité	243	244	-0,41%

Le délai moyen de mandatement est de 18 jours et le délai maximum de contrôle et de virement bancaire par le comptable public est de 12 jours, soit un délai total de 30 jours de paiement.

GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

La direction des finances assure un suivi quotidien de la trésorerie et de la dette.

	2023	2022
Nombre d'emprunts	58	55
Nombre d'emprunts garantis	110	110
Ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne : Montant en Millions d'€	5 000 000	8 000 000

FISCALITE

- Une commission communale des impôts directs : mise à jour des évaluations foncières des propriétés bâties et non bâties réalisées par les services fiscaux ;
- Renseignements donnés aux administrés sur la taxe foncière ;
- Études financières et analyses fiscales ;
- Rapport budgétaire.

PREPARATION ET EXECUTION BUDGETAIRE

La direction prépare et assure le suivi de :

- Un budget principal ;
- Un compte administratif ;
- Un budget supplémentaire ;
- Une décision modificative ;
- Une gestion de fin d'exercice ;
- La rédaction d'un rapport budgétaire ;
- La gestion des subventions d'équipement et de fonctionnement reçues et versées (subventions de fonctionnement versées aux associations) ;
- La gestion budgétaire des incidences de la loi à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (taxe SRU) ;
- La gestion des immobilisations (actif) ;
- La gestion des différentes régies de dépenses et recettes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Sortie d'Infocom.
- Préparation au passage du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57.
- Elaboration d'une convention de partenariat entre l'ordonnateur et le comptable.
- Règlement budgétaire et financier.
- Point régulier avec la trésorerie sur divers dossiers.
- Refinancement d'un emprunt.
- Souscription de 3 emprunts.

PERSPECTIVES 2024

- Organisation de réunions avec les services sur le suivi budgétaire.
- Mise à jour du mémento des comptes budgétaires de chaque service en dépenses de fonctionnement suite au passage du référentiel budgétaire et comptable M57.
- Mise à jour de l'état du patrimoine.

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction de la commande publique est constituée de deux services : celui des achats et celui des marchés publics. En 2023, elle est composée de 18 agents.

Elle a pour mission d'optimiser l'ensemble des achats de travaux, biens ou services, nécessaires à l'accomplissement des missions du service public municipal en termes de procédure, de qualité et de coût, et de les sécuriser juridiquement.

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Le service des marchés publics compte quatre agents, gestionnaires des marchés publics.

Pour réaliser des travaux, acheter des fournitures ou demander des prestations de service ou intellectuelles, un acheteur public (État, collectivités territoriales, etc.) doit appliquer la réglementation relative à la commande publique, reposant sur les principes de l'égalité de traitement des candidats à la commande publique, de transparence des procédures et de liberté d'accès à la commande publique.

Le service des marchés publics est chargé de procéder à la passation de tous les contrats par lesquels la collectivité achète des travaux, des biens ou des services pour les besoins liés à l'exécution de ses missions de service public.

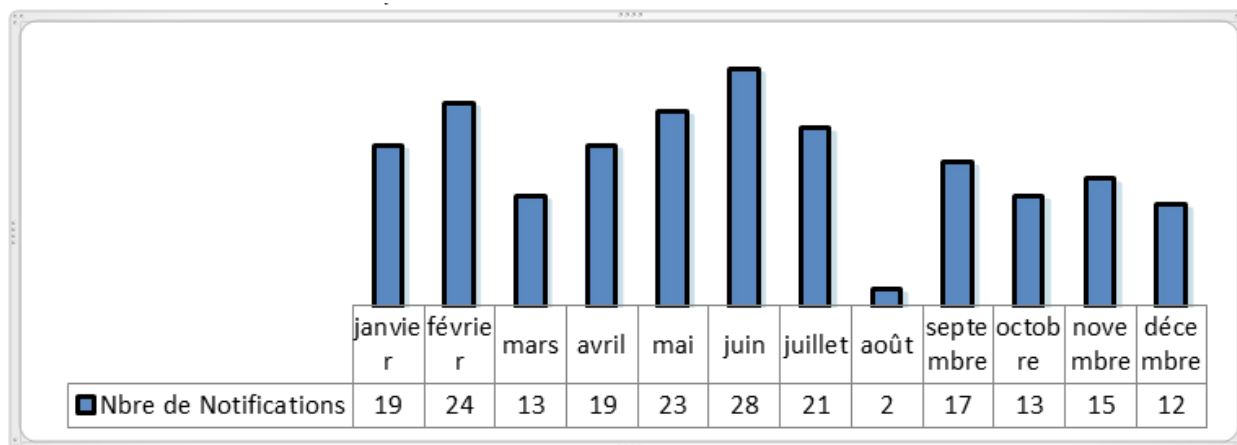
Encadrées par le code de la Commande Publique et le règlement intérieur des marchés publics, les principales missions du service sont les suivantes :

- Conseiller les services sur le mode de passation et le montage contractuel,
- Rédiger les pièces administratives des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Contrôler la cohérence des pièces techniques et des pièces financières des DCE
- Instruire et suivre les procédures de passation des marchés publics,
- Participer aux négociations,
- Assurer le secrétariat des commissions d'appel d'offres,
- Conseiller les services municipaux pendant l'exécution des marchés.

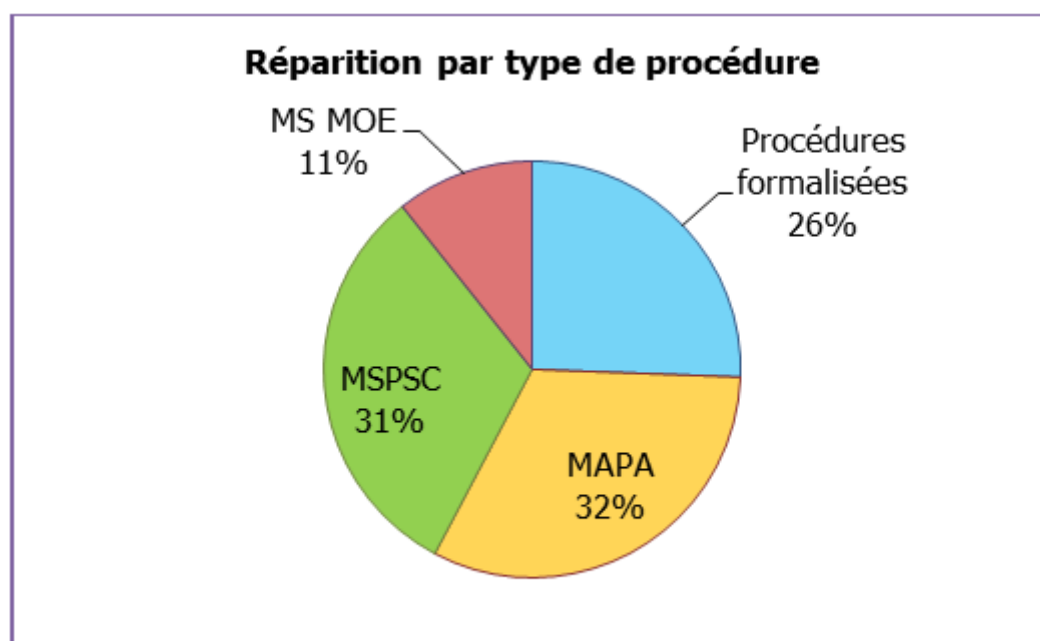
AFFAIRES COURANTES 2023

- 206 marchés ont été notifiés, dont 54 issus d'une procédure d'appel d'offres, 56 issus d'une procédure adaptée (MAPA), 45 issus d'une consultation sans publicité ni mise en concurrence, et 51 marchés subséquents.

Répartition mensuelle du nombre de marchés notifiés :

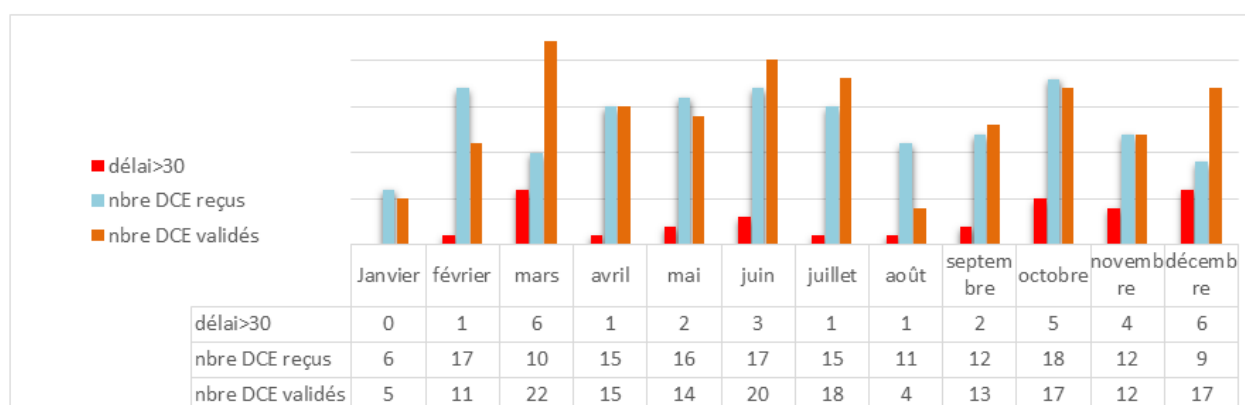


- 242 commandes d'un montant inférieur à 40.000 € HT ont été passées dans le cadre de notes de traçabilité, pour un montant global de 441.707,64 € HT.
- 168 consultations ont été lancées ; 11 consultations ont été déclarées sans suite (soit 6,5 %). La répartition des consultations par type est la suivante :

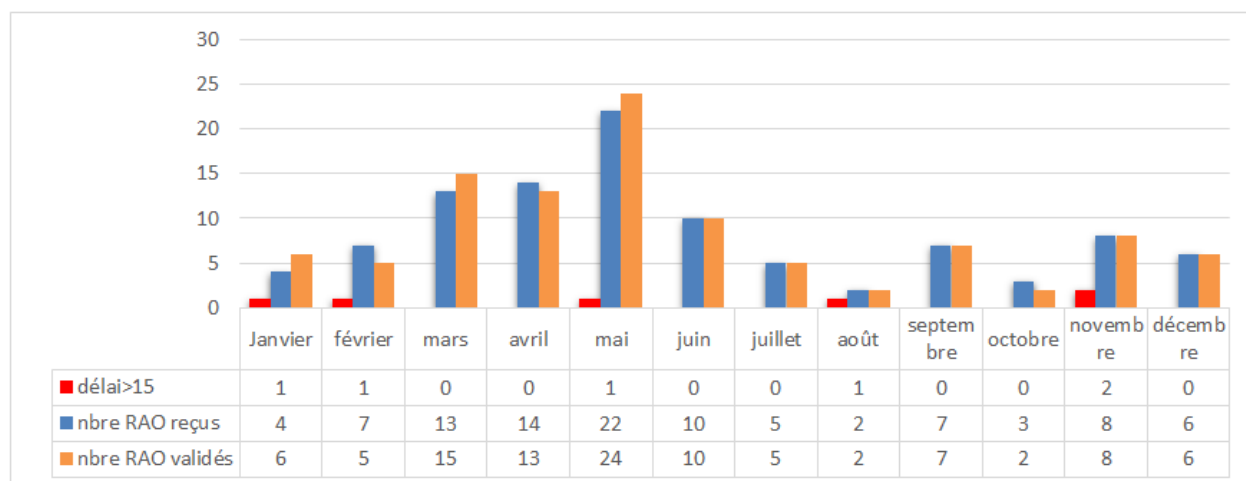


MS MOE : MARCHE SUBSEQUENT DE MAITRISE D'ŒUVRE
MSPSC : MARCHE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE

- 94 consultations ont mis en œuvre un critère de développement durable, soit 56% des consultations ; la pondération moyenne de ce critère était de 6,5 points.
- Le volume global des marchés conclus en 2023 est de 29.465.032,60 € HT (ce montant tient compte des montants maximum des accords-cadres).
- Les DCE ont été rédigés dans un délai moyen de 19,84 jours ; le tableau ci-dessous montre pour chaque mois le nombre de DCE rédigés en plus de 30 jours, en perspective avec le nombre de DCE demandés au service et le nombre de DCE validés par sa direction :



- Les rapports d'analyse des offres ont été validés dans un délai moyen de 3,47 jours ; le tableau ci-dessous montre pour chaque mois le nombre de rapports d'analyse des offres validés en plus de 15 jours, en perspective avec le nombre de rapports présentés au service et le nombre de rapports validés par sa direction :



- 349 offres ont été reçues, soit un nombre moyens de pli par consultation de 2,08.
- 37 avenants ont été notifiés.
- 575 contrats étaient en cours d'exécution.
- La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie 13 fois au cours de l'année 2023.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Un directeur de la commande publique a pris ses fonctions au mois de février 2023. Le service marchés publics lui est directement rattaché.

Le règlement intérieur des marchés publics initialement adopté en 2020 a été révisé en février 2023 afin d'augmenter le seuil de mise en concurrence de 25.000 à 40.000 € HT, conformément au code de la commande publique, et afin de tenir compte d'une délibération par laquelle le Conseil municipal a donné au Maire délégation en matière de marchés publics et sans limite de montant.

Une nouvelle version du règlement intérieur a été adoptée en décembre 2023 ; ce règlement établit notamment de nouvelles procédures internes et substitue aux notes de traçabilité des marchés sans publicité ni mise en concurrence d'un montant inférieur à 40.000 € HT.

Le service marchés publics s'est doté d'un logiciel métier, SIS Marchés, conformément aux recommandations de la Chambre régionale des comptes. Ce logiciel contribue à renforcer la sécurité juridique des marchés et l'efficacité de la commande publique.

Le service marchés publics s'est investi dans deux consultations relatives à deux contrats de concession pour la gestion des marchés forains couverts d'une part et de plein air d'autre part, ce qui représente près de 10 mois de travail de la part de ses agents.

Le service a fait évoluer sa stratégie d'achat d'unités de publication (UP), nécessaires à la publication des avis d'appel publics à la concurrence et avis de marchés. Initialement achetées à l'unité, consultation par consultation, ces UP font désormais l'objet d'achats de forfaits. Cela génère une économie de 10.000 € par an.

Le service a démarré en 2023 les travaux préalables à la rédaction d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.

PERSPECTIVES 2024

2024 verra la ville adopter son premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Ce schéma déterminera des actions et des indicateurs permettant d'évaluer ces actions.

Le service marché se dotera d'un outil de planification des consultations et de programmation des marchés, ce qui permettra d'organiser les achats de la ville de manière plus performante.

Abordé au sein de la refonte du règlement intérieur de marchés publics, le sourcing fera l'objet d'un guide à l'attention de tous les services.

Enfin, le service marchés publics et le service achats vont tenter d'obtenir une certification ISO 9001.

A la date d'établissement du rapport d'activité 2023 :

- 78 consultations ont été lancées
- 30 rapports d'analyse des offres ont été validés
- 98 marchés ont été notifiés.

SERVICE DES ACHATS

Le service des Achats est rattaché à la direction de la Commande publique. Il a trois catégories d'interlocuteurs : les services municipaux, les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Maur et les fournisseurs. Il a pour missions l'optimisation des processus d'achat et la rationalisation des dépenses courantes.

Le service comprend trois magasins, à l'Hôtel de Ville, au centre technique Barbès et au pavillon Barbès, où sont stockées les réserves de produits achetés pour le fonctionnement des services municipaux et des écoles, ainsi que les vêtements de travail, les vêtements de sécurité et les équipements de protection individuelle dont les agents ont besoin dans l'exercice de leurs missions.

Les effectifs du service comprennent une responsable et une adjointe, quatre agents administratifs qui traitent les commandes et les achats, et sept magasiniers.

Les missions du service consistent en :

1/ L'achat, qui recouvre :

- Rencontre des agents des services municipaux et des fournisseurs ;
- Analyse des besoins ;
- Achat, commande, vérifications des engagements comptables ;
- Suivi des prestations ou des livraisons ;
- Réception et contrôle des factures ;
- Règlement des différends ;
- Réception des commandes ;
- Suivi budgétaire.

2/ La prestation de service, qui recouvre :

- Recensement général des interventions des services demandeurs ;
- Demandes d'intervention pour des réparations diverses ;
- Rédaction de marchés répondant à des besoins transversaux à plusieurs services et analyses des offres reçues ;
- Centralisation et optimisation de l'expression des besoins ;
- Apport de solutions et de conseils dans l'achat de matériels et fournitures diverses.

3/ La logistique et les magasins, à savoir :

- Gestion de l'approvisionnement :
 - Des services administratifs (fournitures, affranchissement et matériel divers) ;
 - Des services techniques (espaces verts, garage, propreté, voirie) ;
 - Des différents corps de métier des bâtiments communaux ;
 - Des vêtements de travail et EPI pour les services de la collectivité ;
 - Livraison de produits et matériels d'entretien dans les écoles ;
- Uniformisation des processus logistiques et de la gestion des stocks.

4/ La gestion de divers secteurs d'activités :

- Fournitures de bureau
- Mobilier de bureau
- Produits et matériel d'entretien (entretien courant)
- Fournitures scolaires
- Livres scolaires et non scolaires
- Mobilier scolaire

- Produits et matériel d'entretien (entretien courant et alimentaire)
- Produits pharmaceutiques
- Equipement et maintenance des défibrillateurs sur tous les ERP
- Location et entretien de vêtements et de linge plat pour les offices des écoles et la cuisine centrale.

AFFAIRES COURANTES 2023

Nombre de bons de commande émis en 2023	2 061
Nombre de factures contrôlées en 2023	2 105
Dépenses de fonctionnement 2023	1 764 997€
Dépenses d'investissement 2023	435 823€

Dépenses d'affranchissement	2021	2022	2023
LA POSTE	67 700 €	34 145 €	10 067 €
L'ATELIER DU COURRIER	97 390 €	152 050 €	202 511 €
TOTAL	165 090 €	186 195 €	212 578 €

Le service des Achats assure également la vente de matériels réformés de la collectivité par le biais de la plateforme AGORASTORE. En 2023, ces ventes ont représenté 9.733 € TTC de recettes.

10 marchés transversaux ont été renouvelés pour répondre aux besoins de fonctionnement des services municipaux.

Intitulé du marché	Montant maximum par période (€ H.T.)	Durée
Fourniture d'articles en papier à usage ménager	150 000	4 ans
Location, entretien, blanchissage de linge plat	80 000	4 ans
Fournitures administratives et scolaires	400 000	4 ans
Fourniture de matériel de loisirs créatifs et pédagogiques	200 000	4 ans
Location et maintenance de machine à mise sous plis	20 000	4 ans
Prestation de nettoyage des locaux communaux	397 000	4 ans

Prestation de nettoyage des équipements sportifs	706 000	4 ans
Location et maintenance machine à affranchir le courrier	4 000	4 ans
Transports de personnes par autocar avec chauffeur : Transports intra-muros et stade Paul Meyer de Sucy en Brie	500 000	4 ans
Transports de personnes par autocar avec chauffeur : Transports extra-muros	300 000	4 ans

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Un directeur de la commande publique a pris ses fonctions au mois de février 2023.

Remise d'un kit de rentrée scolaire à tous les enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires, soit plus de 6000 kits.

Nouveau règlement intérieur des marchés publics (décembre 2023) qui positionne le service achats comme coordonnateur des besoins transversaux des services municipaux.

PERSPECTIVES 2024

Recensement des dépenses dans le cadre de la loi AGEC (loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire).

Travaux sur la rationalisation des solutions d'impression, en lien avec la DGATN.

Mise en œuvre d'une procédure d'évaluation des fournisseurs de certains marchés critiques.

Enfin, le service marchés publics et le service achats vont tenter d'obtenir une certification ISO 9001.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des affaires juridiques sécurise juridiquement l'action de la Ville, conseille et assiste les directions, les services et les élus, défend les intérêts de la Ville, dans tous les domaines du droit.

Les missions de la Direction s'articulent autour de trois activités principales :

L'ACTIVITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE EN INTERNE

La Direction des affaires juridiques conseille et assiste l'ensemble des services opérationnels et les élus dans la mise en œuvre de leurs projets et la rédaction des actes (courriers, contrats, arrêtés, délibérations). Elle évalue la faisabilité et la conformité des actions, et s'assure de la maîtrise des risques.

L'ACTIVITE PRECONTENTIEUSE ET CONTENTIEUSE

En phase précontentieuse (réclamations, recours gracieux), et en collaboration avec les services, la Direction des affaires juridiques intervient pour analyser la situation et les risques, formuler un avis et proposer une stratégie. Elle traite également les dossiers de saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs. Lorsque la Ville est en demande, la Direction des affaires juridiques rédige les recours gracieux, en lien avec les services concernés, et si besoin en prenant l'appui d'un cabinet d'avocats.

En phase contentieuse, elle gère, coordonne et assure le suivi de l'ensemble des affaires, tant en demande qu'en défense, devant les juridictions administrative et judiciaire. Selon les dossiers, elle en assure elle-même le traitement ou externalise à des cabinets d'avocats avec lesquels elle travaille en étroite collaboration.

VEILLE ET DIFFUSION D'ALERTES

La Direction des affaires juridiques réalise une veille légale et jurisprudentielle régulière, et alerte si nécessaire les directions et services intéressés. Elle accompagne les actions de mise en conformité.

L'effectif de la direction est de deux agents.

AFFAIRES COURANTES 2023

La Direction des affaires juridiques apporte au quotidien son concours aux services municipaux : l'activité de conseil et d'assistance s'est maintenue à un rythme soutenu en apportant plus de 150 réponses opérationnelles à des demandes de consultations et d'accompagnement de projets au cours de l'année 2023.

Le thème des saisines peut porter sur tous les domaines de compétence de la Ville : droit administratif général, commande publique, droit de la fonction publique, droit de l'urbanisme, domanialité, préemption commerciale, pouvoirs de police, etc.

Chaque saisine fait systématiquement l'objet d'une réponse écrite argumentée (sous forme de notes ou courriels) et peut impliquer la rédaction ou la revue de projets de courriers ou d'actes (délibérations, arrêtés, contrats), et comporte un suivi de moyen à long terme.

L'activité contentieuse porte sur un stock de 65 dossiers au 31 décembre 2023 (dont 47 en urbanisme), toutes juridictions confondues. En 2023, 45 nouveaux dossiers contentieux ont été ouverts, dont 34 en urbanisme.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été marquée par les faits suivants :

- L'attribution de la délégation de service public relative à l'exploitation des marchés d'approvisionnement couverts (Adamville et la Varenne) ;
- Le rejet du recours au fond de la Préfète du Val-de-Marne dirigé contre l'arrêté du 2 juin 2021 interdisant la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur les routes départementales RD 130, RD 123, RD3 et RD 118 qui traversent la Ville ;
- L'annulation du permis de construire à titre précaire ayant pour objet un changement de destination des bâtiments de l'ancien observatoire délivré par l'Etat à l'association Emmaüs Solidarité.

PERSPECTIVES 2024

Les perspectives pour 2024 sont :

- L'accompagnement de la direction de la commande publique sur la procédure de la délégation de service public relative à l'exploitation des marchés d'approvisionnement de plein air ;
- La poursuite d'actions de sensibilisation auprès des services en particulier sur les règles de communication des documents administratifs.

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA RELATION AUX USAGERS

La direction de la Politique de la ville et de la Relation aux usagers a été créée le 1er février 2015. Elle est rattachée à la Direction Générale des Services et met en œuvre de manière transversale plusieurs politiques publiques.

Effectifs : la direction compte une quarantaine d'agents, dont une directrice, deux responsables de services, deux chargés de mission.

AFFAIRES COURANTES 2023

POLITIQUE DE LA VILLE (PDV)

La politique nationale déclinée à l'échelle locale et intercommunale vise à favoriser l'intégration des populations fragilisées et à réduire les inégalités entre les territoires par des actions reposant sur trois thématiques (cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain et développement économique et de l'emploi).

La loi du 21 février 2014 a redéfini le cadre de la politique de la ville et redessiné la carte des quartiers prioritaires sur la base unique du critère du revenu des habitants. Ainsi, le quartier des Rives de la Marne a été identifié comme prioritaire. Il compte 760 logements pour 1 735 habitants.

Un contrat de ville 2015-2020 a été signé avec 12 partenaires, notamment l'Etat et ses opérateurs, les conseils régional et départemental, les bailleurs. Ce contrat a pris fin en décembre 2023. Une évaluation des actions et de la politique mise en place a été réalisée et est passée en Conseil Municipal du 28 septembre 2023. Un nouveau contrat de ville est à rédiger pour la période 2024-2030.

Effectif : la directrice du pôle, une assistante et une apprentie.

ACTIONS PORTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2023

- 30 actions déposées, dont 13 portées par des associations / 27 actions subventionnées réalisées :
 - 63 % en cohésion sociale ;
 - 22 % en développement économique et emploi.
 - 15 % en cadre de vie
- 15 actions reconduites, 12 actions nouvelles
- Un diagnostic « en marchant » relatif au bilan de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et une réunion de perspective 2024. Le montant de l'abattement s'élevait à 147 500 euros pour deux bailleurs sociaux (I3F et Erigère)
- Une réunion de bilan 2023 et de perspectives 2024 avec les porteurs de projets municipaux et associatifs dans le cadre de la programmation du BOP 147
- 3 actions « quartiers d'été » portées par 3 associations

SECURITE ET LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance a été signée le 18 mai 2022 et vient remplacer celle signée le 31 mars 2016 avec 12 partenaires (Préfecture, Parquet, Education nationale, Département, bailleurs, sociétés de transports publics, commune de Saint-Maur-des-Fossés.).

Ce contrat permet de fixer, pour la période 2022-2026, les priorités d'actions en termes de sécurité et de prévention de la délinquance et d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'ensemble des acteurs de la sécurité.

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), trois groupes thématiques se réunissent régulièrement.

La mission sécurité est également chargée de l'instruction des dossiers de sécurité des manifestations et des enquêtes de terrain.

Effectif : Equipe de la politique de la ville et deux chargés de mission.

AXES DE LA STSPD ET DU CLSPD

- Deux réunions CLSPD sur les thématiques « Tranquillité publique » et « jeunes exposés à la délinquance »
- Une réunion plénière
- Quatre actions de prévention portées par la ville :
 - Village sécurité routière (700 personnes)
 - Exposition immersive sur le thème du harcèlement (48 élèves et 15 adultes)
 - Utilisation des réseaux sociaux (1125 collégiens et lycéens)
 - Lutte contre les violences faites aux femmes (50 personnes)

MISSION SECURITE

- Actions menées :
 - 40 interventions par an (problèmes de voisinage, voirie, demandes du Cabinet du Maire, des Comités de quartier ...) ainsi que des relations régulières avec le commissariat, commerçants, Police Municipale et administrés requérants...
 - 11 enquêtes sociales
 - 38 certificats de vie par an
 - 100 dossiers de sécurité de manifestation sur la voie publique (43 fêtes de voisins et 57 manifestations)

SERVICE SENIORS ET HANDICAP

Ce service est chargé des politiques publiques liées au vieillissement des aînés et à la situation des personnes en situation de handicap, en termes de dépendance, d'accessibilité, de mobilité et d'animations. Il travaille à prévenir la dépendance, optimiser la mobilité et l'accessibilité, et favoriser le lien social des seniors et des personnes en situation de handicap.

Effectif : une responsable de service, un éducateur sportif, une chargée de programmation, une assistante de direction, une assistante administrative, une animatrice, deux chargés d'accueil et une coordinatrice handicap.

ACTIONS MENEES PAR LE SERVICE SENIORS ET HANDICAP

POLITIQUE SENIORS 2023

Pass seniors :

- 7041 pass depuis sa création en 2019.

Programmation de la maison des seniors :

- 871 seniors différents ont participé à la programmation de la Maison des seniors. Age moyen : 73 ans dont 73% de femmes.
- 134 permanences ont été proposées (écrivain public, accès aux droits, CCAS, Espace départemental de l'autonomie, médiation familiale, point conseil budget).
- 1158 activités proposées autour des thématiques de prévention du vieillissement (stimulation cognitive, motricité globale, dextérité, nutrition et qualité de vie).
- 14 programmes "Restons en forme" proposant 2 activités physiques et 1 conférence thématique par semaine, 187 bénéficiaires, 398 seniors.
- 866 participations aux activités physiques en entrée libre (sans inscription préalable) : 685 femmes et 181 hommes.
- Au total, 11638 participations ont été recensées sur l'ensemble de l'année 2023.

Noël des seniors :

- 2600 colis distribués, 535 participants au cinéma de Noël et 1630 déjeuners de Noël consommés.

POLITIQUE HANDICAP 2023

Les activités du service s'articulent autour des 4 axes du plan municipal pluriannuel d'accompagnement du handicap approuvé au Conseil Municipal du 28 septembre 2023.

Axe 1 : participer à l'information et sensibilisation

Sensibilisations tout au long de l'année à destination du grand public autour des handicaps moteurs, visuels, auditifs, des handicaps méconnus, visibles ou non : des balades urbaines en vélo adapté, 1 visite de quartier les yeux bandés, 1 atelier culinaire soit en immobilisant un ou plusieurs membres soit en situation de handicap visuel soit en situation de handicap auditif...

Axe 2 : accompagner l'intégration des enfants en situation de handicap et leurs aidants

- Collaboration avec les établissements médico-éducatifs de la ville,
- Accompagnement aux professionnels de la petite enfance et périscolaire sur les besoins des enfants,

- Aide à la gestion du stress des équipes,
- Outils de communication avec les familles,
- Outils favorisant l'intégration de l'enfant différent dans le groupe.

Axe 3 : participer à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et leurs tuteurs

- 40 agents municipaux ont suivi des formations en lien avec le handicap ;
- 17 stagiaires en situation de handicap ont été accueilli dans les services municipaux ;
- 3^{ème} participation au Duoday : 6 duos formés ;
- Entretien des jardins de la maison de la nature par quatre jeunes de l'IME des bords de marne et les agents de la maison de la nature ;
- Collaboration avec une entreprise engagée dans l'emploi et la formation de travailleurs handicapés pour assurer le traitement du courrier de la mairie;
- Recrutement d'un agent en situation de handicap suite aux stages réalisés.

Axe 4 : optimiser l'insertion dans la cité par l'accessibilité et la mobilité

- 30 dossiers de mise en accessibilité des ERP (commerces de la ville) ont été traités,
- Expérimentation d'un monte-escalier mobile au cinéma des 4 deltas.

SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE

Ce service assure des missions d'accueils physique et téléphonique et de sécurité de l'hôtel de ville, de gestion de courriers, de gardiennage et de transports de personnes (élus et seniors notamment).

Effectif : un responsable, un assistant, six agents appariteurs et chauffeurs, deux agents d'accueil, deux standardistes, deux gardiens, trois chauffeurs de la navette seniors.

CHIFFRES DE L'ACTIVITE DU SERVICE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 83 222 personnes accueillies• 123 151 courriers envoyés• 91 766 appels téléphoniques• Du 02 janvier au 31 novembre 2023, 5 225 voyageurs ayant utilisé la navette électrique "La Boucle".• A partir du 06 décembre 2023, 42 voyageurs ayant utilisé le service "transport à la demande". | <ul style="list-style-type: none">• 648 emprunts de véhicules du pool Hôtel de Ville• 322 prêts vélos du pool Hôtel de Ville• 1 655 courriers relevés sur les boîtes bleues• 303 accueils de mariages |
|--|--|

SERVICE SAINT-MAUR PROXIMITE (SMP)

Saint-Maur proximité (SMP) regroupe les anciens agents de secteur, les anciens ASVP et les anciens agents de la police de l'environnement.

SMP effectue un travail au plus près du terrain, qui comporte un élargissement de la compétence des patouilles urbaines. Leurs principales missions sont : la gestion des points écoles (25), la verbalisation des zones bleues et des interdits (stationnement sur passage piéton - sur la place PMR - sur trottoir ou piste cyclable), le contrôle des règles de voirie, des travaux réalisés dans la commune, la propreté et la salubrité publique, les enquêtes auprès des riverains (par exemple : état de la voirie et des trottoirs, éclairage public), la sécurisation des manifestations sur la voie publique (exemple : bords de Marne), et les distributions (infos travaux, réunions publiques, etc.).

Effectif : un responsable de service, une assistante, onze agents assermentés, cinq agents non assermentés, six vacataires.

CHIFFRES DE L'ACTIVITE DU SERVICE

- **85 116 documents distribués**
- **111 problèmes de stationnement**
- **3 926 anomalies relevées à l'année**
 - dont :
 - **3 037 dépôts sauvages**
 - **9 voitures ventouses** (*la Police Municipale a pris en charge les véhicules ventouses en début d'année*)
- **20 560 contraventions (zones bleues et stationnement interdit)**

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

POLITIQUE DE LA VILLE

- Evaluation du contrat de ville 2015-2023
- 2 groupes de travail et 2 concertations sur l'évaluation et le nouveau contrat de ville (total 100 participants)

SENIORS ET HANDICAP

- Séniors : Développement des inscriptions et paiements en ligne
- Handicap : Approbation du plan municipal pluriannuel

SAINT-MAUR-PROXIMITE

- Ajustement des créneaux horaires concernant les points écoles les moins fréquentés ainsi que les centres de loisirs

SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE

- Fin du dispositif navette « la boucle » au 31 novembre 2023
- Mise en place du nouveau dispositif « service de transport à la demande gratuit » le 6 décembre 2023
- Étude sur l'implantation boîtes bleues

PERSPECTIVES 2024

POLITIQUE DE LA VILLE

- Elaboration du nouveau contrat de ville 2024-2030
- Développer un espace ressource (EVS) et un espace santé

SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

- Etendre les mesures TIG à d'autres services de la ville,
- Renforcer les partenariats avec la PJJ, la MJD et le lien avec les coordonnateurs CLSPD des autres villes

SENIORS ET HANDICAP

- SENIORS :
 - Développer la co-construction de projets de prévention autour du vieillissement avec les prestataires de la maison des seniors
 - Développer l'accompagnement du bénévolat
- HANDICAP :
 - Axe 1: participer au 2^{ème} forum intercommunal du handicap et créer un guide du handicap
 - Axe 2: organiser un dépistage visuel dans les crèches
 - Axe 3: poursuivre l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
 - Axe 4: mettre en accessibilité les piscines municipales et le théâtre de la ville

SAINT-MAUR PROXIMITE

- Lutte contre les dépôts sauvages

SERVICE DE LA COORDINATION LOGISTIQUE ADMINISTRATIVE

- En 2023, nous comptons 22 boîtes bleues sur l'ensemble de la commune, nous avons pour objectif de passer à 1 boîte bleue par quartier avec trois relevés par semaine (lundi, mercredi, vendredi)
- Optimisation des tournées chauffeurs appariteurs en vue d'un départ en retraite d'un agent
- Sous réserve d'une augmentation de la fréquentation transport à la demande des seniors, l'objectif est d'avoir une navette ainsi qu'un chauffeur supplémentaire afin de répondre aux futures demandes.

POLICE MUNICIPALE

Les polices municipales sont régies par le code général des collectivités territoriales, le code de procédure pénale et le livre V du code de la sécurité intérieure, qui ont défini leur organisation et leur fonctionnement. Placés sous l'autorité du maire, les agents de police municipale disposent de compétences de police administrative et de certaines compétences de police judiciaire définies par la loi, qu'ils exercent sous le contrôle du procureur de la République.

Les polices municipales forment, après la Police Nationale et la Gendarmerie, la troisième force de sécurité du pays (27000 agents au plan national au 31 décembre 2022). Elles constituent une véritable force de proximité apparaissant comme plus accessible aux citoyens. 84% des agents de police municipale sont armés, dont 58% d'une arme à feu létales.

ORGANISATION

La police municipale est organisée en plusieurs brigades, qui travaillent 24 heures sur 24.

- Brigades de jour : deux brigades de roulement, essentiellement concentrées sur les interventions liées à la vie quotidienne des riverains : ouverture des squares, patrouilles de surveillance, stationnements gênants, nuisances sonores, regroupements, etc. ;
- Brigade motorisée : une brigade intervenant sur les infractions au code de la route, ainsi que pour les escortes et cérémonies ;
- Brigades de nuit : deux brigades, constituées de trois agents chacune. Leurs interventions s'articulent autour des nuisances provenant des bars, dont l'heure de fermeture est fixée à 2 heures du matin, et des lieux privés, des rixes, ainsi que des mises en fourrière liées à l'installation des marchés de quartier ;
- Chef de poste : roulement d'une personne au standard de jour et une personne au standard de nuit ;
- Centre de supervision urbain (CSU), chargé de la vidéo protection. 24 heures sur 24, le CSU effectue de nombreuses recherches à la demande des services de la police nationale (extractions si les recherches sont positives). Son appui visuel est essentiel lors des interventions des équipes et il reste l'instrument incontournable pour déclencher une opération d'initiative sur le terrain (découverte de produit illicites, regroupement, vols de vélos, suspicions diverses, levées de doute...).

La police municipale est dirigée par deux responsables de service. Elles assurent notamment la gestion des brigades, du secrétariat, la gestion des plannings, la mise en place des consignes, les dotations vestimentaires et le suivi des formations.

Un secrétariat composé de deux secrétaires s'attache à la gestion individuelle et quotidienne du personnel et des dossiers de suivis. Elles répondent aux sollicitations des services transverses internes et externes ainsi qu'aux courriers des riverains et tiennent à jour les statistiques demandées (PV électroniques, accidents sur la voie publique, faits marquants, effectifs...).

A la fin de l'année 2023, les effectifs étaient de 26 agents PM et 12 opérateurs vidéo.

A Saint-Maur, les policiers municipaux sont dotés d'un armement individuel de catégorie B et D composé de pistolets semi-automatiques, de lanceurs de balles de défense, de bâtons de défense télescopiques et d'aérosols lacrymogènes. Une salle d'armement sécurisée avec caméra, mise sous alarme, coffres individuels et porte renforcée, permet le stockage des armes. Toutes les entrées et sorties des armes sont consignées dans un registre.

AFFAIRES COURANTES 2023

	2021	2022	2023
Nombres de rapports rédigés	1 193	1544	1271
PV stationnement	33 824	28567	27761
Nombre de rapports de mise en fourrière	407	551	449
Nombre de mises à dispositions Police Nationale	37	55	72
Rapports d'interventions	311	180	190
Rapports de découverte de VL volés	3	4	5
Nombre de rapports de contravention : tapages nocturnes, nuisances, affichage sauvage...)	6	42	9
Nombre de logements surveillés dans le cadre de l'opération tranquillité vacances	857	996	914
Appels téléphoniques recensés	7 750	12601	11129
Passage d'administrés en PM	1 090	1559	1516
LE CSU			
Signalements émanant du CSU vers les brigades et la PN	101	98	120
Demandes de surveillance des services de Police	107	110	141
Réquisitions judiciaires (extractions d'images)	411	182	241
Accidents de la circulation	104 dont 44	92 dont 43 corporels	95 dont 34 corporels
Nombres d'abusifs relevés	616 dont 313 plus de 7 jours et 148 enlevés	511 dont 348 déplacés et 163 enlevés.	436 dont 295 déplacés et 134 enlevés.
Courriers du secrétariat	2021	2022	2023
Courriers préfectures divers : recommandations, plan Vigipirate, procédure d'armement, procédure SPDRE	35	39	14
Courriers préfecture de police de Paris	11	10	9
Assurances et avocats : demandes de rapports	16	15	3
Contraventions du personnel de la Mairie	21	22	22
Courriers des riverains traités : nuisances, différend, plainte bar et restaurants, sentiments d'insécurité, remarques sur le	81	87	110

stationnement et les verbalisations, regroupements dans les squares, plaintes concernant les foyers...			
Réquisitions permanentes	11	14	10
Suivi des soins de personnes atteintes de troubles	10	8	7
Suivi des chiens (suivi vétérinaires notamment)	9	9	15
Gestion des verbalisations : personnel et indulgences riverains	-	-	-
Divers : remerciements, renseignements divers	21	25	18

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Une réorganisation du service a été initiée afin d'optimiser les compétences de la police municipale. Cette réorganisation des brigades devrait être poursuivie pour le début de l'année 2024.

Le service a fait une demande d'accès aux fichiers de traitements de données à caractère personnel relatifs au permis de conduire et à la circulation des véhicules, comme le lui permet le décret n°2018-0387 du 24 mai 2018.

La Police Municipale de Saint-Maur-des-Fossés, reçoit et forme de nombreux agents en détachement qui ont tendance à privilégier, à l'issue de leur titularisation, des mutations vers d'autres structures.

PERSPECTIVES 2024

- Continuer à redynamiser le service : recrutements d'agents
- Améliorer les opérations de mise en fourrière des suites de signalements de véhicules en stationnement abusif.
- Continuer les divers contrôles routiers (radars, points fixes,...).
- Accentuer les opérations communes avec la Police Nationale, GPSR (RATP).
- Patrouille sur la Marne en bateau semi-rigide (acquis en juillet 2022).
- Patrouille en moto, vélo, scooter et pédestre sur les bords de Marne apaisés et dans la commune.
- Remplacement d'un véhicule de service (devenu trop vétuste).
- Continuité du perfectionnement des séances aux tirs par le biais de la convention de mutualisation avec nos instructeurs (2023-2025).

POLE VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le pôle Vie Scolaire et Périscolaire constitué depuis 2019, regroupe les directions des affaires scolaires, des activités périscolaires et restauration et intendance écoles/bâtiments.

Cette entité est dédiée exclusivement aux services à la population :

- Soit directement, en proposant des services tels que l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire (**directions des activités périscolaires et intendance et restauration**) ou les inscriptions scolaires (**direction des affaires scolaires**) ;
- Soit indirectement, par des missions concourant à la qualité de l'accueil et du service aux usagers, comme le nettoyage des bâtiments, notamment des écoles, la restauration scolaire, ou le bon fonctionnement des écoles sur le plan matériel (**direction intendance et restauration**).

Il s'agit d'un des pôles les plus importants des services municipaux en termes d'effectifs, puisqu'il compte **plus de 500 agents**, soit plus d'un tiers des effectifs de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, qui travaillent chaque jour dans plusieurs dizaines de bâtiments (écoles, bâtiments administratifs, cuisine centrale, police municipale, centres techniques).

Les activités de la vie scolaire et périscolaire en 2023 ont été à nouveau conduites dans le cadre défini par les priorités du projet municipal 2020-2026, telles que :

- La poursuite de l'assainissement des finances communales.
Compte tenu de l'importance des effectifs, cela passe par la maîtrise des recrutements, dans le respect des normes réglementaires d'encadrement qui régissent notamment les activités d'accueil durant les temps périscolaires.
- La poursuite du plan d'investissement dans les 25 écoles de la Ville. Notamment avec la mise en œuvre de travaux de grande ampleur qui contribuent à l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et permet également d'atteindre l'objectif de réduction à 24 du nombre d'élèves par classe, de la grande section de maternelle au cours élémentaire 1ère année.

En complément des trois directions précitées, deux entités spécialisées sont directement rattachées au pôle Vie Scolaire et Périscolaire :

- **La coordination des actions locales enfance-éducation de prévention et de protection de l'enfance.** Ses missions sont de contribuer à identifier et à prendre en charge des cas d'enfants en difficulté ou en souffrance, du fait de handicap ou de confrontation à des situations violentes ou traumatisantes.
 - **En 2023, un deuxième poste a été créé afin de pouvoir apporter le soutien nécessaire aux équipes mais également garantir la qualité d'accueil des enfants**
- **La mission en organisation et pilotage projet.** En charge du suivi des projets communs entre le scolaire et le périscolaire.

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

La direction des Affaires Scolaires (1 agent) assume, via ses cellules, différentes missions :

- Le guichet d'accueil des familles (GAF) (1 responsable du guichet et 10 agents administratif) :
 - Gestion administrative des relations avec les familles pour les demandes liées aux directions de la Petite enfance, des Affaires scolaires et des Activités Périscolaires.
 - Préparation de la rentrée (effectifs, fiches d'inscriptions...)
- Le pôle facturation/régie (1 régisseur et 3 agents comptable et administratif) :
 - Facturation des prestations périscolaires : restauration, accueils périscolaires du matin et du soir, atelier soleil, accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires, classes de découverte, accompagnement à la scolarité, cours pour adultes ;
 - Gestion de la régie du guichet d'accueil des familles, encaissement des prestations petite enfance et périscolaires
 - Gestion du logiciel Agora
 - Gestion des demandes de garde partagée des familles
 - Gestion des réclamations liées à la facturation
 - Gestion administrative liée à la Régie
- Le pôle administratif (5 agents) :
 - Prévision des effectifs scolaires, suivi de la sectorisation ;
 - Organisation des transports scolaires, des classes de découverte, des ateliers nature, de la ferme pédagogique, des Jeux du Val de Marne ;
 - Traitements des courriers ;
 - Enregistrement et traitement de 286 projets d'accueil individualisé, dont 68 alimentaires ;
 - Gestion des inscriptions au cours de français pour adultes (enregistrements des inscriptions, facturation, lien avec les 2 enseignants) ;
 - Gestion financière relative aux écoles privées, échange de frais de scolarité entre communes ;
 - Classes de découverte : préparation des séjours en lien avec les prestataires et l'Education nationale ;
 - Gestion de l'investissement des écoles ;
 - Gestion des locaux scolaires (réservations...) ;
 - Gestion des fêtes de fin d'année des écoles ;
 - Gestion quotidienne des demandes de travaux et ou de Régie des écoles ;
 - Gestion des demandes de dérogations (traitement des dossiers et préparation de la commission)
- Budget :
 - 1 508 480 € de dépenses de fonctionnement pour les transports scolaires, participation au financement des établissements privés, des classes de découverte et des projets pédagogiques
 - 6 467 248 € de recettes de fonctionnement (régie du guichet d'accueil des familles) via la participation des familles pour les prestations petite enfance et périscolaires (montants facturés aux familles).

AFFAIRES COURANTES 2023

- Transports scolaires et sorties scolaire de fin d'année : 9 cars au quotidien pour le déplacement des classes (sorties, installations sportives). En raison de la refonte de l'organisation du sport scolaire, depuis septembre 2018, les classes de CM1 et CM2 se déplacent au maximum à pied pour se rendre vers les établissements sportifs de proximité. Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, les classes de grande section ont un cycle de natation
- Classes de découverte : reprise des classes de découverte suite à la suspension des séjours avec nuitée en 2021/2022 par l'Education nationale en raison de la crise sanitaire.
- Gestion des travaux en collaboration avec les techniques (régie et entreprises)
- Gestion quotidienne de facturation et encaissement (environ 800 000/mois).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Réorganisation et passage au CST du nouvel organigramme de la direction :

- Réécriture des fiches de postes de chaque cellule de la direction selon les besoins et les attentes des usagers, des directions scolaires et des agents
- Nouveaux postes de coordinateur des écoles (travaux, conseil d'école, relation partenaires)
- 4^{ème} agents au sein de la cellule facturation, besoin suite à la mise en place de la nouvelle régie (polyvalence avec d'autres missions administratives des écoles)

Renouvellement du marché des cars pour les écoles :

- Véhicules électriques
- Véhicule grand tourisme
- Plateforme de gestion de réservation (bon de commande)

Communication en transversalité avec les différentes directions de la Municipalité :

- Service techniques : Régie et grand travaux, mise en place de procédure
- Commande Publique : Commandes des écoles (fonctionnement et investissement), comité de pilotage des kits de rentrée scolaire
- Direction de l'Urbanisme : Evolution du territoire afin de réajuster si besoin la sectorisation et d'évaluation les inscriptions scolaires avec les futures constructions immobilières
- Direction des sports : Participation au Monal, collaboration des apprentissages de cycles sportifs

Communication avec les directions scolaires :

- Création d'une boîte mail unique
- Réécriture du guide du directeur
- Accompagnement dans la gestion courante de l'école

Formation des agents :

- Accueil du public en situation de handicap
- La gestion de son temps et de son stress
- La gestion des conflits et l'accueil du public difficile
- La santé mentale au travail
- La gestion financière

Renforcer la polyvalence des agents au sein du Guichet d'Accueil des Familles et du pôle facturation régie :

- L'encaissement des factures de la petite enfance et des activités périscolaires
- Effectuer la montée pédagogique (mettre les enfants dans le niveau

supérieur : saisie de 6400 élèves)

- Préparation des fiches d'inscription pour la rentrée
- Participation aux événements des écoles (fêtes des écoles)

Nouvelles procédures de travail :

- Inscriptions scolaires
- Nouveau portail familles
- Préparation d'une rentrée scolaire (administratif : contrôle des effectifs, radiations des élèves et inscriptions aux activités périscolaires...)

Montée de version du logiciel de gestion scolaire et modernisation du portail famille permettant aux familles de réaliser de nouvelles démarches (changement d'adresse, numéro de téléphone, autorisation parentale, etc.).

PERSPECTIVES 2024

Plusieurs objectifs pour l'année 2024 :

- Accroissement de la gestion des écrits (courrier, courriel) au sein du guichet et la prise en charge des courriers de réponse type ;
- Simplification des procédures pour les usagers : ouverture des démarches supplémentaires sur le portail famille (Quotient Familial, inscription scolaire en ligne, dépôt de justificatif sur le compte famille...)
- Réflexion sur la simplification des procédures en transversalité avec les autres directions (techniques, urbanisme, sports, etc.).

GUICHET D'ACCUEIL DES FAMILLES

Le Guichet d'Accueil des Familles ouvert depuis janvier 2015 accueille les familles pour les démarches liées à la petite enfance, aux affaires scolaires et aux activités périscolaires.

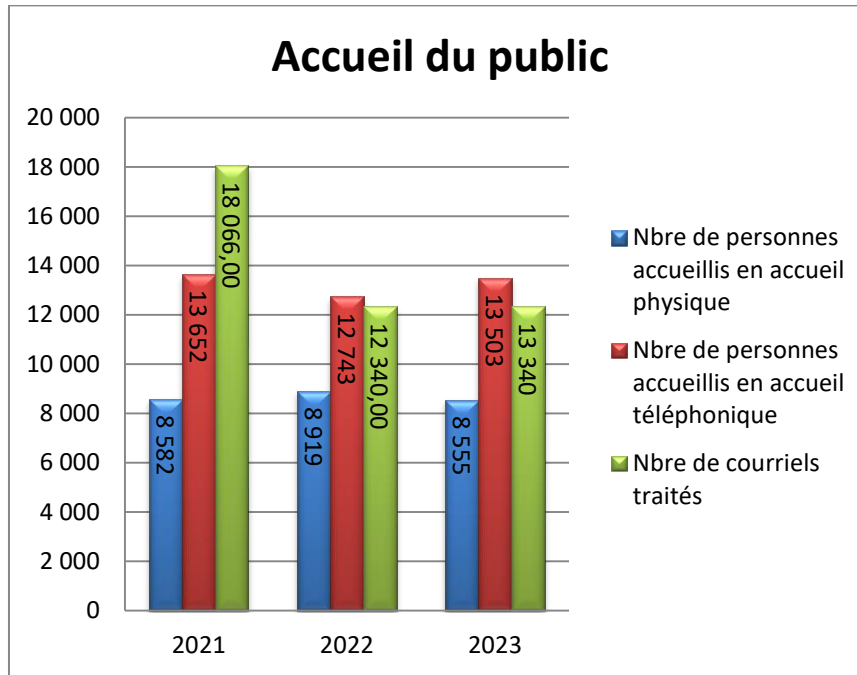
Le GAF gère :

- Les inscriptions scolaires.
- Les inscriptions périscolaires (accueils du matin, midi et soir, accueils de loisirs, ateliers soleil et accompagnement à la scolarité).
- La gestion des réservations pour la restauration, l'accueil du soir et les accueils de loisirs du mercredi et des vacances.
- Le calcul du Quotient Familial (QF) pour le tarif des prestations périscolaires.
- L'encaissement des factures de la petite enfance et des activités périscolaires.
- La gestion du portail famille.
- Les inscriptions à la réunion point information sur les modes d'accueil du jeune enfant.
- La création des dossiers administratifs des familles pour les familles éloignées de l'informatique

Effectifs : 11 agents : Accueil du public (10), Encadrement (1)

AFFAIRES COURANTES 2023

- Accueil physique :
 - 2021 : 8 582 dont 183 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
 - 2022 : 8 919 dont 202 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
 - 2023 : 8 555 dont 237 sur les horaires étendus du mardi soir et samedi matin



- **Accueil téléphonique :**
 - 2021 : 13 652 dont 47 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
 - 2022 : 12 743 dont 44 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
 - 2023 : 13 503 dont 54 sur les horaires étendus du mardi soir, jeudi midi et samedi matin.
- **Gestion de la boîte courriel :**
 - 2021 : 18 066 courriels traités
 - 2022 : 12 340 courriels traités
 - 2023 : 13 340 courriels traités
- **Traitement des demandes des usagers :**
 - 1 368 inscriptions scolaires réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023 dont 110 dérogations de secteur et 22 dérogations hors commune ;
 - 6 897 encaissements en cartes bancaires, espèces ou CESU ;
 - 48 473 règlements sur le portail familles ;
 - 4 725 calculs de quotient familial dont 2 800 pendant la campagne de QF et environ 250 QF en SNS (Situation Non Stabilisée) fait une fois par trimestre ;
 - 64 178 réservations de journée d'accueils de loisirs vacances majoritairement via le portail famille ;
 - 63 511 réservations de journée d'accueils de loisirs du mercredi majoritairement via le portail famille ;
 - 799 466 réservations de repas majoritairement via le portail famille ;
 - 171 306 réservations d'accueil du soir et sortie 17h majoritairement via le portail famille.

DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'INTENDANCE DES ECOLES ET DES BATIMENTS

La direction a pour missions principales : l'entretien des locaux, l'accueil et l'accompagnement des enfants, la production et le service des repas en restauration collective et l'encadrement du personnel durant les temps scolaires et périscolaires.

Les agents sont répartis dans 13 écoles maternelles, 12 écoles élémentaires, 1 cuisine centrale et 7 bâtiments extérieurs.

La direction compte un effectif de 215 agents dont 1 directrice, 2 cheffes de services, 1 responsable qualité, sécurité alimentaire et diététique ainsi qu' 1 responsable maintenance et techniques d'entretien.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Audits qualité
- Formations Hygiène et Sécurité Alimentaire des agents de restauration par la responsable qualité.
- Retour des menus stars intégrés au sein d'ateliers pédagogiques
- Accueils de stagiaires sur les deux services
- Semaine du goût 2023 sur le thème de la coupe du monde de rugby
- Création du poste de Responsable Maintenance et Techniques d'entretien
- Révision des grilles d'IFSE des agents de la direction RIEB.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du déploiement du logiciel OCTIME sur la cuisine centrale et le groupe scolaire Cavell
- Révision des fiches de postes
- Projets de selfs sur les écoles Michelet et Champignol Elémentaire
- Mise en place d'indicateurs de suivi des EPI
- Embauche d'une nouvelle responsable qualité

SERVICE INTENDANCE ECOLES ET BATIMENTS

Ce service assure l'entretien des écoles maternelles et élémentaires, des locaux administratifs et techniques de l'administration municipale, la préparation et le service des repas dans les offices des écoles et l'assistance au personnel enseignant dans les écoles maternelles.

Le service compte un effectif de 188 agents, répartis comme suit :

	2022	2023
Effectif total	195	195
Chefs de secteur	5	3
Agents polyvalents d'entretien et de restauration (APER) en élémentaire et maternelle	53 et 30	54 et 34
APER volants (pouvant assurer les remplacements)	15	6
Agent territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)	62	61
ATSEM volants (pouvant assurer les remplacements)	7	4
Gardiennes d'écoles élémentaires	12	12
Agents d'entretien dans les locaux administratifs et techniques de l'administration municipale	11	14

En Décembre 2023, 9 postes sont vacants sur ce service.

Le nombre d'agents déployés dans les écoles est défini selon des quotas :

- Un APER pour 80 enfants ;
- Un ATSEM pour 42 enfants ;
- Une gardienne par école élémentaire ou groupe scolaire.

AFFAIRES COURANTES 2023

- Durant les temps de restauration, 979 722 repas ont été servis à l'ensemble des convives des établissements scolaires durant l'année.
- En moyenne la fréquentation sur les temps de restauration est de :
 - 91.32 % en maternelle
 - 88,94 % en élémentaire
- Audit sur tous les restaurants des écoles par la responsable qualité/diététique (25 écoles)
- Formation du personnel du service Intendance des écoles et bâtiments :
 - Méthode HACCP, 88 APER
 - Valeur républicaine, 63 ATSEM
 - Handicap, 13 ATSEM
 - Utilisation des mono brosses, 23 agents

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Projet d'animation « Autour de l'Assiette » avec les équipes périscolaires et la cuisine centrale.
- Mis en place de coupe pains électriques

PERSPECTIVES 2024

- Réorganisation des locaux d'entretien et de restauration pour les écoles maternelle et élémentaire Parc-Est en vue des travaux d'agrandissement et de création de nouvelles zones (objectif sur deux ans).

CUISINE CENTRALE

La cuisine centrale a pour mission de préparer et livrer les repas du déjeuner et les goûters du mercredi pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Maur. Elle prépare et livre également les repas des agents d'entretien et de restauration dans les écoles, des enseignants qui le souhaitent et des animateurs, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La cuisine centrale est organisée selon le principe de la liaison chaude. Les plats cuisinés chauds sont préparés le jour même de la consommation et les entrées la veille.

La cuisine centrale assure également les approvisionnements des denrées alimentaires brutes nécessaires à la confection des repas dans les huit multi-accueils pour les enfants de moins de 36 mois. Les livraisons de ces matières premières sont effectuées trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi.

La cuisine centrale compte un effectif de 22 agents

	2022	2023
Effectif total	19	19
Responsable de secteur (Magasin, Production, Expéditions)	2	2
Agents de Production (cuisinier et plongeur)	7	7
Magasiniers	1	2
Chauffeurs	7	6
Agents administratifs	2	2

En Décembre 2023, 5 postes sont vacants sur ce service.

AFFAIRES COURANTES 2023

En 2023, la cuisine centrale a produit sur le temps scolaire une moyenne de 5 500 repas par jour et de 2 300 repas les mercredis.

<u>Préparation et livraison</u>	2021	2022	2023
Repas durant le temps scolaire	796 093	819 813	979 722
Repas et gouters des mercredis et des vacances scolaires	124 314	158 900	132 836

En 2023, l'équipe des chauffeurs rieurs a parcouru 20 783 kilomètres afin d'assurer les livraisons et les ajustements quantitatifs sur les 25 écoles et les huit crèches.

Chaque semaine, des contrôles microbiologiques sont effectués à la cuisine centrale. En 2023, ce sont :

- 73 prélèvements de surface pour le contrôle de l'efficacité du nettoyage et de la désinfection ;
- 22 analyses microbiologiques effectuées sur les entrées ;
- 53 analyses microbiologiques effectuées sur les plats cuisinés ;
- 9 analyses microbiologiques pour la listeria ;
- 1 analyse d'eau par l'Agence régionale de santé (ARS).

Le 07 décembre 2023, la DDPP (Direction Départementale de Protection de la Population) a effectué une inspection inopinée de la cuisine centrale. Le niveau d'hygiène a été jugé comme « Très Satisfaisant ».

LOI EGALIM

En 2023, près de 31 % des dépenses de denrées alimentaires ont été destinées à l'achat de produits Bio et 19 % à des produits labellisés (chiffres comprenant le pain des artisans boulangers des lundis, mardis, jeudis et vendredis), soit un total de 50 % de l'ensemble des dépenses alimentaires.

Les labels sont répartis sur les produits suivants :

- Bio : pain, accompagnements (féculents et légumes), laitages, fromages et crudités
- Label Rouge : sauté de porc, sauté de bœuf, sauté de veau.
- Label MSC (pêche durable) pour le poisson.

Les viandes (porc, volaille, bœuf) sont d'origine française et en privilégiant les filières courtes.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place des 11 marchés alimentaires au 1^{er} mars 2023
- Création de douze nouvelles recettes « faites maison ».
- Arrivée de deux nouveaux fours d'une capacité de 100 kg de marchandises brutes
- Mise en place d'une livraison exceptionnelle en liaison froide pour 15 repas pour la halte-garderie Luc Noyelle (mai 2023)

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de la réorganisation du service : révision des fiches de poste et des missions
- Poursuivre l'élaboration des nouvelles recettes « faites maison »
- Déploiement du logiciel OCTIME
- Poursuite du développement du logiciel de production FUSION avec la relance du marché.
- Embauche d'un nouveau responsable d'équipe Chauffeurs

DIRECTION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La direction des Activités périscolaires organise les temps périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (durant les vacances). Elle a pour mission d'accueillir les enfants de 3 à 13 ans révolus et pour objectif principal de favoriser leur épanouissement par la pratique d'activités de loisirs éducatifs et de détente.

Les temps d'accueil sont organisés comme suit :

- Accueil du matin (7h30 – 8h20) ;
- Accueil du midi (avec restauration) de 11h30 à 13h20 ;
- Ateliers soleil dans les 25 écoles (de 16h30 à 18h00) ;
- Accompagnement à la scolarité (de 16h30 à 18h00) pour les enfants en difficulté, repérés en concertation avec les écoles dans les 12 écoles élémentaires et dans le quartier des Rives de la Marne (toutes sont intégrées dans le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) de la caisse d'allocations familiales).
- Accueil de loisirs le mercredi en journée entière (7h30-19h00) dans 24 écoles et dans le quartier prioritaire des Rives De la Marne (seule la maternelle Schaken est regroupée à Nicolas Gatin depuis septembre 2018, permettant ainsi un rapprochement des fratries avec l'élémentaire Auguste Marin) ;
- Accueil de loisirs en périodes de vacances scolaires (7h30-19h00).

L'intégration d'enfants en situation de handicap fait l'objet d'un protocole particulier pour chacun, et d'un suivi et d'une évaluation de la situation de l'enfant avec les partenaires co-éducatifs et les familles, afin d'assurer un accueil adapté à chaque situation individuelle.

Des séjours de vacances pour les enfants de 5 à 12 ans sont proposés durant les vacances d'été.

Depuis juin 2022, la Direction des Activités Périscolaires a été réorganisée en deux pôles : administratif et animation.

Effectifs de la direction :

- Direction : une directrice et une assistante de direction ;
- Pôle administratif : un responsable et une équipe de cinq agents, qui assurent la gestion administrative (gestion RH), accueillent le public et accompagnent les familles dans leurs démarches d'inscription ;
- Pôle animation : un responsable et trois coordonnateurs, qui pilotent et évaluent les projets pédagogique et d'animation, recrutent et appuient les équipes. Dans les accueils de loisirs, 26 directeurs et 15 directeurs adjoints encadrent les équipes d'animation. Le nombre d'animateurs varie selon les périodes et est ajusté selon la fréquentation, selon la réglementation en vigueur :

Accueil du matin	Accueil du midi	Accueil du soir	Accompagnement à la scolarité (AAS)	Accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires)
Environ 71	Environ 300	Environ 190	Environ 60	Environ 248

AFFAIRES COURANTES 2023

Les différentes prestations proposées répondent aux besoins des familles saint-maurienne et sont très largement utilisées, à titre d'exemple :

- La fréquentation de l'accueil du midi se stabilise en 2023 après une hausse en 2022. : en moyenne 5 500 repas par jour en 2023.
- Depuis la rentrée 2023-2024, la fréquentation des accueils de loisirs a encore augmenté :
 - Septembre 2021, moyenne de 1 800 enfants par mercredi,
 - Septembre 2022, moyenne de 2 100 enfants par mercredi.
 - Septembre 2023, moyenne de 2 300 enfants par mercredi,

Cette augmentation s'explique par un nouvel engouement des familles et des enfants pour les activités périscolaires.

L'accompagnement à la scolarité, assuré dans toutes les écoles élémentaires de la ville, répond à un véritable besoin des familles dont les enfants ont des difficultés scolaires ou manquent d'autonomie dans l'apprentissage de leurs leçons et la réalisation de leurs devoirs. 215 enfants sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité. Ils sont encadrés par un animateur pour 4 enfants.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Projet Educatif Territorial et le plan mercredi :

Le PEdT a été renouvelé pour 3 ans, L'ensemble des acteurs éducatifs (parents, services municipaux, associations, Education Nationale, CAF, SDJES...) ont été sollicités afin d'échanger sur les attentes de chacun en termes d'objectifs et de méthode pour l'élaboration du nouveau PEdT. Celui-ci a été signé et validé par le GAD et Mr le Maire pour la période 2023-2026.

Celui-ci permet aux équipes de terrain d'avoir une direction, afin d'offrir aux enfants Saint-Mauriens une offre éducative de qualité qui permet à chaque enfant de s'épanouir.

- La CTG :

La CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants sur le territoire. Dans le domaine de l'action éducative et l'accompagnement des familles, la Convention Territoriale Globale a signé entre la ville et la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2023-2027,

- Les ressources humaines :

Depuis septembre 2023, les quotités de travail des animateurs ont été revues ; de 16 contrats différents nous sommes passées à 3. L'objectif étant de fidéliser les animateurs en augmentant leur temps de travail et de les professionnaliser.

- Evènements :

Dans le domaine de l'animation, plusieurs grandes manifestations sont organisées chaque année par la direction des Activités périscolaires, à l'échelle de la ville, afin de promouvoir le travail effectué dans les accueils de loisirs avec les enfants. En 2023, ont eu lieu :

- Le dixième Tournoi d'échecs, le samedi 15 avril 2023, à l'occasion de cette date anniversaire l'évènement a eu lieu dans le centre sportif Brossolette afin d'accueillir un plus grand nombre de participants et d'offrir aux enfants et à leurs familles des animations en extérieurs (jeux en bois, Food truck)

- La sixième édition du Festival du court métrage « *Sur les pas de mes neveux* », au cinéma le Lido le 27 mai 2023, avec la présentation de 11 courts métrages, en compétition, réalisés par les équipes d'animation et plus de 150 enfants. Une séance publique a eu lieu le 03 juin 2023.
- La fête du périscolaire et des accueils de loisirs « *Vit 'Anim* » au stade des Corneilles le 1 juillet 2023, sur le thème « *le tour du monde en 80 jours* » évènement annulé la veille en raison des émeutes du mois de juin.
- Des animations de Noël :
 - Réalisation d'une exposition de fin d'année « *Noël fait son cirque* » : dans le jardin d'hiver de l'Hôtel de Ville par les accueils maternels et sur les ronds-points de la Ville par les accueils élémentaires.
 - Un livre sur la thématique du cirque avec Angus et Zou a été créé par les enfants des accueils de loisirs en partenariat avec la médiathèque, ils ont pu participer à l'illustration et aux textes de celui-ci. Une distribution à tous les enfants de la Ville a eu lieu en décembre 2023. Les dessins de chaque enfant ont été exposés à la médiathèque durant les fêtes de fin d'année.
 - Durant les vacances scolaires, deux après-midis ont été offertes aux enfants.
 - Un spectacle réalisé par les accueils de loisirs élémentaires et maternels a eu lieu au Village de Noël place de Molènes.
- La Semaine du goût : du 16 au 20 octobre 2023, chaque accueil de loisirs a pu développer un projet spécifique en lien avec la thématique de l'année « la coupe du monde de rugby ». Divers jeux et visites aux marchés ont pu être réalisés. Des disques-frites et soupes à l'échelle des structures ont été réalisés afin de sensibiliser le public à la notion d'équilibre alimentaire et découverte des aliments.
- La semaine de la parentalité : 4ème édition sur le thème sur le thème "Vivre en famille tout un art" prévue du 17 au 22 avril. Programmation dédiée aux familles dont les enfants sont déjà inscrits aux activités périscolaires et dans les multi-accueils de la ville avec des ateliers et des animations riches en convivialité et en partage.
- Zoom métiers - animation : 18 octobre 2023 – Jeunes de 16 - 25 ans / Etudiants / Demandeurs d'emploi. Les objectifs étaient :
 - Permettre à la ville de recruter de nouveaux animateurs
 - Rencontrer des acteurs de l'animation (interne et externe à la Ville)
 - Découvrir le rôle, les responsabilités, les missions et les outils de l'animateur
- Le village d'été "Terre de pirates" : les enfants de différents accueils ont participé à la décoration du village et toutes les structures ont pu bénéficier des activités proposées.
- La journée de sensibilisation au handicap : le 15 novembre 2023, les accueils de loisirs ont proposé tout au long de la journée des activités en lien avec cette thématique.
- Le « Ballooween » organisé avec le service Animation de la Ville.
- La participation à la journée des Associations
- Lire dans la boucle : le 14 juin 2023 Les ateliers "Lire dans la boucle" Les enfants de 4 accueils de loisirs maternels et 7 accueils de loisirs élémentaires ont participé à des ateliers avec des rencontres d'autrices et illustratrices :

PERSPECTIVES 2024

- Tournoi d'échecs 11ème édition : le samedi 16 mars 2024, de 12h30 à 18h au centre sportif Brossolette en partenariat avec le Club d'échecs de Saint-Maur, organisation d'un tournoi d'échecs par équipe à destination des enfants à partir de 4 ans scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire Saint-Maurienne,
- Festival court métrage : Le samedi 25 mai 2024, a eu lieu au cinéma le Lido, la 7ème édition du festival du court-métrage.
 - séance avec les acteurs suivie de la remise des prix le 25 mai 2024
 - séance publique
- Semaine de la parentalité : du 21 au 25 mai, 4ème édition : sur le thème "Sport en famille tous gagnants !".
- Programmation dédiée aux familles dont les enfants sont déjà inscrits aux activités périscolaires et dans les multi-accueils de la ville avec des ateliers et des animations riches en convivialité et en partage. (Défi familles, olympiades, balade en familles,

concours de dessins...)

- Lire dans la boucle : mercredi 12 juin 2024 rencontres avec des auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices. 13 créneaux sur inscription, accueillant de 12 à 15 enfants maximum par groupe.
- Fête du périscolaire "Vit'Anim 2024 " : Le samedi 29 juin 2024, aura lieu au square de la Convention, la 7ème édition de la fête de fin d'année du périscolaire en destination des familles et des enfants.
Le thème de l'édition 2024 est « Olympie », les jeux Antiques référence à la mythologie Grecque.
- Semaine du Gout 2024 : Actions menées par les accueils périscolaires pour la semaine du goût. (Thème à définir)
- Semaine de la parentalité : Actions menées par les accueils périscolaires pour la semaine de la parentalité. (Thème à définir)
- Projet Intergénérationnel sur le thème des JOP 2024 : actions intergénérationnelle
Séniors et Handicaps – Jeunesse – Périscolaire

Public concerné :

8 séniors.

8 personnes handicap

12 jeunes du club ados

12 enfants des ALSH

2-3 jeunes du CDJ

- Maison des seniors : 18 avril,
Tournoi de ping-pong par Lyasmine Touati, coach en activité physique adapté
 - Club ados : 9 juillet de 14h à 16, au club ados, situé au 41 rue des Remises.
CLUEDO géant sur le thème des JOP "Qui à voler la flamme olympique à St Maur"
Il y aura des épreuves (sportives, culturelles, culture G, questions sur les JO) encadré par les animateurs et nos jeunes.
 - Accueil de loisirs périscolaire : 18 juillet
Top chef (concours de brochettes, déco épluchure olympe)
Déjeuner sur place et 1er semaine des vacances de Toussaint
 - Service Handicap (2ème semaine des vacances de Toussaint)
Jeu de piste à la Mairie le vendredi 8 novembre (Finalité) à l'Hôtel de Ville
- Des animations de Noël :
 - Des spectacles seront proposés sur la mini-scène du Village de Noël. Les enfants des accueils de loisirs présenteront des spectacles de danse, magie et de théâtre sur scène.
 - Création d'une roulotte sur thème « Amérique Latine ou Amérique Centrale ou Océanie » afin de décorer la place des Molène
 - Exposition des œuvres sur le thème "Noel autour du monde" réalisées par les enfants des accueils de loisirs.
 - Pour les élémentaires : Des créations de décors dans certains squares et sur nos ronds-points toujours avec du matériel recyclé pour les élémentaires.
 - Pour les maternelles : Exposition Des créations au Jardin d'hiver de la Mairie.
 - Création de personnages en lien avec les histoires autour du Monde exposées à la Villa Médicis. (En partenariat avec Maison des Arts et de la Culture-Villa Médicis)

DIRECTION ANIMATION-JEUNESSE-RELATIONS INTERNATIONALES ET SPORT

La direction de l'Animation, de la Jeunesse, des Relations Internationales et des Sports (DAJRIS) est composée de quatre services, dont le socle commun est d'assurer des missions destinées directement à la population, qui sont par ailleurs structurantes dans la vie de la commune tout au long de l'année.

Ces quatre services rassemblent environ 130 agents, avec des missions très variées, allant de l'animation et l'information jeunesse à l'accueil dans les maisons de quartier, en passant par l'entretien des équipements sportifs, l'organisation des événements qui rythment le calendrier de la vie municipale et les fonctions administratives et de pilotage des différents services.

La direction en tant que telle regroupe :

- Le directeur ;
- Les responsables des services Animation, Jeunesse, Relations internationales et Sports ;
- L'assistanat de direction.

AFFAIRES COURANTES 2023

Les services ont assuré leurs missions ordinaires d'accueil des jeunes, de gestion des équipements sportifs, d'organisation d'événements, de relations avec les associations saint-mauriennes et d'animation des jumelages avec huit villes étrangères. Ces missions impliquent une très grande amplitude de fonctionnement, avec des équipements répartis dans toute la ville, qui sont ouverts et accueillent du public toute la journée, souvent jusqu'en fin de soirée, et pratiquement tous les jours de l'année, à l'exception de quelques jours fériés (Jour de l'An et Noël notamment).

.

FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été marquée par l'ouverture d'un nouvel équipement, la Maison des étudiants, qui a été inauguré le 10 mai. Il est, par vocation, destiné aux jeunes, mais son ouverture a constitué l'aboutissement d'un projet qui marqué la direction puis plusieurs années.

Un autre fait marquant a été la préparation de l'externalisation de l'entretien des équipements sportifs, qui prendra effet début 2024.

Par ailleurs, le directeur de la DAJRIS a quitté la collectivité en cours d'année. La continuité du service et de l'articulation entre les entités de la DAJRIS a été assurée par les directeurs et chefs de services.

A l'inverse, un nouveau responsable a pris la direction du service Jeunesse au mois d'avril.

PERSPECTIVES 2024

Les manifestations liées aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, marqueront fortement l'ensemble des actions portées par les services de la direction.

SERVICE SAINT-MAUR ANIMATION

Les missions du service Saint-Maur animation (SMA) sont :

- L'organisation de différentes animations de la ville, soutiens logistiques et techniques des manifestations officielles,
- Le suivi des relations avec les associations (aides logistiques et techniques, subventions, ...)
- La gestion des salles mises à disposition des particuliers, des associations et des entreprises.

Organisation :

- Soutien logistique : prise en charge de l'organisation logistique lors de réunions publiques, de réunions de service, des commémorations, d'événements (inaugurations, vernissages, vœux) et d'événements majeurs en lien avec les services organisateurs et les services techniques.
- Réceptions municipales : organisation, installation, fourniture des réceptions officielles organisées par la ville (vins d'honneurs, cérémonies, ...)
- Événements : conception, création et mise en œuvre de manifestations d'importance variable : chasse aux œufs, Saint-Maur médiéval, foire aux trouvailles, fête de la musique, village d'été, promenades en petit train, activités d'été, ciné villages, journée des associations, dictée, fête foraine, manèges, structures gonflables, cirques, spectacles de marionnettes, déjeuners des seniors, animations de fin d'année, village de Noël avec mise en place d'une patinoire de glace, spectacle de Noël (parade, mapping...)
- Associations : suivi du monde associatif dans le cadre des subventions, du prêt de matériels et concours divers (aides logistiques et techniques pour l'organisation d'événements...). apport d'une aide particulière pour les vides-greniers des associations, des comités de quartiers, les journées paroissiales, les lotos, les expositions.
- Aides par des concours divers (moyens techniques, sonorisations, etc...).
- Salles : gestion des réservations, des plannings des salles de l'Hôtel de Ville et des maisons de quartiers et de la facturation. Utilisation par particuliers, associations et entreprises.
- Travail en étroite collaboration avec l'ensemble des services et acteurs de la ville : service des fêtes, bâtiments communaux, police municipale, voirie, propreté, concessionnaires, Saint-Maur Proximité, police nationale, élus, les associations etc...

Moyens :

- Effectifs : 20 agents, 12 au sein du service lui-même, 8 agents chargés de l'accueil dans les maisons de quartier (dont plus de 50% ayant des restrictions médicales)
- Budget de fonctionnement 2023 : 599 200 € de BP, 508 639,08 € de réalisé
- Budget d'investissement 2023 : 19 600 € de BP, 19 568,79 € de réalisé
- Recettes de fonctionnement 2023 : 96 124,50 € (locations de salles 45 616,50 €, animations 15 657 €, location de matériel 9 937 €, banquet anciens combattants 4 995 €, partenariats 13 790 €, location roller Noël 2022 (période sur janvier 2023) 1 129 €, subvention MGP pour activité BdM 5 000€).

AFFAIRES COURANTES 2023

ANIMATIONS

Vingt-cinq thèmes d'animations

- Près de 88 075 personnes accueillies sur l'ensemble des animations de l'année. Pour mémoire 92 580 en 2022
- 30 576 € de recettes liées aux animations (participants, partenariats, location de

rollers). Pour mémoire 36 662 € en 2022

- 5 000€ de subvention de la Métropole du Grand Paris pour l'organisation d'activités sur les Bords de Marne (Promenades en Petit Train). Idem qu'en 2022

COMMUNICATION

- 18 315 flyers distribués
- 9 940 tickets de manèges et de structures gonflables distribués
- 684 courriers traités

AIDES 2023

- 134 dossiers d'aides aux associations / 132 en 2022
- 169 dossiers d'aides aux services / 291 en 2022
- 30 dossiers d'aides aux entreprises et établissements privés / 32 en 2022
- 84 associations subventionnées (hors sports) / 79 en 2022
- 554 360 € de subventions accordées aux associations / 622 484,50 € en 2022
- 9 937 € de recettes de location de matériel liées à ces aides / 9 276 € en 2022

SALLES MUNICIPALES

- 10 bâtiments en gestion totale ou partielle
- 20 salles en locations aux particuliers, entreprises et associations
- 45 616,50 € de recettes de locations de salles / 36 708,50 € en 2022

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Fermeture de la Maison des Combattants et relocalisation des associations (salles et boîtes aux lettres) dans les bâtiments actuels
- Équipe polyvalente à l'écoute des usagers
- Développement des échanges par mail et diminution du nombre de courriers postaux
- Surfaces de stockage à proximité et bien adaptées aux activités du service
- Récupération du marc de café des thermos préparés pour les différentes activités, réunions, etc... et remis au service du Développement Durable pour réemploi.
- Promenades en petit train roulant au colza (précédemment gasoil)
- Recyclage des sapins de Noël floqués et broyage des sapins de Noël naturels
- Récupération des invendus lors de la Foire aux Trouvailles par le service « Espace public », mis à disposition des associations de la ville, réemployés ou recyclés :
 - 300 kg d'équipements électriques et électroniques,
 - 1 160 kg de vêtements,
 - 1 900 kg de livres,
 - 400 kg de jouets,
 - 600kg de vaisselle, petits objets ou meubles
- Mis en place de cendriers itinérants sur chaque événement pour récupération des mégots
- Nouvelle gestion de salles situées à la Parentèle et avenue Gambetta

PERSPECTIVES 2024

L'une des priorités sera l'amélioration des relations entre les usagers et les services :

- Poursuite du travail sur l'aménagement et l'affectation des futurs locaux réservés aux associations situés avenue du Maréchal Lyautey.
- Poursuite de la dématérialisation des formulaires d'inscription, de participation aux activités du service et paiement en ligne (Foire aux trouvailles, ateliers vacances, nouveaux Saint-Mauriens)

SERVICE JEUNESSE

Créé en 1995, le service Jeunesse est un service municipal chargé des différentes actions menées pour les jeunes, de leur entrée en sixième jusqu'à leurs 25 ans révolus, pendant et en dehors des vacances scolaires.

Le service Jeunesse est :

- Un lieu d'accueil et de convivialité, d'écoute et de partage, créateur de lien social et d'engagement citoyen,
- Un espace de travail au calme, qui met à disposition du matériel informatique (cinq ordinateurs, un photocopieur, une imprimante couleur)
- Un lieu de ressources documentaires en accès libre,
- Une équipe disponible et à l'écoute pour répondre aux questions, aider à réaliser des projets, et accompagner au mieux les jeunes dans leur quotidien.

La structure jeunesse créée en 1995, a obtenu en 2016 la labélisation Point information jeunesse (PIJ), qui a été renouvelée en 2019.

Il y a deux lieux d'accueil : le Service Jeunesse situé au 41, rue des Remises et le Club ados (pendant les vacances scolaires) situé au 41, rue Etienne Dolet.

AFFAIRES COURANTES 2023

ADHESIONS ET STAGES MULTI-ACTIVITES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, des stages sportifs, culturels et scientifiques, sont proposés aux adhérents âgés de 11 à 17 ans. Ils sont encadrés par des professionnels de la Ville (ETAPS), des associations locales ou bien par des prestataires.

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'adhésions	545	500	504	496	559
Nombre de stages proposés	83	69	80	56	88
Places d'activités ouvertes	900	830	837	592	954
Places vendues	553	387	619	493	735
Taux de remplissage	61%	45%	74%	83%	77%

En 2023, le nombre total de stages programmé sur l'année a été de 83 stages, et 553 jeunes y ont participé.

Le tarif des stages varie en fonction de la nature de ceux-ci et de leur durée. Les stages sont proposés, actuellement, entre 20€ (deux jours) et 40€ (cinq jours).

Une réflexion est en cours avec le service des Sports, pour redynamiser cette offre, en proposant de nouveaux types d'activités.

LE CLUB ADOS

Le Club Ados, est un accueil de loisirs extra-scolaire (pendant les vacances), qui propose des temps de loisirs aux adhérents du service Jeunesse âgés de 11 à 17 ans.

Afin de faciliter l'accès aux loisirs, le tarif appliqué est de 1€ par temps d'animation. Une participation supplémentaire à hauteur de 30% est demandée lors de sorties dites de « Consommation » (bowling, patinoire, etc.).

En 2023, le Club Ados a fonctionné 76 jours et a accueilli 397 jeunes, ce qui représente une augmentation de 40% par rapport à 2022.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Le point information jeunesse (PIJ) est un lieu ressource et d'accès à l'information, dans les domaines de l'enseignement, la formation professionnelle, les métiers, l'emploi, le logement, les droits, la santé, les loisirs, sport et vacances, et la mobilité internationale.

Il est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) mais aussi aux parents, aux enseignants et travailleurs sociaux, il propose :

- Un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie,
- Une documentation en libre consultation sur plusieurs sujets,
- Des outils informatiques mis à disposition,
- Des projets et des actions développés tout au long de l'année.

Le covid a entraîné une diminution du nombre de jeunes qui sont venus au PIJ, mais depuis 2021, le nombre de visites reçues a recommencé à augmenter.

Fréquentation P.I.J.	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de visites	700	1743	943	1224	1640	1488

LES FORMATIONS PSC1 ET BAFA

Dix sessions de formations Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) ont été proposées au cours de l'année.

Fréquentations PSC1	2020		2021		2022		2023	
Totale	48		52		69 (dont 6 du QPV)		80 (dont 5 du QPV)	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Par genre	24	24	23	46	28	24	43	37

Les départs en formation pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) de 2019 à 2022 se répartissent comme suit :

	Base internat		Base externat		Approfondissement		Approf. QPV		
2020	F	G	F	G	F	G	F	G	26
	9	11	1	2	3	1	0	1	
	20		3		4		1		
2021	F	G	F	G	F	G	F	G	28
	8	12	3	1	1	1	0	1	
	20		4		2		1		
2022	F	G	F	G	F	G	F	G	26
	8	12	3	1	1	1			
	20		4		2				
2023	F	G	F	G	F	G	F	G	60
	30	10	10	5	3	2			
	40		15		5				

LES ATELIERS ET LES ACTIONS

PERMANENCE SOS RENTRÉE

Le dispositif SOS Rentrée est une plateforme mise en place par le conseil départemental du Val de marne qui permet de centraliser tous les jeunes n'ayant pas reçu d'affection.

.	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dossiers saisis	7	16	21	14	11	1

ATTESTATION BABY-SITTING

En lien avec les services municipaux, les jeunes volontaires sont sensibilisés lors d'un atelier théorique. Puis, ils sont accueillis dans les services spécialisés dans le cadre d'une journée d'observation. Une session de formation PSC1 leur est ensuite proposée.

	2019		2020		2021		2022		2023	
Total	9				7		7		12	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Par genre	7	2			5	2	5	2	12	0

COACHING EXAMEN - METHODOLOGIE POUR REVISIONS DU BAC.

Proposition de séances de cours individuel de méthodologie de travail dans le but de préparer les jeunes aux épreuves du bac.

En 2023, pour la deuxième édition, il y eu six participants (trois en terminale et trois en première) pour 10 places ouvertes. Tous venaient du QPV. Les trois participants de Terminale ont obtenu leur bac sans passage au rattrapage.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU MOYEN DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

- Proposition de plusieurs sessions, dans les locaux du service Jeunesse et dans plusieurs collèges, pour des collégiens et lycéens, habitant le quartier des Rives de la Marne.
- Information collective au PIJ, pour découvrir le service Jeunesse et les dispositifs d'engagement citoyen (comme le service civique) dans deux classes de seconde du lycée d'Arsonval, soit 70 jeunes informés,
- Ateliers de préparation au Forum Jobs (CV et lettre de motivation)
- Stand d'information Jeunesse aux portes ouvertes du lycée Gourdou Lesseur.
- Stand de découverte des métiers en réalité virtuelle,
- Le P.I.J. a collaboré avec Paris Est Marne et Bois, pour une journée de l'emploi dans le quartier prioritaire des Rives de la Marne appelée Cité de l'Emploi. La Mission Locale et Pôle emploi étaient également représentés,
- La société Transdev a présenté ses métiers du transport ainsi que ses formations. Un bus équipé d'un simulateur de conduite a permis aux participants de se mettre dans la peau d'un conducteur de bus,
- Interventions auprès des jeunes élus au Conseil des Jeunes (CDJ) : le P.I.J. est intervenu à plusieurs reprises lors des séances de travail du CdJ, afin de leur présenter ses actions et dispositifs. Les conseillers ont également été associés à l'élaboration d'un questionnaire ayant pour objectifs de recueillir les besoins des jeunes saint-mauriens.

LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Bourse au permis est une opération en faveur des jeunes saint-mauriens de 17 à 25 ans révolus. Ceux dont la candidature est acceptée doivent, en contrepartie d'une aide financière s'engager à mener une action citoyenne, solidaire ou sociale d'un minimum de 60h au sein d'un organisme ou d'une association saint-maurienne.

	Dossiers reçus	Dossiers retenus
2015	6	4
2016	5	4
2017	9	6
2018	7	7
2019	10	8
2020	11	11
2021	23	18
2022	21	20
2023		23
	30	

LA BOURSE COUP DE POUCE

Cette opération a pour objectif de promouvoir et de soutenir financièrement des jeunes saint-mauriens de 11 à 25 ans, souhaitant réaliser un projet personnel et sachant faire preuve d'innovation et de créativité dans les domaines suivants : formation professionnelle, humanitaire, stage d'étude à l'étranger, action professionnelle, sport professionnel ou enseignement, animation à caractère social, création d'entreprise ou d'association.

	Dossiers reçus	Dossiers retenus
2014	13	11
2015	15	8
2016	14	12
2017	12	9
2018	10	9
2019	14	12
2020	4	1
2021	9	9
2022	18	14
2023	35	20

LE BNSSA

C'est un dispositif d'aide à la formation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique en faveur des jeunes saint-mauriens, âgés de 17 à 25 ans révolus, qui, en contrepartie d'une aide financière, devront travailler dans les piscines de la ville, tout en étant rémunérés, au moins un mois, notamment pendant la période estivale.

Un dossier a été retenu en 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Il s'agit d'une instance de démocratie participative rassemblant 40 enfants de CM1 et CM2, répartis en quatre commissions thématiques :

- Solidarités et Prévention,
- Sport et Culture,
- Communication et citoyenneté,
- Cadre de vie et le développement durable.

LE CONSEIL DES JEUNES

En 2023, l'ancien conseil consultatif des jeunes est devenu le Conseil des Jeunes. C'est une instance de démocratie participative composée 23 jeunes volontaires qui émettent des propositions concernant la jeunesse et ont une place dans la vie saint maurienne en étant acteurs des manifestations et événements municipaux.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

L'OUVERTURE DE LA MAISON DES ETUDIANTS

Le 10 mai 2023, la Ville a inauguré la Maison des étudiants, qui est un équipement destiné à la formation et à l'épanouissement des futurs citoyens.

Il s'agit d'un équipement pouvant accueillir jusqu'à 120 étudiants, qui propose des salles de travail collectif, avec des connections internet et des équipements numériques interactifs (ENI). Elle est ouverte du lundi au samedi, ainsi que 12 dimanches du printemps, au moment des révisions, aux élèves et étudiants à partir de la classe de Première et jusqu'à 25 ans, qui sont soit Saint-Mauriens, soit inscrits dans un lycée de Saint-Maur. L'accès est soumis à inscription au service Jeunesse et à la réservation de créneaux sur l'application Affluence. Deux informateurs jeunesse aident les étudiants dans leur travail et dans l'utilisation du matériel mis à leur disposition.

La Maison des étudiants a été équipée avec du mobilier de réemploi et des matériaux recyclés. Son ameublement a été conduit avec le service de l'Economie sociale et solidaire (ESS), qui a travaillé avec les associations Sève mobilier et Tricycle office, qui sont des structures de l'ESS. La Ville a été récompensée de ce travail par le Trophée de l'Economie Circulaire et Solidaire 2023, catégorie « Achats responsables », de la Métropole Grand Paris.

EVENEMENTS JEUNESSE

Les événements organisés par le service Jeunesse en 2023 ont été :

- Rallye Saint-Maur Express : il s'est déroulé le samedi 16 avril 2023 et a rassemblé 105 participants (78 en 2022). Les jeunes, âgés de 13 à 25 ans, ont parcouru les rues de la ville en découvrant son patrimoine et ses richesses culturelles, tout en relevant différents défis sportifs, d'audace et de cohésion d'équipe.
- Color Loop : la course colorée de cinq kilomètres s'est déroulée lors du Festival de Food Truck le samedi 9 septembre 2023. L'événement a enregistré 920 participants. Cette course familiale est un événement festif attendu par de nombreux Saint-Mauriens.
- Écrivains en herbe #5 : le concours a rassemblé 10 participants (contre 13 en 2022) âgés de 11 à 25 ans.
- Présentation du Club Ados et du service Jeunesse lors du festival du court métrage, avec une projection au cinéma le samedi 18 novembre 2023.
- Forum jeunes à la Maison des étudiants le 10 mai 2023
- Partenariats :
 - avec le service Enfance : passerelles pour les CM2 au Club Ados
 - avec les seniors : Top Chef, sur une idée du CME
 - Politique de la ville : permanences dans le quartier des Rives de la Marne pour faire connaître le service Jeunesse.

PERSPECTIVES 2024

Les perspectives les plus importantes d'évolution de l'activité du service ou d'enrichissement de son offre destinée aux jeunes sont :

- Elaboration d'un nouveau projet de service,
- Renouvellement de la labélisation du PIJ,
- Organisation d'un séjour d'été pour les jeunes du Club Ados
- Développement de la visibilité et de l'attractivité du service Jeunesse et de la Maison des étudiants, auprès des jeunes comme des partenaires (collèges, lycées, associations de jeunes notamment).

SERVICE DES SPORTS

Les principales missions du service sont les suivantes :

- Suivi administratif des associations sportives
- Attribution des subventions aux associations sportives
- Soutien logistique aux manifestations sportives
- Gestion des plannings des installations sportives
- Nettoyage et gardiennage de la majorité des installations
- Enseignement en direction des élèves des écoles élémentaires et maternelles
- Surveillance et sécurité des créniaux de natation ouverts au public payant
- Suivi de la délégation de service public (DSP) du Centre Hippique Municipal de Marolles.

Pour remplir ses missions, le service compte 96 agents. Il est structuré en trois pôles, qui eux-mêmes peuvent compter différentes unités :

- Le pôle Administratif, qui compte 10 agents et est composé :
 - De l'unité Administration qui s'occupe du suivi administratif et de l'attribution des subventions aux associations sportives, de la gestion des plannings des installations, du soutien logistique aux manifestations sportives, des marchés publics et des achats pour l'ensemble du service ;
 - De l'unité Manifestations et petite maintenance, qui assure la coordination des actions et le soutien aux manifestations sportives, et qui gère les interventions de maintenance ne nécessitant pas de faire appel aux services techniques ou à des sociétés extérieures ;
- Le pôle logistique et gardiennage des stades et des gymnases qui compte 43 agents, et qui procède au nettoyage de toutes les installations et assure les missions de gardiennage d'une partie des installations sportives,;
- Le pôle Centre Sportif Pierre Brossolette, piscines et enseignement, qui compte 43 agents et qui est composé de :
 - L'unité Enseignement et animations terrestre qui assure, l'enseignement pour les élèves des écoles élémentaires, en dehors des activités liées à la natation et à l'équitation, et qui intervient en soutien des activités mises en place par d'autres services ;
 - L'unité Piscines et Centre Sportif Pierre Brossolette, qui gère la surveillance et la sécurité des créniaux de natation ouverts au public payant, l'enseignement pour les élèves des écoles élémentaires des activités liées à la natation, la régie de recettes des piscines et le fonctionnement logistique des piscines.

AFFAIRES COURANTES 2023

MANIFESTATIONS

Le service des sports a organisé ou apporté son soutien à 106 manifestations. Il y en avait eu 102 en 2018, 103 en 2019, 19 en 2020, 30 en 2021 et 82 en 2022. Il a donc retrouvé dans ce domaine un niveau d'activité comparable à celui d'avant la pandémie de covid.

ENSEIGNEMENT

- Le sport-école : il concerne 193 classes élémentaires venant de 12 écoles élémentaires publiques (165 classes) et trois écoles élémentaires privées (28 classes), représentant 4 898 élèves (4 148 élèves des écoles élémentaires publiques et 750 élèves des écoles élémentaires privées). Il est organisé sur trois trimestres, chaque classe pratiquant deux activités pendant deux trimestres soit entre 20 et 24 séances, encadrées par les ETAPS aquatiques et terrestres.
- Le sport école a été, à la rentrée de septembre 2023, réaménagé pour la partie

aquatique, pour accueillir les classes de grandes sections de maternelle. L'enseignement de la natation scolaire débute en grande section de maternelle et se termine à la fin du CM1. Pour accueillir toutes les classes sur des cycles de huit séances, une modification des plannings de piscine a été nécessaire pour créer quatre périodes à la place des trois trimestres habituels.

- Lors de la semaine Olympique et Paralympique du 3 au 8 avril 2023, avec des séances spécifiques organisées pendant le temps du sport école. 78 classes ont pu participer à une séance d'activité spécifique sur le thème de l'inclusion. Deux classes ont bénéficié d'une séance d'initiation à l'haltérophilie en présence de l'athlète saint-maurien Bernardin KINGUE.
- Une action avec Valentin BELAUD était prévue à l'école Michelet mais a été annulée à l'initiative de l'athlète. Une autre, pour cinq classes dans la salle Paté avec Romain CANONNE, a également été annulée au dernier moment. L'action s'est déroulée encadrée par un ETAPS et par un maître d'arme du club.
- Organisation de deux stages de découverte de l'activité gymnastique : le premier a eu lieu pendant l'année scolaire 2022-2023, du 13 au 24 mars 2023, pour 813 élèves de grande section de maternelle. Le second a eu lieu pendant l'année scolaire 2023-2024, du 27 novembre au 8 décembre 2023, pour 831 élèves de grande section de maternelle.
- Les jeux du Val de Marne du 5 au 9 juin 2023 : 4 006 élèves, de la grande section de maternelle au CM2, ont pratiqué l'athlétisme, au stade Chéron sous forme d'olympiade.
- La journée Olympique du 22 juin 2023, organisée sous forme d'une olympiade au stade Chéron, en partenariat avec l'IME des Bords de Marne : les éducateurs sont venus en renfort d'encadrement sur cette action qui a réuni plus de 70 élèves de l'institution sur l'ensemble de la journée. Une classe de CM2 d'une école publique a été invitée par l'IME à participer, profitant ainsi d'une véritable expérience d'inclusion.
- Organisation d'un stage ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) dès la rentrée des classes, du 7 au 8 septembre 2023, avec la participation des 29 classes de CM2 des écoles élémentaires publiques, soit 774 élèves concernés.

Par ailleurs, en partenariat avec le service des activités périscolaires, quatre des cinq éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) encadrent, en fin d'après-midi les Ateliers Soleil. Ils assurent six ateliers par trimestre, repartis dans les écoles élémentaires de la ville.

En partenariat avec le service Jeunesse, les ETAPS proposent, organisent et encadrent des stages à prédominance sportifs pendant l'ensemble des vacances scolaires.

CENTRE SPORTIF PIERRE BROSSOLETTE ET PISCINES

Le Centre Sportif Pierre Brossolette est ouvert aux usagers sept jours sur sept, de 8h00 à 23h00, 48 semaines dans l'année. Les piscines dans leur ensemble sont ouvertes toute l'année (alternativement pendant les congés scolaires) et ne sont fermées qu'exceptionnellement certains jours fériés.

Chaque semaine durant l'année scolaire, les deux piscines proposent un total combiné de 58h 15 d'ouverture pour la baignade publique (public payant, donc hors natation scolaire). Pour mémoire, avec ces 58h 15, la ville de Saint-Maur est celle qui offre le plus d'ouverture au public du département.

La fréquentation des piscines depuis 2018 a été la suivante :

- 2018 : 91 388
- 2019 : 87 283
- 2020 : 31 296
- 2021 : 43 365
- 2022 : 82 208
- 2023 : 81 782

SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE

La Ville a décidé pour cette année encore de maintenir à un niveau presque similaire son soutien financier aux diverses associations sportives ainsi que celui des athlètes de haut niveau (1 169 125 € au lieu de 1 213 911 € en 2022).

En 2023 les aides versées aux sections d'associations omnisport l'ont été sous forme de subventions affectées à des actions précises.

- Subventions aux associations sportives :
1 169 125 € en 2023, répartis comme suit :

Manifestations	5 620,00 €
Promotion du sport et subventions affectées	408 455,00 €
Contrats de performance individuel et par équipe	592 500,00 €
Fonctionnement	162 550,00 €
- Aide à la pratique individuelle de haut niveau
17 athlètes ont bénéficié de la Convention de performance individuelle en faveur du sport de haut niveau.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

TRAVAUX

Gros travaux, pour l'entretien et la rénovation de plusieurs équipements :

- CSB :
 - Toiture : fin des travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture du bâtiment ;
 - salle d'Honneur : rénovation du sol de compétition, pour qu'il soit adapté à la pratique du handball en première division et ouverture d'un passage dans les gradins, permettant des manutentions plus aisées ;
 - éclairage : rénovation de l'éclairage en LED de la salle d'Honneur et des salles de volley ;
 - salle de gymnastique : rénovation de la fosse de gym ;
 - salle de Pan : rénovation des tapis ;
 - piscine : pose d'une rampe en inox permettant de sécuriser l'accès au petit bassin de pour les personnes à mobilité réduite ;
- Stade Chéron : éclairage : rénovation de l'éclairage en LED du terrain de football et de la piste d'athlétisme ;
- Stade des Corneilles, éclairage : rénovation de l'éclairage en LED du terrain de football ;
- Stade Auguste Marin : rénovation de la moquette et de l'éclairage en LED.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS MAJEURES

- Jeux du Val de Marne ;
- Journée Olympique du 23 juin organisée en partenariat avec l'IME des Bords de Marne ;
- Fête du Sport école ;
- Circuit national des grands tournois de tennis ;
- Saint-Maurienne : 11e édition

PERSPECTIVES 2024

Organisation du service :

- L'externalisation du service de la logistique au 2 janvier 2024 avec le transfert de 25 postes déployés sur d'autres directions, et la modification et la création de six autres postes ;
- La mise en place et le suivi d'un marché de nettoyage pour toutes les installations sportives, sauf les piscines ;
- Sport école : nouvelle formule de la fête du sport école, avec une Olympiade du sport école organisée sur cinq jours avec un niveau de classe par jour et une activité pour l'ensemble des élèves élémentaires.
- Manifestations :
 - Challenge MONAL : épreuve de la coupe du monde d'épée masculine au CSB ;
 - Championnat de France d'Echec au CSB ;
 - Le Relais de la Flamme Olympique le 21 juillet 2024 ;
 - Organisation du Big Jump, le 21 juillet 2024.

Équipements :

- Début de la collaboration avec Paris Est Marne & Bois, pour la construction de modules de glisse (skate park) au stade Fernand SASTRE.
- Finalisation de l'étude de rénovation du Gymnase D'ARSONVAL.
- Finalisation de l'étude de rénovation de la salle Verte du stade CHERON.
- Réalisation d'une signalétique pour le public CSB (extérieur et intérieur).

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Le service des relations internationales s'occupe principalement des échanges avec les villes jumelles de Saint-Maur, et plus généralement des échanges avec les interlocuteurs étrangers.

AFFAIRES COURANTES 2023

La reprise des échanges, amorcée en 2022 (à la suite des deux années de covid), est très convaincante, puisque la fréquence des échanges entre Saint-Maur et ses villes jumelles s'est amplifiée pour dépasser celle de 2019.

Des participants des villes jumelles ont été accueillis pour la Saint-Maurienne, la Dictée et le marché de Noël. Les échanges scolaires ont repris avec la ville de Rimini.

La 15e rencontre de jumelage, réunissant les rameurs du Schelcher Aviron de Saint-Maur et leurs homologues allemands de Hameln, s'est déroulée à Strasbourg.

Echange artistique et culturel : accueil et concert inter chorales franco-allemande.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Le 15e anniversaire de jumelage avec la ville de Ramat Hasharon n'a malheureusement pas pu être organisé.

Dans le cadre du 60e anniversaire du Traité de l'Elysée, des réunions de travail ont permis de redynamiser les échanges sportifs avec les villes jumelles allemandes.

Depuis les dernières élections municipales de Ziguinchor, la Ville de Saint-Maur déplore une absence de dialogue.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des échanges récurrents.
- Développement des échanges artistiques et culturels.
- Développement de projets culturels et sportifs pour les jeunes handicapés en insertion.
- Organisation d'un séjour de découverte d'une jumelle pour les seniors, qui aura lieu à La Louvière (Belgique) lors de son traditionnel carnaval.

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITE

Les politiques publiques de la petite enfance et de la parentalité sont des compétences facultatives des communes. Chacune décide de les exercer ou pas et en détermine le périmètre et les orientations. Mais leur contenu est fortement influencé et encadré par la politique nationale familiale, au moyen de réglementations et de subventions.

Les principales missions de la direction sont :

- Accueil d'enfants âgés de deux mois et demi (fin du congé légal de maternité) à trois ans révolus (scolarisation obligatoire à l'école maternelle) dans les établissements d'accueil du jeune enfant municipaux et privés, selon un mode de garde collectif ou individuel ;
- Attribution annuelle de places en crèches municipales et multi-accueils privés dans lesquels la Ville réserve des berceaux ;
- Gestion globale des structures petite enfance municipales ;
- Information des familles sur l'offre de modes d'accueil du jeune enfant à Saint-Maur ;
- Information des familles et accompagnement des assistants maternels indépendants et des gardes d'enfants à domicile sur l'accueil individuel ;
- Accompagnement à la parentalité, réflexion et démarrage d'actions sur l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du comportement.

La Direction Petite Enfance et Parentalité (DPEP) compte 197 agents municipaux, principalement titulaires (26 contractuels) et féminins à 97 % (il n'y a que cinq agents masculins), répartis en poste de directeurs, directeurs-adjoints, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, agents polyvalents d'entretien, cuisiniers, pédiatres, psychologues, psychomotricien, référente parentalité, agents administratifs et dix apprentis ainsi que des stagiaires.

Elle propose 548 places pour accueillir les jeunes enfants dans ses structures avec :

- Huit crèches municipales se déclinant en quatre de 60 places, une de 50 places, une de 35 places et deux de 15 places, soit 355 places (fermeture en 2021 du Multi-accueil La Parentèle pour des raisons de sécurité) ;
- Un service d'accueil familial d'une capacité de 27 places pour neuf assistantes maternelles salariées de la Ville ;
- Une halte-garderie de 22 places.

A ces places dans des structures municipales s'ajoutent :

- 50 et 30 places réservées dans deux multi-accueils privés du groupe Babilou et 50 places réservées dans un multi-accueil privé du groupe Les Petits Chaperons Rouges (LPCR) depuis septembre 2022, implantés à Saint-Maur-des-Fossés ;
- 14 places réservées dans le multi-accueil associatif intergénérationnel saint-maurien « l'Abbaye » ;
- Un Relais petite enfance (RPE, ex-Ram), pour 170 assistantes maternelles agréées indépendantes recensées à Saint-Maur, ainsi que 59 gardes d'enfants à domicile connues, qui accueillent en moyenne 670 enfants ;
- Un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP « l'Arbre à jeu ») proposant du soutien à la parentalité ;
- Une Maison des Familles et de la Parentalité (MFP), chargée de l'accompagnement, du conseil et de l'orientation en matière de parentalité des familles saint-mauriennes.

Chaque structure accueillant de jeunes enfants dispose d'espaces et d'équipements pour assurer l'éveil, le repas, le sommeil et les soins aux enfants, avec pour la plupart des jardins et un potager.

Les huit établissements proposant des repas les confectionnent sur place, à partir de matières premières livrées chaque semaine par la cuisine centrale.

La gestion des structures petite enfance repose sur un travail partenarial mené avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la CAF (financier principal), les entreprises de crèches (micro-crèches notamment) du territoire ; les associations proposant un mode d'accueil et les institutions médico-sociales et les écoles maternelles, ainsi qu'un travail transversal avec plusieurs services municipaux.

Le pôle administratif et comptable de la DPEP assure un support quotidien aux établissements, avec le Point Informations Inscriptions qui informe, recueille, suit et instruit les demandes de places en crèche des familles, organise les commissions d'attribution des places et veille à optimiser l'occupation des structures. Depuis 2020, le Guichet d'accueil des familles assure la première information des familles et la prise de rendez-vous.

AFFAIRES COURANTES 2023

Les principaux chiffres d'activité sont :

- 628 enfants ont fréquenté un établissement d'accueil, dont 428 en crèches municipales et 200 en multi-accueils réservataires.
- 66,7% de taux de couverture des besoins en mode d'accueil par l'offre d'accueil locale, tous modes d'accueil publics et privés confondus.
- En 2023, le taux d'occupation moyen des crèches municipales est de 66%, pour un objectif national fixé à 60%. Les structures n'ont pas retrouvé leur niveau de fréquentation de 2019 en raison de la baisse du besoin en volume horaire d'accueil des familles et du manque de personnel qui amène à geler des places ou réduire l'amplitude d'ouverture.
- A la Commission d'attribution de places en crèche de mai 2023, 37,1% des 579 demandes de places en crèche ont été satisfaites, avec 215 places attribuées et 364 refus.
- Au total, en 2023, 382 propositions de places en crèches municipales ont été faites (215 par la commission et 167 hors commission) pour 615 familles qui ont fait une demande de place en crèche.
- Le coût de fonctionnement horaire moyen des crèches municipales est de 13,62€, pour un objectif national compris entre 10,13 € et 15,19 €.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Travaux de réaménagement des sections des moyens et des grands et agrandissement de la salle du personnel à la Crèche Miss Cavell, ainsi que travaux de rénovation de toiture à la crèche Arromanches, entraînant une fermeture et un regroupement de l'accueil des jeunes enfants dans trois crèches municipales du mois d'août à mi-septembre.
- Études et plan d'actions mis en œuvre dans les structures petite enfance dans le cadre de l'application de la réglementation obligatoire sur la qualité de l'air intérieur.
- Elaboration entre la Ville et la CAF de la Convention territoriale globale (CTG) en remplacement du Contrat enfance jeunesse. A partir d'un diagnostic de territoire partagé détermination de fiches actions définissant un projet de territoire adapté aux besoins des familles et élargi aux champs de la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation locale, le logement,... Les actions figurant dans cette convention peuvent être soutenues financièrement par la CAF.
- Réagrément du Relais Petite Enfance par la CAF.
- Présentation aux familles saint-mauriennes de l'offre d'accueil privée collective et individuelle existant dans la commune, par l'organisation du premier Forum des modes d'accueil privés du jeune enfant et de la parentalité, en avril.
- Poursuite avec l'architecte, du travail de conception des locaux et des équipements de la future crèche, dotée d'un projet de fonctionnement innovant centré sur la libre exploration du jeune enfant et la participation active des parents à la crèche.
- Installation d'un partenariat régulier avec le Centre d'hébergement d'urgence La

pépinière Emmaüs Solidarités pour l'accueil des enfants de moins de trois ans dans les crèches municipales et pour l'accompagnement des familles précaires.

- Poursuite d'un travail transversal avec des services municipaux afin d'améliorer le fonctionnement de la Direction (Services e-archives, gouvernance des données sur le RGPD, recrutements) et partenarial pour déployer des pratiques et des projets relevant du développement durable avec la Maison de la Nature.
- Démarrage d'un partenariat avec les écoles et la Direction des activités périscolaires autour de projets Passerelle crèches / accueils de loisirs / écoles.
- Poursuite d'un partenariat innovant et actif avec la Médiathèque, le Théâtre, les cinémas et le Conservatoire municipaux promouvant l'éveil artistique et culturel chez le jeune enfant.
- Places non attribuées ou au fur et à mesure de l'année, en raison de difficultés de recrutement du personnel d'encadrement des enfants et de la baisse du nombre d'assistantes maternelles. Ces problèmes sont nationaux et s'illustrent particulièrement à Saint-Maur.

PERSPECTIVES 2024

- Contrôles de la Caf de sécurisation des droits 2022 pour le Laep, les crèches Brossolette et Les Mûriers.
- En lien avec les nouvelles évolutions permises par la Convention d'objectifs et de gestion de la Cnaf, intégration dans le fonctionnement des crèches d'une journée pédagogique supplémentaire et modification éventuelle des horaires d'ouverture.
- Recrutement et mise en place des missions du chargé de coopération Convention territoriale globale.
- Poursuite des diverses réunions de travail sur la nouvelle crèche (parties techniques, les extérieurs, les achats, ...). Présentation du projet à la PMI pour la délivrance de l'avis de faisabilité.
- Au cours du premier semestre, visites de contrôle de la PMI de toutes les crèches municipales.
- Participation des champs de la petite enfance et de la parentalité à l'élaboration du nouveau Contrat de Ville et à la rédaction d'un SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables).
- Intégration de la petite enfance dans le Portail Familles de la Ville afin de communiquer plus globalement avec les familles fréquentant les crèches municipales.
- Montage du marché public de réservation de 35 places au sein du multi-accueil situé dans le quartier du Vieux Saint-Maur « Domaine de Condé ». Intégration de ces nouvelles places supplémentaires à une Commission d'attribution des places en crèche de décembre ; mise en place d'un partenariat public / privé avec cette nouvelle crèche privée réservataire.
- Renforcement du travail partenarial avec les gestionnaires de crèches privées réservataires pour un suivi plus régulier.
- Poursuite des travaux de rénovation des crèches (section des bébés à la Crèche Miss Cavell, toiture à la Crèche Arromanches, fenêtres à la Crèche Villa Papillion) durant l'été et engagement avec la DSI d'un plan de modernisation du matériel informatique des structures petite enfance

MAISON DES FAMILLES ET DE LA PARENTALITE

La Maison des Familles et de la Parentalité est une structure municipale de soutien à la parentalité rattachée à la direction Petite Enfance et Parentalité et située dans le quartier de La Pie. Ce lieu de soutien à la parentalité permet d'accompagner les parents à chaque âge de la vie de leur enfant, de prévenir l'épuisement parental, d'accompagner les conflits, de préserver les liens familiaux, de favoriser le lien social et d'aider les parents à s'orienter dans les offres de services et d'informations mises à leur disposition.

L'équipe est composée d'une référente parentalité, également responsable de la structure, d'une psychologue clinicienne (a mis fin à ses fonctions en mars 2023) et d'un agent technique à mi-temps.

Les actions de la Maison des Familles et de la Parentalité s'organisent selon trois axes :

- Des actions d'écoute et de soutien : des entretiens avec la référente parentalité ou la psychologue, des groupes de paroles pour les parents ;
- Des dispositifs variés de soutien à la parentalité : des ateliers enfants-parents/ados-parents, des conférences à thèmes, des réunions d'information collective, des ateliers de parents, des permanences de médiation familiale, de conseil conjugal et familial et juridiques en droit de la famille ;
- Une implication dans des réseaux professionnels du milieu social, médical, scolaire, culturel, psychiatrique et associatif.

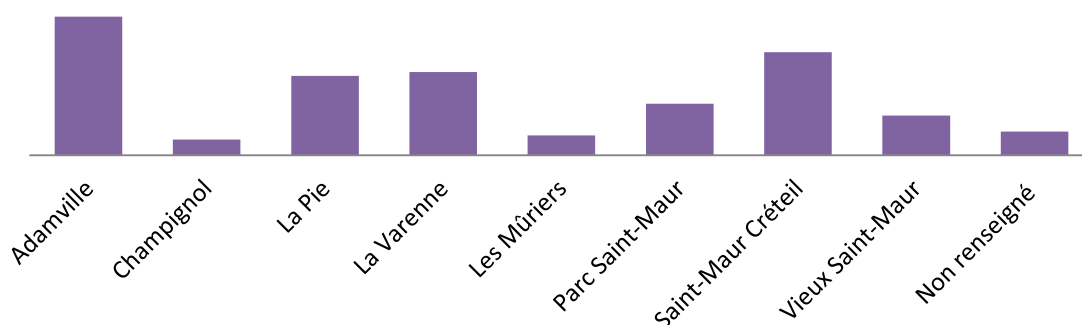
AFFAIRES COURANTES 2023

Les familles qui se rendent à la Maison des Familles et de la Parentalité sont majoritairement saint-mauriennes, mais il arrive que certaines viennent des communes limitrophes : Créteil, Champigny-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Orly ou Fontenay-sous-Bois.

Les familles sollicitent les professionnelles de la Maison des Familles et de la Parentalité pour évoquer diverses étapes de la vie de parents, de la grossesse à l'arrivée du bébé, sur les questions de l'éducation, du développement psycho-affectif, des émotions, des limites, le positionnement en tant que parent, les apprentissages, etc. Puis sur les questions plus complexes relatives à l'adolescence, où les parents sont face à des incompréhensions et cumulent des tensions qui peuvent affecter le climat familial.

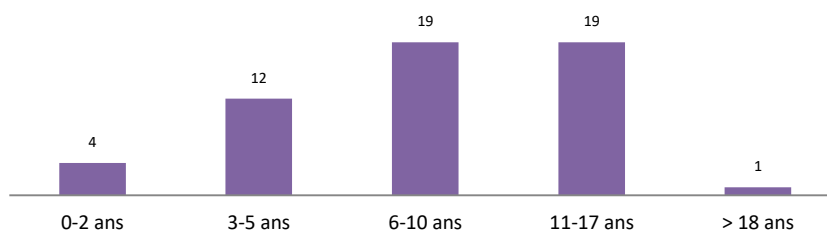
En 2023, 164 personnes ont été reçues au moins une fois à la Maison des Familles et de la Parentalité (189 en 2022) dont 131 parents pour une 1^{ère} demande. 62 personnes sont venues deux fois ou plus (63 en 2022).

627 personnes ont participé aux diverses actions (également hors les murs) en présentiel et en visioconférence (694 en 2022).

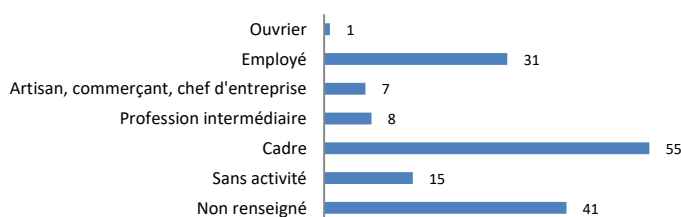
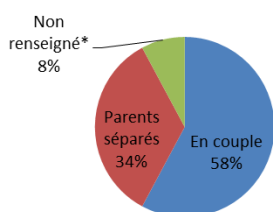


Quartier de résidence des familles en 2023

Ce sont également 55 entretiens (135 en 2022) qui ont été réalisés dans le cadre du soutien à la parentalité (+ 20 entretiens annulés), soit 44 familles reçues. La référente parentalité a compensé l'absence de la psychologue partie en début d'année, en proposant des échanges téléphoniques relativement complets, comparables à des rendez-vous (non comptabilisés).

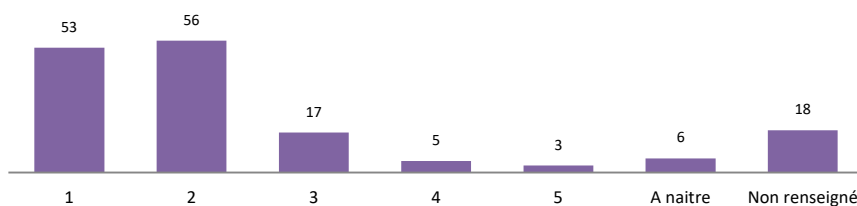


Nombre d'entretiens par tranches d'âge des enfants en 2023



Situations familiales des parents

Catégories socio-professionnelles des parents



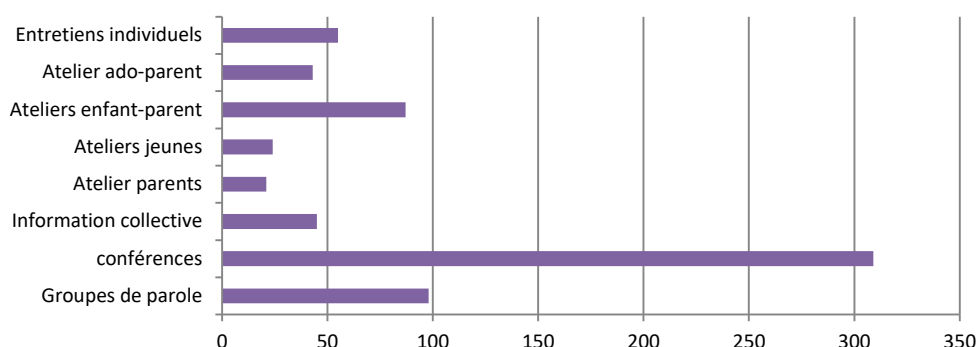
Nombre d'enfants dans la famille

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Parmi les actions de la Maison des Familles et de la Parentalité en 2023, il faut signaler :

- Des groupes de parole : 32 groupes de parole, auxquels ont participé 98 personnes. Quelques exemples : « les cafés des parents aidants », « 1 000 questions autour de la naissance », « échanges entre parents sur les troubles des conduites alimentaires », « pas toujours facile de communiquer entre parents et ados ».
- Des permanences juridiques en droit de la famille, de médiation familiale et de conseil conjugal et familial : 150 personnes ont été reçues dans le cadre de ces permanences (78 en 2022).
- Des conférences : 15 conférences (visio-conférence et atelier-conférence) ont réuni 298 personnes. Exemples : « Accompagner les enfants et les adolescents dans leurs pratiques du numérique », « Le développement psychomoteur de l'enfant jusqu'à la marche », « Conflits entre frères et sœurs : comment les gérer ? », « Filles-garçons : égalité des chances », « Accompagner la parentalité dans sa diversité culturelle ».
- Des réunions d'information collective : 41 personnes y ont participé. Exemples : « Les vacances : partir en famille », « Itinéraire d'une année scolaire épanouie ».
- Des ateliers pour les parents : 16 personnes ont participé aux ateliers « Parents d'ados zen » et « Prendre le temps... Comme un espace des possibles ». Cette année, le cycle sur l'épuisement parental n'a pas pu être programmé pour des raisons budgétaires.

- Un atelier pour les jeunes (11 à 18 ans) : 49 jeunes ont participé à l'atelier « Dis-nous tout sur le sommeil ».
- Des ateliers enfants-parents : 79 personnes (38 familles) ont participé aux ateliers. Quelques exemples : « Comprendre le rythme de son corps pour mieux dormir : découvrir son chrono type », « Découverte des petites bêtes », « cycle de sophrologie ludique », etc.
- Des ateliers ados-parents : 41 personnes (20 familles) ont participé aux ateliers. Quelques exemples : « Parents à Dos », « C'est ma terre », « Yoga en famille », etc.
- Des ateliers de formation pour les agents de la ville des multi-accueils : « Les douces violences – la bientraitance auprès des jeunes enfants », « Présentation de la médiation familiale » et « Autisme et signes d'alerte : repérage et accompagnement ».
- Un temps d'échanges et de formation pour les professionnels de l'accueil en Mairie et de la Maison des seniors : « Présentation de la médiation familiale ».



La Maison des Familles et de la Parentalité est également un pôle ressources où collaborent différents services de la Ville tels que la Direction Petite Enfance et Parentalité, le service handicap, le service jeunesse, la Direction des Activités périscolaires, la médiathèque, le théâtre, la Direction de la Politique de la Ville, etc.

Des réunions intitulées CLAF (Collectif Local d'Actions pour la Famille) permettent chaque année d'organiser la semaine de la parentalité. Elle a eu lieu du 17 au 22 avril 2023 sur le thème « Vivre en famille, tout un Art ! » et a impliqué 37 structures municipales.

La référente parentalité s'implique régulièrement dans trois principaux réseaux en tant que membre actif, ainsi qu'un réseau dont elle est à l'initiative : le réseau parentalité 94, le réseau violences intrafamiliales, le réseau santé mentale et le réseau local parentalité.

Un travail en lien avec les professionnels des établissements scolaires (collèges et lycées) est mis en place pour favoriser les accompagnements des familles. Les associations de parents d'élèves sont également constamment informées des actions de la structure.

PERSPECTIVES 2024

Les principales actions ou projet à mener ou à développer en 2024 sont :

- Pourvoir le poste de psychologue
- Développer un travail efficient et collaboratif entre la référente parentalité et l'assistante administrative et parentalité (arrivée en février 2024)
- Poursuivre les actions d'égalité femmes-hommes
- Permettre aux professionnel.les des structures petite enfance de développer leurs compétences et de participer à des réunions d'informations collectives
- Renforcer la communication vers les structures pouvant orienter des familles

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

La direction des affaires culturelles (DAC) a pour mission de promouvoir l'accès à la culture pour toutes et tous sur le territoire. En 2023, les efforts ont été concentrés sur une nouvelle programmation intégrant des propositions artistiques variées au sein de la Maison des Arts et de la Culture – Villa Médicis et sur le développement et la coordination de projets culturels transversaux entre les différents établissements culturels de la ville - Médiathèque, Conservatoire à Rayonnement Régional et EPIC - Théâtre et Cinémas.

Les objectifs annuels incluaient l'augmentation de la fréquentation de l'établissement par les Saint-mauriens aux événements de la Maison des Arts et de la Culture-Villa Médicis, le renforcement de la proposition d'expositions, et l'amélioration de l'identification de la Maison des Arts et de la Culture – Villa Médicis comme lieu d'expositions de la ville.

EFFECTIF

L'équipe de la DAC compte neuf agents :

- Un directeur des Affaires Culturelles ;
- Cinq agents administratifs ;
- Deux agents d'accueil ;
- Une alternante.

AFFAIRES COURANTES 2023

De janvier à décembre 2023, la Direction des Affaires culturelles a proposé plusieurs actions culturelles :

- Six expositions à la Maison des Arts et de la Culture – Villa Médicis :
 - Du 14 janv au 5 mars : Frank Margerin & J.-C. Denis, deux maîtres de la BD
 - Du 18 mars au 22 avril : Brigitte Perol-Schneider, d'île en îles
 - Du 29 avril au 11 juin : L'art de la marionnette
 - Du 23 juin au 17 sept : Pierre, feuille, ciseaux, 50 ans de lithographie à Saint-Maur
 - Du 15 au 26 novembre : Tout en tissu (dans le cadre du Festival du Conte du 15 au 19 novembre)
 - Du 2 décembre au 7 janvier 2024 : En Piste ! Un Noël au cirque (dans le cadre des animations de Noël)

Toutes ces expositions ont été rythmées par des actions de médiation en parallèle : ateliers de pratique artistique, conférences, spectacles, moments musicaux, lecture d'exposition, visites guidées.

- Trois Rendez-vous de l'Essai et un prix de l'Essai :
 - 18 avril 2023 : Pierre Antoine Donnet, Chine le grand prédateur : un défi pour la planète
 - 24 mai 2023 : Nicolas Bouzou, La France de l'à-peu-près
 - 20 décembre 2023 : Bernard Hautecloque, La république face à la rue
- Un prix de l'Essai :
 - 17 juin 2023 : Thomas Gomart, Les ambitions inavouées : ce que préparent les grandes puissances

- Huit Lundis musicaux :
 - 20 février : Flavio Cipriano
 - 20 mars : Johanna Mendil
 - 17 avril : Duo Nikolaev
 - 15 mai : Tangage
 - 19 septembre : l'Happy jazz
 - 16 octobre : Duo palissandre
 - 20 novembre : Virgile Boutellis et Vincent Lhermet
 - 18 décembre : Cotten show
- Des événements culturels :
 - Du 17 au 18 juin (ouverture aux scolaires, périscolaires et petites enfance dès le 14 juin) : 1ère édition du festival Lire dans la Boucle
 - 23 et 24 septembre : Les Visites d'Ateliers d'Artistes de la ville
 - 16 et 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
 - Du 15 au 19 novembre : 1ère édition du Festival du conte - moments musicaux Pierre et le loup, stage sur l'art oratoire, veillée contée, contes à partir des boîtes à indices, lectures de conte.
- La Direction a également participé ou collaboré aux événements et projets d'associations saint-mauriennes ou d'autres services municipaux :
 - 1er septembre au 31 décembre : Moi, mon quartier, ma ville : ateliers de photographie avec les habitants du Quartier des Rives de la Marne qui a donné lieu à une exposition en 2024. Action culturelle en direction du quartier des Rives de la Marne dans le cadre de la Politique de la ville.
 - 3 septembre : Journée des Associations
 - Du 29 septembre au 30 octobre : Colloque du centenaire de la mort de Raymond Radiguet
 - Du 30 septembre au 22 octobre : Exposition Salon de la Société des artistes du Val de Marne
 - Du 19 octobre au 12 novembre : Exposition sur le harcèlement par le Service Jeunesse
 - 12 novembre : Salon du livre de l'Est parisien
 - Cinéma en famille
 - Mise à disposition du théâtre d'Arsonval pour les associations culturelles de la ville et établissements scolaires.

PROJET ET FAITS MARQUANTS 2023

Deux rendez-vous récurrents sont apparus en 2023 avec les Rendez-vous de l'essai et les Lundis musicaux. Ces moments culturels récurrents et variés ont permis de fidéliser un public à la Maison des Arts et de la Culture – Villa Médicis.

Un nouvel événement a vu le jour avec le festival Lire dans la Boucle les 17 et 18 juin. Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés est engagée dans la diffusion et la promotion du livre auprès de toutes les générations grâce notamment à sa Charte de la lecture. Le festival « Lire dans la Boucle » favorise ainsi la rencontre de tous les publics, y compris ceux qui en sont les plus éloignés, avec les acteurs de la chaîne du livre (écrivains, éditeurs, illustrateurs, libraires) autour d'ateliers, rencontres-dédicaces et tables-rondes. Plus de 1 000 enfants des établissements scolaires et périscolaires ont été accueillis et plus de 2 500 personnes pendant le temps grand public du week-end.

Du 15 au 19 novembre 2023 s'est également tenu le premier Festival du conte. Pour cette année 2023, le thème était « la forêt ». Pendant une semaine, tous les établissements

culturels de la ville ont proposés aux Saint-mauriens une programmation riche et variée à destination des adultes et des enfants : théâtre, concerts, spectacles, ateliers de pratique, lectures et expositions. Face au succès de cette première édition, une deuxième édition aura lieu en 2025.

PERSPECTIVES 2024

Pour cette année 2024, l'accent sera mis sur la médiation et la programmation. Des visites guidées et des documents à destination des publics seront imaginés et conçus au sein de la DAC pour accompagner le parcours de visite.

La programmation sera riche et variée afin que chacun puisse s'y retrouver : expositions de peinture, illustration, street art, photographies...

Dans le cadre des actions de la Politique de la ville, la DAC poursuivra son action menée dans le quartier des Rives de la Marne avec une proposition autour de l'art de la mosaïque qui s'intitulera « Eclats de Nature ».

MEDIATHEQUE GERMAINE TILLION

La médiathèque est un service de proximité chargé de gérer des collections organisées, un lieu ouvert à toutes et tous (bébés, enfants, adolescents, étudiants, adultes et seniors, personnes en situation de handicap, ...), où les usagers peuvent consulter et emprunter des livres et des supports audiovisuels. C'est également un espace convivial, propice à la détente, à la création, aux débats, aux études, à l'expression et au jeu. Outre ses missions de lecture publique, et de médiation des connaissances, la médiathèque favorise les partages entre les publics, la rencontre avec les acteurs de la création, l'ouverture au monde, l'esprit critique et le goût de l'échange.

Elle met en œuvre une grande partie des actions figurant dans la Charte de la lecture adoptée par la Ville.

Cette structure municipale de lecture publique s'articule autour de quatre pôles liés à des collections spécifiques (jeunesse, art et littérature, documentaires et presse, image et son) et d'un pôle administratif.

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la médiathèque était de 44 agents, complété par 3 agents en immersion. Les agents sont affectés, par roulement, au bibliobus qui dessert quatre fois par semaine, les quartiers de Champignol, La Pie, Les Mûriers et le Vieux Saint-Maur et joue le rôle d'annexe pour rendre le livre plus accessible à tous et faciliter le quotidien des lecteurs. Les agents assurent également, par roulement, le service public dans les 2 annexes, au Carré Médicis et aux Rives de La Marne.

AFFAIRES COURANTES 2023

L'année 2022 a connu une hausse d'activité en matière de fréquentation, d'abonnements et de prêts, et l'année 2023 confirme cette tendance avec des chiffres en constante augmentation.

En 2023, le nombre d'entrées s'est élevé à **187 448**, contre 150 000 (2022), ce qui représente une augmentation de **25 %** de la fréquentation. Ainsi, en excluant les jeudis toute l'année et les lundis pendant l'été, la médiathèque Germaine Tillion a été ouverte au public pendant **191 jours** et a reçu en moyenne **981 personnes** chaque jour, ce qui représente plus de **20 000 heures d'accueil** du public assurées par les agents.

Le nombre d'abonnés actifs (utilisateurs dont l'abonnement est valide au moins un jour dans l'année 2023) s'élève à **13 352**, dont 12 586 sont des habitants de Saint-Maur, soit 94%.

Les collections imprimées, CD, DVD, livres audio représentent un fonds de **149 557** accessibles au prêt. La réserve abrite **50 090 documents**.

En 2023, **338 227 prêts** ont été effectués, alors qu'en 2022, on en comptait déjà 317 160, soit une hausse de **6,7 %**.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

SERVICE PUBLIC ET FONCTIONNEMENT INTERNE

Après la validation d'un nouvel organigramme au CST de juin 2022, qui a vu la création d'un nouveau poste de cadre entièrement dédié à la programmation culturelle de la médiathèque, rendant mieux apte le service à mettre en œuvre les orientations municipales en termes de politique et de vie culturelle, la médiathèque a élaboré un organigramme fonctionnel qui permet de visualiser la manière dont l'équipe travaille au quotidien et répond aux missions et fonctions qui lui sont dévolues (collections et ressources documentaires, accueil du public, partenariats, services, espaces, action culturelle et médiation, territoire et politique de la ville, ressources et outils, enjeux transversaux, conditions de travail, encadrement).

COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

La médiathèque a conduit et consolidé en 2023 des collaborations avec différents services, associations et partenaires.

Exemples de collaborations avec plusieurs services :

- Maison de la Famille et de la parentalité. Une série de séances de « Lisons ensemble » à destination des parents.
- En septembre 2022, la médiathèque a inauguré une grainothèque. En 2023, elle a travaillé de concert avec le service du développement durable afin de mettre en place diverses activités telles que le printemps et l'automne de la grainothèque.
- La médiathèque a poursuivi sa collaboration avec la maison des Seniors en proposant sur place des ateliers d'écriture, des cafés-causette et des ateliers de réalité virtuelle.
- Dans les crèches, les accueils de loisirs, les écoles, les collèges et les lycées.
- En 2022/2023, la médiathèque a consacré :
 - 57 séances pour les crèches,
 - 74 séances pour les classes de maternelles
 - 172 séances pour les classes élémentaires
 - 97 séances pour les accueils de loisirs, autour d'une thématique ou d'un projet à la médiathèque, (découverte d'auteurs, création d'un livre de Noël, etc.)
 - 8 déplacements dans les écoles pour le dispositif « Biblivagabonde ».
 - Le prix Manga Maru, prix littéraire réalisé en partenariat avec un collège et 2 lycées, ainsi que la librairie le Bazar du Manga.
 - Une classe du collège Rabelais s'est tout particulièrement investie à la Nuit de la lecture.

Partenariats avec les associations en 2023

- **Les Ateliers d'Art** ont donné 4 concerts "les samedis acoustiques" à la médiathèque.
- **L'association saint maurienne Les Explorajoueurs** a participé et co-animé 3 soirées ludiques.
- **L'association Lire ensemble à Saint-Maur** a proposé des moments de rencontre.
- **Lire et faire lire** : des liens étroits se tissent, la médiathèque jouant notamment un rôle important en tant que lieu ressource.
- Mentionnons aussi le **partenariat étroit entre la médiathèque et le département du Val-de-Marne**, notamment lors du festival « Partage de Lectures », du dispositif « Les Sciences, des Livres », ou encore par le prêt gracieux de matériel numérique.

GESTION DES COLLECTIONS

En 2023 la volumétrie est restée stable, mais il apparaît que les espaces sont devenus trop encombrés compte tenu de l'évolution des pratiques.

- Nombre d'achats (imprimés, CD, DVD, livres audio) : 8714
- Nombre de dons (imprimés, CD, livres audio) : 1070
- Nombre de documents désherbés (imprimés, CD, DVD, livres audio) : 11 128

LA REINFORMATISATION

La réinformatisation de la médiathèque, en collaboration très étroite avec la DGATN, a été un projet majeur en 2023 avec :

- **le remplacement du logiciel métier** qui gère la triple base de données de la médiathèque (notices, abonnés, transactions). Malgré cette période de transformation informatique, la médiathèque est restée ouverte au public. Il est à noter que ce changement de logiciel marque une étape dans l'histoire de la médiathèque, comme en 1993, lorsqu'elle été informatisée puis, en 2005, lors de sa 1^{ère} réinformatisation.
- le développement d'un **nouveau portail internet** dédié à la médiathèque.
- l'installation de 8 nouvelles bornes plus faciles d'accès qui ont remplacé les 5 datant de 2011.

L'ACTION CULTURELLE

L'année a été riche en événements culturels municipaux parmi lesquels la participation de la médiathèque à la première édition de Lire en boucle (juin) et au premier Festival du conte (novembre).

- Plus de **180 animations** ont été proposées au sein de la structure, attirant plus de **2000 personnes**. Ces animations demandent une inscription au préalable, mais de nombreuses autres sont ouvertes à tous sans nécessité de comptage précis alors même qu'elles remportent un vif succès, à l'image, par exemple, de la Nuit de la lecture qui a rassemblé environ 2000 personnes en une soirée.
- **Le jeu a fait son apparition**, à titre expérimental, dans les espaces de la médiathèque, et notamment dans le cadre de soirées ludiques.
- **La réalité virtuelle** qui a pris toute sa place et son espace au sein de la médiathèque.

PERSPECTIVES 2024

CONTEXTE

Les différents projets à venir s'inscriront cette année encore dans le cadre de la loi sur les bibliothèques, dite loi Robert, adoptée le 21 décembre 2021.

SERVICE PUBLIC ET FONCTIONNEMENT INTERNE

- Plan de formation des agents autour de la politique documentaire
- Conception en cours d'un nouveau projet d'établissement
- Poursuite de la sensibilisation des agents à la sécurité, à la santé au travail et à l'accessibilité
- Mise en service d'une pointeuse (OCTIME)
- Création d'un guide de l'utilisateur
- Mise en place d'un livret d'accueil du nouvel agent dans le service

COLLECTIONS

Grande orientation de l'année : la politique documentaire et les collections

- Elaboration ou mise à jour des fiches domaines
- Relance du groupe transversal Collections
- Création d'un guide d'utilisation du nouveau logiciel métier Nanook
- Assimilation des pratiques de récolement et des rapports statistiques
- Pratiques de catalogage : harmonisation au sein des pôles et entre les pôles

L'ACTION CULTURELLE ET PARTENARIATS

- Développement d'un fonds de jeu pour alimenter les propositions d'action culturelle
- Poursuite de la participation de la médiathèque aux événements nationaux et municipaux
- Recherche de nouveaux partenariats

ESPACES ET ACCUEILS

- Demande de subventions pour le projet de renouvellement du mobilier vieillissant au Pôle Image et Son - rangement des CD et des DVD.

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) est un établissement de formation en musique, danse, théâtre et comédie musicale. Lieu de développement de pratique artistique, c'est un pôle ressource majeur pour le public de Saint-Maur-des-Fossés et du territoire Paris Est-Marne & Bois. Ses missions peuvent être regroupées en trois grands axes :

- La formation, avec 27 disciplines instrumentales enseignées, sept disciplines d'érudition, les pratiques collectives (cinq orchestres, musique de chambre, improvisation générative), trois disciplines chorégraphiques, le Jeune Ballet, le chant lyrique, la comédie musicale et l'art dramatique.
- La diffusion, avec une saison riche en événements (environ 30 spectacles) qui privilégie la pluridisciplinarité entre la musique, la danse, l'art dramatique et la comédie musicale.
- La sensibilisation des publics scolaires et périscolaires, avec la mise en place de parcours artistiques autour des grands rendez-vous de la saison, l'accueil des classes des écoles de la ville à des séances scolaires en lien avec des événements programmés dans la saison, ainsi que le partenariat avec les collèges Ronsard et Le Parc, pour les classes à horaires aménagées musique, danse et théâtre (respectivement CHAM, CHAD et CHAT).

EFFECTIFS EN SEPTEMBRE 2023

Direction : 1

Responsable administratif : 0 (Arrivée d'un nouveau responsable en Février 2024)

Conseillère aux études : 1

Equipe administrative : 8

Equipe pédagogique : 93

Régisseurs : 2

AFFAIRES COURANTES 2023

ACTIVITE

Nombre d'élèves : 1076

Nombre de disciplines : 80

Dix élèves ont intégré les Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSM) de Paris et de Lyon.

Treize élèves ont intégré des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Cinq élèves ont intégré des Pôles supérieurs en France.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Renouvellement du label CRR en octobre 2023 (valable 7 ans).

Quartier prioritaire : deux élèves en alto ont intégré le Conservatoire à la rentrée 2023.

Partenariat avec le musée du Louvre : participation aux « Nocturnes Campus Louvre » le 7 Avril 2023 (1 projet musique et 1 projet danse)

Piano Orchestra (100 pianistes du Val de Marne dont une vingtaine du CRR de Saint-Maur) le 2 juin.

Participation au Festival du conte le 17 novembre 2023.

Création d'une classe d'improvisation générative (24 élèves dès la première année).

Création d'une chorale enfants et adultes.

8^{ème} saison des partenariats avec l'Education nationale :

- Parcours scolaires à destination des classes de CM1 et CM2 (de mars à avril et en

décembre)

- Parcours spécifique « A la découverte de la danse » (CP, CM1 et CM2 de janvier à février)
- Parcours découverte du métier de chef d'orchestre : « L'Histoire de Babar » de Francis Poulenc (16 mai 2023 : plusieurs classes de CE1 à CM2 de plusieurs écoles)

Une rénovation de l'orgue de l'auditorium a débuté au dernier trimestre 2022. Ce chantier s'est terminé à la rentrée de septembre 2023. Un concert inaugural a eu lieu en janvier 2024

Durant l'année 2023, des investissements ont été effectués afin d'enrichir le parc instrumental : timbales à crémaillère, jeu de cloches, tong drum, gong chinois, kalima, wavedrum, peaux de bongo, bassons petites mains, flûte d'étude, saxophone soprano.

Achat d'un écran pour le hall d'entrée pour plus de visibilité des événements proposés au Conservatoire.

La billetterie en ligne qui a été mise en service en septembre 2022 continue de faciliter les réservations et participe à la visibilité de la saison artistique du conservatoire auprès des usagers et du public saint-maurien.

Masterclasses de violon avec Amaury Coeytaux (5) et Alexis Galpérine (4)

36 Masterclasses diverses.

Des marchés ont été mis en place au cours de l'année 2023 :

- Entretien et maintenance préventive et curative de la scène basculante
- Accords et maintenance des pianos d'étude du parc instrumental
- Accords et maintenance des pianos de concert.

PERSPECTIVES 2024

Partenariat avec le musée du Louvre : Campus Louvre 2^{ème} édition le 26 avril 2024 avec la classe de percussions.

Partenariat avec les musées d'Orsay & de l'Orangerie (la responsable de la médiathèque du CRR fera partie d'un comité pour améliorer l'accueil du public, développer les actions de formation, faire vivre l'ensemble des collections...).

Partenariat avec le CRR d'Aubervilliers (orchestre des élèves) dans la cadre d'un spectacle de Comédie musicale en mai (18 et 19 mai à Saint Maur et 22 mai à Aubervilliers).

Concert en l'honneur de la rénovation de l'orgue le 26 janvier avec des personnalités de la musique (Thierry Escaich, Olivier Latry, David Cassan, Eric Lebrun)

Alto sur la Marne le 17 mars 2024 (une cinquantaine d'artistes du Val de Marne autour de l'alto au CRR de Saint Maur pour un weekend de rencontres, d'échanges, de concerts ...)

Premier concert de chorale le 24 mai 2024 avec toutes les classes.

Le travail à destination du quartier prioritaire sera poursuivi et élargi avec l'intégration d'élèves dans les classes de clavecin pour la rentrée 2024-2025.

9^{ème} saison des partenariats avec l'Education nationale :

- Parcours scolaires à destination des classes de CM1 et CM2
- Parcours spécifique « A la découverte de la danse »
- Parcours découverte de la voix : « Stabat Mater ».

L'effort budgétaire de renouvellement du parc instrumental qui a été engagé les années précédentes sera prolongé en 2024, dans l'objectif de soutenir le développement des différents départements musicaux et chorégraphiques.

Il est notamment prévu l'achat de :

1 violon 1/2, 1 violon 1/4, 1 flûte d'étude, 1 clavecin, plusieurs claviers numériques, plusieurs flûtes baroques.

Un marché est prévu pour le changement de projecteurs et de la console lumières de la régie de l'auditorium.

Les masterclasses de violon sont reconduites au vu des résultats obtenus.

De nouvelles masterclasses sont prévues : 1 dizaine (musique et danse).

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT

La direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement (URBAM) traite :

- Les activités d'étude et de prospective dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des transports et de la mobilité, et de l'environnement ;
- Les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Son effectif est de 19 agents.

ETUDES, PROSPECTIVE DANS LES DOMAINES DE L'URBANISME, DE L'AMENAGEMENT, DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

A ce titre, la direction de l'URBAM proprement dite a en charge les missions suivantes :

- La conception et le montage d'opérations d'aménagement urbain : gare de Saint-Maur Créteil, gare de Champignol, Jardin des Facultés, domaine de Condé ;
- La participation à l'élaboration de documents d'urbanisme : PLUi, SCOT, SDRIF et autres documents cadres ;
- La mise en œuvre de la politique de l'habitat
- La définition des enjeux et le pilotage des politiques en matière de mobilités tenant compte du développement durable : navette municipale, schéma cyclable, commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » ;
- Le suivi des contentieux liés aux dossiers du pôle ;
- Le montage de dossiers administratifs (enquêtes publiques, études d'impact) ;
- La supervision du service urbanisme qui instruit les autorisations d'urbanisme ;
- Le traitement des concertations et enquêtes publiques, organisées par la commune, l'Etat, des collectivités ou établissements publics sur de grands projets d'aménagement ou de schéma directeur.

L'ensemble de ces missions nécessite : accueil du public, analyse des dossiers, rédaction d'études d'aide à la décision, délibérations pour le conseil municipal et d'articles pour le site internet, mise en œuvre formelle des procédures selon leur nature (enquête, mise à disposition, consultation, concertation, simple affichage), l'ensemble en liaison, dans certains cas, avec d'autres pôles, les services de l'Etat ou des maîtres d'ouvrages porteurs des projets.

Effectif : la direction du pôle URBAM comptait en 2023 sept agents : un responsable, trois assistantes administratives et trois chargés de projets, études et missions, auxquels s'ajoute la contribution d'un agent de la Métropole du Grand Paris intervenant à temps partagé.

AFFAIRES COURANTES 2023

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : avancement de la réalisation du projet avec le début de l'aménagement des espaces publics ;
- Gares de Champignol et de Saint-Maur-Créteil : poursuite de la réflexion sur l'aménagement des abords des gares. Pilotage des études de pôle en cours avec analyse des modes d'accès aux gares, définition des aménagements des espaces publics à venir, et prise en compte des projets en interface, notamment immobiliers.

TRANSPORTS ET MOBILITES

- Projet du métro Grand Paris Express : finalisation des travaux de gros œuvre, qui a pour conséquence la réduction des nuisances liées aux travaux ;
- Transition énergétique du dépôt bus (diesel vers biogaz) de Saint-Maur : information aux riverains et suivi des autorisations d'urbanisme ;
- Mise en place et suivi de la stratégie cyclable de la Ville : troisième volet ;
- Réduction de l'impact des plus gros véhicules sur la sécurité routière et la circulation à Saint-Maur avec l'arrêté d'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 19 tonnes en transit sur les voies départementales : contribution au suivi du recours contentieux exercé par la Préfecture du Val-de-Marne ;
- Expertise mobilités sur divers projets municipaux : piétonisation des rues commerçantes, retour du stationnement sur la chaussée pour libérer les trottoirs et

protéger la trame verte, déploiement de dispositifs de ralentissement en collaboration avec le CD94, développement du stationnement sécurisé pour les vélos ;

- Navettes municipales pour les seniors : pilotage de la mise en place, de l'évaluation, et de ses évolutions.
- Révision de l'arrêté préfectoral relatif au classement sonore des infrastructures de transport : émission d'un avis de la Ville suite à la sollicitation de la préfecture du Val-de-Marne.

HABITAT ET URBANISME

- Contrat de mixité sociale : bilan triennal 2020-2022 et objectifs triennaux 2023-2025 ;
- Inventaire annuel du parc de logement social au 1^{er} janvier 2023.
- Accompagnement pour l'élaboration du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et de son entrée en vigueur

ANTENNES RELAIS

- Suivi et instruction des dossiers d'information et des demandes d'autorisation liés aux antennes relais

ENQUETES PUBLIQUES, MISES A DISPOSITION ET CONSULTATIONS DU PUBLIC, CONCERTATIONS :

- Une enquête publique accueillie en mairie sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'établissement public territorial (EPT) Paris Est Marne & Bois, une concertation organisée en mairie sur le projet de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER), plusieurs mises à disposition du public en mairie de dossiers d'antennes relais déposés par des opérateurs et de dossiers loi sur l'Eau consécutifs à des permis de construire, etc;
- Participation à la concertation des personnes publiques associées sur le projet de PLUi de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (qui couvre notamment le port de Bonneuil) ;
- Contributions lors des réunions organisées par les instances de concertation du port de Bonneuil (deux plénières, un atelier et deux visites) ;
- Poursuite des relations bilatérales avec des entreprises portuaires dans le cadre des échanges sur les nuisances environnementales, afin de compléter les relations avec le port de Bonneuil et l'État (chargé du contrôle des ICPE) ;
- Poursuite de la contribution aux réflexions sur le projet de borne d'affichage légal dématérialisé (avec entrée en phase test puis en phase opérationnelle).

ACTIONS DE COMMUNICATION

- Contribution au site internet de la Ville avec l'actualisation des rubriques « Prochaines enquêtes et consultations », « Enquêtes publiques en cours », « Antennes relais », « Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal » et « Observatoire du logement » ;
- Contribution à l'article du Saint-Maur Infos sur le logement intermédiaire.

ENVIRONNEMENT

- Suivi du SDRIF-E
- Mise en œuvre, dans le cadre de la loi APER, de Zones d'accélération Energie renouvelable (ZAER)
- Accompagnement pour l'élaboration de l'Atlas des paysages
- Gestion des problématiques environnementales (aménagement, mobilité, pollutions et nuisances) ;
- Échanges récurrents avec l'établissement public gestionnaire du port de Bonneuil, et l'État chargé du contrôle des ICPE, pour le signalement des nuisances générées, en

vue de la réduction des impacts cumulés des activités et une meilleure intégration paysagère et environnementale (+ relations avec les riverains) ;

- Contribution (en liaison avec les services de la DGS et avec le cabinet du maire) au suivi des survols de la ville par des avions en provenance ou à destination des aéroports franciliens (Orly, Le Bourget, Charles-de-Gaulle et environnants) et aux courriers aux autorités concernées. Participation au colloque national de l'ACNUSA (autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires) ;
- Traitement des nuisances sonores des voies ferrées traversant Saint-Maur (fret et RER), et réponses aux riverains.
- Révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat dans le Val-de-Marne : émission d'un avis de la Ville lors de la consultation publique ouverte par la préfecture du Val-de-Marne du 1^{er} octobre au 30 novembre 2023.
- Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) : émission d'un avis de la Ville dans le cadre d'une consultation de la préfecture de Région conformément à l'article R.222-21 du Code de l'environnement

CONTENTIEUX RELATIFS AUX AUTORISATIONS D'URBANISME

- 46 recours gracieux sur 1049 dossiers instruits (permis de construire, déclarations préalables et autorisations de travaux) soit 4,4 %.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : livraison du centre aquatique et d'une partie des logements.

TRANSPORTS ET MOBILITES

- Commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » : analyse des problématiques liées à ces sujets, préparation et participation aux séances de la commission créée en octobre 2020 ;
- Navette municipale pour les seniors : en décembre 2023, remplacement de « La boucle », fonctionnant sur le modèle d'une ligne régulière avec des arrêts et des horaires de passage fixes, par un système de transport à la demande réalisé par deux véhicules légers 100 % électriques ;
- Régulation des poids lourds (PL) en ville : le juge du TA a rejeté, le 5 octobre 2023 la demande d'annulation de l'arrêté municipal formulée par la préfecture du Val-de-Marne.

HABITAT ET URBANISME

- Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) : participation au suivi du respect de la réglementation ;
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : participation à l'élaboration du projet et recueil de plus de 8000 contributions de Saint-Mauriens favorables au projet de PLUi protecteur de l'urbanisme à taille humaine lors de l'enquête publique ;
- Etablissement public foncier d'Ile de France (EPFIF) : suivi de la mise en œuvre de la convention d'intervention foncière :
 - Acquisition de deux parcelles dans le secteur Bonneuil/Alma
 - Prises de contact et négociations sur des parcelles du secteur d'OAP La Pie Guynemer et préemption du 16 avenue Raspail, bien qui a ensuite été retiré de la vente
 - Prises de contact sur des parcelles du secteur d'OAP La Pie Quai de Bonneuil
 - Préemption du 10-12 avenue Galliéni suivie de deux procédures engagées par le propriétaire, procédures toujours en cours ;

- Contentieux : contestation de l'arrêté de carence pris par le Préfet le 30 décembre 2020, instance toujours en cours et contestation de l'amende SRU avec une délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023.
- Inauguration de plusieurs programmes neufs ou réhabilitations de logements sociaux : 81 rue du Pont de Créteil, 2 avenue du Maréchal Lyautey, 121-123 avenue du Bac, 2 rue de la Prospérité et 43-45 rue Edgar Quinet

ENVIRONNEMENT ET CONTENTIEUX

- Préparation la délibération du Conseil municipal créant des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Rédaction de l'avis du Conseil municipal sur le projet de SDRIF-E (schéma directeur de la région Ile-de-France / Environnemental) ;
- Rédaction de l'avis du Conseil municipal sur la demande d'enregistrement d'une installation classée, formulée par l'Établissement Public Campinois de Géothermie (EPCG) ;
Suivi depuis 2021 (en liaison avec le service juridique) du contentieux VIRTUO (ICPE- entrepôt« en blanc » dans le port de Bonneuil) : échange de mémoires en 2022 et 2023 dans le cadre du recours de la Ville contre le nouvel arrêté préfectoral d'enregistrement ;
- Visite technique de l'ICPE SPME (au port de Bonneuil) dans le cadre du suivi des nuisances olfactives ressenties à Saint-Maur ;
- Transmission au Port et à l'État de 65 signalements d'odeurs (et traitement des analyses techniques reçues en retour) ;
- Nouvelle réunion du Groupe de Travail Odeurs, co-piloté par l'État (DRIEAT) et le Port (HAROPA), avec la Ville et les entreprises concernées, pour l'examen des aspects techniques des signalements et des réponses ;
- Suivi de l'appel à projets lancé par Voies Navigables de France pour l'attribution de la terrasse-restaurant sur berge « Le Pavillon Bleu » (étude des candidatures finalistes et participation à la deuxième commission consultative d'analyse des offres).

PERSPECTIVES 2024

AMENAGEMENT

- Jardin des Facultés : poursuite de la réalisation, avec la livraison des espaces publics : le jardin Simone Veil, le cours Pierre-Antoine Cluzeau, plusieurs commerces et les derniers logements ;
- Domaine de Condé : livraison du projet ;
- Gares de Champignol et de Saint-Maur-Créteil : finalisation des études définissant les aménagements des espaces publics ;
- Lancement d'une étude visant le réaménagement aux abords de la gare du Parc de Saint-Maur, en partenariat avec la RATP, le Département du Val-de-Marne, et enfin Ile-de-France Mobilités qui finance l'étude à hauteur de 100 000€ HT ;
- Lancement d'une étude visant le réaménagement de la RD86, et en particulier l'insertion du réseau vélo Ile-de-France, en partenariat avec la Région et le Département du Val-de-Marne qui financent l'étude à hauteur de 80 %.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- Projet du métro Grand Paris Express : poursuite des travaux de second œuvre de la gare pour une ouverture de la ligne fin 2025 et une ouverture au public de la gare de Saint-Maur-Créteil fin 2026 ;
- Ouverture d'un parc à vélos sécurisé de 46 places dans le parking souterrain de La Louvière

- Révision du PDUIF : consultation par la Région de la Ville, en tant que personne publique associée, sur le nouveau plan des mobilités en Ile-de-France, préalablement à l'enquête publique qui aura lieu en 2025
- Transition énergétique du dépôt bus : fin des travaux en avril 2024
- Navette municipale de transport à la demande pour les seniors : expérimentation et évaluation du nouveau dispositif ;
- Commission « *Projet de Ville, circulation et stationnement* » : poursuite de la préparation et de la participation aux séances de la commission ;
- Piétonisation des rues commerçantes, stationnement, et sécurisation des traversées piétonnes : analyse et participation à la réflexion
- Zone à faible émission mobilités (ZFEm) : poursuite des réflexions préalables à l'entrée de Saint-Maur dans la ZFEm.

HABITAT ET URBANISME

- PLUi : entrée en vigueur ;
- RLPi : participation au suivi du respect de la réglementation ;
- Bilan SRU de la période triennale 2023-2025 : bilan intermédiaire au regard des autorisations délivrées pour des opérations de logements collectifs par la Préfète du Val-de-Marne ;
- EPFIF : suivi de la mise en œuvre de la convention d'intervention foncière ;
- Atlas des paysages : participation à l'élaboration de l'Atlas des paysages et contribution de la Ville. Clôture de l'atlas des paysages du Val-de-Marne ;
- Inventaire annuel du parc de logement social au 1^{er} janvier 2024 ;
- Projets immobiliers : livraisons et inaugurations des nouveaux logements sociaux
- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage : reprise de la procédure d'élaboration du schéma par la préfecture. Analyse du projet au regard du contexte communal.

ENVIRONNEMENT

- Suivi de la création des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Nuisances port de Bonneuil, échanges programmés : atelier sur l'aménagement du quai du Rancy, observatoire du paysage, parcours signalétique, visite du terminal logistique bi-modal ferré/routier, campagne de mesure des poussières sédimentables, réunions (en juin et en décembre) de l'instance permanente de concertation (IPC) ;
- Nuisances aéroportuaires : poursuite (en liaison avec les services de la DGS et avec le cabinet du maire) de la contribution aux recherches (origine des survols, causes des perceptions et moyens de réduction) et aux courriers de saisine des autorités concernées ou de réponse aux riverains ;
- Accueil de l'opération BIG JUMP en juillet 2024, pour un retour de la baignade en Marne.

CONTENTIEUX

- Jugements (ou mémoires des parties adverses) attendus dans les recours de la Ville contre les arrêtés préfectoraux relatifs, d'une part, aux ICPE VIRTUO et STLG dans le port de Bonneuil et, d'autre part, au bus Est- TVM et au prolongement de la RN406 ;

ENQUETES PUBLIQUES, MISES A DISPOSITION, CONSULTATIONS, CONCERTATIONS

- Enquête publique en mairie sur le projet de SDRIF-E (schéma directeur de la région Ile-de-France / Environnemental) ;
- Consultation sur le projet d'enregistrement de l'ICPE CEMEX Granulats dans le port de Bonneuil ;
- Concertation sur le projet « Paris-Orly 2035 » présenté par le Groupe ADP (Aéroports de Paris) ;

- Participation à la concertation (en tant que personne publique associée) sur le projet de PLUi de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (pour le suivi notamment des dispositions prévues dans le périmètre du port de Bonneuil) ;
- Concertation port de Bonneuil (participation aux instances permanentes, poursuite des échanges sur la pollution cumulée).

AUTORISATIONS D'URBANISME

Le service de l'Urbanisme assure les missions suivantes :

- Gestion et instruction des autorisations d'urbanisme : autorisations de travaux, certificats de numérotage, certificats d'urbanisme, déclarations de division, divisions foncière, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir... ;
- Faisabilité des projets d'urbanisme ;
- Gestion des précontentieux ;
- Participation au suivi des dossiers transversaux du pôle ;
- Participation à la réflexion sur les évolutions du règlement d'urbanisme ;
- Participation aux commissions d'accessibilité.

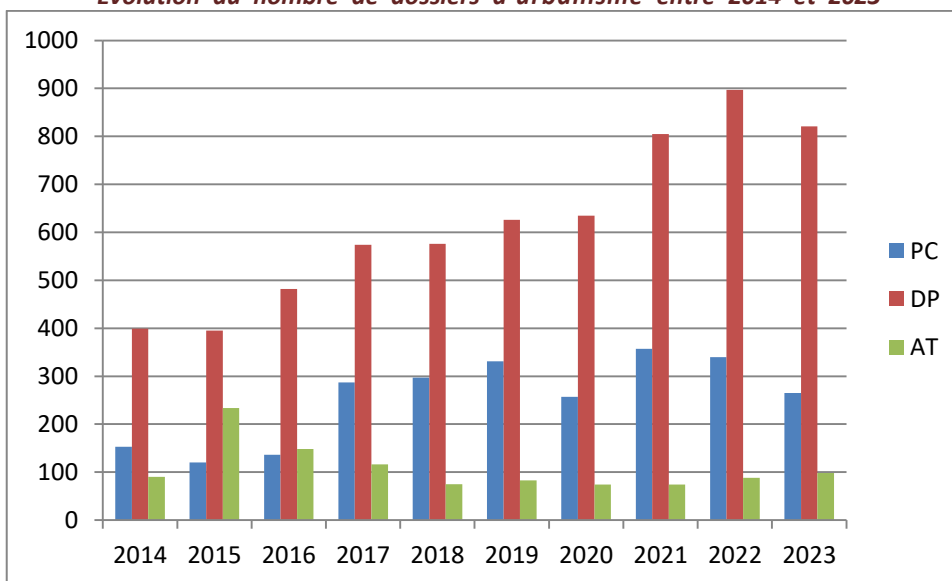
Effectif : le service de l'Urbanisme est composé de 12 agents : un chef de service, six instructeurs et quatre agents de gestion administrative dont un agent missionné sur le Répertoire d'Immeubles Localisés (R.I.L.) et un contrôleur de travaux.

AFFAIRES COURANTES 2023

En 2023, 2872 dossiers ont été déposés à l'accueil du service. Il s'agit de :

- 1554 certificats d'urbanisme ;
- 265 permis de construire (PC) dont 21 permis collectifs de 3 à 88 logements ;
- 821 déclarations préalables (DP) ;
- 98 autorisations de travaux (AT) ;
- 12 permis de démolir ;
- 83 certificats de numérotage ;
- 14 divisions foncières ;
- 25 changements d'usage.

Evolution du nombre de dossiers d'urbanisme entre 2014 et 2023



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Suivi des autorisations d'urbanisme instruites par les services de l'Etat concernant les projets à partir de quatre logements et plus ;
- Suivi des plaintes
- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : accueil et traitement des dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme déposés dans un espace usagers dédié aux particuliers et aux professionnels sous forme dématérialisée
- Participation à l'élaboration du PLUi

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite des missions du service : instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, gestion des plantes ;
- Mise en œuvre de l'astreinte administrative.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

La direction de l'Action Sociale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont chargés de mettre en œuvre la politique sociale de la Ville. Ces deux entités apportent soutien et aide aux Saint-Mauriens les plus fragiles et mettent en place des actions dans les domaines de la solidarité, de la santé et du logement.

Dans le cadre de sa mission, la direction de l'Action Sociale coordonne les initiatives locales et développe un travail partenarial avec les différents acteurs sociaux institutionnels, les associations et les bailleurs sociaux, pour créer une synergie, résoudre les problèmes individuels et favoriser le lien social.

Le directeur de l'Action Sociale est également directeur du CCAS. Cette unité de direction renforce la cohérence du travail mené.

SERVICE DU LOGEMENT

Le Service du logement accueille l'ensemble des personnes à la recherche d'un logement social.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Guichet enregistreur d'Ile-de-France : Création, renouvellement, mise à jour et archivage des demandes (Cette mission est un levier de la barrière numérique)
- Articulation de la politique logement de la ville de Saint-Maur-des-Fossés
- Suivi des attributions de logement
- Participation aux dispositifs de prévention des expulsions locatives
- Relation avec les bailleurs et partenaires sociaux de la commune
- Participation et coordination des astreintes « logement » en transversalité avec le CCAS

Le service gère, également, l'instruction des demandes de subvention pour surcharge foncière.

AFFAIRES COURANTES 2023

Outre les événements de la vie (violences conjugales, perte d'emploi, séparation...), le service a pu recenser une hausse des demandes en lien avec l'inflation, à des logements inadaptés au vieillissement et/ou au handicap ou à la vente des biens par les bailleurs privés.

Accueil physique et téléphonique : 2.135 personnes venues au guichet (+ 24 % par rapport à 2022) et 3.516 appels téléphoniques reçus (+81 % par rapport à 2022).

Réponses par courriel et courrier : 868 (+ 36 % par rapport à 2022).

En parallèle, la politique logement de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés (livraison de nouveaux programmes, suivi des dossiers prioritaires) a permis de répondre à cette augmentation de la demande.

Commission d'attribution de Logements (CAL) :

Gestion de 116 CAL, 313 logements attribués (+ 4 % par rapport à 2022) et 661 dossiers présentés (+ 9 % par rapport à 2022).

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

COMMISSIONS D'IMPAYES DE LOYERS

Neuf commissions ont été organisées en 2023 soit trois par bailleur.

- Immobilière 3F : 27 dossiers ont été étudiés, 9 dossiers soldés.
- VILOGIA : 22 dossiers ont été étudiés, 3 dossiers soldés,
- 1001 vies Habitat : 30 dossiers étudiés, 1 dossier soldé

Ce travail en partenariat entre la ville, le CCAS, les bailleurs sociaux et l'Espace Départemental des Solidarités contribue à la prévention des expulsions locatives.

ACCOMPAGNEMENT DES SAINT-MAURIENS DANS LA CONSTITUTION DES DOSSIERS PRIORITAIRES

72 personnes ont été reçues et accompagnées. Ce travail initié en 2021 a entraîné quarante-quatre reconnaissances prioritaires et seize relogements. Cet accompagnement a pour objectif d'appuyer les dossiers des Saint-Mauriens dont la situation est urgente.

AUTRES DOSSIERS

- Envoi de courriers de bienvenue aux attributaires d'un logement : 209 courriers envoyés dont 79 à des demandeurs déjà Saint-Mauriens.
- Inauguration des programmes neufs des logements familiaux et aidés :
 - Sept programmes ont été livrés en 2023, soit 123 logements.
 - Travail en partenariat avec le service urbanisme.
- Mise en place de deux réformes concernant les attributions de logements : la cotation et la gestion en flux
- Application du Règlement Général sur la Protection des Données
- Accompagnement des Saint-Mauriens dans l'accès aux logements intermédiaires
 - Dans le but de favoriser le parcours résidentiel des Saint-Mauriens, la Ville a pu accompagner une centaine de ménages vers ce type de logements. Cet accompagnement a permis 32 relogements.

PERSPECTIVES 2024

Pour l'année 2024, le service logement maintiendra les projets portés en 2023 tout en les développant :

- Conventionnement avec les bailleurs concernant les logements intermédiaires
- Mise en place d'une commission aux impayés de loyers avec le bailleur RLF
- Création d'un guichet unique avec le CCAS.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La direction de la Communication a pour mission de porter la parole institutionnelle municipale et d'informer les Saint-Mauriens de la vie et de l'actualité de leur ville.

Ses principales missions sont :

- Rédaction et exécution graphique du magazine municipal Saint-Maur Infos ;
- Conception et exécution graphique de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, flyers, affiches, supports synthétiques, etc.) ;
- Diffusion des publications municipales et gestion de l'affichage dans le mobilier urbain ;
- Coordination et animation du site web de la Ville et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, You Tube et LinkedIn) ;
- Reportages photos et vidéos ;
- Rédaction et diffusion de la Newsletter mensuelle de la Ville ;
- Participation et réalisation de travaux nécessaires à la transformation digitale du service public municipal ;
- Gestion de la boîte mail NousContacter du site web ;
- Régie municipale des encarts publicitaires des différentes publications ;
- Rédaction et conception des expositions des jardins de l'Hôtel de Ville ;
- Coordination de la captation et du streaming sur les réseaux sociaux des séances du Conseil municipal et des Facebook Live du Maire ;
- Relations avec la presse.

La direction de la Communication est responsable de l'imprimerie municipale.

L'effectif est renforcé par un alternant en graphisme.

La direction compte une Directrice, un Directeur adjoint avec une organisation en 5 pôles :

- Pôle print :
 - une Rédactrice en chef pour le journal de la Ville
 - une Responsable
 - Une Chargée de communication
- Pôle digital :
 - Une Chargée de communication
- Pôle Images :
 - 2 Photographes vidéastes
- Pôle PAO :
 - 3 Graphistes dont 1 en alternance
- Pôle imprimerie :
 - Un Responsable de l'imprimerie et 2 Imprimeurs

AFFAIRES COURANTES 2023

La Direction de la communication est en relation au quotidien avec le Cabinet du Maire pour répondre aux besoins en communication (inaugurations, relations presse, relations institutionnelles, partenariats, cadre de vie etc.).

Le magazine municipal est paru à un rythme régulier, avec huit numéros en 2023 : février, mars, avril, juin, juillet-août, septembre, octobre et décembre, avec un taux de financement par la publicité allant de 44% à 75% selon les mois.

Elle travaille aussi au quotidien avec les services à la population pour répondre à leurs besoins en communication pour la promotion de leurs actions :

- La Maison des seniors
- La jeunesse
- La maison du numérique
- La Culture (médiathèque, Villa Médicis, Conservatoire, Théâtre, Cinémas, et ateliers d'arts)
- La Maison de la nature
- Le scolaire et le périscolaire
- Les sports
- La direction des services techniques
- La petite enfance et la parentalité
- L'action sociale
- La politique de la Ville
- Etc.

EN 2023, le marché de création des goodies a été partiellement renouvelé et attribué. 2 sont infructueux et doivent être relancés en 2024.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

2023 a été marqué par :

- Le lancement de la nouvelle Maison des étudiants
- La réalisation du bilan mi-mandat
- La création d'une nouvelle stratégie des réseaux sociaux de la ville mise en application dès novembre 2023 avec la création de nouveaux contenus et formats vidéos.
- La création de 3 campagnes de communication sur le PLUi : 1ère pour défendre le projet, 2e pour mobiliser les Saint-Mauriens et 3e pour le lancement du nouveau PLUi adopté
- La création d'une campagne de communication pour le 1er Festival du conte.
- L'accompagnement de la communication pour le nouveau portail famille
- Inauguration des travaux de l'école du Centre

Elle a par ailleurs maintenu son activité de communication sur les grandes campagnes récurrentes de l'année : Campagnes de fleurissement, Lire dans la boucle, Big Jump, Bon été à Saint-Maur, Journée des associations, Saint-Maur Foodtrucks Festival, Salon de la société des artistes, Noël à Saint-Maur etc...

Elle a également produit les habituels guides et brochures annuels : de la saison culturelle, de l'été, de Noël, des labellisés, des associations, des animations des vacances scolaires, des visites des ateliers d'artistes, des brochures mensuelles du programme d'activité pour les seniors etc...

Elle a produit plusieurs expositions dans les jardins de l'Hôtel de Ville et à la Villa Médicis : « Pierre, feuille, ciseaux », Raymond Radiguet, D'îles en île de Brigitte Pérol Schneider, Deux Maîtres de la bande dessinée, L'art de la marionnette.

PERSPECTIVES 2024

En 2024, la Direction de la communication poursuivra les missions énumérées ci-dessus, en continuant à repenser sa communication digitale et à accompagner les services dans leurs besoins de communication.

2024, verra l'accompagnement de :

- La refonte du portail de la médiathèque
- La communication du Challenge MONAL (coupe du monde épée homme)
- Le passage de la Flamme Olympique le 21 juillet
- Le village olympique d'été
- La nouvelle signalétique du Centre sportif Brossolette et de l'Hôtel de Ville
- La communication des nouveaux marchés couverts de la Varenne et d'Adamville
- La communication de la nouvelle Maison des associations.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

La D.G.S.T. a en charge :

- la gestion de l'espace public avec la mise en œuvre des travaux d'entretien, de valorisation et d'embellissement, de circulation et de stationnement, de sécurité et d'accessibilité.
- la gestion des bâtiments communaux avec la mise en œuvre des actions nécessaires à l'entretien et la maintenance de ce patrimoine et la réalisation des travaux répondant à de nouveaux besoins ou de mises aux normes réglementaires.
- près de 270 agents sur 2 sites, regroupés au sein de 7 services (Bâtiments communaux, Direction de la Voirie, Concessionnaires, Stationnement, Hygiène et Sécurité, Garage/parc automobile et la Direction de l'espace public), qui opèrent pour mener à bien ces missions.

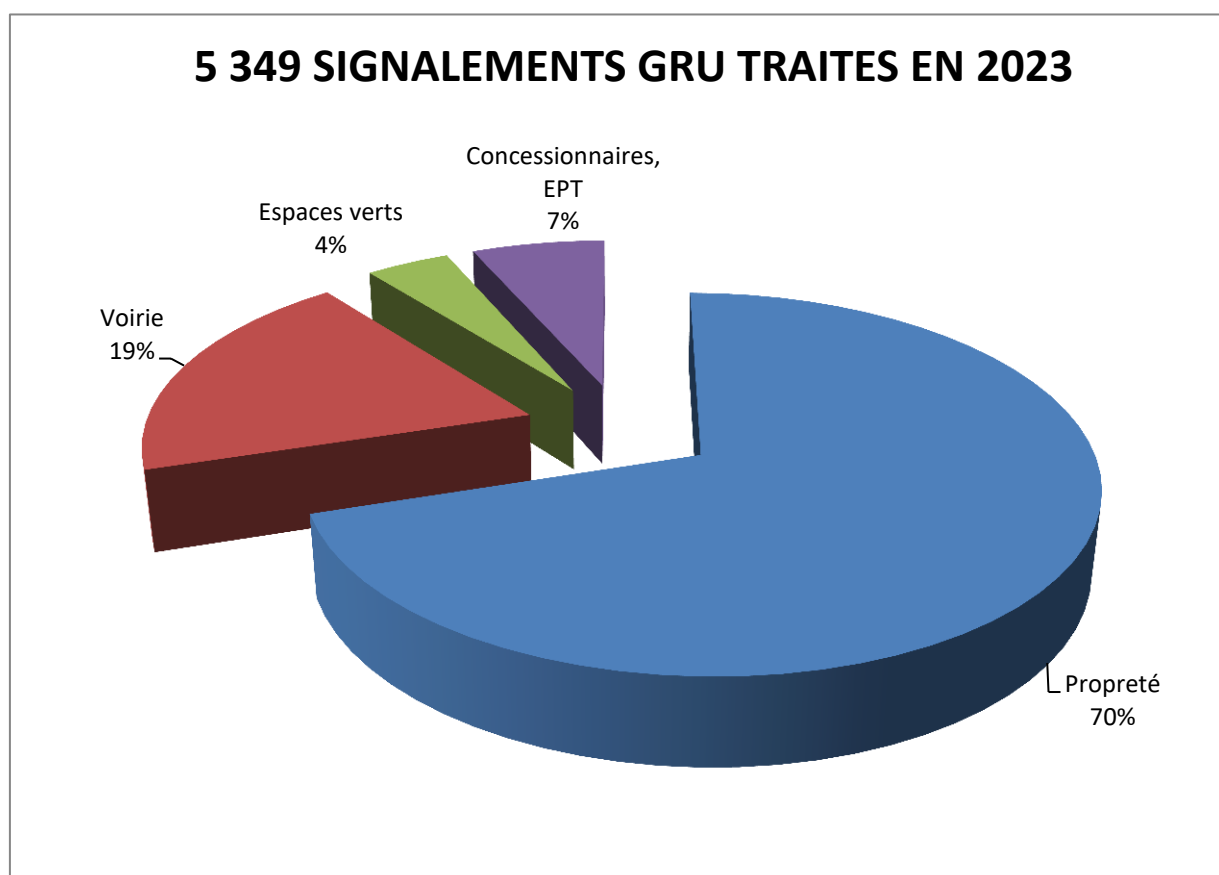
DIRECTION ET ADMINISTRATION GENERALE

Actuellement, le service des Bâtiments communaux est situé 87 boulevard de Bellechasse, la direction de l'espace public se trouve au 52 avenue Barbès.

- 1 Directrice Générale des Services Techniques,
- 2 assistantes de direction,
- 5 agents, dont 3 pour l'accueil physique, téléphonique et la gestion du logiciel GRU (Gestion Relation Usager) et 2 pour la gestion du personnel (280 agents) : suivi des congés, des arrêts de travail, des heures supplémentaires, etc...

AFFAIRES COURANTES 2023

Les agents positionnés à l'accueil du centre technique Barbès ont traité près de 7 100 appels téléphoniques et géré près de 5 350 réclamations/demandes d'interventions sur le logiciel GRU, dont 3 236 ont été établies par le service Saint-Maur Proximité et affectées aux services suivants :

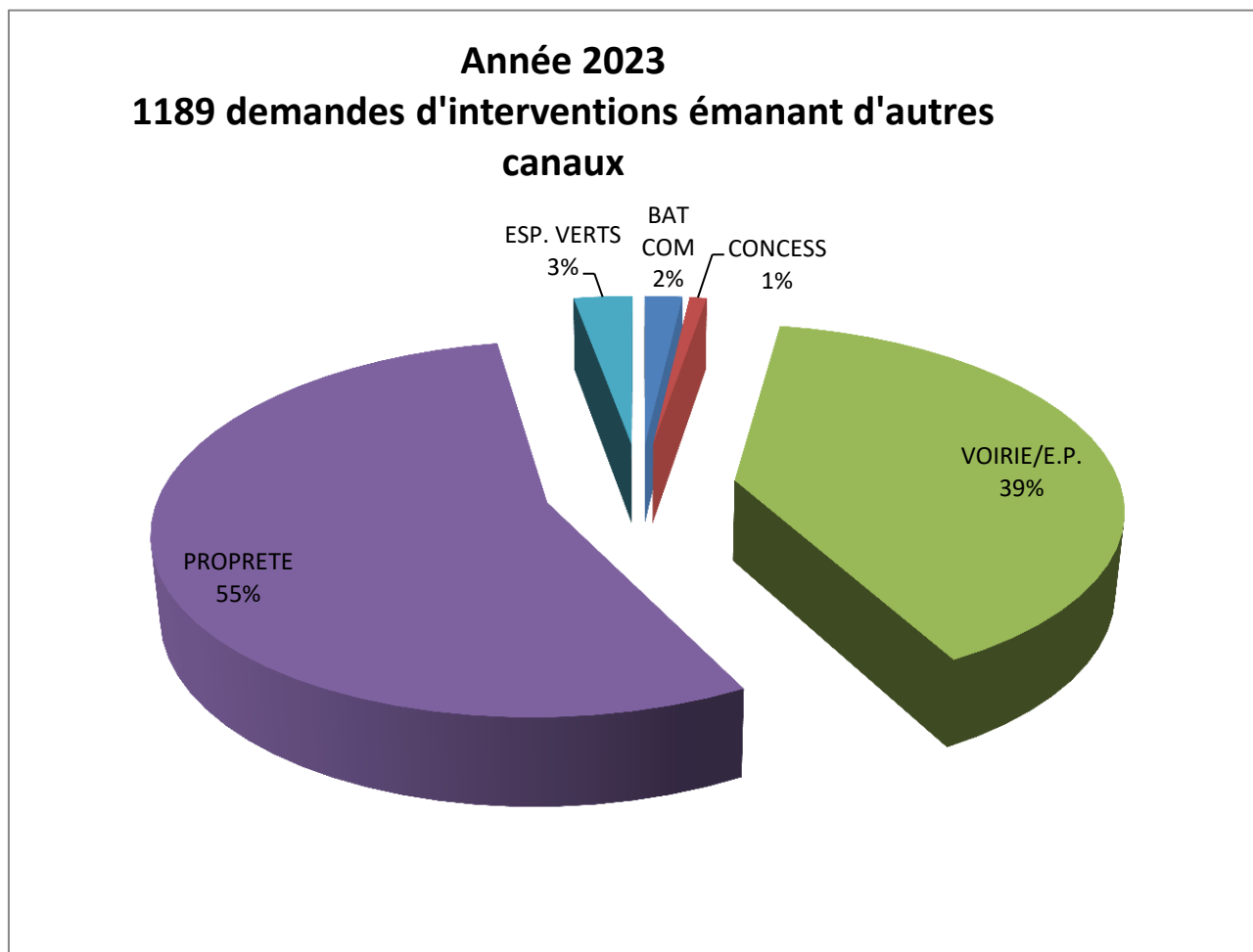


Les 5 349 requêtes se décomposent comme suit :

- 3 752, traitées par le service de la propreté (ce qui représente 70 % des demandes),
- 1 025, traitées par le service de la voirie/Eclairage public (ce qui représente 19 % des demandes),
- 221, traitées par le service des espaces verts (ce qui représente 4 % des demandes),
- Et les 351 restantes concernaient d'autres services : Concessionnaires, Hygiène, bâtiments communaux ou les services de Paris Est Marne & Bois : l'Assainissement ou la collecte des ordures ménagères (ce qui représente 7 % des demandes).

1 189 demandes d'intervention adressées par d'autres canaux :

- 653, traitées par le service de la propreté (ce qui représente 55 % des demandes),
- 470, traitées par le service de la voirie/Eclairage public (ce qui représente 39 % des demandes),
- 34, traitées par le service des espaces verts (ce qui représente 3 % des demandes),
- Et les 32 restantes ont été traitées par les services des Concessionnaires et Bâtiments communaux (ce qui représente 3 % des demandes).



Pour résumer, en dehors des programmes définis, les interventions demandées par ces 2 canaux de communication s'élèvent à :

- 4 405 effectuées par le service de la propreté,
- 1 495 effectuées par le service de la voirie/Eclairage public
- 255 effectuées par le service des espaces verts,
- Et les 383 restantes ont été effectuées par d'autres services : Concessionnaires, Bâtiments communaux ou les services de Paris Est Marne & Bois.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Etude menée sur le projet de la fusion des centres techniques Barbès/Bellechasse.

PERSPECTIVES 2024

Dans le cadre de la fusion des centres techniques Barbès/Bellechasse, l'année 2024 marque le début des travaux de réaménagement et de construction sur le site du 52 avenue Barbès pour accueillir 57 agents supplémentaires affectés au service des Bâtiments Communaux, actuellement basé 87 boulevard de Bellechasse.

Ces travaux étudiés et suivis par le pôle « Travaux neufs » se décomposent comme suit :

- Dans un premier temps, les régies (peinture, maçonnerie, électricité, plomberie, serrurerie/métallerie et vitrerie) intégreront leurs nouveaux ateliers (anciennement garage BOM) ; les travaux ont débuté en janvier 2024 et doivent s'achever fin Septembre / début Octobre de cette même année.
- Ensuite, une extension sera réalisée pour les bureaux sur le bâtiment principal ; ces travaux seront réalisés d'octobre 2024 jusqu'à la fin du premier semestre 2025, courant de l'année 2025 (en attendant cette réalisation, les agents des pôles travaux neufs et maintenance seront installés dans les locaux situés 1 avenue Gambetta).
- Pour finir, le service de la Direction de l'aménagement de la voirie/Eclairage Public déménagera pour intégrer le bâtiment occupé par la régie voirie ; les bureaux occupés actuellement par ce service seront réaménagés en réfectoire/salle de repos.

Le coût total de cette opération, sur 2024/2025, devrait s'élever à 3 000 000 € TTC.

SERVICE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Actuellement, 53 agents assurent le fonctionnement du service.

Le service est constitué de 5 pôles :

Un directeur et 52 agents, répartis entre le pôle travaux neufs (4), de la régie (33), la maintenance (4), la commission communale de sécurité (2) et le pôle administratif (8).

- Le pôle « direction », 1 Directeur,
- le pôle « travaux neufs » dont la principale mission est la gestion des travaux confiés à des entreprises extérieures,
- le pôle « commission de sécurité et gestion du patrimoine bâti » a en charge le suivi des Commissions Communale de Sécurité, ainsi que le recensement du patrimoine de la collectivité,
- le pôle « maintenance des bâtiments et gestion des contrats d'entretien » réalise le suivi et la vérification des installations techniques réglementaires,
- le pôle « régie municipale » effectue l'entretien et la maintenance des bâtiments de la collectivité.

Le service des Bâtiments communaux a en charge plus de 150 « bâtiments » (incluant les multi-accueils, les écoles maternelles et élémentaires, les églises, les cimetières, les maisons de quartier, les stades, les squares,...).

Ces bâtiments sont classés sous différentes filières :

- « Petite enfance »,
- « Enseignement »,
- « Sport »,
- « Culture » et
- « Autres bâtiments ».

3 Véhicules d'Intervention Rapide (VIR) effectuent des interventions de première urgence (moins d'une heure).

Au-delà de ce délai, les VIR procèdent à une mise en sécurité, puis l'intervention est prise en charge par les différents ateliers de la régie.

Les interventions nous sont transmises via les mails ou le téléphone par les services demandeurs. Ces demandes sont enregistrées dans notre application de suivi « Gestion Relation Citoyen » (GRC),

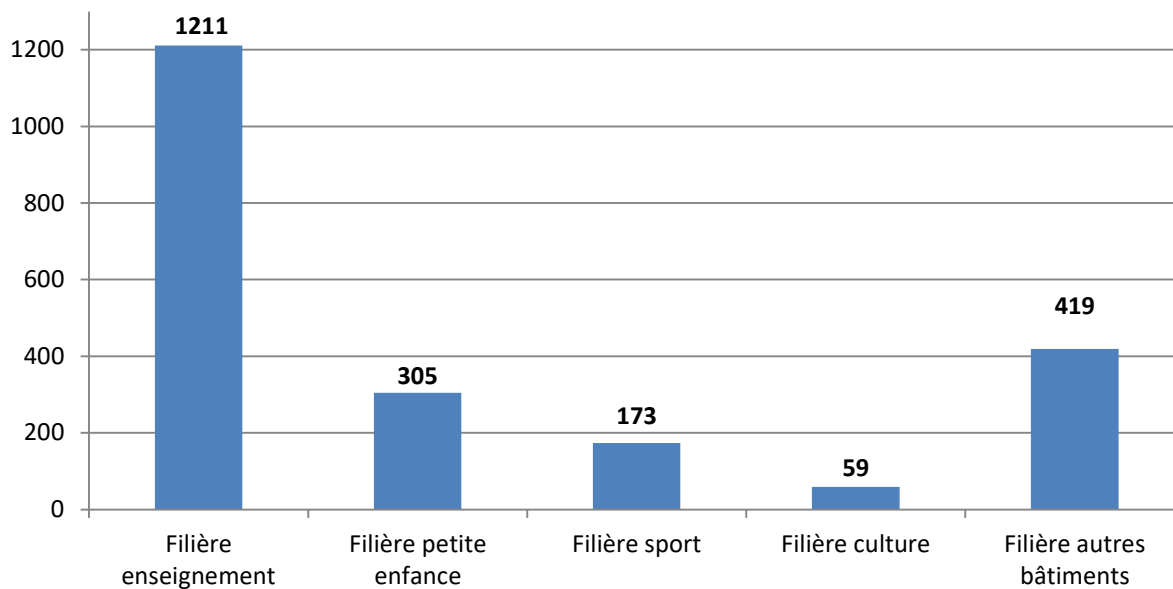
Les 3 Véhicules Ateliers (VA) répondent aux demandes des cahiers de travaux disponibles dans chacun des bâtiments concernés. Ces derniers assurent l'entretien courant des bâtiments en suivant un programme défini par le responsable de filière. Ils ont plus un rôle préventif.

AFFAIRES COURANTES 2023

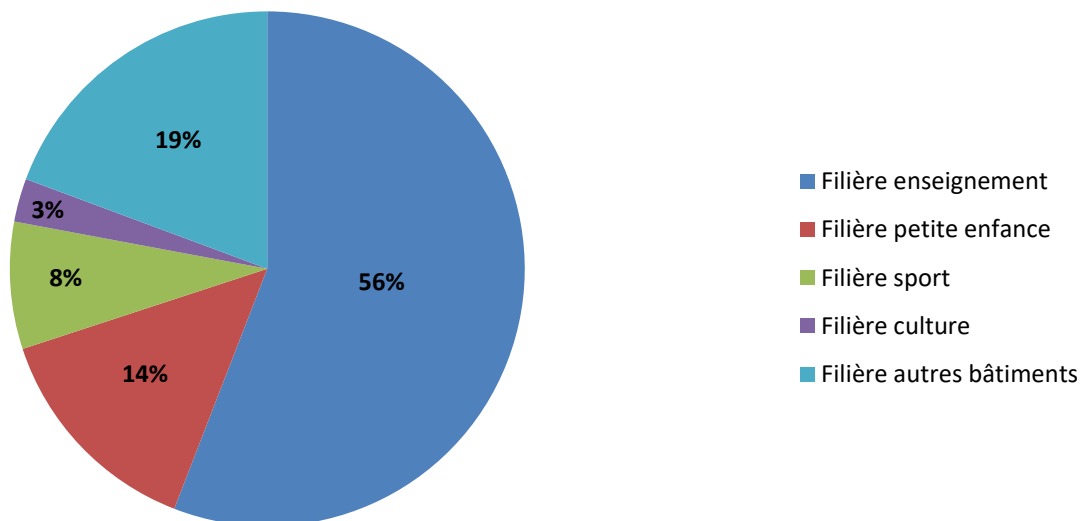
Durant l'année 2023, les agents de la régie ont traité plus de 2 167 demandes d'interventions, 1 466 de ces interventions ont été traitées dans la journée de la demande.

Les interventions sont réparties sur les différentes filières :

Nombre d'interventions par filière



Pourcentage d'intervention par filière



FAITS MARQUANTS 2023

POLE ENTREPRISES

Multi-accueil Miss Cavell :

- Restructuration du multi-accueil : **433 958 € TTC**
- Travaux au niveau de l'appartement : **43 754 € TTC**

Multi-accueil Les Mûriers :

- Réhabilitation partielle : **102 480 € TTC**

Écoles maternelle Nicolas Gatin/élémentaire Auguste Marin :

- Tranche finale hors DGD : **296 530 € TTC**
- Travaux d'étanchéité au niveau de la maternelle : **122 400 € TTC**

École maternelle Jules Ferry :

- Réfection de la cour : **282 722 € TTC**

École élémentaire Auguste Marin :

- Réfection de la cour : **486 616 € TTC**

Centres sportifs/stades :

- Réfection des éclairages (Passage en LED) : **335 727 € TTC**

Centre sportif Brossolette :

- Réfection de l'éclairage de la salle d'honneur (Passage en Led) : **129 252 € TTC**
- Réfection du sol de la salle d'honneur : **165 352 € TTC**
- Tranche finale des travaux d'étanchéité et d'isolation : **807 639 € TTC**

Notre-Dame du Rosaire :

- Restauration des vitraux : **153 723 € TTC**
- Réfection des chéneaux nord : **56 601 € TTC**

Centre technique Barbes :

- Mise en place de bornes électriques : **129 083 € TTC**

Maison de la Nature :

- Création des jardins partagés : **591 037 € TTC**

Ancien commissariat :

- Déconstruction : **105 281 € TTC**

Hôtel de ville :

- Réfection du pôle DGS et du hall d'entrée : **126 376 € TTC**

Conservatoire :

- Réalisation d'une rampe PMR extérieure (située à l'arrière du Conservatoire) : **122 000.00 € TTC**

POLE COMMISSION DE SECURITE ET GESTION DU PATRIMOINE BATI

- 37 Commissions Communales de Sécurité (CCS) ont été exécutées sur les établissements recevant du public (établissements publics et privés) donnant lieu à 35 avis favorables,
- Des visites de chantiers avant, pendant et après travaux, en vue des visites d'ouverture,
- Des visites avant les Commission Communale Périodiques (rendez-vous avec les responsables des établissements),
- Les organisations et le suivi des exercices incendie dans les bâtiments communaux,
- Le suivi des établissements suite aux avis défavorables émis le jour des CCS,...

POLE MAINTENANCE

Concernant les passages de maintenance et les contrôles obligatoires :

- 330 contrôles obligatoires ont été réalisés sur les 22 ascenseurs et les 8 monte-charges de la commune – 41 dépannages ont été effectués sur l'ensemble des installations.
- 64 vérifications obligatoires ont été faites sur les alarmes incendie – 38 interventions ont été réalisées.
- 1 785 extincteurs ont été contrôlés.
- 62 installations de désenfumage ont été vérifiées – 14 dépannages ont été réalisés.
- 14 vérifications des manches d'évacuation ont été réalisées.
- 54 passages de maintenance sur les systèmes d'alarme intrusion ont été opérés – 42 dépannages sur l'ensemble des systèmes d'alarme intrusion, interphonie et contrôle d'accès ont été réalisés.
- 52 passages de vérification et d'entretien ont été opérés sur les pompes de relevage, 7 dépannages ont été effectués.
- 116 passages de maintenance et de vérification ont été réalisés sur les portes et les portails automatiques – 27 dépannages ont été effectués ;
- 47 interventions de curage et nettoyage ont été opérées sur le réseau d'assainissement (aire de lavage, fosse à déjection, bac à graisses,...),
- 1 602 vérifications obligatoires ont été réalisées sur l'ensemble des installations thermiques de chauffage, ventilations et climatisations et 269 demandes d'interventions ont été effectuées.

Concernant les chantiers réalisés :

Multi-accueil Du Mesnil :

- Remplacement du bac à graisse : **9 596 € TTC**
- Remplacement de 10 radiateurs : **6 793 € TTC**

École maternelle Le Parc-Est :

- Raccordement du nouveau réseau de chauffage : **8 801 € TTC**

École élémentaire Bled :

- Réparation du réseau de chauffage enterré : **11 750 € TTC**

Centre Sportif Pierre Brossolette :

- Remise en état du groupe électrogène : **8 894 € TTC**

Police municipale (CSU) :

- Ajout d'une climatisation : **11 489 € TTC**

Théâtre RPL :

- Remplacement de la panoplie ECS : **19 969 € TTC**

Salle d'Arsonval :

- Remplacement de l'installation d'alarme incendie et remise en état du système de désenfumage: **11 205 € TTC**

Maison des Arts et de la culture :

- Remplacement des têtes de détection incendie et des asservissements des portes coupe-feu : **10 204 € TTC**

POLE REGIE MUNICIPALE

École maternelle La Pie :

- Pose de revêtement mural et reprise de peinture : **12 065 € TTC**
- Remplacement des appareils d'éclairage : **20 372€ TTC**

École maternelle Diderot :

- Réfection de l'ancien appartement : **22 495 € TTC**
- Remplacement des appareils d'éclairage : **11 851€ TTC**

École maternelle Jules Ferry :

- Remplacement des appareils d'éclairage et du faux-plafond : **17 635 € TTC**

École maternelle Les Tilleuls :

- Remplacement des appareils d'éclairage dans le couloir et le dortoir : **12 375 € TTC**

École élémentaire Bled :

- Installation PPMS : **11 359 € TTC**

École élémentaire Michelet :

- Réfection des urinoirs des 2 blocs sanitaires : **10 812 € TTC**

Hôtel de ville :

- Réfection du bureau n°401 : **10 718 € TTC**
- Remplacement des luminaires du hall d'entrée : **7 855 € TTC**

PERSPECTIVES 2024

POLE ENTREPRISES

Multi-accueil Diderot :

- Construction du multi-accueil (phase n°1) : **400 000 TTC**

École maternelle Marinville :

- Suppression du modulaire et restructuration intérieure de l'école : **300 000 € TTC**

École maternelle Le Parc-Est :

- Réhabilitation et agrandissement + aménagement des extérieurs : **2 214 000 € TTC**
- Réfection de la toiture : **400 000 € TTC**

École élémentaire Le Parc-Est :

- Réhabilitation + aménagement des extérieurs : **1 215 000 € TTC**

Stade Fernand Sastre et Stade Paul Meyer :

- Réfection des éclairages (Passage en LED) : **300 000 € TTC**

Église Notre Dame du Rosaire :

- Remplacement de la chaudière : **140 000 € TTC**

Foyer résidence de La Pie :

- Remplacement des deux ascenseurs : **201 673 € TTC**
- Vérification des étais : **10 000 € TTC**

Hôtel de ville :

- Travaux de remplacement des portes automatiques du Hall d'entrée principal : **140 000 € TTC**

CTM Barbes (fusion Bellechasse/Barbès) :

- Réaménagement des locaux existants et construction de nouveaux bureaux : Coût total prévisionnel sur 2024/2025 : **3 000 000 € TTC**

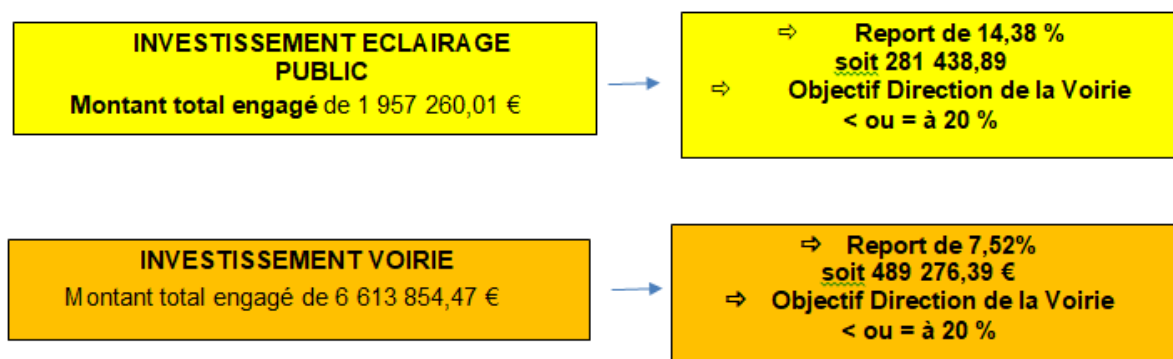
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE, DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION

La Direction assure le pilotage et l'exécution des travaux neufs, des nouveaux aménagements de voirie (qualitatif, sécurité), ainsi que tout l'entretien du patrimoine voirie (chaussées et trottoirs), la signalisation verticale, horizontale et directionnelle. Elle assure également l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore.

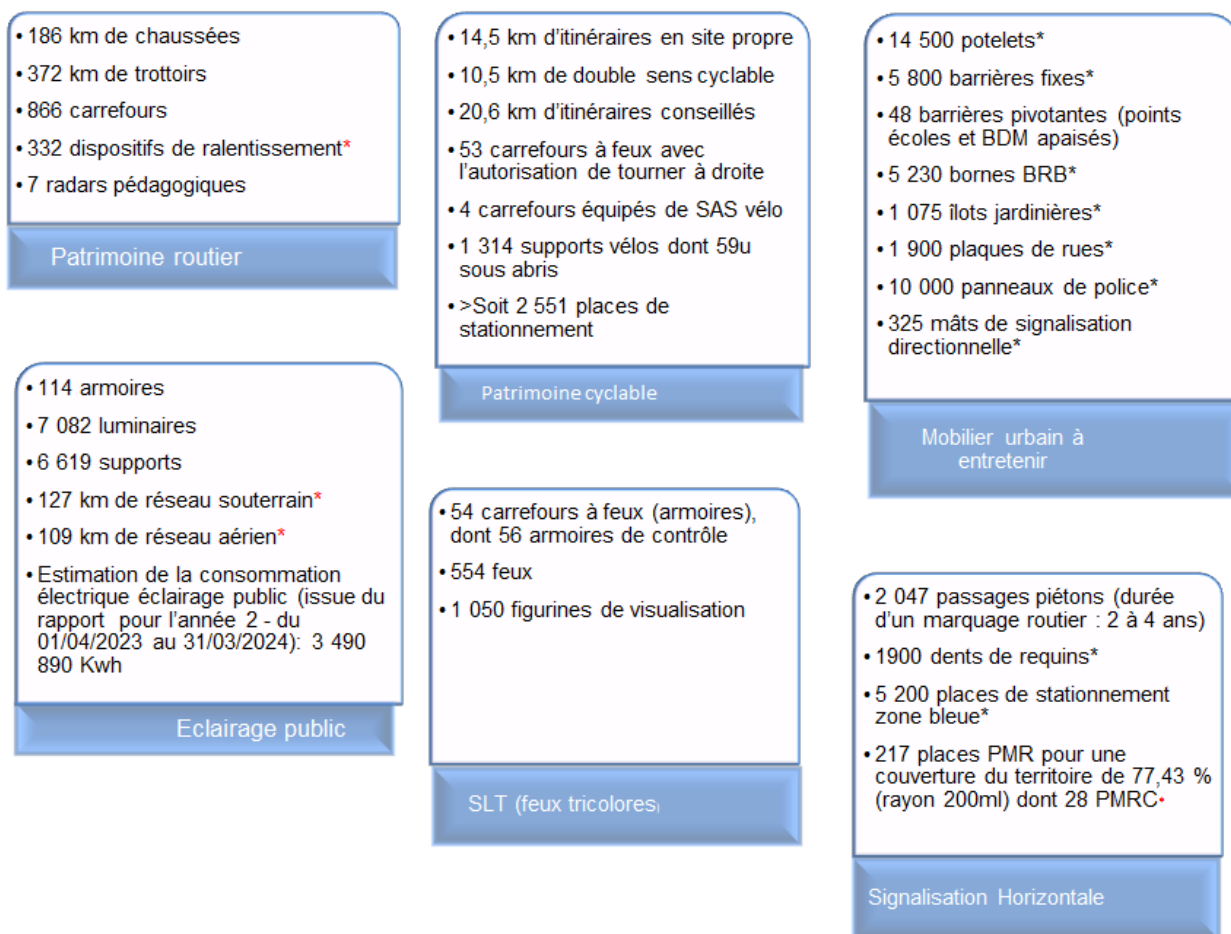
Effectifs : un directeur et 24 agents, répartis entre la régie voirie travaux neufs (quatre), de la régie voirie (seize), de la régie éclairage public (un) et du pôle administratif (trois).

BUDGET 2023 INVESTISSEMENT VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC

TRAVAUX ET ETUDES ENGAGES EN 2023 POUR L'INVESTISSEMENT VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC



PATRIMOINE GERE PAR LA DIRECTION VOIRIE TRAVAUX NEUFS ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION –
FIN D'ANNEE 2023



*Données provisoires antérieures à 2018 – en attente de confirmation par le système d'information géographique

*Delta entre 2023 et 2022

Les missions de la direction peuvent être décomposées en :

ETUDES

- La conception d'aménagement de l'espace public et des ouvrages d'art (en conduite directe ou pilotage de MOE) :
 - Voirie, espace public
 - Développement des itinéraires cyclables
 - Sécurisation et apaisement de l'espace public
 - Equipements et mobiliers urbains
 - Eclairage public et SLT (signalisation lumineuse tricolore)
 - Entretien et modernisation des ouvrages d'art (arches, passerelle, etc.)
- La réalisation d'études ponctuelles en lien avec des demandes spécifiques de riverains, d'élus et d'autres services de la ville.
- Pilotage des missions diagnostics des études (levé géomètre, repérage réseau, géologie, circulation, etc.)

TRAVAUX NEUFS

- Pilotage des travaux de voirie : bail voirie et AOE pour la réalisation d'aménagements qualitatifs, de sécurité, PAVE, de rénovation complète des chaussées et trottoirs
- Pilotage des baux pour la création et l'entretien des marquages au sol sur chaussée (passages piétons, places de stationnement, la création et l'entretien de places de stationnement pour Personnes à Mobilités Réduites (PMR), zones bleues, etc...)
- Modernisation de l'éclairage public + SLT ainsi que l'électrification des animations de la Ville et des illuminations

REGIE

- Réparation ponctuelle de trottoirs, rebouchage de nids de poule
- Remplacement du mobilier urbain détérioré (potelets, barrières, arceaux vélos...)
- Entretien et remplacement de la signalisation verticale
- Réalisation de panneaux d'exposition, logistique pour les fêtes de Saint-Maur, les fêtes de riverains (pose de barrières, signalisations, arrêtés ...)
- Mise en place de signalisation spécifique pour certaines opérations sur la ville
- Mission de recherche et d'élaboration et de suivi des subventions pour l'ensemble des études du service
- Astreinte voirie permanente tout au long de l'année

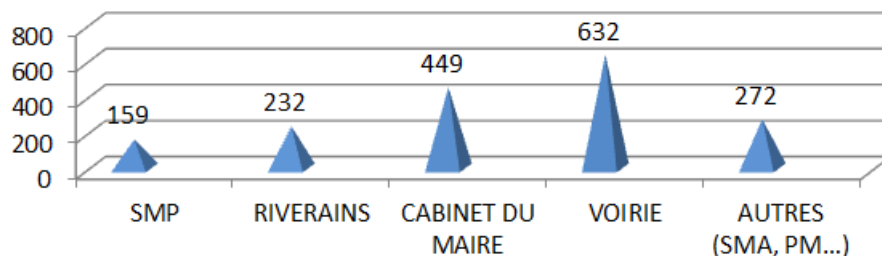
MISSIONS TRANSVERSES

- Mission d'expertise et d'accompagnement des grands schémas (PLUi, cycles, etc.) et projets structurants (Etudes et travaux) de la Ville portés par l'URBAM (ZAC, pôles de gares, etc.)
- Développement et suivi des données numériques pour le SIG communale (bâti et Marne 3D, route, ECL, SLT, Signalisations horizontale et directionnelle)
- Accompagne le service communication sur les notes d'information travaux, pose de kakemono, etc.
- Missions connexes de la régie voirie : participation, par la mise à disposition d'agents pour :
 - Campagne de ramassage des feuilles ; accompagnement du service propreté ;
 - Voies écoles apaisées (Besoin Direction de la Politique de la Ville et Vie de Quartier) ;
 - Bords de Marne apaisés (Besoin Direction de la Politique de la Ville et Vie de Quartier) ; fermeture et ouverture les dimanches
 - Manifestations diverses : pose de barrières, affichage, etc. (Besoin Direction animation, associations, etc.)
 - Mise en place de signalisation spécifique pour les réservations de stationnement nécessaires aux déménagements de riverains pour le service des concessionnaires

AFFAIRES COURANTES 2023

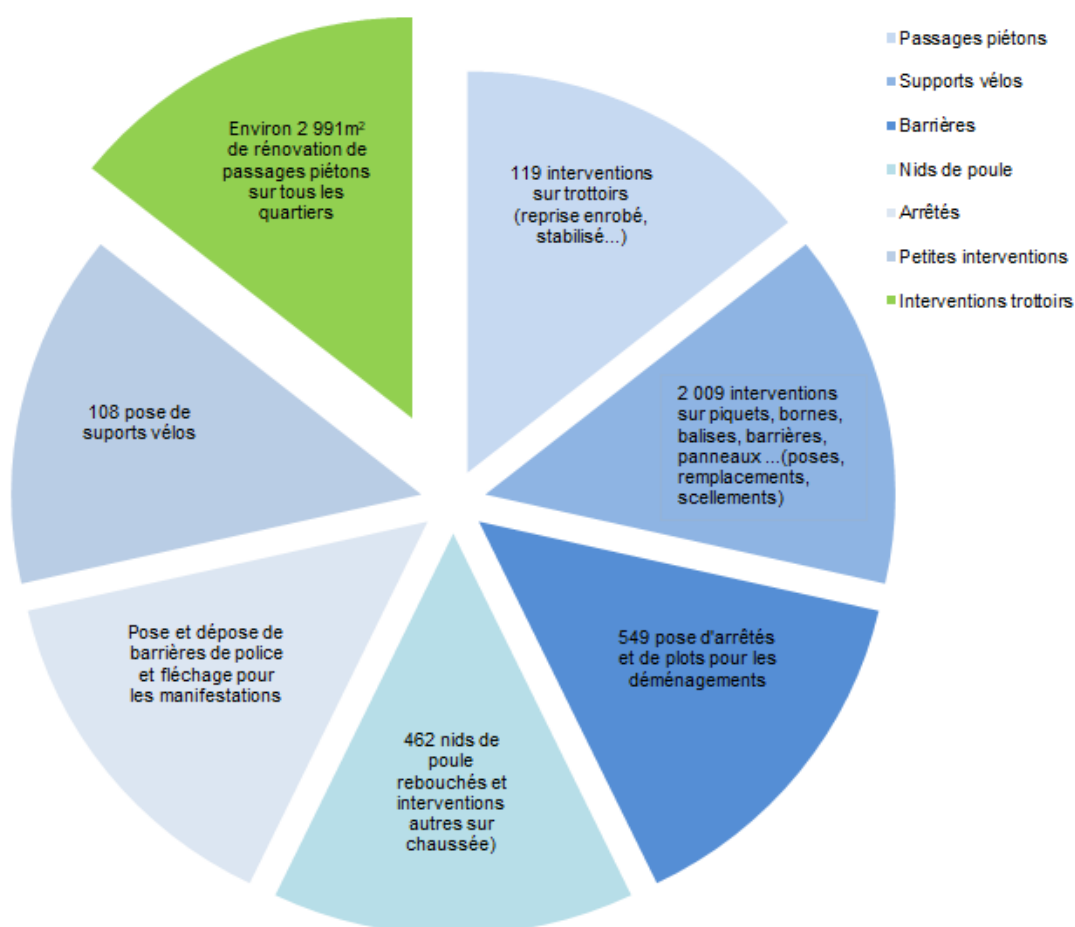
Activités de la Direction de la voirie-travaux neufs, de l'éclairage public et de la signalisation

- ❖ La direction a traité 1 739 ordres de service dont 311 par le biais de la GRU et par demandes directes :



- ❖ La Direction a reçu via le logiciel admimail 1 219 courriers à traiter.
- ❖ Bons de commande engagés : 480 / Factures traitées : 552

Ces saisines, signalements et interventions se sont traduits par des travaux :



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

VOIRIE - TRAVAUX NEUFS

- Réalisation des marchés publics des Baux d'entretien (Voirie, Signalisations, Eclairage, maîtrise d'œuvre et des matériaux et mobilier de sécurité)
 - Suivi des travaux du programme de voirie 2023/rénovation de chaussée 2,6 km de voies
 - Réhabilitation et aménagement des grands axes - Général Giraud T1 (entre Créteil et Galilée)
 - Réhabilitation et aménagement des grands axes Joffre T3 (entre Rocher et Champigny)
 - Mise en conformité de 20 traversées piétonnes en accès PMR (podotactiles et/ou abaissés) dans le cadre du programme de voirie 2023
 - Programme de matérialisation du stationnement pour 1 999 ml + création de 11 places PMRC
 - Passerelle de la Pie : mise en accessibilité de la passerelle de la Pie
 - Modernisation du ponton aviron du quai de Bonneuil
- Procédure administrative (désamiantage des revêtements bitumineux, d'impact sur les milieux, d'abattage d'arbres, etc.)
- Procédure de demande d'aide financière : 2 unité(s)

ECLAIRAGE PUBLIC

- Bilan zones test PSM et la Pie avec 1 candélabre sur 2 en fonctionnement (mi-décembre 2022 à fin octobre 2023) : **soit une économie d'énergie de 21 157 Kwh**
- Fin du contrat de performance énergétique (suite aux nombreux dysfonctionnements, malfaçons et non tenue des engagements de performance et de réduction de la consommation énergétique (9%, au lieu de 31%))
- Réécriture du marché d'éclairage public.

MESURES ENVIRONNEMENTALES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

- La modernisation de l'éclairage public (1 133 lanternes remplacées depuis le 1^{er} avril 2021) ainsi que celui spécifique de la passerelle de la Pie (points lumineux led intégrés au garde-corps pour un éclairage au plus près du sol).
- Aménagement qualitatif de l'avenue Joffre :
 - Création de place de stationnements sur pavés drainants avenue Joffre (entre Rocher/Champigny) pour une gestion des eaux pluviales
 - Reconstitution de la trame arborée (28 arbres) avec des fosses d'arbres de 6 à 8 m³ en mélange terre/pierre
 - Désimperméabilisation des trottoirs par la création de banquettes de terre végétalisation d'arbustes couvre-sol (2 703 unités agrémentées de 4 486 unités de plantes bulbeuses)
- Désimperméabilisation et végétalisation des trottoirs dans le cadre du programme de voirie et du programme de matérialisation du stationnement (12 km) – le sol en stabilisé est reconverti en terre :
 - boulevard du Général Giraud (Créteil/Galilée) 360 m² (ensemencement à programmer pour 2024)
 - avenue Galilée : 435 m² (ensemencement à programmer pour 2024)
 - rue Gallieni :

- Reconstitution de la trame arborée (38 unités) avec des fosses d'arbres de 6 à 8 m³ en mélange terre/pierre
 - Désimperméabilisation des trottoirs par la création de banquettes de terre végétalisée par une strate herbacée (570 m²)
- Actions connexes portées par le service via ses besoins et les marchés publics en usage
 - Action éducative scolaire par le recrutement de stagiaire de courte ou longue durée : 1 stagiaire sur 3 mois
 - Action d'insertion via les marchés publics et notamment dans le cadre du bail de voirie 1117,50 heures en insertion
 - Privilégier ses déplacements par des moyens doux (à pied ou à vélos notamment dans le cadre des suivis de travaux ou réunions en mairie)

PERSPECTIVES 2024

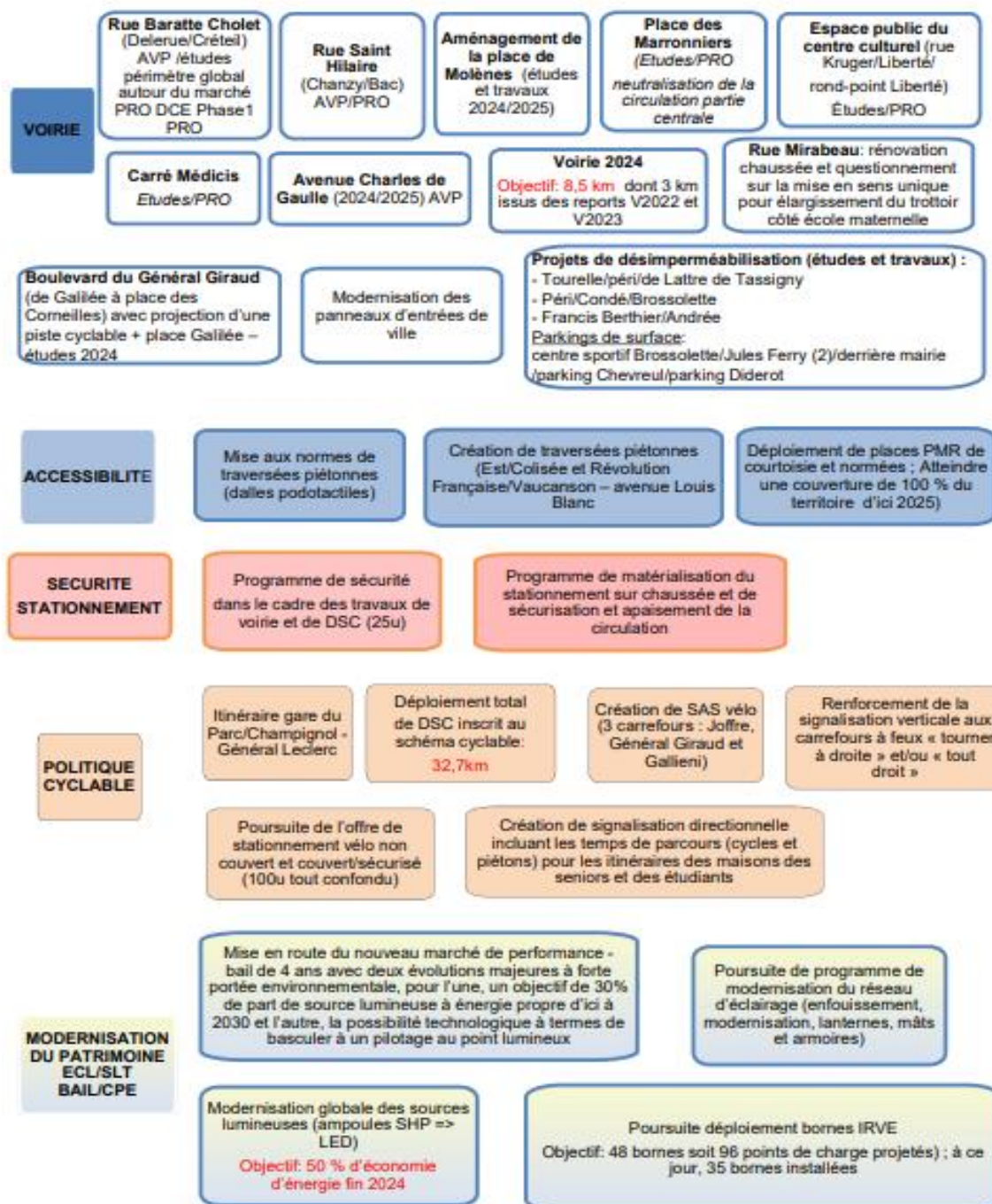
Poursuites des programmes avec de fortes ambitions 2024 visant indépendamment et/ou concomitamment des actions de renaturation et biodiversité (faune/flore/perméabilité du sol), de préservation de ressources (énergie/eaux de pluie) et de déplacements doux sécurisés.

Pôle administratif : conduite d'une procédure qualité pour la direction

- Ecriture de macro-logiciels dynamiques sous Excel permettant de traduire les indicateurs de suivi (comptable et gestion des travaux) par le recours à des stagiaires et pour la mise en cohérence des indices de performance et de productivité de la direction sur l'outil de la direction générale SI GEOKEY et la production des différents rapports.

Pôle Etudes :

- Poursuite de la production de données pour le SIG de la ville (dernière phase des levées de corps de rue de la ville pour la rentrée septembre 2023 et conduite de l'identification des rues avec banquettes végétalisées)
- Accompagnement URBAME des études et travaux structurantes de la Ville :
 - Gare de Champignol et ses abords (études)
 - Gare Saint-Maur Créteil (études)
 - Jardin des Facultés et ses abords (études/travaux)
 - VIF (réseau cyclable pour l'Ile-de-France)



SERVICE DES CONCESSIONNAIRES, PERMISSIONS DE VOIRIE, TLPE, EAU & DECI, STATIONNEMENT ET SCHS

Aucun chantier, aucune intervention ne peut intervenir sur l'espace public (sauf urgence) sans autorisation préalable du maire, et donc sans concertation avec le service, ceci afin d'en assurer la réalisation dans les meilleures conditions en coordination avec l'existant.

La connaissance des réseaux, des intervenants, des méthodologies de travaux publics et du terrain en général est indispensable afin d'optimiser la réalisation et la coordination de ces interventions.

Une réactivité sur le terrain et un suivi administratif et réglementaire permanent permettent d'assurer au mieux ces missions.

Dans le cadre de ses diverses missions, le service doit assurer :

- La rédaction d'arrêtés temporaires et définitifs (2 500 en 2023) ;
- Les coordinations transversales des travaux dans la ville ;
- Le suivi des chantiers de concessionnaires et des chantiers de construction (individuels et collectifs) ;
- Le suivi des travaux de tous les bateaux de porte (création, modification ou mise aux normes) ;
- Le recensement de tous les commerces et activités de la Ville afin d'établir la facturation des établissements soumis à la TLPE ;
- Le suivi des établissements de restauration et leur occupation du domaine public (terrasses annuelles et estivales) ;
- Les autorisations d'implantation de palissades, signalétique de chantier, bennes, échafaudages etc.) ;
- Le suivi et le contrôle et préconisations techniques et réglementaires ;
- Le contact avec les entreprises (concessionnaires et BTP) ;
- Le suivi, le contrôle et le mandatement de la facturation Véolia dans les bâtiments communaux et sur l'espace public ;
- La prise de métrés et l'établissement de plans ;
- La vente des macarons et cartes de stationnement en zone bleue ;
- Le contrôle du bon fonctionnement des horodateurs ;
- Les Référés préventifs (constats préalables aux constructions) ;
- Une veille réglementaire.

Les effectifs du service sont :

Une responsable de service,
Cinq agents administratifs,
Trois agents de salubrité,
Six surveillants de travaux
Deux techniciens
Deux surveillants de parking.

AFFAIRES COURANTES 2023

CONCESSIONNAIRES

Il s'agit de la gestion réglementaire de tous les réseaux dans l'espace public, à savoir ceux :

- Des concessionnaires de réseaux divers (ENEDIS, GRDF, RTE, télécom, eau, Orange, Numéricable etc.)
- Des riverains du domaine public routier (conseil départemental, DSEA).

Il y a chaque année près de 550 interventions ENEDIS et GRDF (branchements, rénovations, postes), plus de 200 interventions Véolia, et près de 180 interventions Orange (déploiement, branchement, modification, enfouissement).

De nombreuses réunions sur place et en amont sont nécessaires avant le commencement d'un chantier afin d'en déterminer les contraintes en termes de sécurité, de stationnement, de circulation, etc.

En 2023 près de 2 500 arrêtés de réglementation, notamment de la circulation, ont été rédigés dans le cadre de ces chantiers et de leur suivie par le service.

PERMISSIONS DE VOIRIE

Rédaction après contrôle de documents autorisant, à titre onéreux, une occupation précise et pour une période donnée, du domaine public.

Ces autorisations peuvent concerner près de 60 gros chantiers de construction et 130 chantiers de réhabilitation ou de constructions individuelles.

Et concernent les occupations de types : palissades, terrasses, bennes, échafaudages, tournages de film, etc.

Gestion de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure), applicable à tout commerce ou activité dont la publicité est visible de la voie publique : établissement d'un relevé exhaustif des commerçants soumis à la TLPE.

BATEAUX DE PORTE

Gestion des demandes de création ou suppression de bateaux, dits de porte, qui nécessitent une permission de voirie, après relevés et métrés de l'existant, ainsi que le suivi de la réalisation : environ 170 en 2023.

Etude d'acceptabilité, gestion et suivi de la subvention accordée par la ville aux demandeurs de réfection de bateaux présentant un danger pour la circulation des piétons (95 dossiers ont été déposés).

EAU

Dans le cadre de la délégation du service municipal de l'eau au SEDIF, la Ville reste gestionnaire et responsable des installations et appareils sur le domaine public (bornes pompiers, bouches de lavage, d'arrosage, bornes fontaines). A ce titre, le service assure la vérification régulière et la réparation si nécessaire des points d'eau (bouches, poteaux et fontaines), afin d'éviter une surfacturation liée à d'éventuels dysfonctionnements ou fuites

Le service assure également la vérification et le mandatement des factures émises par Véolia pour la Ville.

DEFENSE EXTERIEURE INCENDIE (DECI)

Cette mission est assurée en coordination avec la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Elle comporte : le suivi de l'installation de bouches et/ou poteaux d'incendie et de la signalisation..

GARAGE MUNICIPAL

Le pôle Parc auto et logistique garage couvre les besoins du parc automobile comprenant les véhicules légers, les utilitaires, les balayeuses, les laveuses, les deux roues et les engins.

Composition du Parc :

- 5 poids lourds
- 132 utilitaires « dont 5 ventes effectuées en cours d'année »
- 45 particuliers
- 17 scooters « dont 2 ventes effectuées en cours d'année »
- 1 scooter à déjection canine
- 3 motos police municipale
- 70 vélos
- 6 vélos à assistances électriques
- 1 triporteur à assistance électrique
- 4 aspire feuilles
- 4 saleuses
- 2 navettes municipales
- 3 laveuses
- 2 balayeuses
- 2 engins de chantier
- 3 chariots élévateurs
- 2 bateaux
- Matériels divers : remorques, compresseurs, matériels haute pression,...

Parc de location longue durée :

- 37 véhicules particuliers
- 6 véhicules frigorifiques
- 2 navettes électriques

AFFAIRES COURANTES 2023

MISSIONS

Le pôle assure :

- L'élaboration et l'exécution du programme de renouvellement du parc de véhicules et d'engins avec tous les marchés associés et conformément au PPI ;
- Les entretiens périodiques, préventifs et curatifs des véhicules et engins ;
- Les travaux de mécanique, vidange, pneumatique, métallerie, électricité, hydraulique, et différents contrôles ;
- L'approvisionnement en consommables, pièces automobiles et spécifiques ;
- La mise à disposition de véhicules sans chauffeur dans le cadre des activités des pools ;
- La gestion budgétaire et comptable du pôle ;
- Le suivi des coûts d'entretien, réparation interne et externe, maintenance sur chaque véhicule ;
- La gestion administrative, technique du parc automobile ;
- La passation des marchés publics relatifs à l'activité ;
- Le suivi des contrats de location de véhicules ;
- La gestion du carburant.

MOYENS

Moyens humains :

- 1 Responsable
- 1 Responsable / adjointe et comptable
- 1 Agent administratif
- 1 Chef d'atelier
- 2 Magasiniers
- 6 Mécaniciens dont 1 mécanicien en accident de travail depuis le 1^{er} juin 2021
- 1 Apprenti

Moyens financiers :

Investissement : 311 781 €TTC (réalisé sur 2023)

- Remplacement de 7 packs batteries sur des véhicules Goupil
- Grosses réparations sur les poids lourds V.687 et V.781
- Achat d'outillage divers
- Remise en état de l'essieu arrière de la chargeuse E.1990
- Remise en état de la carrosserie du Renault Master V.864
- Remplacement du moteur du Peugeot Rifter V.922
- Achat des véhicules suivants :
 - 1 plateau remorque
 - 2 Scooters Piaggio Medley 125

Fonctionnement : 1 019 705 €TTC (réalisé sur 2023)

- Consommations carburants
- Pièces détachées
- Différents Fluides
- Contrôles obligatoires des véhicules
- Réparations extérieures
- Locations

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Le pôle a mené les actions suivantes :

- La vente aux enchères des véhicules réformés sur l'ensemble de la Ville :
 - 1 Renault Trafic
 - 2 Piaggio MP3
 - 1 Renault Kangoo déclaré épave et cédé pour destruction
- L'accueil de 7 stagiaires au cours de l'année

Quelques chiffres de 2023 :

- 628 commandes pour pièces détachées au magasin
- 1235 bons de commande
- 848 factures
- 1 060 interventions en interne
- 132 interventions par des prestataires extérieurs
- 178 vérifications et contrôles obligatoires par des organismes agréés
 - 71 contrôles techniques
 - 36 antipollution
 - 3 passages aux mines
 - 3 tachygraphes
 - 3 limiteurs de vitesse
 - 62 vérifications générales périodiques

Livraison de nouveaux véhicules en 2023

- 1 Peugeot Partner pour le service « Espaces verts »
- 1 Peugeot Partner pour le service « Propreté »
- 1 Goupil G4 pour le service « Développement durable »
- 1 vélo cargo pour le service « Développement durable »
- 2 Scooters Piaggio Medley 125 pour le service « Communication »
- 1 Renault Master pour le service « Garage »
- 1 Renault Captur pour le service « Police Municipale »
- 1 Renault Master benne pour le service « Voirie »
- 1 Dacia Sandero pour le service « Saint-Maur proximité »

PERSPECTIVES 2024

- Le renouvellement des locations longues durées par des véhicules plus propre ;
- La rationalisation des véhicules ;
- L'augmentation des différents Pool (Mairie, Barbès et Bellechasse) ;
- Accompagner les différents services vers des déplacements doux ;
- L'accompagnement au projet de la Ville à réduire le parc automobile ;
- Le développement de la commande vers des véhicules propres et économiques ;
- La mise en place de vélos à assistance électrique ;
- La poursuite du programme de mise en sécurité du garage.

DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC

Sous l'autorité de la DGST, la Direction de l'Espace public est organisée en deux services principaux : la Propreté et les Espaces Verts.

En mutualisant les compétences techniques, matérielles et humaines, la Direction de l'Espace Public vise à offrir un cadre de vie agréable et propre aux habitants, tout en assurant une gestion efficace et durable des espaces publics de la ville.

Les missions prioritaires, sont définies en amont en portant une attention particulière sur l'entretien général de la Ville (propreté, herbes folles, parcs et jardins, bords de marne, dépôts sauvages, ...).

Cette Direction est composée comme suit :

- Direction
 - Un directeur,
 - Un directeur adjoint,
 - Un chef de projets,
 - Un responsable espaces verts,
 - Une coordonnatrice budget, marchés publics et subventions,
 - 2 assistantes de gestion administrative.

- Service de la propreté

(4 chefs de secteur, 7 chef d'équipe, 54 agents polyvalent de l'espace public)

- Propreté urbaine
- Mobilier Urbain
- Surveillance des marchés d'approvisionnements

- Service des espaces verts

(5 chefs de secteur, 6 chefs d'équipe, 67 agents polyvalent de l'espace public)

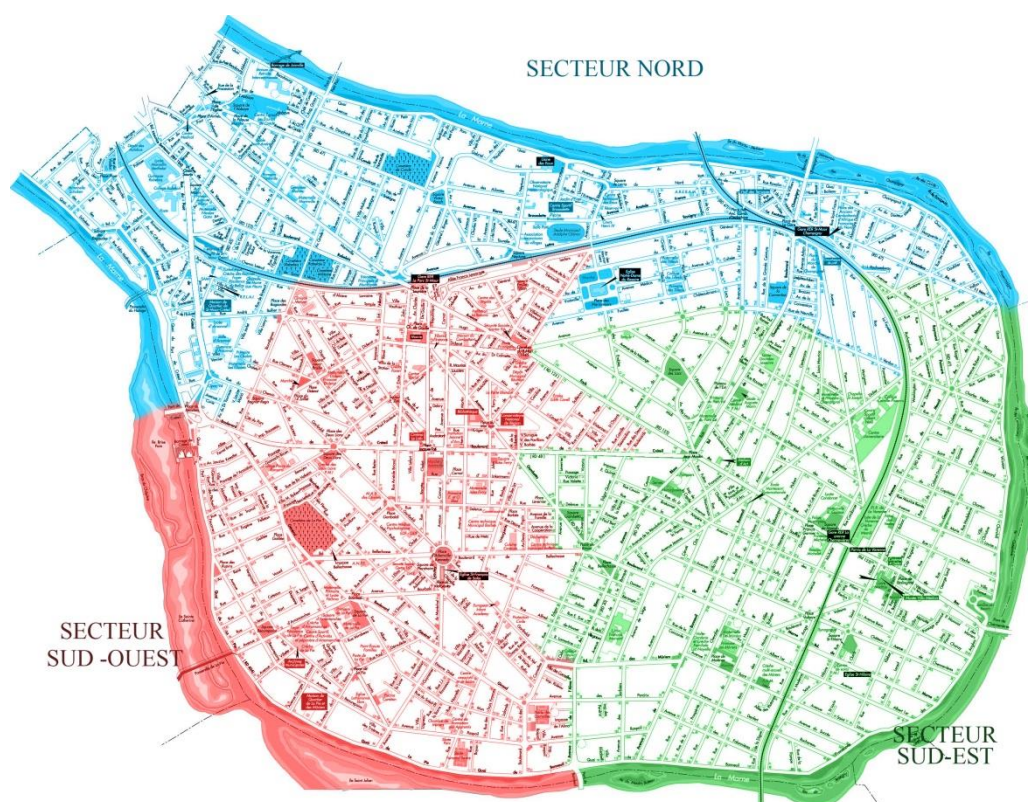
- Régie espaces verts
- Patrimoine Arboré
- Entretien des cimetières
- Entretien des stades

SERVICE PROPRETE

Le service de la propreté est divisé en 3 secteurs sur la Ville (secteur nord, sud-est et sud-ouest)

L'une de ses missions principales est le nettoyage des rues, accompagné de plusieurs autres tâches :

- **Des actions quotidiennes** : balayage des rues et des trottoirs, vidage des corbeilles et des distributeurs à sacs pour déjections canines, évacuations des dépôts de déchets, nettoyage des cours d'écoles
- **Des actions périodiques** : remise en état de l'espace public pendant et après les événements festifs et autres manifestations publiques, intervention lors de situations particulières comme les inondations ou les tempêtes
- **Des actions saisonnières** : lavage, désherbage, collecte des feuilles mortes, collecte de sapins, déneigement...
- **La surveillance des marchés alimentaires** (du mardi au dimanche).

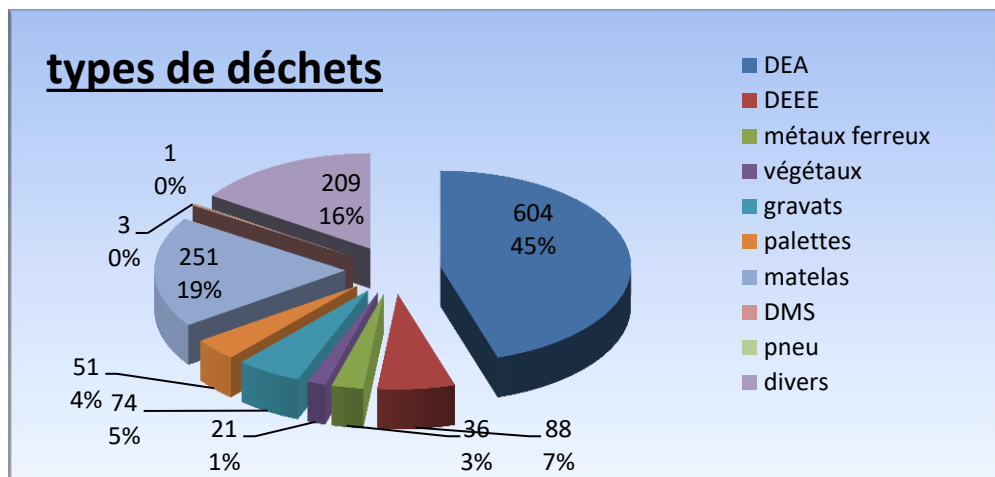


AFFAIRES COURANTES 2023

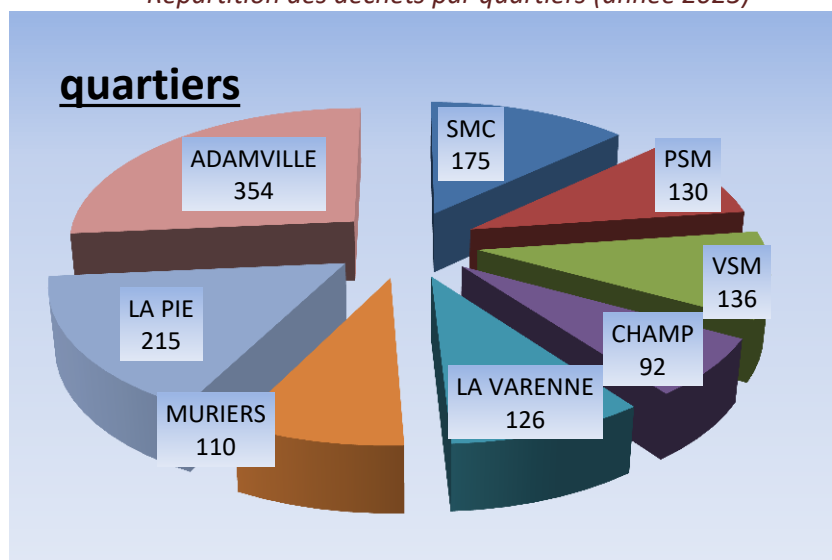
Chiffres clés :

- **372 km** de trottoirs et **186 km** de chaussées à entretenir,
- **942** corbeilles sur l'espace public (rues, squares et Bords de Marne),
- **167** totems pour déjections canines,
- Groupes scolaires à entretenir (**11** maternelles et **12** primaires),
- Dépôts sauvages : **356.04 tonnes** collectées représentant **8 112 interventions**,
- Feuilles collectées : **941,5 tonnes** lors de la campagne, entre octobre et décembre,
- **3 225** sapins collectés,
- **173** équipements permettant la récupération des mégots (poubelles cendriers, cendriers extérieurs, cendriers de sondage),
- Budget fonctionnement propreté / nettoyage marchés : **1 540 558 €**
- Budget investissement Propreté : **21 169 €**

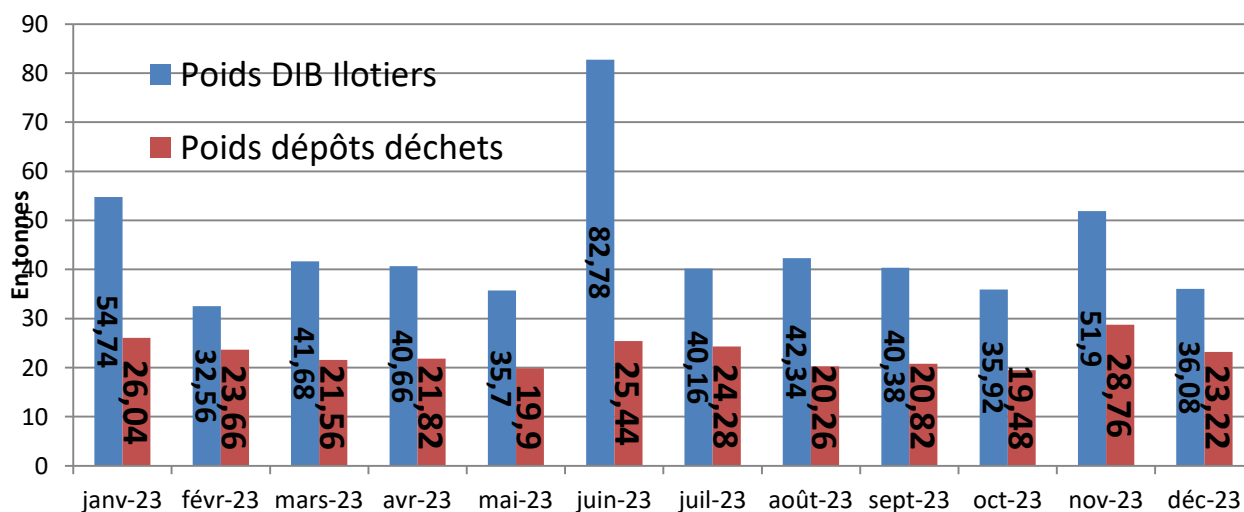
Répartition par types de déchets (année 2023)



Répartition des déchets par quartiers (année 2023)



Evolution des déchets ramassés par les agents de propreté (année 2023)



Lieux de collecte	2020	2021	2022	2023
Hors parc sur VP	Pas de relevé distinct par lieux de collecte	192	487 ↗153%	429 ↘12%
Village de Noël		1 777 sapins tout parc Pas de relevé distinct par lieux de collecte	166	300 ↗80%
Quartier Parc Saint-Maur Place des Marronniers			681	752 ↗10%
Quartier Vieux Saint-Maur Place de la Pelouse			286	268 ↘6%
Quartier Saint-Maur Créteil Quai Schaken			108	128 ↗18%
Quartier Champignol Rue Lafayette			137	156 ↗14%
Quartier La Varenne Square Saint-Hilaire			285	275 ↘3%
Quartier Muriers Place de Molènes			226	369 ↗63%
Quartier La Pie Square de La Pie			236	231 ↘2%
Quartier Adamville Place Diderot			279	317 ↗13%
TOTAL	1 545	1969 ↗27%	2891 ↗47%	3225 ↗11%

Collecte de sapins

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Campagne de feuilles (novembre à décembre = 10 semaines) sur l'ensemble de la Ville :

Le service de la Propreté est mobilisé durant toute la durée avec un renforcement de 6 agents d'insertion service.

Pour faciliter la gestion des déchets de feuilles, huit parcs à feuilles sont installés dans chaque quartier. Cela permet de réduire les allers-retours vers la déchetterie et de fournir aux riverains des feuilles pour en faire du paillage.

- Parcs à sapins

Une fois la campagne de collecte des feuilles terminée, les parcs à feuilles se transforment en parcs à sapins. Cela permet aux usagers de se débarrasser de leurs sapins de Noël de manière appropriée, évitant ainsi de les jeter sur l'espace public.

- Label Eco-Propre (AVPU) :

Le 1^{er} janvier 2022, la Ville a adhéré à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).

L'objectif de cette adhésion est de faire progresser la propreté urbaine et de favoriser la perception positive de cette progression par les usagers.

L'AVPU élabore un référentiel statistique national et réalise des analyses sur la propreté.

Chaque mois, un agent de l'Espace Public analyse l'état de propreté dans différents quartiers de la Ville.

Cette adhésion permet également de réfléchir sur les moyens matériels et humains à mettre en œuvre pour améliorer l'état de propreté de la Ville.

A ce titre, la Ville de Saint-Maur a remporté une **deuxième étoile en 2023** (5 étoiles au maximum, se gagnant au fur et à mesure des années et des actions menées).

- PAV Biodéchets

Durant le dernier trimestre 2023, des Points d'apport volontaire ont été mis en place aux abords des marchés permettant aux Saint-Mauriens d'effectuer le tri réduisant ainsi l'incinération de déchets pouvant être valorisés.

PERSPECTIVES 2024

- Label Eco Propre (AVPU)

La Ville a candidaté pour l'obtention de la 3^{ème} étoile.

En effet, pour obtenir cette 3^{ème} étoile, la collectivité a mis en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une logique de développement durable, à savoir :

- La mise en place de points d'apport volontaire (PAV Biodéchets) ;
- La réduction des émissions de CO2 : Véhicules électriques, matériels électriques ;
- La consommation d'eau alternative en mettant en place des bacs de récupération dans les cimetières ;
- La valorisation des végétaux en broyat disponible pour le service des espaces verts et pour les Saint-Mauriens ;
- La valorisation des déchets municipaux en intégrant des bennes sur le CTM pour effectuer le tri sélectif ;
- La réduction de l'impact environnemental des mégots en mettant en place des actions de sensibilisation lors des clean walking et des différentes manifestations effectuées par la Ville.

- PAV Biodéchets

Dans la continuité des actions déjà menées, de nouveaux PAV vont être déployés notamment aux abords des écoles et des grands ensembles.

- Lutte contre les jets de mégots au sol

En date du 18 novembre 2021, la Ville a signé un contrat avec l'éco-organisme Alcome pour lutter contre les mégots jetés au sol.

Grâce aux actions déjà entreprises par les services municipaux, notamment l'utilisation du clopomètre lors des opérations de clean walking, Alcome a proposé à la Ville de devenir une "Ville Vitrine".

Cette initiative, limitée initialement à seulement quatre villes, a pour objectif de mobiliser les ressources locales pour mettre en œuvre des mesures de suivi, de sensibilisation, et d'analyser la réduction du nombre de mégots dans les espaces publics grâce aux actions mises en place.

En devenant une "Ville Vitrine", la Ville s'engage à adopter des pratiques exemplaires et à partager ses résultats et ses méthodes avec d'autres collectivités afin de promouvoir une gestion responsable et durable des déchets de mégots.

Cette initiative renforce l'engagement de la Ville dans la protection de l'environnement et la qualité de vie de ses habitants.

- Implantation de toilettes pérennes sur la ville

Afin d'améliorer le confort des usagers, trois toilettes pérennes seront installées dans la Ville au cours du deuxième semestre 2024.

Deux de ces installations seront situées le long des bords de la Marne : l'une au niveau du Beach, et l'autre au quai du Parc. La troisième toilette sera implantée sur la place Bellechasse.

- Surveillance marchés d'approvisionnement

Suite à la mise en place de la Délégation de Service Public (DSP) des marchés couverts en janvier 2024, et en prévision de la DSP pour les marchés non couverts prévue pour juillet 2024, une réorganisation des effectifs est envisagée.

Cette réorganisation inclut, sur proposition faite aux agents, leur intégration dans les différents services de l'Espace Public.

MOBILIER URBAIN

Les activités principales de cette unité sont :

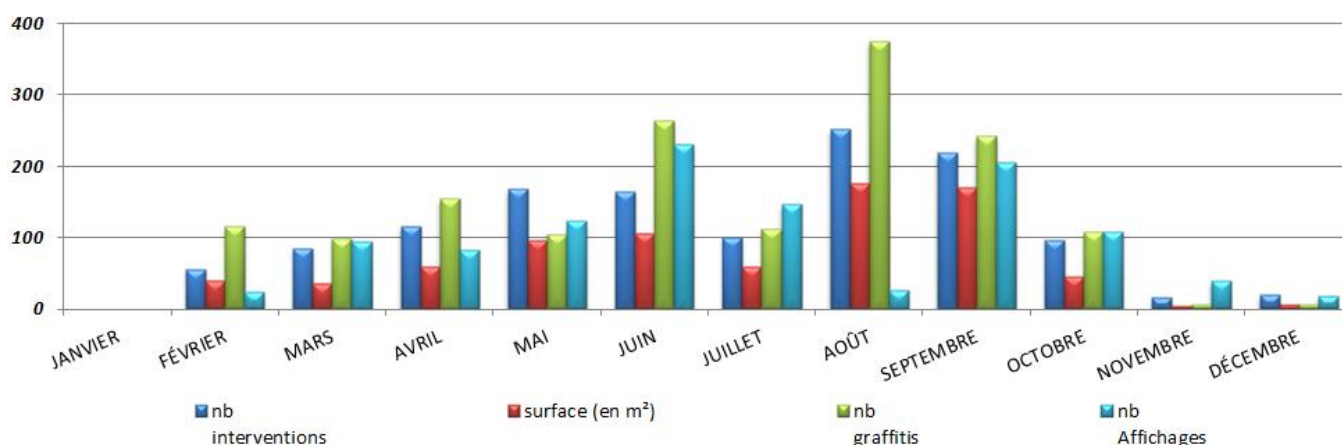
- L'entretien et la maintenance du mobilier-urbain (bancs, corbeilles à papiers, tables pique-nique...) ;
- Le traitement des pollutions visuelles : Graffitis et affichage sauvages (visibles et accessibles depuis le domaine public) ;
- La maintenance et l'entretien des toilettes ;
- La planification et le suivi d'entreprises pour les ouvrages bois, notamment sur les Bords de Marne ;
- La planification et le suivi d'entreprises pour le contrôle et la maintenance des aires de jeux et agrès sportifs.

AFFAIRES COURANTES 2023

Chiffres clés :

- Budget en fonctionnement 8 220 € / Budget en investissement 66 790 €
- Interventions contre la pollution visuelle :
 - 1 282,5 interventions (-38%/2022)
 - 1 575 graffitis traités (-32%/2022) représentant 789 m² (-35%/2022)
 - 1 087 affichages sauvages retirés (-36%/2022)
 - 388 lavages effectués.

EFFACEMENT DE GRAFFITIS 2023



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Remplacement du mobilier urbain en bois par du plastique recyclé
- Implantation d'une vingtaine de bancs en lien avec le projet seniors et handicap
- Implantation de nouvelles tables de ping-pong dans les squares
 - Square Hameln (ping-pong et teckball)
 - Square des Marronniers
 - Square Victor Basch
- Contrôles, entretien et maintenance des aires de jeux et agrès sportifs situés sur l'espace public
 - 26 aires de jeux représentant 92 jeux
 - 12 sites représentant 36 agrès sportifs
- Suivi de remplacement ou rénovation (prestataire) des ouvrages bois sur les Bords de marne et dans les squares
 - 125 quai de Bonneuil remplacement des escaliers côté plateau et escaliers

- 127 quai de Bonneuil remplacement des escaliers
- Quai de Bonneuil /Bois des Moines remplacement des escaliers
- Quai du Parc au niveau de l'usine de l'eau remplacement des banquettes
- 85 quai Winston Churchill fourniture et pose d'un ponton complet
- Square Leiria remplacement des éléments de clôture
- Remplacement pergolas square d'Arromanches.

PERSPECTIVES 2024

- Continuité du remplacement du mobilier-urbain bois par du mobilier en plastique recyclé ;
- Rénovation totale de l'aire de jeux dans le square de la Convention ;
- Remplacement de 12 bancs en lien avec le projet seniors et handicap place des Marronniers ;
- Implantation d'une table de ping-pong dans le square situé Place Pinet ;
- Continuité des contrôles, des entretiens et de la maintenance des aires de jeux et agrès sportifs situés sur l'espace public :
 - 26 aires de jeux représentant 92 jeux
 - 12 sites représentant 36 agrès sportifs
- Suivi des entreprises lors des remplacements et/ou des rénovations des ouvrages bois sur les Bords de marne et dans les squares :
 - Quai du Parc réparation ponton
 - Quai de Bonneuil angle rue Bayon réparation ponton
- Déploiement corbeilles de tri

La collecte séparée des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer doit être généralisée d'ici au 1^{er} janvier 2025.

En anticipation de cette échéance, la Ville déploiera des corbeilles de tri dans l'espace public de manière progressive (Bords de Marne, squares...).

SERVICE DES ESPACES VERTS

Tout au long de l'année, le service des espaces verts travaille à une gestion dynamique du patrimoine vert et arboré de la Ville, tout en développant, progressivement des projets de renouvellement et de restructuration de l'ensemble des espaces verts que compte Saint-Maur.

Les 77 agents de cette direction s'emploient ainsi à offrir au public un cadre paysager de qualité, une richesse en biodiversité et, in fine, un patrimoine qui répond aux enjeux actuels, sociétaux, environnementaux et climatiques.

Le service des espaces verts est composé de 4 unités définies comme suit :

- Régie espaces verts :

La régie des espaces verts est responsable de la création, du réaménagement et de l'entretien des espaces verts de la ville, incluant la sélection des plantes, la conception des aménagements paysagers, et la réalisation des travaux de plantation et d'entretien.

Son objectif est de garantir que les parcs, jardins, squares et autres espaces verts publics soient à la fois esthétiques, durables et adaptés aux besoins des résidents.

Elle assure également le nettoyage des squares et du chemin pêcheurs le long des bords de Marne, en veillant à maintenir ces zones propres.

Une équipe spécialisée est également dédiée à la création et à l'entretien du réseau d'arrosage automatique, assurant le bon fonctionnement des fontaines de la ville.

Grâce à son expertise, la régie contribue à préserver des espaces verts attractifs et verdoyants tout au long de l'année.

- Gestion du patrimoine arboré :

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, cette unité a pour principale mission d'assurer la planification et le suivi des entreprises chargées des opérations d'élagage et de plantation.

De plus, les agents sont également responsables des tailles légères et interviennent en cas de nécessité pour sécuriser les arbres présentant des signes de faiblesse.

Pour garantir une croissance optimale des jeunes arbres, l'équipe effectue des opérations d'arrosage sur une période allant de 3 à 5 ans.

Cette pratique vise à assurer des conditions favorables au développement sain et robuste des arbres, contribuant ainsi à la préservation et à la qualité de l'environnement arboré de la ville.

- Entretien des cimetières :

L'équipe des cimetières est dédiée à la préservation et à l'amélioration des espaces verts au sein des cimetières de la Ville. Ses responsabilités sont variées et essentielles pour maintenir ces lieux de mémoire dans un état respectueux et accueillant.

- Entretien des stades :

L'Équipe Stades est dédiée à l'entretien et à la gestion des espaces verts liés aux installations sportives de la Ville. Leur travail est essentiel pour maintenir des conditions optimales pour les activités sportives tout en respectant les normes environnementales.

Cette unité assure l'entretien des espaces verts rattachés aux installations sportives (terrains de grands jeux, stades, abords des installations sportives...).

En réponse aux réglementations environnementales, l'unité Stades adopte des méthodes durables pour l'entretien des espaces verts et met en place des opérations mécaniques visant à éliminer l'utilisation de produits phytosanitaires (défeutrage, aération, décompactage, regarnissage).

AFFAIRES COURANTES 2023

- Chiffres clés :
 - 18 000 arbres** d'alignement ;
 - 50 hectares** d'espaces verts ;
 - Parc de l'abbaye : 2 hectares
 - 25 squares : 25.5 hectares
 - Espaces verts d'accompagnement : 3 hectares
 - Berges aménagées : 10.5 hectares
 - 4 cimetières : 9 hectares
 - Entretien des aires de jeux sur l'espace public et dans les bâtiments communaux
 - 5 stades** entretenus ;
 - 60 voies** représentant **17 km** de voies à tondre ;
 - Désherbage de **558 voies** soit **372 km** de trottoirs et caniveaux ;
 - Entretien des **55 bornes fontaines et 10 fontaines** et bassins d'ornement ;
- Elagages et plantations :
 - 95 rue élaguées (75 en taille architecturée, 20 en forme libre)
 - 215 arbres plantés
- Fleurissement :
 - 13 sites de fleurissement soit 1 059 m²
 - 9 045 plantes de floraison estivales (annuelles)
 - 9 526 plantes de floraison printanière (bisannuelles)
 - 6 640 bulbes
 - 1 059 arbustes
 - 1 714 plantes vivaces
- Budget 2023 :
 - Espaces verts
 - Fonctionnement : 1 893 840 €
 - Investissement : 623 095 €
 - Cimetières :
 - Fonctionnement : 4 760 €
 - Investissement : 52 185 €
 - Stades :
 - Fonctionnement : 35 670 €
 - Investissement : 1 625 660 €

PROJETS ET FAITS MARQUANTS EN 2023

- Semis de prairie fleurie devant le centre technique municipal Barbès
- Mise en place d'une clôture de protection et remise en état du caniveau permettant l'entrée d'eau alimentant la roselière quai de Bonneuil
- Continuité de la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts avec des zones en biodiversité utilisées comme supports pédagogiques pour les enfants
- Continuité de la mise en place d'hôtel à insecte au cimetière de la Pie et de Condé
- Mise en place de récupérateur d'eau sur les 3 cimetières
- Plantation d'arbustes devant l'ossuaire du cimetière de la Pie
- Plantation d'arbustes, d'arbres et de plantes vivaces au cimetière Rabelais I
- Réfection du terrain du Stade Auguste Marin
- Réfection des pontons quai de Bonneuil, usine de l'eau et quai Winston Churchill

- Réalisation d'une nouvelle jardinière maçonnée et plantation d'arbustes et de vivaces au pont de Chennevières
- Réfection des deux massifs d'entrée de Ville du pont de Chennevières et plantation d'arbustes moins énergivores en eau
- Rénovation du ponton quai Winston Churchill
- Nettoyage et taille du talus le long du parking François Lemarque
- Réaménagement de la place Leiria
- Rénovation de la clôture du square Victor Bach et Place Pinet
- Mise en place de clôture en osier vivant au parc de l'Abbaye et au Centre technique municipal Barbès
- Reprise d'étanchéité sur le bassin du square des Lacs
- Rénovation des jardinières du Pont de Champigny

PERSPECTIVES 2024

- Projet de réfection du gazon du cimetière Militaire
- Végétalisation des murs extérieurs au cimetière Rabelais (rue Bourdignon)
- Réaménagement des massifs situés devant la Mairie afin de changer les buis infestés de chenilles type pyrale et mise en place de ganivelles
- Réaménagement de certains massifs arbustifs rue de l'Alma
- Réaménagement de la placette Bourbaki : Remplacement des arbustes existants par des plantes résistantes à la sécheresse donc moins gourmandes en eau
- Installation d'une borne fontaine square Hameln
- Replantation d'arbustes et de plantes vivaces afin de compléter les manques dus aux dégradations faites par les véhicules avenue Joffre
- Tonte du gazon en gestion différenciée sur différents sites de la Ville afin de protéger et créer des zones refuges pour les insectes
- Projet de replantation dans les bacs terre-plein centraux rue du Pont de Créteil avec des végétaux résistants à la sécheresse et demandant moins d'entretien.

DIRECTION-GENERALE ADJOINTE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

La direction-générale adjointe de la transformation numérique a été créée en février 2021. C'est la première entité chargée de cette mission dans une collectivité de la taille de Saint-Maur.

Ses missions sont à la fois celles d'une direction-générale support, donc techniques, à savoir assurer le bon fonctionnement de l'outil informatique de la Ville, qui est l'un des outils de travail des services municipaux, et des missions de service public plaçant l'utilisateur au centre de l'action municipale, en simplifiant ses démarches et ses relations avec l'administration.

La DGA Transformation Numérique est composée de six directions ou services :

1. La direction des Systèmes d'Information et Usages Numériques
2. La direction du Guichet unique
3. Le service Gouvernance des données
4. Le service Acculturation au numérique
5. Le service E-archives
6. Le service Documentation numérique



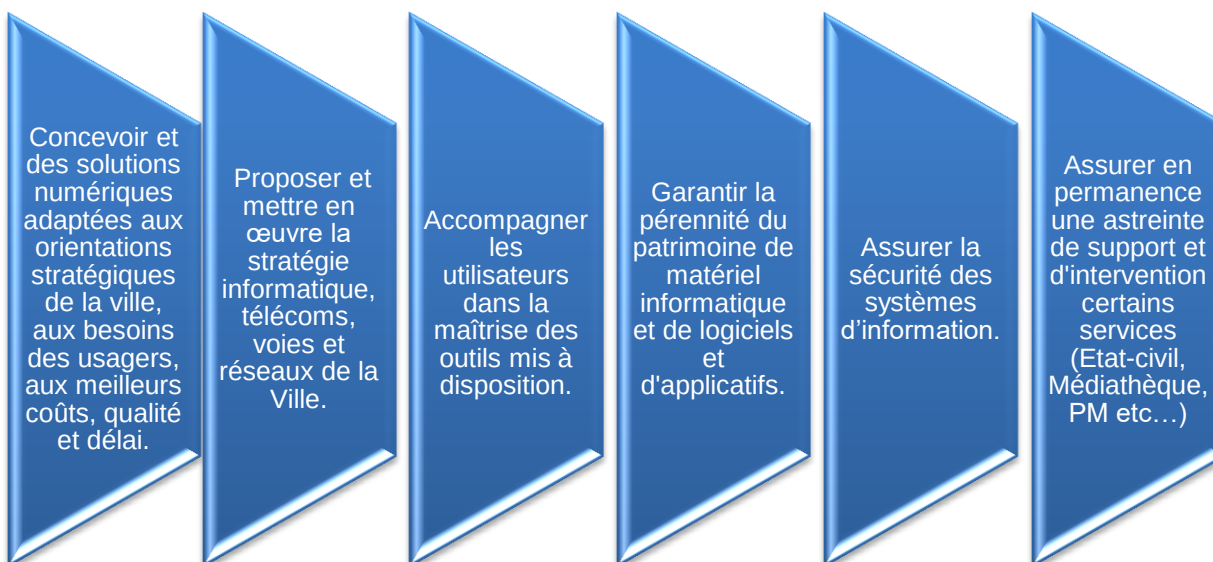
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET USAGES NUMERIQUES

La Direction des Systèmes d'Information et Usages Numériques (DSINum) est une fonction support de la Ville, qui concerne la totalité des agents et élus. Elle englobe des compétences, informatique, téléphonie, systèmes d'information, numériques et métiers.

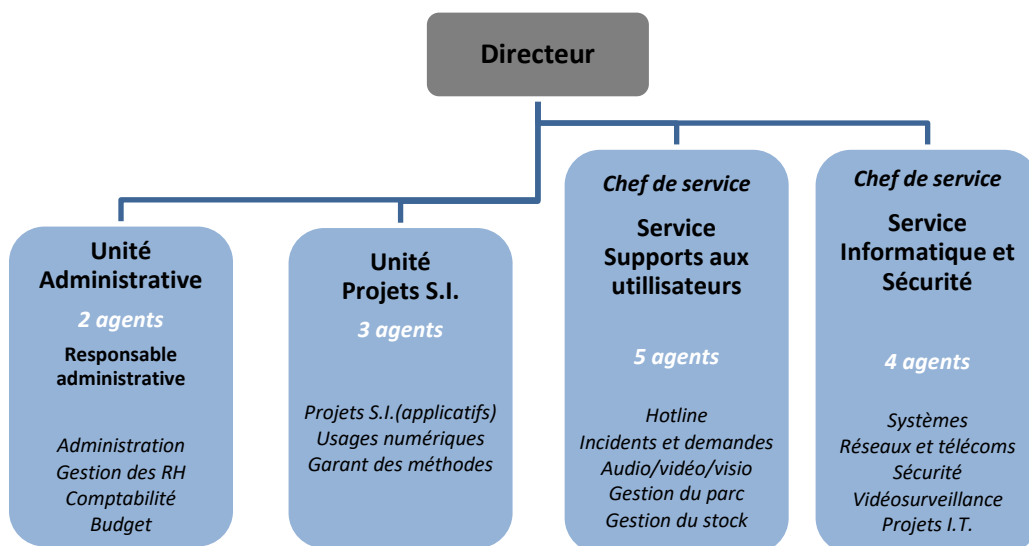
La DSINum gère les multiples composants du système d'information : réseau, serveurs, postes de travail, imprimantes, téléphonie fixe et mobile, équipements numériques des écoles, équipements numériques des salles de réunions, logiciels métiers et logiciels transversaux.



La DSINum a pour missions de :



La DSINum est composée d'une équipe de 15 agents et 3 apprentis.



UNITE PROJETS S.I.

Le pôle Projets est composé de 3 chefs de projets assurant l'accompagnement des directions métiers dans le cadre de l'optimisation de logiciels existants mais aussi pour l'étude et suivi des projets de renouvellement ou d'acquisitions de nouveaux logiciels métier.

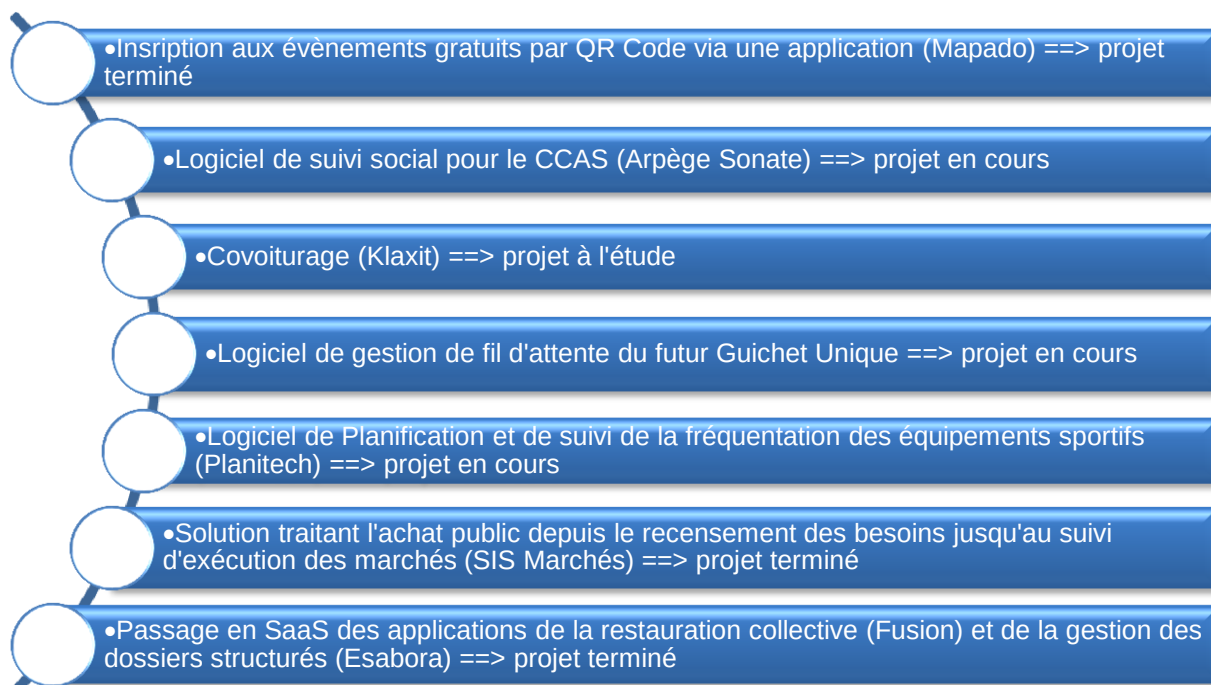
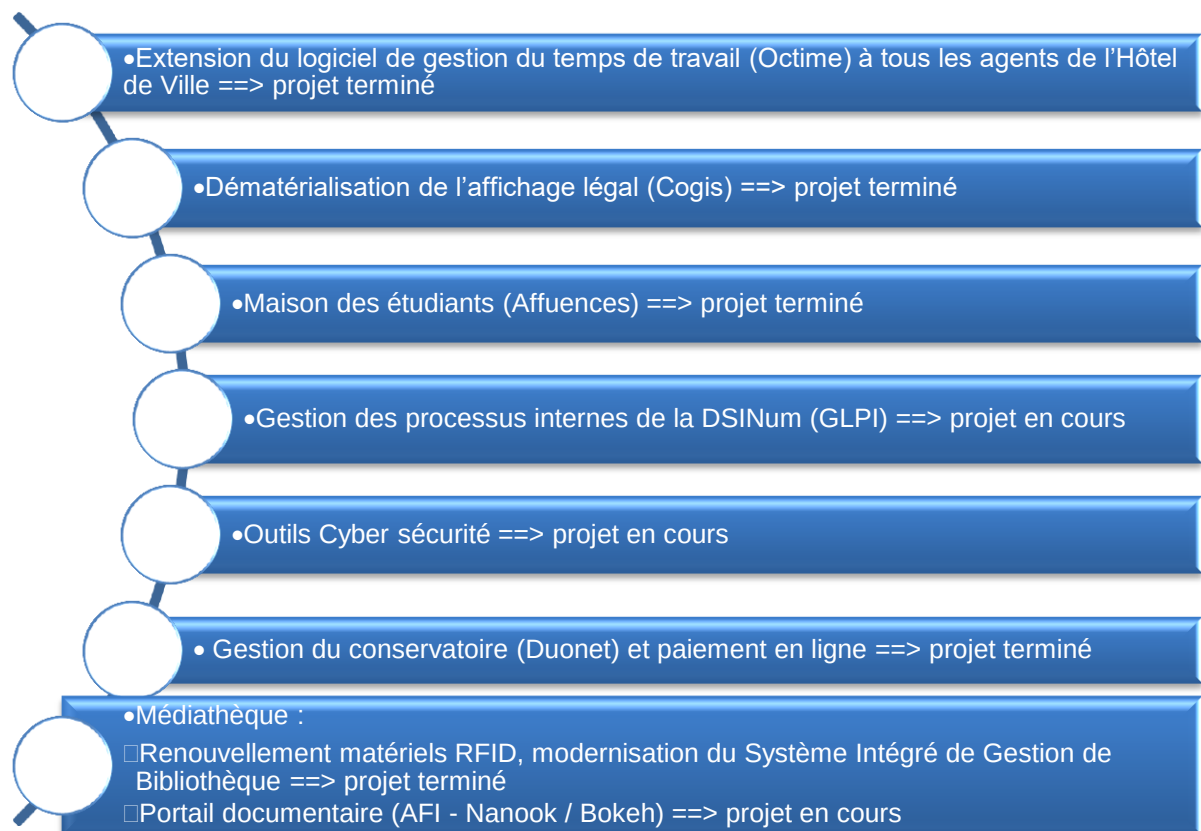
L'objectif est d'accompagner les services dans l'expression de leurs besoins, l'étude des solutions disponibles, la formalisation des consultations, l'analyse des offres, la mise en service des logiciels. Le mode projet permet de garantir la meilleure adéquation des produits aux besoins avec le maximum de bénéfices pour les utilisateurs et la collectivité.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

SORTIE DU SYNDICAT INFOCOM'94 ➔ projets terminés



MISES EN SERVICE DE LOGICIELS METIER



PERSPECTIVES 2024

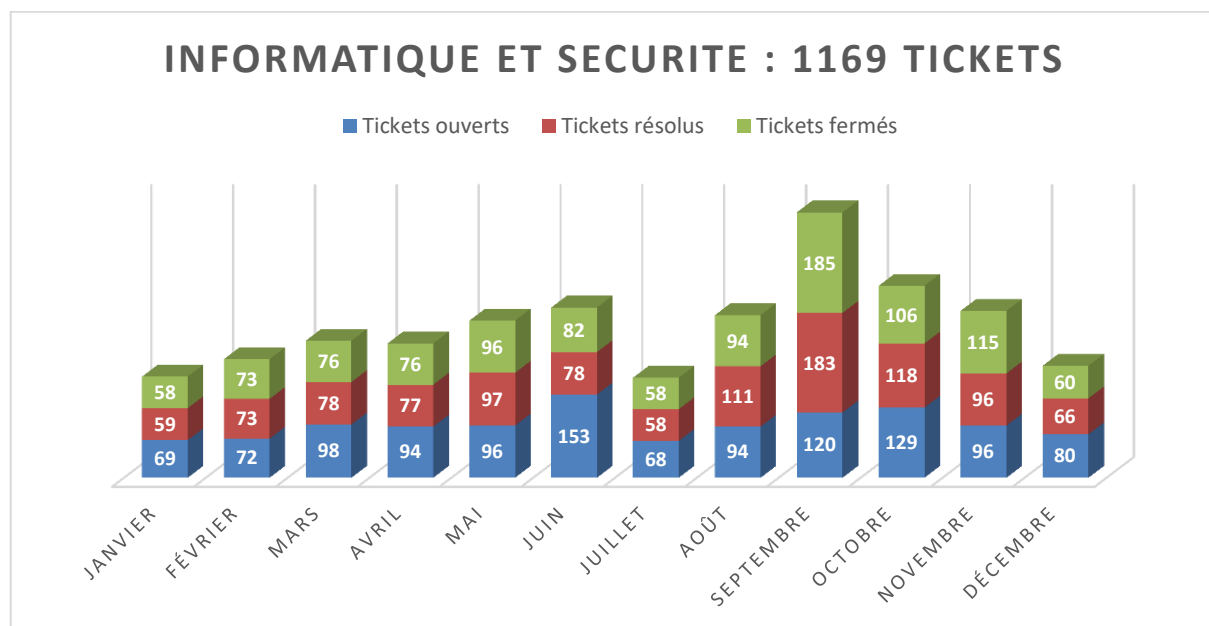


SERVICE INFORMATIQUE & SECURITE

Le service Informatique & Sécurité est composé d'un chef de service et de trois techniciens assurant le maintien en conditions opérationnelles du réseau, des serveurs, des systèmes de sécurité, de la téléphonie fixe et du système de vidéosurveillance.

Son rôle est de garantir la disponibilité de ces outils pour les utilisateurs, ainsi que leur fonctionnement quotidien optimal.

AFFAIRES COURANTES 2023



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Câblage informatique	• 20 Ecoles et crèches • 16 sites communaux
Fibre optique	• Renforcement de capacité entre Hôtel de Ville et Centre Supervision Urbain (CSU) • Renforcement de capacité entre CSU et le site Police Municipal • Intégration des bâtiments en lien fibre optique pour les sites : • Ecole Nicolas Gatin • Parc Est Maternelle • Maison de la parentalité • Maison des étudiants • Les Archives
Vidéoprotection	• Remplacement de 15 caméras • 4 caméras nomades (place des Marronniers) • 1 caméra Visualisation Plaques Immatriculation • 4 postes d'exploitation du mur d'images par des nouveaux PC • Nouveau logiciel de gestion de la Vidéoprotection (Genetec)
WIFI	• Déploiement de 12 bornes wifi à l'hôtel de Ville et sites communaux
Téléphonie	• Migration de nouveaux Sites communaux en Téléphonie sur IP : • Cuisine Centrale • Ecole Maternelle Cazaux • Ecole La Pie • CCAS • Police Municipale • Ecole Schaken • Ecole Maternelle Parc Est • Ecole élémentaire Diderot
Sécurité Informatique	• Remplacement des 2 équipements principaux de sécurité vis-à-vis nos accès Internet (Stormshield) • Remplacement des équipements principaux cœurs de réseau (HP Procurve) avec une redondance sur l'Hôtel de Ville et CT Barbes • Nouvelle liaison internet de secours redondés (Bouygues Télécoms)

PERSPECTIVES 2024

Vidéoprotection

- Déploiement d'un nouveau réseau en fibre optique pour 132 caméras
- Mise en place d'une boucle optique avec redondance
- Intégration de 9 caméras Visualisation Plaques Immatriculation
- Déploiement d'un 3ème poste opérateur au CSU
- Installation de 3 nouvelles caméras :
 - Quai Schaken
 - Passerelle de la PIE
 - Jardin des facultés
- Remplacement de 16 caméras vidéoprotection obsolètes

Réseau

- Renouvellement des équipements du réseau :
- 2 à la Direction des Finances
- 1 à la Villa Médicis
- 3 au CSU / PM
- 1 au CT Barbes
- 3 à Brossolette
- 2 à maternelle La Pie
- 1 au Service Péri-scolaire
- 1 au Guichet unique de l'Hôtel de Ville

Wifi

- Médiathèque
- CCAS
- Accueil RH
- Maison du Numérique

• Réseau du MONAL 2024

• Remise en conformité du réseau Barbes

• Boucle optique des sites principaux municipaux avec redondance

• Serveur d'impression (Koesio) à la Maison des Etudiants

• Centre d'appel pour l'accueil de la Direction des Ressources Humaines et CCAS

• Intégration totale des sites de l'EPIC sur un réseau dédié

• Migration de nouveaux Sites en Téléphonie sur IP (G. Scolaire Les Tilleuls, élémentaire Les Muriers et 3 crèches)

SERVICE SUPPORT AUX UTILISATEURS

Le service support aux utilisateurs est composé d'un chef de service et de quatre techniciens, répondant aux sollicitations des agents de la collectivité comme des personnels de l'éducation nationale pour des demandes, incidents et/ou conseils d'utilisation des outils bureautique ou des postes de travail.

Le rôle du service est de faciliter l'appropriation par les utilisateurs ainsi que le fonctionnement optimal des outils du quotidien.

Le support est joignable en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (17h le vendredi) par téléphone : 01.45.11.43.36 ou par courriel support.informatique@mairie-saint-maur.com.

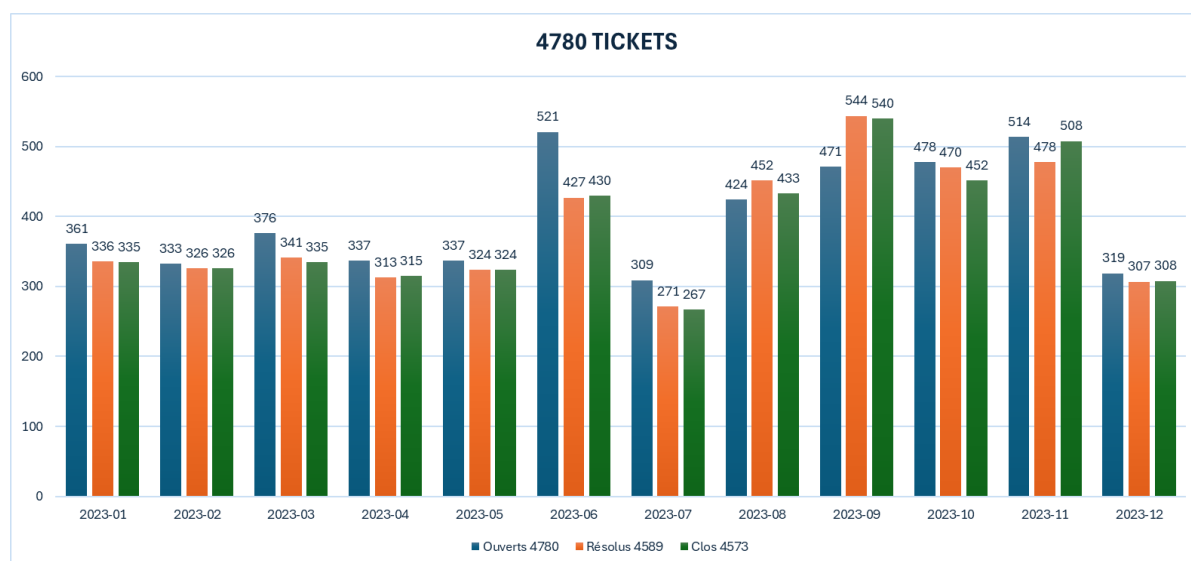
Un outil de suivi (GLPI) est utilisé par les techniciens permettant de conserver les principaux éléments de chaque sollicitation.

Le service assure également des permanences pour des événements exceptionnels telles les journées de scrutins, certaines manifestations, les conseils municipaux, etc.

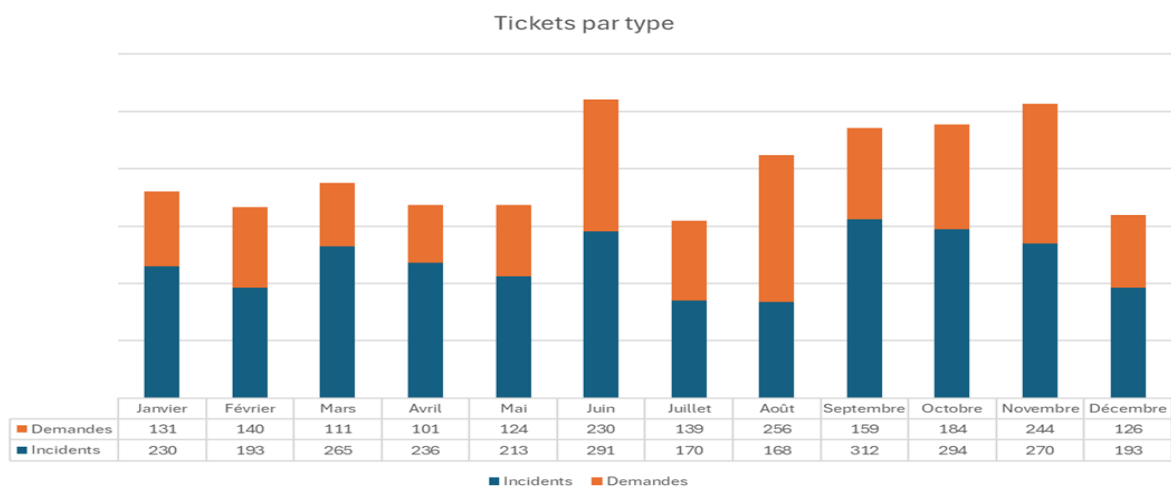
AFFAIRES COURANTES 2023

Activité

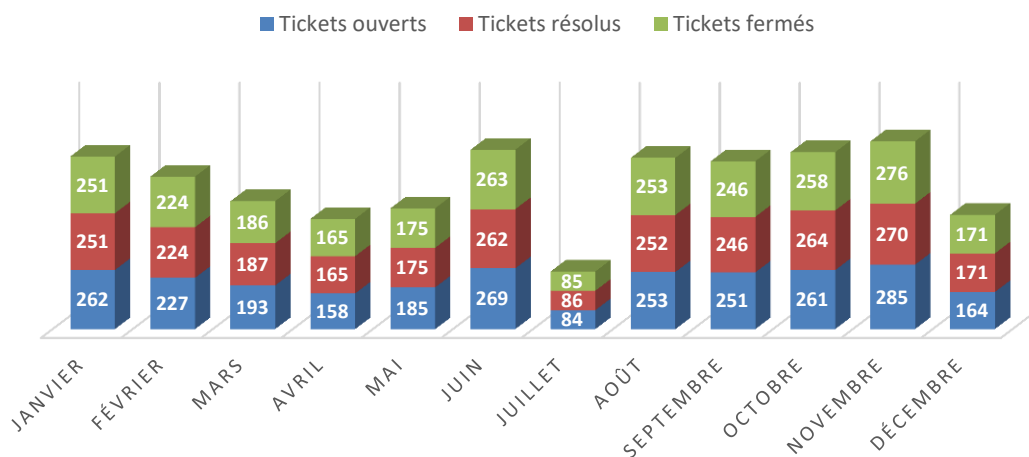
- 2 705 tickets d'incidents clos
- 4 573 demandes closes
- 4 780 demandes d'interventions
- 315 interventions dans les écoles
- 58 reconditionnements PC
- 37 autres matériels déployés



Rapport d'activité des services municipaux 2023



SUPPORT : 2592 TICKETS



Parc informatique - 1 054 postes de travail

- 713 PC administratifs déployés à l'Hôtel de Ville et sur les sites extérieurs (65 aux Services Techniques et une centaine à la Médiathèque pour les sites les plus importants)
- 341 PC sont déployés dans les écoles (172 pour les enseignants et Tableaux Numériques Interactifs, 120 pour 20 classes mobiles, 24 pour les directeurs d'écoles, 25 postes en salles des maîtres)

ECOLES						HOTEL DE VILLE + SITES EXTERIEURS
PC	Portables « Classe Mobile »	TNI ² avec Portables	IPad	Imprimantes		PC
				Couleur	N&B	
49	120	172	36	40	30	713

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Modernisation des postes de travail

- Remplacement de 118 de nouveaux PC (1ère phase)
-

PERSPECTIVES 2024

- 
- Poursuite du projet de modernisation du parc informatique.

- 
- Réalisation d'une étude pour la gestion des appareils mobiles et des applications mobiles (Intune)

- 
- Plan de formation sur la prise en main des outils M365

- 
- Accompagner les services à l'usage du M365 avec réflexion sur la mise en place d'atelier découverte.

UNITE ADMINISTRATIVE

L'unité administrative est composée d'une responsable et d'un agent comptable assurant la gestion financière, RH et administrative de la direction.

Pour le budget, cela implique la préparation budgétaire, le suivi de l'exécution et le bilan ainsi que le suivi des échanges avec la direction des Finances.

L'exécution est plus spécifiquement assurée par l'agent comptable qui saisit les bons de commande et ventile les factures pour l'ensemble de la DSINum.

Les aspects de ressources humaines impliquent d'élaborer et de suivre le plan de formation; de gérer les irrégularités dans le logiciel de gestion du temps de travail et de suivre les questions spécifiques en relations particulière avec la DRH.

La gestion administrative consiste en la rédaction des délibérations, marchés et dossiers (subventions, autorisations caméras...) en lien avec l'activité de la direction, ainsi que le suivi des indicateurs et des bilans d'activité mensuels et annuels.

AFFAIRES COURANTES 2023

ACTIVITE

- 14 nouveaux marchés dont 9 procédures adaptées (MAPA).
- 4 renouvellements MAPA
- 2 avenants marchés
- 1 convention
- 357 bons de commande engagés en Informatique et 1 379 en téléphonie
- 349 factures mandatées en informatique et 1 684 en téléphonie

PERSPECTIVES 2024

• 17 nouveaux MAPA Négociés

• 7 renouvellements MAPA Négociés

• 2 conventions

• 1 contrat opérateur Orange

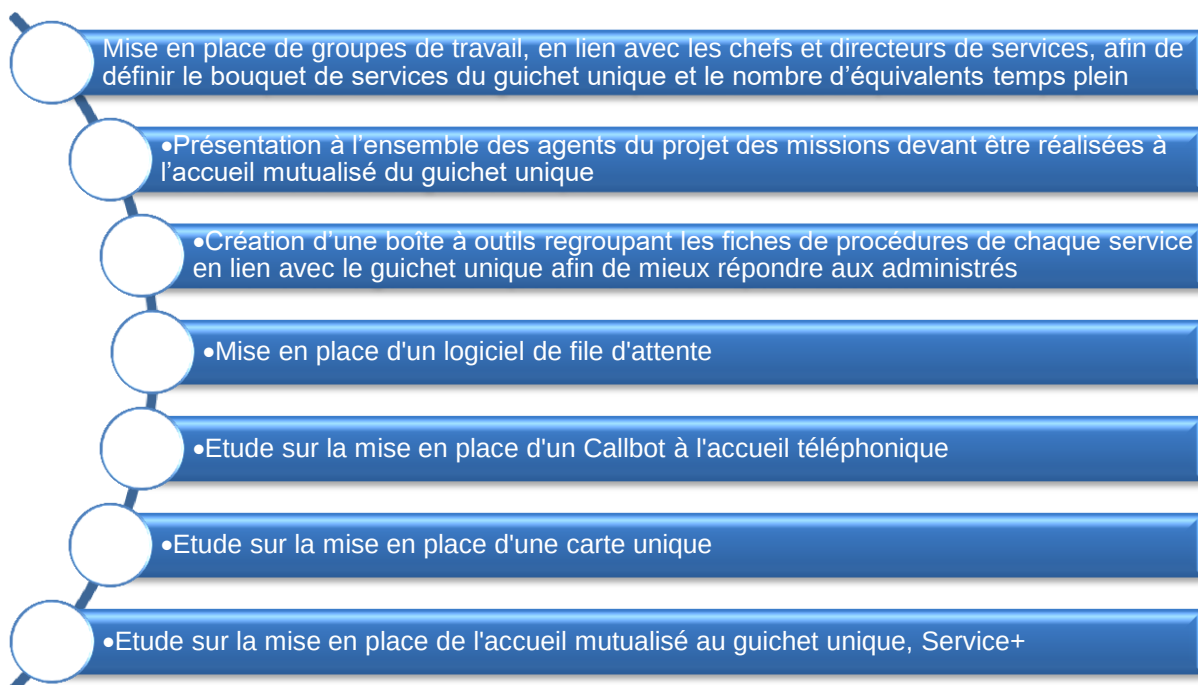
DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

La direction du Guichet Unique a été créée en 2021. Elle a pour objectifs :

- Apporter aux Saint-Mauriens lors de leur accueil la bonne information, le bon traitement et la bonne orientation sur chaque demande
- Décloisonner les services
- Piloter la passation des missions qui sont réattribuées à la direction Guichet Unique dans l'objectif de permettre un basculement en douceur et une continuité optimale du service public



PERSPECTIVES 2024



SERVICE GOUVERNANCE DES DONNEES

Le service Gouvernance des données a pour objectifs de :

- Maîtriser les données de la Ville et assurer une animation territoriale de la donnée;
- Garantir la souveraineté de la Ville sur ses données et la souveraineté publique sur des données d'intérêt général.

Le service :



Il compte 3 agents, dont un stagiaire.

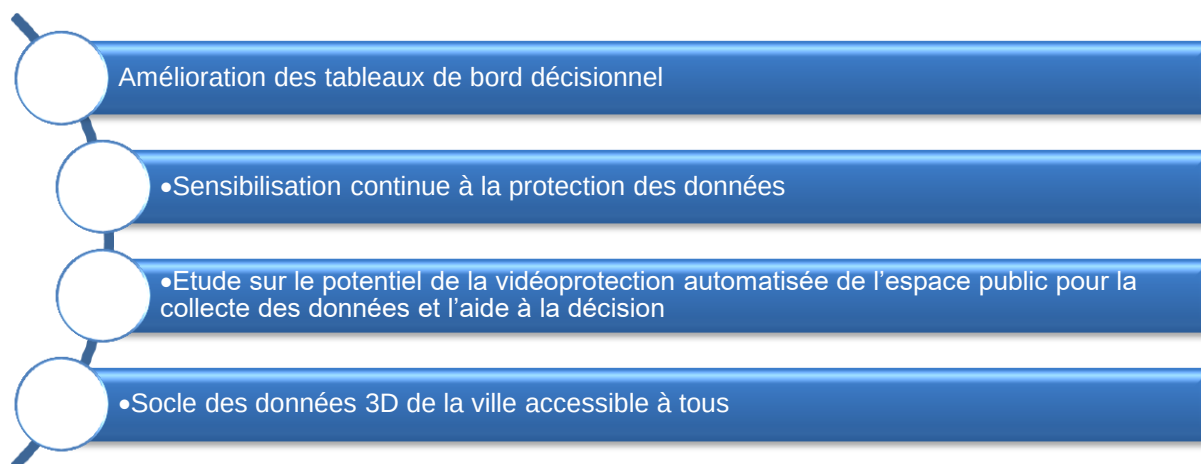
AFFAIRES COURANTES 2023

Création	• 146 jeux de données
Mise à jour	• 305 jeux de données
Production	• 50 métadonnées
Conception	• 202 analyses spatiales multicritères, dont analyse surfacique sur la place de la voiture dans l'espace public
Accompagnement	• 111 assistances à maîtrise d'ouvrage auprès des services
Formation	• Organisation de 20 ateliers d'1h30 entre mai et septembre pour 28 data producteurs, agents des 15 principaux services, sur les 36 du périmètre des données pilotables. • Conception des matrices de formation et adaptation des cas d'usage selon l'expérience des utilisateurs
Révision	• 9 référentiels métier

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

RGPD	• Traitement de 2 plaintes CNIL et 1 gestion de droit d'accès, • Suivi de 4 plans d'action RGPD, • 6 politiques de confidentialité, • 8 mentions d'information, • 39 revues contractuelles et techniques, • 1 analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) pour le logement.
Tableaux de bord d'activité par service	• Mise à jour de 40 indicateurs de performance • Extension du projet de 26 à 32 Directions / Services, nécessitant 236 paramètres serveur
SIG communal	• Création de 3 nouveaux services à l'usager : • PLU interactif à la parcelle, • Observatoire d'accidentologie, • Carte scolaire interactive
Capteurs de pollution	• Extension du projet structurant des capteurs intelligents de pollution (+3 en 2023 pour un total de 11), à l'appui d'une infrastructure de type « ville intelligente », • Mise en place d'une routine d'alerte hebdomadaire et cartographique 4D sur le niveau de pollution, • Intégration de suivi en temps réel de la qualité de l'air dans l'application mobile de la ville "Saint Maur ma ville".
OpenData	• Certification de 17 004 entrées de la base adresse locale à 100%, • Ouverture au niveau national, • Interopérabilité sur tous supports, intégration des spécificités locales (8 quartiers, 2 codes postaux, secteurs scolaires) • Valorisation applicative.

PERSPECTIVES 2024



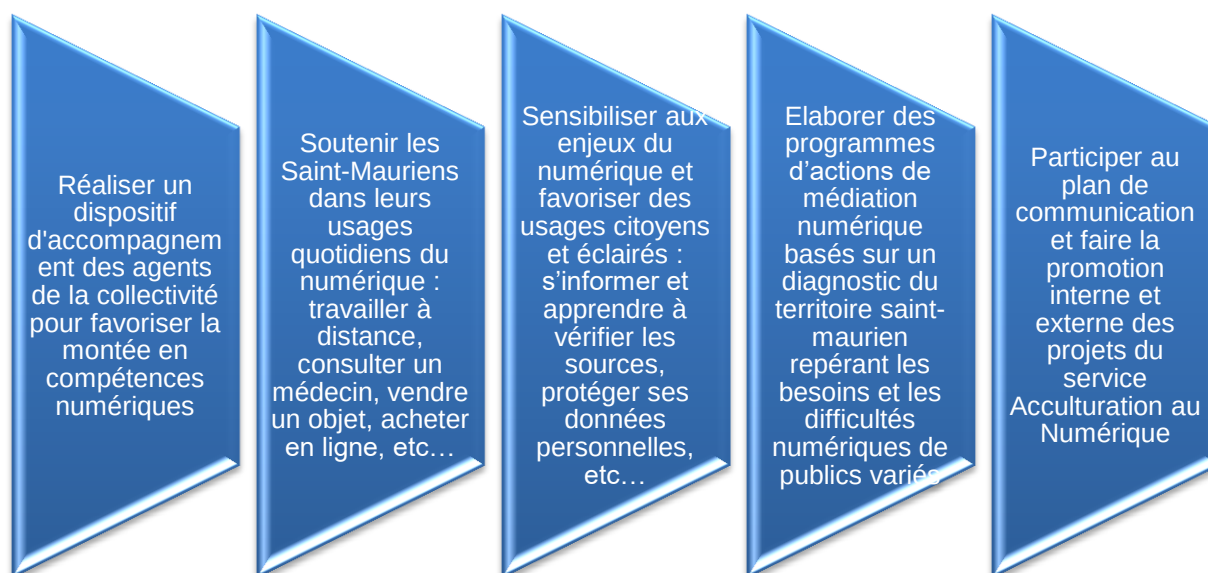
SERVICE ACCULTURATION AU NUMERIQUE

Le service Acculturation au numérique a pour objectifs :

- D'animer des espaces de médiation numérique en accompagnant les différents publics dans les usages des technologies, services et médias numériques.
- De rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne.
- De sensibiliser les Saint-Mauriens pour porter à leur connaissance les potentialités numériques en vue de s'en approprier les usages tout en développant leurs capacités d'agir dans la société numérique.



Le service a pour missions de :

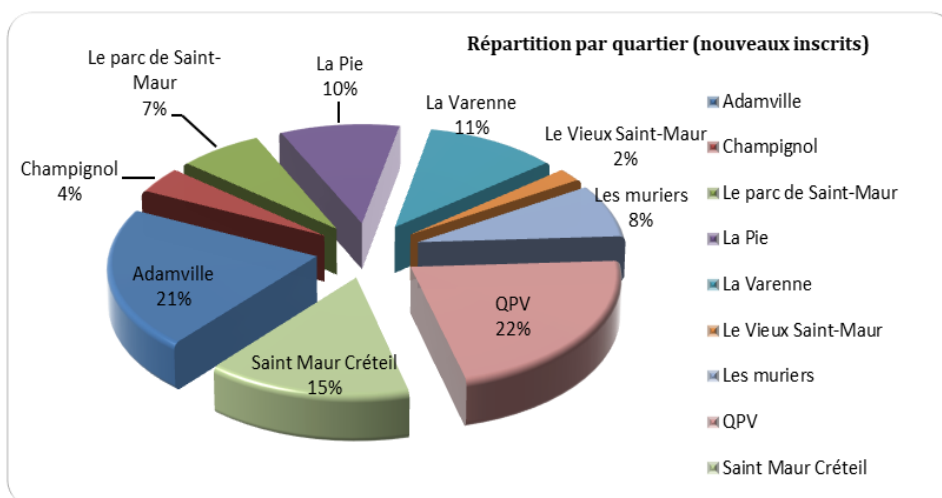
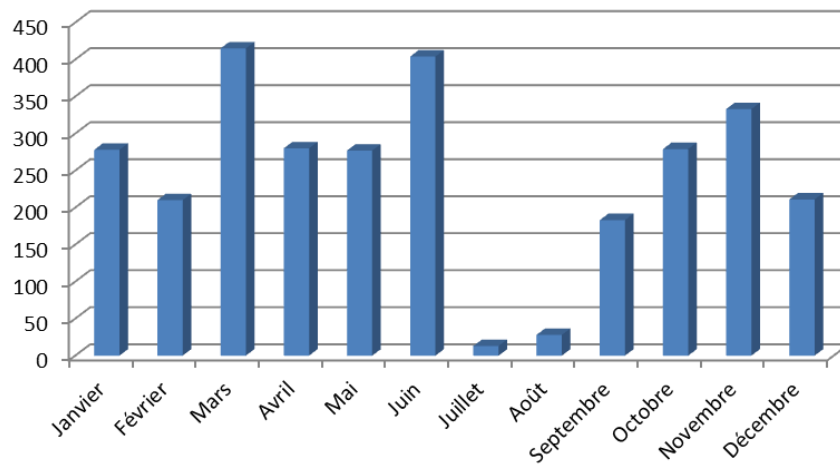


Le service est composé d'une équipe de 5 agents.

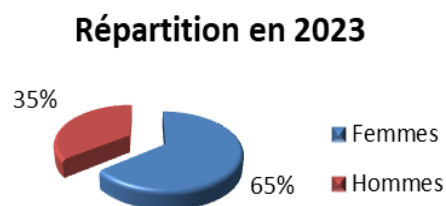
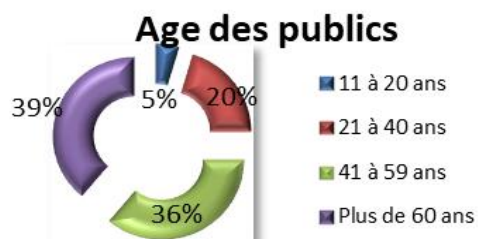
AFFAIRES COURANTES 2023

Fréquentation de la Maison du numérique en 2023 : 3102 USAGERS

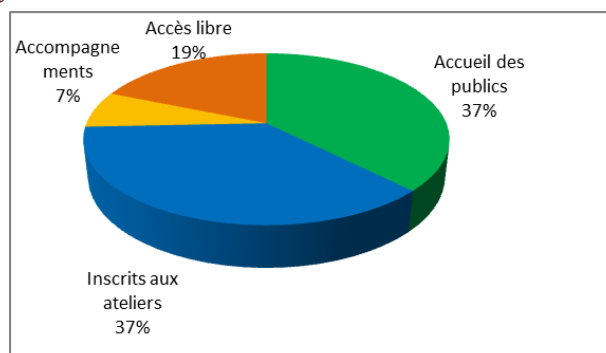
Rapport d'activité des services municipaux 2023



LA MAISON DU NUMERIQUE : LES USAGERS



FREQUENTATION DES PERSONNES PAR TYPE D'ACTIVITES



PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Le numérique au service des associations

- 47 associations ont exprimé leurs besoins numériques pour s'approprier les bonnes pratiques.
- 80 personnes ont participé aux 18 séances d'ateliers pour 20 associations.
- 5 thématiques, initiation de base, rendre visible son association sur internet, développer le travail collaboratif, informatiser la gestion des adhérents, assurer la sécurité des outils informatiques.

Programme d'actions de médiation

- 216 séances d'ateliers dont 17 séances hebdomadaires à la Maison des seniors.
- 76 personnes participantes aux activités d'aide au retour à l'emploi en relation avec Parabole, Fondation Septodont, association "A défaut d'autres mots".
- 143 personnes ont bénéficié d'un soutien dans les démarches dématérialisées avec un écrivain public et une assistante sociale.
- 2 nouveautés en 2023 :
 - "Thèmes en stock", collection de thèmes hebdomadaires sur les bonnes pratiques et les tendances digitales
 - le "Café digital", forum des questions des usagers assorti de jeux sérieux en ligne dont le "Numéripoly" conçu par l'équipe de la Maison du numérique.
- Participation à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) pour 12 jeunes en situation de handicap avec deux ateliers consacrés à des quiz et à l'identité numérique sur internet (en collaboration avec la Coordination handicap),
- Continuité du projet d'initiation informatique du réseau des assistantes maternelles de la Ville en collaboration avec le Relai Petite Enfance.

L'Académie numérique - un dispositif certifiant de montée en compétences

- Conception et lancement du programme d'action d'inclusion numérique et de montée en compétences de 30 agents avec des jeux sérieux dont le "Numéripoly".
- 2 sessions de certification ont eu lieu :
 - 24 agents ont souhaité passer leur examen en vue d'être certifiés,
 - 50 % des agents ont obtenu leur certification.

PERSPECTIVES 2024

Développement d'un programme grandes tendances digitales : programmation créative, des séances pratiques consacrées à l'intelligence artificielle dans son quotidien, robotique. Ces séances conduiront à une exposition d'art numérique valorisant les travaux réalisés pendant ces ateliers.

• 2^{ème} cycle de l'Académie numérique dédié non seulement aux agents éprouvant des difficultés avec les outils mais aussi à ceux qui souhaitent s'approprier les bonnes et nouvelles pratiques dans leur quotidien professionnel, toutes catégories confondues

• Médiation numérique dans d'autres lieux : actions conçues en direction des jeunes et des personnes en situation de handicap, interventions à la Maison des seniors et des foyers résidence de la ville en collaboration avec tous les services concernés



Image générée par l'Intelligence Artificielle

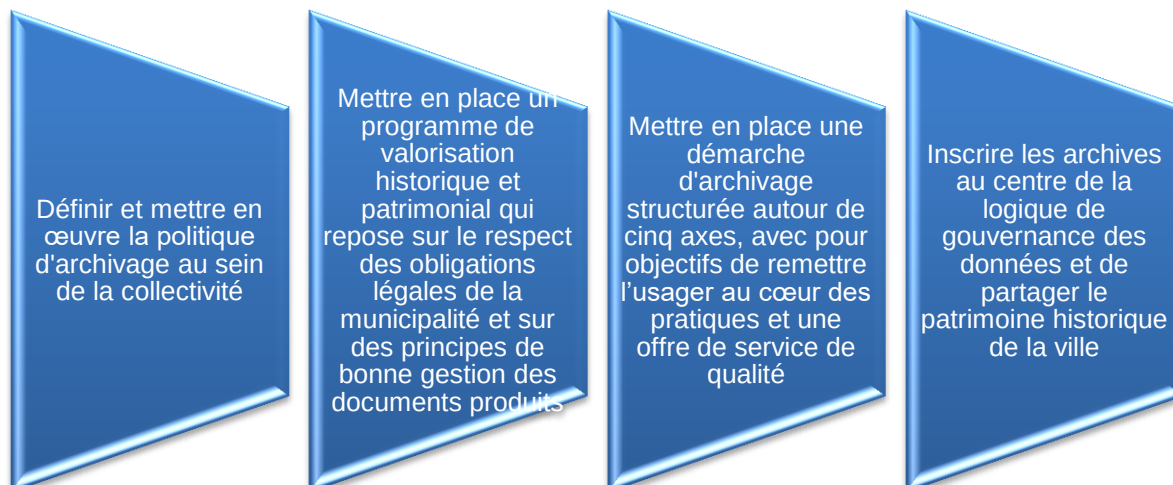
SERVICE E-ARCHIVES

Le service E-Archives a pour objectifs de :

- Pérenniser sur le long terme la force probante de certaines données, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans le cadre de processus dématérialisés
- Conserver des fonds patrimoniaux numériques, en complément ou en remplacement des fonds jusqu'ici conservés sous forme papier



Le service a pour missions de :



Le service est composé d'une équipe de 6 agents.

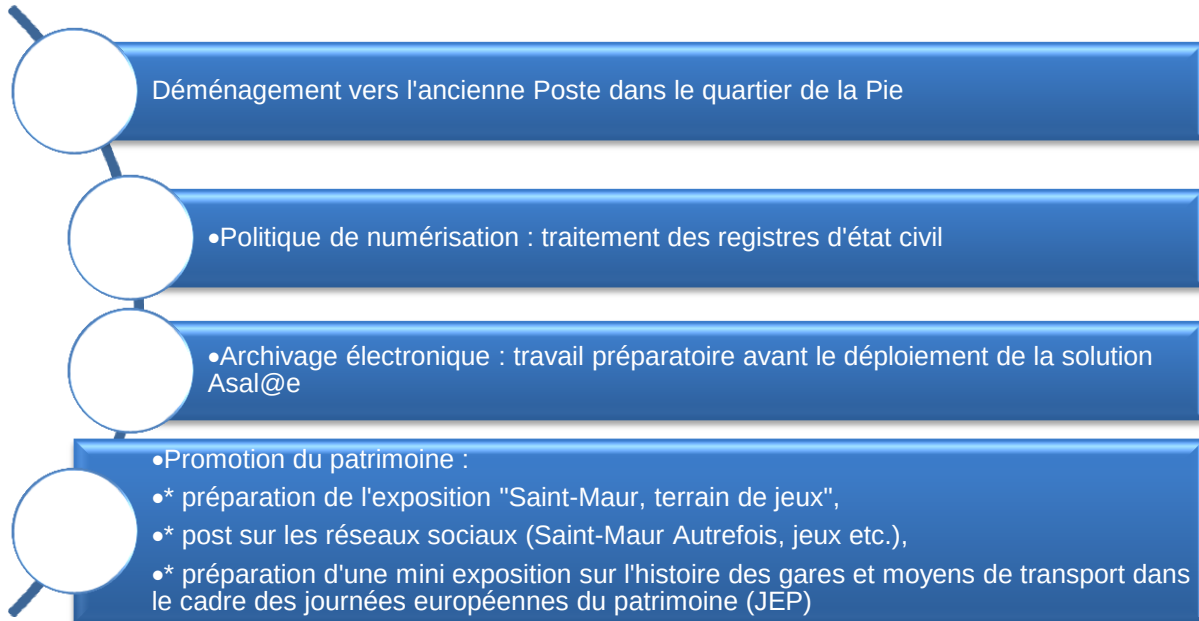
AFFAIRES COURANTES 2023

Bâtiment	• 4 km de documents composent actuellement le fonds des archives municipales • 981 m² dont 164 m² ouverts au public
Activités	• 3 300 mètres linéaires d'archives conservées • 167 mètres linéaires d'archives collectées • 3,24 tonnes d'archives éliminées • Plus de 1 500 documents communiqués

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Valorisation	• Exposition physique et numérique sur l'histoire de la résistance à Saint-Maur • Exposition physique Pierre, feuille, ciseaux 50 ans de lithographie à Saint-Maur • Sur Facebook : 5 postes, 850 likes et 152 partages
Collecte et conservation	• Déménagement du service dans les locaux du 10 avenue Gambetta • Numérisation de plaques de verre et de plans, restauration d'un registre de plans • Formation de 6 services à Ligeo

PERSPECTIVES 2024



SERVICE DOCUMENTATION NUMERIQUE

Le service Documentation numérique a pour objectif de rénover, adapter et enrichir l'offre documentaire avec de nouveaux produits électroniques innovants et multiformats dans les domaines de compétences de chaque direction.



Le service a pour missions :



Le service est composé d'un agent.

AFFAIRES COURANTES 2023

Diffusion sélective de l'information	• 100 diffusions sont effectuées en moyenne chaque mois, sur demande ou en fonction de l'actualité juridique et des dossiers en cours
Veille numérique et thématique	• Une veille est proposée chaque semaine à partir d'une sélection de sites et de newsletters concernant les collectivités locales ainsi que les missions et métiers territoriaux. • La thématique est mensuelle
Recherches documentaires	• Le fonds documentaire et les ressources en ligne permettent d'assurer les recherches documentaires : articles, dossiers documentaires, données chiffrées, indices... • le benchmark est une demande de plus en plus sollicitée

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Parution de la veille numérique

Un constat s'est imposé : 2 veilles numériques par semaine, les mardis et jeudis, ne correspondaient plus aux attentes (flux d'informations important sur une courte période). La périodicité est alors devenue hebdomadaire courant 2023. Le format reste identique avec 10 thématiques.

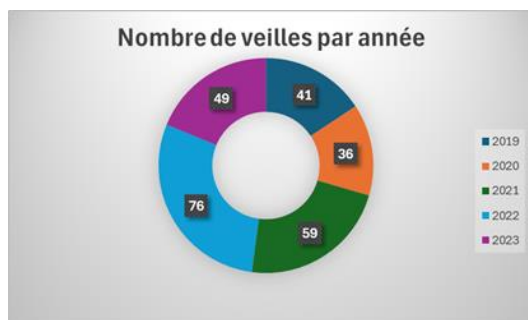
Création d'un nouveau produit documentaire

Intitulée « la thématique », ce nouveau produit permet de renouveler et d'enrichir l'offre documentaire. Il présente les dates clés, l'histoire, des liens, des expériences locales, les grandes tendances, un glossaire ainsi que 2 pages dédiées à Saint-Maur en lien avec la thématique. Dans un format mensuel, 5 numéros ont été publiés :

1. L'économie sociale et solidaire
2. L'arbre et la nature dans la ville
3. La culture dans tous ses états
4. L'école à tous les temps
5. La petite enfance

Elargir l'accès au plus grand nombre

Les différents produits documentaires sont accessibles sur intranet. Afin de les rendre accessibles à tous les utilisateurs de la mairie, ils sont également proposés via One drive et en pdf.



Un espace concours

- La bibliothèque s'est enrichie de 70 ouvrages.
- Le service propose ainsi plus de 400 ouvrages en prêt.
- La documentaliste propose un accompagnement à la préparation des concours

Orientation vers le numérique

- L'abonnement à La Gazette Pass permet à tous les agents d'accéder à la gazette des communes en ligne et à toute l'actualité.
- 150 comptes ont été créés depuis 2021 avec une augmentation de 50 comptes en 2023.

Tutorat

- La documentaliste s'est orientée vers le recrutement d'un stagiaire et a accueilli un étudiant en Master Documents électroniques et flux d'informations à l'Université Paris Nanterre

PERSPECTIVES 2024

L'accent portera sur la communication interne afin de promouvoir les actions du services et les ressources mises à disposition des agents pour la préparation des concours, notamment vers les services extérieurs.

- Poursuite d'une politique documentaire permettant un accès gratuit aux ressources électroniques avec la mise en ligne de vidéos sous forme de tutos, web-conférences, cours ou MOOC (Massive Open Online Course).

- Poursuite de la politique de recrutement de stagiaires apportant une plus-value pour le service

EPIC THEATRE ET CINEMAS DE SAINT-MAUR

Créé en 2016 pour assurer la gestion du théâtre de la ville, l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « Théâtre et cinémas de Saint-Maur » a vu son champ d'intervention s'élargir aux activités cinématographiques en 2018. Cette structuration a permis de développer un projet culturel transversal à l'Établissement qui exploite ainsi le théâtre, les cinémas Le Lido et le 4 Delta de Saint-Maur.

Placé sous la gouvernance de son Conseil d'Administration, les missions de l'EPIC sont :

- de proposer au public de proximité, dans sa diversité, une saison culturelle variée, pluridisciplinaire, reflétant l'actualité de la scène artistique contemporaine dans le domaine du spectacle vivant ;
- de proposer au public une programmation cinématographique dynamique, une sélection de films pour le jeune public et le public familial, des ateliers, des rencontres et des événements réguliers ;
- de travailler en transversalité avec les autres structures culturelles de la Ville, dans le cadre des orientations de la politique culturelle municipale ;
- d'exploiter les locaux et annexes du Théâtre municipal de Saint-Maur-des-Fossés et les locaux et annexes des cinémas, ainsi que tout autre lieu susceptible de s'inscrire dans son activité.

En 2023, les effectifs de l'EPIC sont de 33,5 Équivalent Temps Plein et le budget de 3 641 674€ (toutes sections).

AFFAIRES COURANTES THEATRE 2023

Après deux saisons marquées par les effets de la crise du Covid-19, il fut possible de s'appuyer, pour construire les saisons 2022/23 et 2023/24 du Théâtre, sur une vitalité artistique retrouvée.

Pensée pour être éclectiques, fédératrices et de qualité, ces programmations ont permis au public de (re)découvrir des œuvres classiques proposées dans des esthétiques différentes. En 2023, citons par exemple La Mouette de Tchekhov par Brigitte Jaques-Wajeman ou l'adaptation des Illusions perdues de Balzac mise en scène par Pauline Bayle grâce à un dispositif bi-frontal : pour la 1^{ère} fois du public était positionné sur la scène pour profiter du spectacle. En 2023, le public aura aussi apprécié ces comédies malicieuses que sont Chers Parents (Emmanuelle et Armelle Patron) et Times Square (de Clément Koch). Les humoristes Camille Chamoux et François-Xavier Demaison ont complété ce volet divertissement. Les musiques actuelles ont été mises à l'honneur par Bertrand Belin et Odelaï notamment.

Proposer une programmation de plus en plus qualitative au fil des saisons pour le jeune public est une des priorités du Théâtre : sélectionnée avec le plus grand soin, cette programmation attire de plus en plus de spectateurs. En 2023 citons l'adaptation du conte de la Belle au bois Dormant par le Collectif Ubique accueillie en avril 2023 et du conte du Petit Poucet, spectacle Et si tu dances chorégraphié par Marion Lévy. Celui-ci a été programmé dans le cadre du cycle destiné aux plus jeunes, « les mercredis des petits » qui est maintenant bien identifié par le public.

En écho à la programmation, des actions artistiques, de sensibilisation (ateliers d'écriture, ateliers de théâtre, rencontres en bord de scène, conférences et débats philosophiques) sont proposées. Tout au long de l'année 2023, le théâtre a bien été ce lieu de vie, d'échange et de culture cher aux Saint-Mauriens.

QUELQUES CHIFFRES SAISON 2023/24

- 38 833 spectateurs accueillis (toutes manifestations confondues : théâtre, conférences, scolaires, autour des spectacles, présentation de saison...)
- 18 561 spectateurs pour la programmation théâtrale (hors scolaire, conférences, médiations...)
- 12 318 scolaires accueillis (dont 100% des écoles élémentaires saint-mauriennes, 8 écoles maternelles, tous les collèges et 5 lycées de Saint-Maur)
- 7 157 spectateurs pour 24 conférences
- 39 spectacles programmés (dont 33 hors temps scolaire et 15 en temps scolaire)
- 99 représentations (dont 33 en tout public, 14 pour le jeune public et 52 en temps scolaire)

Les 14 représentations pour le Jeune public sont réparties en :

- 9 représentations dans le cadre des « mercredis des petits » (2-6 ans)
- 5 représentations dans le cadre des « dimanches en famille » (6-10 ans)
- 90 % : taux moyen de fréquentation par représentation tout public (contre 82 % saison 22/23)
- 1 396 abonnés à la saison théâtrale (+13 % par rapport à 2022-2023)
- 18 projets de médiations avec les publics scolaires ont été menés au cours de la saison représentant 375 heures d'intervention artistique et 2 317 bénéficiaires d'au moins une heure d'intervention et de pratique artistique.

QUELQUES CARACTERISTIQUES À SIGNALER

Les collaborations en septembre 2023 avec le Festival de Marne, temps fort de la scène de musique francophone, et en mars 2023 avec la Biennale de la Danse du Val de Marne ancrent la place du Théâtre de Saint-Maur dans le paysage culturel francilien.

La confiance des établissements scolaires de la ville et d'ailleurs s'est confirmée en 2023. La mobilisation des écoles maternelles, qui était un des défis des deux saisons précédentes, semble acquise. Le secondaire reste un chantier prioritaire mais les chiffres de fréquentation se stabilisent de saison en saison. L'attractivité de la formule « sortie scolaire en soirée avec les parents », relayée par quelques enseignants convaincus permet aussi d'attirer les collèges et lycées.

En partenariat avec la Maison des familles et de la parentalité, le Service Sénior de la ville ainsi qu'une école élémentaire de la Ville, ce projet (*Dans le sillage de Peter Pan*) a mis en synergie de nombreux partenaires autour de la création d'un recueil : les écrits provenant de nombreux ateliers d'écriture conduits avec ces partenaires. Recueil qui fut illustré par l'école élémentaire Le Parc-Est en lien avec l'univers de Peter Pan.

Amusez-vous bien ! Projet de médiation en partenariat avec le RPE de Saint-Maur (d'octobre 2022 à mars 2023). Projet porté par le Relai Petite Enfance et le Théâtre, autour de la mise en visibilité du métier d'assistante maternelle, cette action, s'est articulée autour de nombreux récits de pratique réalisés au cours d'ateliers d'écriture et de travail avec une metteuse en scène. Dix professionnelles de la petite enfance sont montées sur le plateau de la salle Radiguet. Des parents, des enfants et des élus étaient rassemblés pour l'occasion.

Dans le cadre de « L'aide à la pratique musicale en lien avec la création dans le domaine de la musique » proposée par le Département du Val-de-Marne, le CRR et le Théâtre ont sollicité l'équipe artistique du spectacle *Le 66 !*, (opérette de Jacques Offenbach, mise en scène de Victoria Duhamel). Ce partenariat a permis aux 30 élèves de la classe de comédie musicale du CRR d'être associés à la représentation. Ils ont pu proposer trois capsules de divertissement en cohérence avec le propos du spectacle et ainsi, se produire sur scène aux côtés d'artistes professionnels.

AFFAIRES COURANTES CINEMAS 2023

Grâce à ses deux cinémas et ses cinq écrans, l'offre cinématographique saint-maurienne se veut diverse et ambitieuse. Le Lido et le 4 Delta proposent chaque semaine 5 à 10 films dont plusieurs en sortie nationale, une programmation enrichie par de grands rendez-vous qui constituent l'ADN de nos cinémas.

De manière globale, la fréquentation des cinémas a été meilleure en 2023 qu'en 2022 (+14%) illustrant un vrai retour en salle des spectateurs habitués, notamment pour profiter de l'actualité cinématographique qui aura marqué cette année-là. La sortie du second volet d'*Avatar* a marqué le début d'année 2023, puis le succès mondial de *Barbie* et *Oppenheimer* s'est illustré au 4 Delta, s'inscrivant dans une dynamique positive insufflée dès fin juin par des films comme *Indiana Jones*, *Miraculous* ou *Mission Impossible*. Le cinéma français grand public s'est aussi illustré à travers trois grands succès au box-office : *Astérix et Obélix*, *l'Empire du Milieu* et *Alibi.com 2* pour la comédie, *Les Trois mousquetaires* pour le romanesque. Il faut souligner aussi la programmation Art et essai du Lido qui a été remarquable grâce à la programmation des films *Mon crime* (François Ozon), *Yannick* (de Quentin Dupieux) et de la palme d'or *Anatomie d'une chute*, qui ont permis au Lido de voir ses entrées augmenter en 2023.

En complément de l'actualité cinématographique, les saisons Ciné-Histoire, Ciné-Culte, Opéra et Ballet ou Super Séances sont des rendez-vous incontournables qui permettent de défendre année après année le classement Art et Essai et le label Jeune Public dans les deux établissements, et les labels « Patrimoine et Répertoire » et « Recherche et Découverte » au Lido. Il est à noter cette année le franc succès des Festivals Téléràma et Ciné junior. En 2023-24, le cycle Ciné-Histoire était consacré au thème « Le cinéma prend la parole ».

Enfin, mission essentielle des cinémas, le travail auprès du Jeune Public grâce à la programmation hebdomadaire qui lui est dédiée. Les quatre dispositifs scolaires sont toujours proposés dans les cinémas.

QUELQUES CHIFFRES 2023

- 143 156 entrées (+14 % par rapport à 2022)
 - dont 49 009 entrées au Lido et 94 147 entrées au 4 Delta
 - dont 16 103 entrées scolaires
- 6 747 séances de projection en 2023 (5 141 au 4 Delta / 1 606 au Lido)
- 581 films projetés en 2023 (240 au 4 Delta / 341 au Lido)
- 16 103 entrées scolaires
- 1 162 places vendues via le Pass Culture (hors scolaire).

QUELQUES CARACTERISTIQUES À SIGNALER

A été constatée une diminution notable des inscriptions au dispositif « École et Cinéma » qui s'explique en partie par la formation des enseignants devenue obligatoire à la rentrée scolaire 2023 et dispensée hors temps scolaire (Nouveau Pacte Enseignant). En contrepartie, les *Parcours Cinéma*, plus flexibles dans leurs mises en œuvre, ont de plus en plus de succès et participent aussi à un report des entrées du dispositif de l'éducation nationale à des séances à la carte co-construites avec les enseignants.

L'automne 2023 aura été moins performant que les trois premiers trimestres annonçant une baisse des sorties cinémas qui se confirmera dans les cinémas de Saint-Maur mais aussi au niveau national au fil des semaines et qui se prolongera durant le 1^{er} semestre 2024.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

Sur le plan RH, depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ensemble des agents qui étaient mis à disposition (8 agents) par la commune est désormais détaché à l'EPIC, à l'exception du responsable de la maintenance, toujours mis à disposition.

L'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une journée de formation contre les Violences et Harcèlement Sexiste et Sexuel au travail.

Concernant les équipements : une importante fuite sur une colonne d'eau dans l'immeuble du 4 Delta a nécessité la fermeture du bâtiment cinq semaines au 2^{ème} trimestre 2023. Les travaux de remplacement de cette colonne ont ensuite nécessité une ouverture partielle de l'équipement en septembre durant 15 jours.

Artistiquement, en novembre 2023, l'EPIC aura participé à la 1^{ère} édition du Festival du Conte de Saint-Maur, en proposant une programmation au théâtre et dans les cinémas qui aura réuni 1 643 spectateurs sur les 3 lieux (10 représentations et 7 films projetés). Et un projet d'action de médiation réunissant 70 élèves autour de la réalisation d'un podcast (*Raconte-moi une forêt*) qui a été diffusé dans le cadre de l'exposition phare organisée aux Ateliers d'art.

PERSPECTIVES 2024

Concernant les cinémas, le nombre d'entrées en salles sur les 5 premiers mois de l'année 2024 est en recul par rapport à 2023 (-11 %), illustrant la difficulté du secteur cinématographique français à attirer autant que les productions américaines dont les sorties ont été repoussées en raison de la grève des scénaristes et des acteurs à Hollywood de mai à septembre 2023. Sur cette période, les cinémas de Saint-Maur accusent eux une baisse de 8 % de la fréquentation par rapport à 2023, baisse limitée par rapport à la moyenne nationale en grande partie grâce à la stabilité de la fréquentation sur les séances scolaires.

Le 2nd semestre 2024 s'annonce plus prometteur : grâce à la diffusion des films primés au Festival de Cannes et à des sorties annoncées pour l'été qui devraient permettre de renouer avec un rythme de fréquentation plus dynamique (*Vice-versa 2*, *Moi moche et méchant 4* ou encore *Le Comte de Monte-Cristo*).

Depuis le mois de février 2024, sur les deux établissements, la diffusion en live de la saison « Opéra et Ballet » est une nouveauté proposée à nos spectateurs leur permettant de découvrir en direct sur grand écran des productions de grande qualité. Ce projet sera proposé également au titre de la prochaine saison 2024/25.

Par ailleurs, afin de s'adapter à un contexte financier complexe, à compter du 1^{er} juin 2024, l'amplitude horaire du 4 Delta sera ajustée aux pics de fréquentation hors période de vacances scolaires, impliquant notamment une fermeture au public le lundi.

Concernant le Théâtre, la saison 2024/25 s'annonce aussi attractive que celle de 2023/24. Au 1^{er} semestre 2024, le public aura pu apprécier la présence d'Angelin Preljocaj lors d'un bord plateau improvisé à l'issue de la représentation de la pièce *Gravité*. Les écritures contemporaines ont été mises à l'honneur par Chloé Oliveres (*Quand je serai grande je serai Patrick Swayze*) et Léonore Confino avec sa création *L'enfant de verre*. Le début de la saison 2024/25 permettra au public de retrouver notamment des grands noms sur scène (le comédien Stéphane De Groodt, les danseurs de la Compagnie Junior d'Hofesh Shechter, la comédienne Catherine Hiegel, l'humoriste David Castelo-Lopez). Le théâtre sera à nouveau partenaire du Festival des Théâtrales Charles Dullin et du Festival d'Automne de Paris en novembre 2024.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS représente la première porte de la solidarité et de l'accès aux droits, pour tous les Saint-Mauriens, et en particulier les plus fragiles.

Ses missions incluent l'animation d'actions de prévention, la fourniture d'aides sociales légales et facultatives, la participation aux dispositifs sanitaires et sociaux locaux, et à la gestion d'établissements médico-sociaux. Il organise des services d'accueil et d'information, et favorise l'innovation et la solidarité partenariale.

Financé en grande partie par une subvention municipale, il est autonome juridiquement et financièrement. Le CCAS gère aussi un service de domiciliation et deux Résidences Autonomie pouvant accueillir jusqu'à 135 Seniors.

Pour remplir ces missions, le CCAS compte 20 agents répartis sur 4 pôles (ressources, aides sociales, aides facultatives, insertion) et au sein des 2 Résidences Autonomie.

En 2023, les agents ont réalisé près de 4.000 rendez-vous physiques et 2.700 entretiens téléphoniques.

AFFAIRES COURANTES 2023

MISSIONS DU CCAS

Le guichet est le point d'entrée du CCAS :

- Il permet d'accueillir, d'informer et d'orienter tout public portant une question concernant l'action sociale.
- 4.926 personnes accueillies au guichet, 8 % de plus qu'en 2022.
- 6.523 appels téléphoniques réceptionnés, 14 % de plus qu'en 2022.

Pôle insertion :

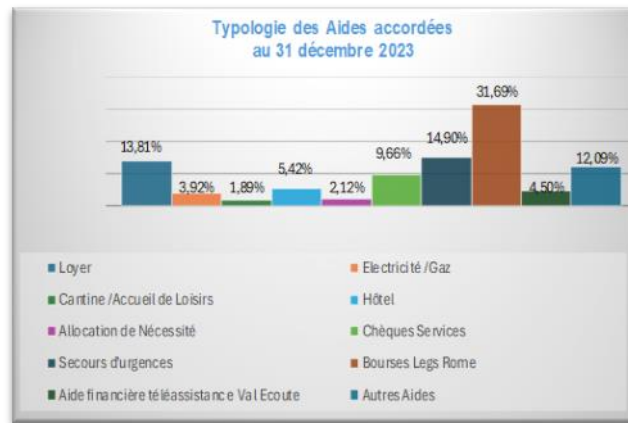
- 680 entretiens réalisés avec les allocataires du RSA contre 1.367 en 2022, le différentiel s'explique par la présence d'un seul travailleur social alors qu'ils étaient 3 auparavant.
- Il convient également de noter que l'année 2023 est la dernière pour l'accompagnement des allocataires du RSA (fin du conventionnement avec le Département).

Pôle aides sociales :

- Le CCAS propose un accompagnement aux demandes d'aides sociales, en instruisant, avec les usagers, les dossiers « Allocations Personnalisées à l'Autonomie », la téléalarme, les cartes de priorité et d'invalidité, les demandes « MDPH » en 2023, 969 dossiers ont été traités, 3 % de plus qu'en 2022.
- Le service de domiciliation permet aux personnes Sans Domicile Stable de disposer d'une adresse administrative qui permet de recevoir du courrier et d'effectuer des démarches administratives, elle est la porte d'entrée pour l'ouverture de droits.
- Au 31 décembre 2023, 254 personnes étaient domiciliées au CCAS. 2.239 RDV ont été réalisés et 5.177 courriers remis.

Pôle aides facultatives :

- Le CCAS attribue des aides qui permettent aux personnes en difficulté financières de recevoir un soutien ponctuel.
- La commission d'étude des aides facultatives s'est réunie 34 fois, a examiné 352 demandes et accordé 259 aides pour un montant de 92.549 € (comparatif 2022).



- Parallèlement, 687 aides alimentaires ont été délivrées sous forme de chèques services, 23 % de plus qu'en 2022.
- 22 étudiants ont bénéficié de la bourse Legs Rome (22 % de plus qu'en 2022) pour un montant de 60.000 €.

L'épicerie solidaire :

La commission d'étude des demandes d'accès à l'épicerie solidaire s'est réunie 11 fois

- 223 familles ont accédé à l'épicerie (190 familles Saint-Mauriennes et 33 familles Joinvillaises).

Initiatives municipales de solidarités :

- Le CCAS a participé à la collecte des boîtes solidaires, action d'entraide aux plus démunis, portée par la ville.
- 950 boîtes ont été réceptionnées durant la période de Noël et redistribuées au profit de personnes accompagnées par le CCAS ou remises aux associations caritatives locales.

PROJETS ET FAITS MARQUANTS 2023

- Modification du Règlement des Aides Sociales facultatives pour répondre aux besoins prioritairement identifiés des Saint Mauriens, avec application au 1er janvier 2024.
- Augmentation de 17 % du montant de la bourse Legs Rome attribué aux étudiants Saint-Mauriens méritants.
- Depuis la récente ouverture, d'un logement d'hébergement temporaire, dans chacune des résidences autonomie, 3 Seniors ont pu être accueillis pour des séjours courts.
- Au premier semestre 2023, pour donner suite aux auto-évaluations des deux Résidences Autonomie réalisées fin 2022, le CCAS a missionné le cabinet 4AS, habilité par la Haute Autorité de Santé à réaliser les évaluations externes. Ces évaluations ont impliqué les directions d'établissement, les équipes, les partenaires (professionnels libéraux, DAC 94) et les résidents. Les rapports validés par la Haute Autorité de Santé, transmis au Département du Val de Marne et publiés sur plateforme Synaë, ont interrogé les pratiques et sensibilisé les équipes aux exigences légales et à s'inscrire dans une démarche qualité. Le bilan de cette démarche se traduit par des améliorations tangibles dans la qualité des services fournis, une plus grande satisfaction des résidents et une équipe de direction mieux sensibilisée, collaborant étroitement avec les professionnels du secteur libéral, et prête à maintenir une démarche qualité pérenne dans l'avenir. Par ailleurs, le bilan met en exergue des axes de travail, des pistes de réflexion et d'analyses et des préconisations qui seront explorées au cours de l'année 2024 avec le chargé de mission d'Action Sociale, ainsi que les deux Directeurs d'établissement.

- La mise en place du logiciel Sonate marque une avancée majeure en matière de gestion. Préparé en 2021 par le chargé de mission et validé en 2022 par la Direction, ce projet a été progressivement co-construit avec les équipes en 2023. Sonate offre un dossier unique informatisé centralisé et sécurisé, améliorant la gestion des informations des usagers et facilitant une prise en charge personnalisée. Il favorise également le partage d'informations en temps réel entre les professionnels, optimise la coordination des actions et intègre des mécanismes de contrôle qualité. Enfin, une formation complète a été dispensée à tous les agents entre le 6 et le 29 novembre 2023 pour assurer une transition efficace. (Soit six jours de formation en moyenne par agent).
- En 2023, le CCAS a fonctionné en mode dégradé à cause de problèmes de sous-effectif et de direction. La réalisation du projet de service a été suspendue en prévision d'un changement de direction au cours du 2ème semestre 2024. Cette période de transition offre une opportunité unique de repenser les approches et de revitaliser nos modes opératoires de nos pratiques. La nouvelle direction devra s'engager pleinement dans la co-construction du projet, avec un soutien actif du conseil d'administration pour assurer la réussite de cette transformation.

PERSPECTIVES 2024

- Restructurer l'accueil en guichet unique, en repensant l'organisation spatiale afin de réduire la promiscuité, optimisant ainsi la confidentialité et diminuant le risque d'escalade de violences verbales et d'agressions physiques des agents d'accueil.
- Accompagner et coordonner les résidents et les équipes sur le déploiement du programme de travaux de réhabilitation en milieu occupé sur la Résidence Autonomie J. du Bellay qui auront lieu de juin 2024 à janvier 2025. Délai des travaux évalué à 9 mois par le bailleur social Vilogia et la Société Eiffage.
- Poursuivre et finaliser les négociations pour formaliser l'acquisition de la Résidence Autonomie de la Pie par le Bailleur Social Vilogia.
- Réorganiser le pôle d'insertion pour donner suite à la fin de l'accompagnement des allocataires du RSA. Développement des démarches d'aller vers les publics vulnérables ou empêchés à domicile ou sur l'espace public (Seniors, SDF/SDS, personnes victimes de violences conjugales). Renforcement du lien avec les 2 Résidences Autonomie et la maison des Seniors afin d'apporter :
 - une expertise sociale autour des problématiques rencontrées dans l'accès aux droits des personnes âgées ;
 - un accompagnement dans leur parcours de vie selon l'évolution de leur autonomie.
- Piloter la montée en charge de l'utilisation du logiciel métier Sonate pour l'ensemble des professionnels, avec pour objectif la dématérialisation de l'ensemble des dossiers usagers et de l'utiliser comme outil pour toutes les commissions permanentes. Intégrer le CCAS dans la Gestion de la Relation Usager (GRU) de la ville en déployant progressivement un portail citoyen. Cette action vise à offrir aux usagers de nouveaux modes de services en ligne, à moderniser nos pratiques et à améliorer la qualité du service public. Le CCAS s'engage résolument à assurer la protection des données personnelles en instaurant une démarche de conformité au RGPD pour l'année 2024.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts déployés au cours de l'année 2023, marquée par la co-construction du logiciel métier Sonate opus en collaboration avec ARPÈGE et la DSINum. Cette double initiative démontre notre engagement à mettre en œuvre des solutions robustes et intégrées, tant sur le plan opérationnel que dans le respect des normes de protection des données. La société ON-X, partenaire privilégié, guidera notre démarche RGPD, assurant ainsi une convergence harmonieuse entre la conformité réglementaire et les fonctionnalités opérationnelles

du logiciel Sonate.

- Proposer un dispositif de logement intergénérationnel en Résidence Autonomie, fondé sur un contrat de réciprocité entre des étudiants et le CCAS en partenariat avec l'Association Ensemble2Génération.

Ce modèle reposera sur les principes suivants : Un loyer symbolique en échange de deux gardes par semaine et un week-end sur deux. La mise en place d'un logement intergénérationnel en Résidence Autonomie représente une réponse innovante et efficace aux enjeux de logement étudiant et à la problématique de recrutement du personnel vacataire du CCAS. En favorisant la solidarité intergénérationnelle et en offrant des avantages mutuels aux étudiants comme au CCAS, ce modèle contribuera à renforcer la cohésion sociale et à améliorer la qualité de vie dans nos établissements et à faire des économies d'échelle budgétaire pour le CCAS.

- Doter le Centre Communal d'Action Sociale du logiciel Octime pour améliorer significativement la gestion des ressources humaines et optimiser l'organisation du temps de travail.